LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES.

TOME SIXIÈME.

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET CURIEUSES,
ÉCRITES
DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES D'AMÉRIQUE.

TOME SIXIÈME.

A TOULOUSE,

Chez { NOEL-ETIENNE SENS, Imprimeur-Lib., rue Peyras, près les Changes.
AUGUSTE GAUDÉ, Libraire, rue S.-Rome, N.° 44, au fond de la Cour.

1810.

BV2290
A2
1810
v. 6

PRÉFACE
DES MÉMOIRES
DE L'AMÉRIQUE.

Les Mémoires de l'Amérique offrent à la curiosité du Lecteur des objets bien différens de ceux des Missions du Levant. Les îles de l'Archipel, Constantinople, la Syrie, les Provinces adjacentes, le Royaume de Perse et celui d'Egypte conservent encore des traces de leur ancienne splendeur, et dans ces contrées dégradées pour ainsi dire, tout rappelle cependant l'industrie, la richesse et la magnificence de ses premiers habitans. L'Amérique au contraire ne nous présente presqu'autre chose que des lacs, des forêts, des terres incultes, des rivières et des Sauvages.

La cupidité et une sorte d'inquié-

tude firent découvrir cette quatrième partie du monde. Nous ne parlerons ici ni des voyages, ni des conquêtes de ces premiers Navigateurs. Assez d'autres Ecrivains nous ont dépeint la hardiesse de leurs entreprises, et les trop funestes succès de ces modernes Argonautes. Des régions immenses découvertes, dépeuplées, dévastées ; des millions d'hommes libres et tranquilles dans leurs possessions, anéantis, immolés à l'avarice, aux caprices même de leurs nouveaux hôtes, pourraient peut-être intéresser, mais ils affligeraient encore plus.

La France n'a point à se reprocher de pareilles et de si cruelles usurpations. Elle a laissé long-temps ses voisins courir les mers, et n'a cédé qu'assez tard à l'impulsion qu'avait donné à toute l'Europe le génie de

Christophe Colomb et de ses imitateurs.

Forcée enfin de songer, à l'exemple des autres Puissances, à étendre son commerce, elle s'est ébranlée. Mais nous n'avons cherché à nous établir que l'olive à la main ; nous n'avons jamais usé de violence envers les anciens Colons. C'est avec leur permission que nous avons bâti, cultivé, défriché ; c'est en leur offrant notre alliance, en fesant avec eux des traités de commerce ; c'est en respectant les droits toujours sacrés de la liberté et de la propriété, que nous avons occupé de vastes terrains, qu'on nous abandonnait sans peine et en faveur des avantages que pouvait procurer notre voisinage.

Nos Souverains touchés de ce qu'on leur rapportait de la barbarie, de l'ignorance et de la superstition de

leurs nouveaux alliés, songèrent aux moyens non de les subjuguer, mais de les éclairer, de les civiliser. Ils leur envoyèrent des Missionnaires, et c'est parmi les Iroquois, les Hurons, les Illinois, etc. que par les ordres et sous les auspices de nos Rois, les Jésuites Français allèrent arborer l'étendard de la croix et prêcher le saint Evangile.

Ces terres glaciales ont été arrosées de leurs sueurs et quelquefois abreuvées de leur sang. Plusieurs ont péri dans des tourmens dont le souvenir seul fait frémir la nature, et tous ont souffert des peines et des fatigues incroyables.

Obligés en quelque sorte de devenir Sauvages avec ces Barbares, pour en faire d'abord des hommes et ensuite des Chrétiens, ils apprenaient leurs langues, vivaient comme eux, cou-

raient les bois avec eux, se prêtaient enfin à tout ce qui n'était pas mal, pour les porter à écouter, à aimer, à estimer, à pratiquer ce qui était bien.

Dieu a béni leurs travaux; ils ont réussi avec sa grâce à faire suivre sa sainte Loi par des Nations qui n'en connaissaient presqu'aucune, et à les plier sous le joug de la foi et de la morale, malgré l'habitude et le goût de l'indépendance la plus absolue. Mais combien ont été victimes de leur attachement et de leur zèle pour la Religion, et quelquefois aussi de l'honneur qu'ils avaient d'être Français, et du soin qu'ils prenaient de maintenir leurs Néophytes dans l'alliance de la France !

Cette partie des Mémoires de l'Amérique contiendra quatre volumes. Nous commencerons par les lettres des Missionnaires de la Nouvelle

France ; elles présenteront quelques détails assez satisfesans sur les mœurs des Canadiens, sur la nature du climat, sur ses productions, sur le commerce qu'on pouvait y faire, et sur les ressources qu'une bonne administration y aurait pu trouver.

Nous passerons ensuite chez les Illinois et à la Louisiane, Colonie plus récente, pays excellent, fertile, tempéré, et d'une étendue prodigieuse, dont nous n'avons pas su profiter ; et après quelques lettres de Saint-Domingue, dans lesquelles on trouve une excellente histoire de la conquête de cette île, nous en viendrons à celles qui ont été écrites de Cayenne et de la Guyanne, vaste continent qui s'étend depuis cette dernière île jusqu'au fleuve des Amazones, et qui est peuplé de Nations vagabondes, paresseuses et barbares.

Les Missionnaires commencent à les fixer, à les réunir en Peuplades, à les accoutumer au travail, à les former à la piété, et par la suite ils pourraient, dans un terrain propre aux productions les plus recherchées, procurer à la France de grandes richesses, et lui donner un nombre prodigieux de sujets fidèles et laborieux.

En suivant toujours notre marche du Nord au Midi, nous parlerons des Missions Espagnoles situées le long du Maragnon, dans la Californie, le Mexique, le Perou et le Paraguay.

Nous ne nous étendrons point ici sur cette dernière Mission, pour ne pas anticiper sur le plaisir que causeront, à ce que nous espérons, les relations que nous avons recueillies. Elles portent, ainsi que toutes les autres lettres de cet Ouvrage, un

caractère de simplicité et de vérité qui touche et qui persuade.

On voit par-tout une grande attention à ne rien hasarder, à ne parler que de ce qu'on sait, que de ce qu'on a examiné avec une sorte de scrupule; un goût d'observation qui se porte à tout, un desir de s'instruire et de communiquer ses connaissances, fruit peut-être d'une bonne éducation, d'une émulation louable, d'un sentiment heureux et profond, qui sans faire oublier aux Missionnaires tout ce qu'exige le zèle le plus pur et le plus ardent, leur fesait trouver le secret de concilier avec l'amour des sciences utiles, les travaux les plus suivis, les plus constans, les plus pénibles de leur saint Ministère.

Nous ajoutons ici, pour servir de supplément au Mémoire du Père Picolo sur la Californie, une histoire

abrégée des différentes tentatives qu'on a faites pour s'y établir. Ce que nous dirons n'est pas nouveau, et servira cependant à éclaircir ce qu'avance un Historien très-estimable et pour l'ordinaire très-impartial. Il affirme dans sa nouvelle histoire de l'Amérique, que la Californie n'est bien connue que depuis la retraite des Missionnaires Jésuites, qui abusant de la confiance de leur Souverain, cachaient avec des soins infinis les richesses de ce vaste Royaume; mais on sait, dit-il, à présent (1) que la côte est excellente pour la pêche des perles, etc. On savait tout cela depuis long-temps : il en est parlé dans le 5.e recueil des *Lettres édifiantes* imprimées à Paris dès le commencement de ce siècle; et Don Fer-

(1) Histoire d'Amérique, t. 3, p. 108 de la traduction.

nand Cortez, Marquis del Vallé, si fameux par ses exploits, ayant achevé sa première entreprise de la conquête du Mexique, équipa une flotte pour en faire une seconde, en s'emparant d'un Pays qui passait pour l'un des plus riches du monde. Le projet était noble, et n'aurait pû avoir que des suites très-avantageuses, s'il eût eu le bonheur de l'exécuter; mais le temps lui manqua. Ce grand homme fut obligé de revenir promptement au Mexique, où sa présence était nécessaire, pour prévenir les troubles dont cet Etat était menacé. Il ne pensa donc plus à la Californie, quoiqu'il y fût attiré, surtout par les grands trésors qu'on lui fesait espérer de la pêche des perles, qui est très-abondante le long de ces côtes. Depuis ce temps-là les Espagnols ont souvent essayé de s'en ren-

dre les maîtres : mais soit qu'ils n'eussent pas pris des mesures assez justes pour y faire des établissemens solides, soit qu'après les avoir faits, ils eussent manqué de constance ou de secours pour les soutenir, il est certain que toutes leurs entreprises avaient échoué, et qu'ils avaient entièrement abandonné ce nouveau Royaume, lorsque le Roi d'Espagne Charles II, animé d'un saint zèle, donna ordre d'y envoyer des Missionnaires pour travailler à la conversion de ces Peuples, et établir, si l'on pouvait, un commerce solide avec eux.

Le Marquis de la Laguna, alors vice-Roi du Mexique, y fit passer l'Amiral Don Isidoro d'Atondo, avec deux frégates, une corvette, et tout ce qui était nécessaire pour y établir une Colonie. Cette petite armée partit

du port de Chalaca dans la Nouvelle Galice, le dix-huitième de Janvier de l'année mil six cent quatre-vingt-trois, et arriva au port de Notre-Dame de la Paix, dans la Californie, le trentième de Mars de la même année. On y bâtit un Fort, et les Pères Matthias Gogni et Eusèbe-François Kino, tous deux Jésuites, commencèrent à y prêcher Jésus-Christ, et à y exercer leur ministère. Mais cet établissement dont on avait conçu de si grandes espérances, ne fut pas plus heureux que les autres, et nos Missionnaires furent obligés au bout de quelque temps de quitter la Californie, et de se retirer dans les provinces de Cinaloa et de Sonora, où la Foi fesait depuis quelques années de merveilleux progrès.

Le retour des Pères Gogni et Kino affligea sensiblement le Père Jean-

Marie de Salvatierra, Jésuite Milanais, qui travaillait avec un grand zèle à la conversion des Indiens de la province de Taraumara, que les Espagnols appellent la Nouvelle Biscaye. Un jour qu'il gémissait en la présence de Notre Seigneur sur cette multitude innombrable de Peuples qui périssaient tous les jours dans ces vastes pays, faute d'instruction et de secours, il se sentit fortement inspiré de se consacrer à la Mission de la Californie, et d'y porter de nouveau l'Evangile. Quelque envie qu'il eût de suivre la voix qui l'appelait, il ne le put faire alors, parce que ses Supérieurs le retirèrent des Missions pour lui confier la conduite du Collége de Guadalaxara, et ensuite celle du Collége de Tepotzotlan, et la direction des Novices de la province du Mexique. Quoique ces différens emplois

semblassent l'éloigner du dessein que Dieu lui avait inspiré, il ne le perdit point de vue; au contraire, il ménagea pendant ce temps-là tout ce qu'il jugeait être nécessaire pour venir à bout d'une entreprise si difficile. Il eut l'honneur d'en conférer souvent avec la Duchesse de Sessa et avec le Comte de Montezuma son époux, qui avait succédé au Marquis de la Laguna dans la vice-Royauté de la Nouvelle Espagne.

Ce Comte, que le Roi Catholique vient de faire Duc d'Atrisco, et Grand d'Espagne de la première classe, pour les services importans qu'il a rendus à la Religion et à l'Etat, loua le dessein du Père de Salvatierra, et lui promit de le faire approuver par le Roi d'Espagne. Sur ces assurances le Père commença d'agir, sans s'effrayer des obstacles qu'il avait à vaincre. Ils

étaient grands ; car pour réussir dans une entreprise qui avait si souvent échoué, non-seulement il était nécessaire d'établir une nouvelle Colonie Espagnole dans la Californie, de l'y entretenir et de l'y faire subsister, mais il fallait encore se procurer des vaisseaux pour y aller, pour y porter les provisions nécessaires, et y conserver ensuite une communication libre et facile avec le Mexique, sans le secours duquel la nouvelle Colonie ne pouvait absolument se maintenir. Ces difficultés et beaucoup d'autres, que je ne marque pas ici pour ne point entrer dans un trop grand détail, eussent paru insurmontables à tout autre qu'à un homme qui comptait beaucoup plus sur la protection de Dieu que sur le secours des hommes. Il ne se trompa point : car le Bachelier Don Juan Cavallero y Ocio,

Commissaire de l'Inquisition et de la Croisade, à qui il s'ouvrit, lui promit de l'assister, et Don Pedro Gil de la Sierpé, Trésorier du port d'Acapulco, s'engagea à lui faire trouver des vaisseaux.

Le Père de Salvatierra, assuré de ces secours, partit pour aller dans les provinces de Cinaloa, de Sonora et de Taraumara, chercher des Missionnaires et des gens de bonne volonté pour former sa Colonie. Il parcourut, en fesant chemin, les montagnes de Cinipas et de Guazaperez, dont il avait eu autrefois le bonheur de convertir presque tous les habitans. Ces nouveaux Chrétiens qui le regardaient comme leur Père, le reçurent avec des témoignages de joie aussi grands que fut ensuite leur tristesse, quand ils surent qu'il ne fesait que passer. Après les avoir exhortés à vivre dans

l'innocence et dans la ferveur, comme il descendait de leurs montagnes pour prendre le chemin de la mer, il apprit que les Peuples de la province de Taraumara, qui n'avaient pas voulu renoncer à leurs anciennes superstitions, venaient de prendre les armes, dans la résolution d'exterminer les Espagnols, et tous ceux de leurs compatriotes qui avaient embrassé le Christianisme.

Ce soulèvement imprévu déconcerta les desseins du Père de Salvatierra, et rompit presque toutes les mesures qu'il avait prises pour son voyage de la Californie. Le Père Eusèbe-François Kino, qui devait l'y accompagner, lui écrivit que dans une conjoncture si délicate il ne pouvait quitter la Mission de Sonora, dont il avait soin. Plusieurs personnes qui s'étaient engagées à passer avec

lui dans ce nouveau Royaume, pour y former sa Colonie, furent arrêtées par cette révolte, qui donnait de grandes inquiétudes aux Espagnols, de sorte qu'il se vit presque abandonné de tous ceux sur lesquels il avait le plus compté.

Mais quoique tous ces secours lui manquassent, il ne se rebuta point, persuadé, comme tous les hommes Apostoliques, que plus on trouve d'obstacles et de contradictions dans ce qu'on entreprend pour la gloire de Dieu, plus on a lieu d'espérer qu'à la fin le succès en sera plus heureux. Ainsi dès qu'il eut appris que les vaisseaux du Trésorier d'Acapulco étaient arrivés aux côtes de Cinoloa, il s'y rendit, et s'embarqua le dixième d'Octobre mil six cent quatre-vingt-dix-sept, jour auquel l'Eglise célèbre la fête de saint François de

Borgia, qui a été le premier Fondateur de nos Missions du Mexique. Il mit à la voile le lendemain, et après avoir couru divers dangers pendant deux jours, le vaisseau qui le portait se trouva à la vue de la Californie par le travers des montagnes des Vierges. On prit terre à la baie de la Conception, où le Père de Salvatierra dit la Messe le jour de sainte Thérèse; mais comme ce lieu ne parut pas commode, on ne s'y arrêta pas, non plus qu'à saint Bruno, où l'on ne trouva que des eaux salées. Enfin après avoir passé la nuit à l'ancre devant l'île Coronados ou des Couronnés, on prit terre le dix-huitième d'Octobre au quartier de Saint-Denis, dans un lieu nommé *Concho*. Le Père et ceux qui l'accompagnaient firent amitié aux Indiens, qui semblèrent d'abord y répondre de bonne foi; mais

ce n'était que pour surprendre les Espagnols, et pour les faire tous périr, ce qui serait arrivé, si quelques jours après on n'eût réprimé la violence de ces Barbares. Ce ne fut pas une petite consolation pour le Père de Salvatierra, qui ne comptait de long-temps sur aucun second, de voir arriver quelques jours après lui le Père François-Marie Picolo, ancien Missionnaire de la province de Taraumara, homme distingué par sa vertu et par son zèle. Ces deux hommes Apostoliques, qu'une longue expérience rendait très-habiles dans leur ministère, commencèrent alors à travailler solidement à la conversion des Peuples de la Californie. Le Mémoire qui est dans le septième tome de cette édition, apprendra les bénédictions qu'il a plu à Dieu de donner à leurs travaux. Le P. Picolo, dont on

vient de parler, l'a composé par l'ordre exprès du Conseil Royal de Guadalaxara, à qui il le présenta le dixième de Février de l'année mil sept cent deux.

Le Roi Philippe V ayant appris aussitôt après son avènement à la Couronne, les progrès de l'Evangile dans la Californie, en écrivit incontinent à l'Archevêque de Mexique, qui avait succédé par *interim* au comte de Montezuma dans la charge de vice-Roi et de Capitaine général de la Nouvelle Espagne. La lettre de Sa Majesté Catholique est datée de Madrid du dix-septième de Juillet de l'année mil sept cent un. Il lui mande qu'ayant su par les lettres (1) de Don Joseph Sarmiento de Valladares, Comte de Montezuma, son prédécesseur, les succès que Dieu donnait

(1) Ces lettres sont datées de la ville de Mexique le 5 de Mai 1698, et le 20 d'Octobre 1699.

aux travaux des Pères de la Compagnie de Jésus, soit dans les Missions qu'ils ont dans les provinces de Cinaloa, de Sonora et de la Nouvelle Biscaye, soit dans celles qu'ils viennent récemment d'établir dans le grand et vaste Royaume de la Californie, il souhaite qu'on protége ces Missions, et qu'on les multiplie pour la gloire de l'Eglise et le salut des ames ; et il ordonne pour cela, qu'outre ce qu'on fonrnit de sa part aux Missions de Cinaloa, de Sonora et de la Nouvelle Biscaye, on donne ce qui est nécessaire pour l'entretien de la nouvelle Mission de la Californie. Il ajoute qu'il veut qu'on l'informe exactement de l'état où elle se trouve, et des moyens dont on pourra se servir, non-seulement pour maintenir une œuvre si importante à l'Eglise et à l'Etat, mais pour l'affermir et la

perfectionner autant qu'il sera possible.

Il n'en demeure pas là ; car pour montrer combien il a à cœur la conversion de ces Peuples, voici comme il finit la lettre qu'il écrit à l'Archevêque de Mexique. « Je vous com-
» mande de donner les ordres néces-
» saires, afin que le secours que j'ai
» marqué soit prompt et effectif, et
» que les Pères Jésuites puissent con-
» tinuer cette entreprise avec la même
» ardeur qu'ils l'ont commencée. Je
» vous ordonne aussi de remercier
» de ma part les personnes de piété
» qui ont contribué par leurs aumô-
» nes au premier établissement de
» ces Missions, et de leur marquer
» que je suis sensible au zèle qu'elles
» ont pour la propagation de la Foi,
» et au service qu'elles m'ont rendu
» en cette occasion. Invitez-les par

» mon exemple, à contribuer encore
» dans la suite à une œuvre si sainte
» et si agréable à Dieu ». Le Roi Catholique accompagna cette lettre d'une autre au Conseil Royal de Guadalaxara, dont ces Missions dépendent.

Mais pendant que le Père de Salvatierra et le Père Picolo travaillaient de la sorte vers le milieu de la Californie, où ils étaient entrés par mer, la Providence voulut que le Père Kino, Jésuite Allemand, se fît une nouvelle route vers le Nord, pour y entrer par terre.

Ce Père Kino est le même dont nous avons déjà parlé, et qui étant entré dans la Californie en mil six cent quatre-vingt-trois, pour y prêcher l'Evangile, fut obligé d'en sortir avec les Espagnols au bout de quelque-temps. Comme il était attentif à

à faire chaque année de nouvelles conquêtes à Jésus-Christ, il avança en mil six cent quatre-vingt-dix-huit du côté du Nord, le long de la mer, jusqu'à la montagne de Sainte-Claire. Là, voyant que la mer tournait de l'Est à l'Ouest, au lieu de la suivre davantage, il entra dans les terres, et marchant toujours du Sud-Est au Nord-Ouest, il découvrit en mil six cent quatre-vingt-dix-neuf les bords du Rio Azul ou de la Rivière bleue, qui après avoir reçu les eaux de la Hila ou de la Pillasse, va porter les siennes, d'Orient en Occident, dans le grand fleuve Colorado ou du Nord. Il passa le Rio Azul, et se trouva en mil sept cent proche du Colorado; et l'ayant traversé, il fut bien surpris en mil sept cent un de se voir dans la Californie, et d'apprendre qu'environ à trente ou quarante lieues de l'en-

droit où il était alors, le Colorado, après avoir fait une baie d'une assez longue étendue, allait se jeter dans la mer à la côte Orientale de la Californie, qui ne se trouve ainsi séparée du Nouveau Mexique que par les eaux de ce fleuve.

Ainsi, comme l'on voit, les Jésuites, bien loin de cacher ce vaste pays, ont fait part de leurs découvertes, ont ouvert de nouvelles voies pour y arriver, et sont presque les seuls qui en aient parlé avec quelque étendue.

Le Père Kino même, aussi habile Mathématicien que zélé et infatigable Missionnaire, leva dans le temps une carte de la route par terre qu'il avait trouvée, et l'envoya sans délai à la Cour d'Espagne. Nous la joindrons au Mémoire du Père Picolo.

Nous avons tiré presque tout ce

que nous venons de dire de la Californie, de l'Epître préliminaire du cinquième Recueil de l'ancienne édition des *Lettres édifiantes et curieuses*. Nous ne nous arrêterons point à parcourir toutes les autres Lettres que contient cette partie des Mémoires de l'Amérique; elles n'ont pas besoin d'explication, mais nous croyons qu'il est de notre devoir de dire un mot des écrivains estimables qui ont rédigé le Recueil entier des *Lettres édifiantes*.

Le Père le Gobien est l'Editeur des huit premiers tomes; il écrivait avec goût, et avec cette facilité que donne l'étude profonde et réfléchie des grands modèles, et joignait aux excellentes qualités de son esprit, les vertus les plus rares et les plus précieuses.

Le Père Duhalde lui succéda : dix-

huit tomes qu'il a publiés et qui sont également goûtés des Savans et des personnes vertueuses, prouvent jusqu'où allaient ses soins, ses recherches et ses connaissances.

Le Père Patouillet en fut chargé après lui, et il était bien digne de le remplacer. Théologien profond, écrivain élégant, homme versé dans presque toutes les parties de la Littérature, il avait tout ce qu'on peut desirer pour soutenir et faire valoir l'Ouvrage qu'il était chargé de continuer ; il est mort depuis assez peu de temps à l'âge de 80 ans, à Avignon, et ses vertus encore plus que ses talens, le fesaient chérir et respecter de tous ceux qui le connaissaient.

LETTRES

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE
LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES D'AMÉRIQUE.

LETTRE

Du Père Gabriel Marest, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père de Lamberville, de la même Compagnie, Procureur de la Mission du Canada.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

IL est un peu tard pour me demander des nouvelles de la baie d'Hudson. J'étais bien plus en état de vous en dire quand je repassai en France, en retournant des prisons de

Plimouth. Tout ce que je puis faire maintenant, c'est de vous envoyer un extrait du petit Journal que j'écrivis en ce temps-là, et dont j'ai conservé une copie. Il commence par notre départ de Quebec, et finit par le retour des deux vaisseaux qui nous portèrent à cette baie. Trouvez bon néanmoins qu'auparavant je vous fasse part de ce que j'avais appris à Quebec, soit par rapport aux deux Jésuites qui avaient fait avant moi le même voyage, soit touchant la première découverte de la baie d'Hudson.

Il y a déjà plus de deux siècles que les Navigateurs de différentes Nations ont entrepris de s'ouvrir un chemin nouveau à la Chine et au Japon par le Nord, sans qu'aucun d'eux y ait pu réussir, Dieu y ayant mis un obstacle invincible par les montagnes de glace qu'on trouve dans ces mers. C'était dans le même dessein qu'en 1611 le fameux Hudson, Anglais, pénétra 500 lieues et davantage plus avant que les autres, par la grande baie qui porte aujourd'hui son nom, et dans laquelle il passa l'hiver. Il voulait continuer sa route au printemps de l'année suivante : mais les vivres commençant à lui manquer, et les maladies ayant affaibli son équipage, il se vit contraint de retourner en Angleterre. Il fit, deux ans après, une seconde tentative, et il avança en 1614 jusqu'au 82.e degré. Il y fut tant de fois en danger de périr, et il eut tant de peine à s'en retirer, que depuis ce temps-là, ni lui, ni aucun autre n'ont plus osé s'engager si loin.

Cependant les Marchands Anglais, pour profiter des voyages et des découvertes de leurs compatriotes, ont fait depuis un établissement à la baie d'Hudson, et y ont commencé le commerce des pelleteries avec plusieurs Indiens septentrionaux, qui, pendant le grand été, viennent, dans leurs pirogues, sur les rivières qui se déchargent dans cette baie. Les Anglais n'y bâtirent d'abord que quelques maisons pour y passer l'hiver et y attendre les sauvages. Ils y eurent beaucoup à souffrir, et plusieurs y moururent du scorbut. Mais comme les pelleteries que les sauvages apportent à cettte baie sont très-belles, et que les profits y sont grands, les Anglais ne furent point rebutés par l'intempérie de l'air, ni par la rigueur du climat. Les Français du Canada voulurent s'y établir de même, prétendant que plusieurs des terres voisines étant du même continent que la nouvelle France, ils avaient droit d'y négocier par le 51.e degré, et même plus haut.

La mésintelligence se mit bientôt entre les deux Nations; chacun bâtit des forts pour se mettre réciproquement à couvert des insultes les uns des autres. Les fréquentes maladies et les dangers continuels auxquels on est exposé dans cette périlleuse navigation, obligèrent les Français à ne la point entreprendre, sans avoir avec eux un aumônier. C'est en cette qualité que le Père Dalmas, natif de Tours, s'embarqua pour la baie d'Hudson. Y étant arrivé, il s'offrit à rester dans le fort, tant pour y servir les Français qu'on

y laissait en garnison, que pour avoir occasion d'apprendre la langue des sauvages qui y apportent leurs pelleteries pendant l'été, et pour pouvoir ensuite leur aller annoncer l'Evangile. Le vaisseau qui devait leur apporter des vivres l'année suivante, ayant toujours été repoussé par la violence des vents contraires, ceux qui étaient restés dans le fort périrent pour la plupart de faim ou de maladies : ils étaient réduits à huit seulement; cinq desquels s'étant détachés pour aller chasser sur les neiges dans les bois, laissèrent dans le fort le Père Dalmas, le Chirurgien et un Taillandier.

Etant de retour quatre ou cinq jours après, ils furent fort surpris de ne plus trouver ni le Père ni le Chirurgien. Ils demandèrent au Taillandier ce qu'ils étaient devenus. L'embarras où ils le virent, les mauvaises réponses qu'il leur donna, quelques traces de sang qu'ils aperçurent sur la neige, les déterminèrent à se saisir de ce misérable et à le mettre aux fers. Se voyant arrêté et pressé par les remords de sa conscience, il avoua qu'étant mal depuis long-temps avec le Chirurgien, il l'avait assassiné un matin, et qu'il avait traîné son corps dans la rivière, où il l'avait jeté par un trou qu'il avait fait à la glace; qu'ensuite étant retourné au fort, il y trouva le Père dans la Chapelle qui se préparait à dire la Messe. Ce malheureux demanda à lui parler; mais le Père le remit après la Messe, qu'il lui servit à son ordinaire.

La Messe étant dite, il lui découvrit tout ce qui était arrivé, lui témoignant le désespoir où il était, et la crainte qu'il avait que les autres étant de retour, ne le missent à mort. « Ce n'est pas ce que vous avez le plus à » craindre, lui répondit le Père : nous sommes un trop petit nombre, et on a trop » besoin de vos services, pour qu'on veuille » vous perdre. Si on voulait le faire, je vous » promets de m'y opposer autant que je pourrai. Mais je vous exhorte à reconnaître devant Dieu l'énormité de votre crime, à lui » demander pardon et à en faire pénitence. » Ayez soin d'appaiser la colère de Dieu ; » pour moi, j'aurai soin d'appaiser celle des » hommes. »

Le Père lui ajouta que s'il souhaitait il irait au-devant de ceux qui étaient allés chasser ; qu'il tâcherait de les adoucir, et de leur faire promettre qu'ils ne le maltraiteraient point à leur arrivée. Le Taillandier accepta cette offre, parut se calmer, et le Père partit. Mais à peine était-il sorti du fort que ce malheureux se sentit troublé de nouveau, entra dans une humeur noire, et se mit en tête que le Père le trompait, et qu'il n'allait trouver les autres que pour les prévenir contre lui.

Dans cette pensée, il prit sa hache et son fusil pour courir après le Père. L'ayant aperçu le long de la rivière, il lui cria de l'attendre, ce que fit le Missionnaire. Sitôt qu'il l'eut atteint, il lui reprocha qu'il était un traître, et qu'il le trompait, et en même-

temps lui donna un coup de son fusil, qui le blessa. Pour se soustraire à la fureur de ce misérable, le Père se jeta sur une grande glace qui flottait sur l'eau. Le Taillandier y sauta après lui, et l'assomma de deux coups de hache qu'il lui déchargea sur la tête; et, après avoir jeté son corps sous la glace même sur laquelle le Père s'était réfugié, il revint au fort, où les cinq autres arrivèrent bientôt après. Voilà ce que ce malheureux avoua lui-même pendant qu'on le tenait dans les fers.

On avait résolu de le garder de la sorte jusqu'à l'arrivée des premiers vaisseaux, sur lesquels on devait l'embarquer: mais avant qu'il pût venir du secours, les Anglais attaquèrent le fort. Ceux qui le gardaient avaient eu la précaution de tenir chargé tout ce qu'ils avaient de canons et de fusils, et par-là ils furent en état de faire une furieuse décharge sur les ennemis, lorsqu'ils voulurent faire leurs approches. Ce grand feu, qui leur tua et leur blessa plusieurs hommes, leur fit croire qu'il y avait encore bien du monde dans le fort. C'est pourquoi ils s'en retournèrent, mais dans la résolution de revenir bientôt avec de plus grandes forces. Ils revinrent, en effet, et se préparèrent à attaquer la place dans les formes. Les cinq Français qui la gardaient se voyant hors d'état de résister, se sauvèrent la nuit par une embrasure de canon, et gagnèrent le bois, ayant laissé le Taillandier seul et lié comme il était. On n'a point su ce que les Anglais en

firent, ni ce qu'il leur dit. Mais des cinq personnes sorties du fort, trois moururent en chemin, et deux seulement arrivèrent après bien des fatigues à Mont-Réal. C'est d'eux qu'on a appris tout ce que je viens de raconter.

L'accident arrivé au Père Dalmas n'empêcha pas le Père Sylvie de retourner quelque temps après à la baie d'Hudson pour y servir aussi d'Aumônier ; mais en même-temps à dessein de s'ouvrir un chemin pour aller prêcher l'Evangile aux Sauvages les plus septentrionaux, qui jusqu'ici ont été sans instruction. Ce Père y fut tellement incommodé, qu'il se vit obligé de se rembarquer pour revenir à Quebec, où il ne s'est jamais bien remis des maladies qu'il avait contractées à cette baie. Je fus destiné à la même fonction dès que j'arrivai en Canada, et je ne vous dissimulerai pas que ce fut contre mon inclination. Mon dessein en partant de France était de me consacrer le plutôt que je pourrais au service des Sauvages, et je m'en voyais par-là un peu éloigné.

Feu M. d'Iberville, un des plus braves Capitaines que nous ayons eus dans la nouvelle France, avait ordre de s'emparer de quelques postes que les Anglais occupaient dans la baie d'Hudson. On avait pour cela équipé deux vaisseaux de guerre, le *Poli*, qu'il devait monter, et la *Salamandre*, commandée par M. de Serigny. Il demanda à notre Père Supérieur un Missionnaire qui pût servir d'Aumônier aux deux vaisseaux.

Le Père Supérieur jeta les yeux sur moi, apparemment parce qu'étant nouvellement arrivé, et ne sachant encore aucune langue sauvage, j'étais le moins nécessaire en Canada.

Nous nous embarquâmes donc le 10 d'Août 1694, et nous allâmes mouiller vers le minuit proche la traverse du cap *Tourmente* (1). Nous le doublâmes le 11 sur les sept à huit heures du matin. Nous ne fîmes guères de chemin le reste du jour, ni les trois jours suivans, parce que le vent nous était contraire. Je profitai de ce loisir pour engager une bonne partie de notre équipage à bien célébrer la Fête de la sainte Vierge. Le 14 je distribuai dans le *Poli* les images de Notre-Dame que m'avait données à Quebec Madame de Champigny, Intendante du Canada, et je passai tout le soir et le lendemain matin à entendre les confessions : plusieurs firent leurs dévotions le jour de la Fête. Comme je finissais la Messe, le vent changea, et on appareilla aussitôt. Le 20, le vent ayant tout-à-fait cessé, je passai du *Poli* à la *Salamandre* pour voir M. de Serigny, et pour dire la Messe à son bord. L'équipage en fut fort aise, et plusieurs profitèrent de cette occasion pour s'approcher des Sacremens.

Le 21 nous dépassâmes *Belle-Isle*. Cette Ile,

---

(1) Ce Cap n'est éloigné que de 8 lieues de Quebec. Il s'appelle *Tourmente*, parce que pour peu qu'il y fasse de vent, l'eau y paraît agitée comme en pleine mer. (Note de l'ancienne Edition).

qui paraît de figure ronde, est par la hauteur de 52 degrés à 220 lieues de Quebec, au milieu d'un détroit que forme l'Ile de *Terre-Neuve*, avec la Terre-Ferme de *Labrador*. Nous commençâmes dès-lors à apercevoir de ces grosses montagnes de glace qui flottent dans la mer; nous en vîmes peut-être une vingtaine. Elles paraissaient de loin comme des montagnes de cristal, et quelques-unes comme des rochers hérissés de pointes.

Le 29 nous eûmes le matin un grand calme, et l'après-midi un vent contraire et violent qui continua le 24 et le 25. Les deux jours suivans, un grand calme qui nous était aussi préjudiciable que le vent contraire. La saison était avancée; nous allions dans un pays où l'hiver vient avant l'automne; nous n'étions que par la hauteur de 56 degrés; il nous restait encore beaucoup de chemin à faire par une mer dangereuse, à cause des grands bancs de glace qu'on a coutume d'y trouver, au milieu desquels il fallait se faire un passage jusques par le 63.e degré.

Le 28, sur les huit heures du soir, il s'éleva un petit vent alisé, qui, nous prenant en poupe, nous fit faire beaucoup de chemin pendant les deux ou trois jours qu'il dura. Le 31 le vent changea un peu, sans cesser néanmoins de nous être favorable; mais il nous amenait une grosse brume, qui nous empêchait de voir les terres dont nous estimions n'être pas éloignés, et dont nous étions, en effet, assez proches. Sur le midi

le temps s'éclaircit, et nous vîmes à l'aise la côte bordée d'une grande quantité de rochers qu'on nomme pains de sucre, parce qu'ils en ont la figure; ils étaient encore tous couverts de neige. Sur le soir, nous reconnûmes l'entrée du détroit qu'il faut passer pour aller à la *baie d'Hudson*.

Ce détroit, qu'on appelle le *canal* ou le *détroit du Nord*, est très-difficile à cause des glaces qui viennent continuellement des pays froids, et qui se déchargent dans la pleine mer par ce canal. Les terres du détroit courent ordinairement *Ouest-Nord-Ouest* et *Est-Sud-Est*. Il y a au commencement et à la fin du détroit des îles situées du côté du *Sud*. Les îles qu'on trouve à l'entrée du détroit, du côté d'Europe, s'appellent les *Iles-Boutons*: elles sont vers le 60.e degré quelques minutes. Celles qui sont à l'autre extrêmité du même détroit, se nomment les *Iles-Digues*; elles sont vers le 63.e degré. Il y en a, outre cela, plusieurs le long et au milieu du détroit, lequel a cent trente-cinq lieues de longueur. Sa moindre largeur est d'environ sept ou huit lieues, mais elle est ordinairement plus grande. On y voit de temps-en-temps de grandes baies, sur-tout après les *Iles-Boutons*. Il y en a une plus considérable que les autres, par laquelle on prétend qu'on peut aller jusqu'au fond de la baie d'Hudson, mais cela est fort incertain.

On est quelquefois fort long-temps à passer le détroit: nous le passâmes en quatre jours fort heureusement. Nous y étions en-

trés à quatre heures du matin le 1.er Septembre, et nous en sortîmes le 5 aussi le matin avec un vent qui n'était pas trop favorable, et qui s'augmenta beaucoup le 6. Le 7 le temps se calma, et donna à plus de 50 personnes la facilité de faire leurs dévotions le lendemain, fête de la Nativité de la sainte Vierge.

Le calme continua le 8, le 9 et le 10, ce qui causa beaucoup de tristesse et d'inquiétude à tout l'équipage. J'exhortai nos Canadiens à implorer la protection de sainte Anne, qu'on regarde comme la Patronne du pays, et que les Canadiens honorent avec beaucoup de piété. Ma proposition fut reçue avec joie, et nous nous engageâmes à faire tous les jours, matin et soir, des prières publiques en l'honneur de la Sainte. Dès la nuit suivante, le vent devint favorable.

Le 12 nous découvrîmes la *terre du Nord*, mais au-dessous de l'endroit où nous voulions aller. Le vent étant encore devenu contraire, nous louvoyâmes inutilement pendant quelques jours, et nous fûmes obligés de jeter l'ancre. Cependant nous commencions à souffrir beaucoup; le froid s'augmentait, et nous manquions d'eau. Dans cette extrémité, nos Canadiens me vinrent proposer de faire un vœu à sainte Anne, et de lui promettre de consacrer en son honneur une partie du premier gain qu'ils feraient dans le pays. J'approuvai leur dessein, mais après en avoir parlé à M. d'Iberville. Je les avertis en même-temps de travailler à leur sanctifica-

tion, puisque c'était par la pureté des mœurs qu'on rendait ses vœux agréables à Dieu. La plupart profitèrent de mon avis, et s'approchèrent des Sacremens. Le lendemain les matelots voulurent imiter les Canadiens, et faire le même vœu qu'eux. M. d'Iberville et les autres Officiers se mirent à leur tête. Dès la nuit suivante, qui était celle du 21 au 22 Septembre, Dieu nous donna un vent favorable.

Le 24, sur les six heures du soir, nous entrâmes dans la rivière de *Bourbon*. La joie fut grande dans tout l'équipage. C'était un vendredi; nous chantâmes l'Hymne *Vexilla Regis*, et sur-tout l'*O crux ave*, que nous répétâmes plusieurs fois pour honorer la Croix adorable du Sauveur, dans un pays où elle est inconnue aux Barbares, et où elle a été tant de fois profanée par les hérétiques qui y ont abattu avec mépris toutes les Croix que nos Français y avaient autrefois élevées.

La rivière à laquelle les Français ont donné le nom de *Bourbon*, est appelée par les Anglais *la rivière de Pornetton*, d'où vient que plusieurs Français nomment encore le pays des environs, *les terres de Pornetton*. Cette rivière est grande, large, et s'étend fort avant dans la profondeur des terres. Mais comme elle a plusieurs courans rapides elle est moins commode pour le commerce des sauvages; c'est pour cela que les Anglais n'ont pas bâti leur fort sur le bord de cette rivière.

Au *Sud-Est* de la rivière de *Bourbon*, et dans la même anse, se décharge aussi une autre grande rivière, que les Français, qui ont été les premiers à la découvrir, appelèrent la rivière de *sainte Thérèse*, parce que la femme de celui qui en fit la découverte portait le nom de cette grande Sainte.

Ces deux rivières ne sont séparées l'une de l'autre que par une langue de terre fort basse, qui produit dans l'une et dans l'autre de très-grandes *battures*. Leurs embouchures sont par le 57.e degré quelques minutes. Elles courent toutes deux le même rumb de vent; et pendant un long espace, leurs lits ne sont éloignés l'un de l'autre que d'une ou de deux lieues. Les battures, dont ces deux rivières sont remplies, les rendent dangereuses aux gros vaisseaux. Comme il y en a un peu moins dans celle de *Bourbon*, on se détermina à faire hiverner le *Poli* dans cette rivière, et la *Salamandre* dans celle de *sainte Thérèse*, sur le bord de laquelle les Anglais ont bâti leur fort dans la langue de terre qui sépare les deux rivières.

Nous étions arrivés, comme je l'ai déjà dit, le 24 Septembre, dans la rivière de *Bourbon*, sur les six heures du soir. Cette nuit-là même on mit quelques-uns de nos gens à terre, pour tâcher de surprendre quelques Anglais. Ils eurent bien de la peine à aborder, à cause des battures: il fallut se jeter à l'eau, ce qui les incommoda beaucoup, les bords de la rivière étant déjà glacés. Un sauvage Iroquois, qu'on m'avait

dit de baptiser, lorsque je partis de Quebec, était du nombre de ceux qui furent envoyés à terre. Voyant les périls auxquels il allait être exposé, je ne ne crus pas devoir différer plus long-temps son baptême que j'avais remis jusqu'à ce jour-là, afin qu'il fût mieux instruit. Un de nos Canadiens, qui parle fort bien la langue Iroquoise, m'a beaucoup servi à l'instruire. Les gens que nous avions envoyés à terre ne purent surprendre aucun Anglais, parce que nous en avions été aperçus au moment de notre arrivée, et que sur-le-champ tous s'étaient retirés dans le fort; mais ils nous amenèrent le 25 deux sauvages qu'ils avaient pris auprès du fort.

M. d'Iberville était allé le même jour sonder la rivière, et chercher un endroit où notre vaisseau pût être à l'abri pendant l'hiver. Il en avait trouvé un fort commode. Après avoir visité ceux qu'il avait fait débarquer, et leur avoir donné ses ordres, il chargea M. de Serigny de conduire le *Poli* à l'endroit marqué, et il passa le 27 dans la *Salamandre*, où je le suivis.

Nous arrivâmes le soir du même jour à l'entrée de la rivière de sainte Thérèse: nous ne manquâmes pas en y entrant de nous mettre sous la protection de cette grande Sainte. M. d'Iberville partit vers le milieu de la nuit pour aller sonder cette seconde rivière. Le 28 nous avançâmes une lieue et demie dans la rivière à la faveur de la marée, le vent nous étant contraire. On employa le reste du jour à sonder de tous côtés. Le 29

nous fîmes encore une petite lieue, et M. d'Iberville alla à terre pour marquer son camp, et l'endroit où il ferait aborder le vaisseau. Il en trouva un à son gré, une demi-lieue au-dessus du fort. Une grande pointe de terre assez haute qui s'avance dans la rivière, y forme une manière d'anse, où le vaisseau pouvait être tout-à-fait à l'abri du refoulement des glaces qui est fort à craindre au printemps. On donna ordre à ceux de nos gens qui étaient à terre de venir camper en cet endroit. Ils n'étaient pas plus de 20; mais les sauvages du pays avaient dit aux Anglais qu'ils étaient quarante ou cinquante, ce qui les a toujours empêché de sortir du fort.

Le 30 il nous fut impossible d'avancer. Le premier Octobre nous fûmes dans le même état; toujours le vent contraire échéant à chaque basse marée, et nous mettant dans l'impossibilité de louvoyer. Cependant le vent, le froid, les glaces croissaient tous les jours. Nous nous voyions à une lieue de l'endroit où nous devions débarquer, et nous étions en danger de n'y pouvoir arriver. Notre équipage en était alarmé. Je les exhortai à recourir à la protection de Dieu, qui ne nous avait point encore manqué dans le voyage. On fit sur *la Salamandre* le même vœu qu'on avait fait sur *le Poli* : et ce jour-là même le temps changea et devint fort beau.

Sur les huit heures du soir, nous levâmes l'ancre, la lune étant fort belle; et à la faveur de la marée notre chaloupe, armée de seize

rames, remorqua le vaisseau, et le conduisit jusqu'à une portée de fusil de l'endroit où nous voulions aller, et où nous ne pûmes aborder, la marée nous ayant manqué. En passant vis-à-vis le Fort, on nous tira trois ou quatre volées de canon, dont les boulets ne vinrent pas jusqu'à nous. Nos Canadiens n'y répondirent que par des *Sassa Koués*: c'est le nom que les Sauvages donnent aux cris qu'ils font à la guerre en signe de réjouissance.

Le 2, notre vaisseau pensa périr. Comme nous appareillions, dans l'espérance de nous rendre bientôt au port que nous touchions, pour ainsi dire, un gros tourbillon de neige nous cacha la terre, et un gros vent de Nord-Ouest nous jeta sur une batture, où nous échouâmes à marée haute. Nous y passâmes une triste nuit. Sur les dix heures du soir, les glaces emportées par les courans et poussées par les vents, commencèrent à donner contre notre vaisseau avec une violence et un bruit si épouvantable, qu'on pouvait l'entendre d'une lieue: ce fracas dura quatre ou cinq heures. Les glaces heurtaient si rudement le navire qu'elles percèrent le bois et en emportèrent jusqu'à trois ou quatre doigts en plusieurs endroits. M. d'Iberville, pour décharger le vaisseau, fit jeter sur la batture douze pièces de canon et diverses autres choses qui ne pouvaient pas se perdre dans l'eau, ni s'y gâter. Il fit depuis couvrir de sable ces pièces de canon, de peur qu'elles ne fussent entraînées au printemps par le refoulement des glaces.

Le 3, le vent s'étant un peu calmé, M. d'Iberville prit le parti de faire décharger son vaisseau, qui était toujours en danger de périr. Nous ne pûmes nous servir pour cela de la chaloupe, parce qu'il n'était pas possible de la manier à travers les glaces qui coulaient toujours en grande quantité : mais nous y employâmes les canots d'écorce que nous avions apportés de Quebec, et que nos Canadiens conduisaient au travers des glaces avec une adresse admirable.

J'étais incommodé depuis quelques jours, et j'avais même eu la fièvre ; M. d'Iberville me pressait d'aller à terre ; mais je ne pouvais me résoudre à quitter le vaisseau dans le péril où il était, et dans l'alarme où je voyais tout l'équipage. Je fus contraint de le faire par la triste nouvelle que nous apprimes bientôt. M. de Chateauguai, jeune Officier de dix-neuf ans, et frère de M. d'Iberville, était allé faire le coup de fusil vers le Fort des Anglais, pour les amuser et leur ôter la connaissance de notre embarras. S'étant trop avancé, il fut blessé d'une balle qui le perçait de part en part. Il me demandait pour se confesser, et je m'y transportai sur-le-champ. Nous crûmes d'abord que la blessure n'était pas mortelle : nous fûmes bientôt détrompés, car il mourut le lendemain.

Un moment auparavant, nous avions appris des nouvelles du *Poli*, et nous avions su que ce vaisseau n'était pas moins en danger que le nôtre. Les vents, les glaces,

les battures, tout lui avait été contraire; une fois qu'il était échoué, il était sorti un grand éclat de la quille : quatre pompes ne suffisaient pas pour vider l'eau qui entrait. Plusieurs barrils de poudre avaient été mouillés en déchargeant ce vaisseau. Il n'était point encore rendu, et il était en danger de ne pouvoir se rendre à l'endroit où il devait hiverner.

Tant de tristes nouvelles n'abattirent pas le courage de M. d'Iberville : il était extraordinairement touché de la mort de son frère, qu'il avait toujours aimé tendrement. Il en fit un sacrifice à Dieu, dans lequel il voulait mettre toute sa confiance. Prévoyant que le moindre signe d'inquiétude qui paraîtrait sur son visage, jetterait tout le monde dans la consternation, il se soutint toujours avec une fermeté merveilleuse, mettant tout le monde en action, agissant lui-même et donnant ses ordres avec autant de présence d'esprit que jamais. Dieu le consola dès le même jour; une même marée mit les deux vaisseaux hors de danger, et les conduisit chacun dans les endroits qu'on avait marqués.

Le 5, je baptisai deux enfans d'un Sauvage, qui étaient malades depuis long-temps, et que je jugeais en danger. Je me pressai de les baptiser, parce que dès le lendemain, les Sauvages devaient partir pour aller passer l'hiver dans les bois fort loin de nous. Mais avant que de les baptiser, je fis promettre à leur père que s'ils revenaient de leurs maladies, il me les ramenerait au printemps pour

les instruire. Ils étaient tous deux enfans du même père, mais de différentes mères, la polygamie étant en usage parmi les Sauvages de ce Pays. L'un des deux mourut, et le père me ramena l'autre le printemps suivant, comme il me l'avait promis. Nous travaillâmes ensuite à nous cabaner, à décharger le vaisseau, et à préparer tout pour le siége.

Le 9, je partis pour me rendre au *Poli*, où M. de Tilly, Lieutenant, était dangereusement malade depuis quelques jours. C'est là le premier voyage que j'ai fait dans les bois de l'Amérique. Le terrain par où il nous fallait passer est fort marécageux : nous fûmes contraints de faire de grands détours pour éviter les marais. L'eau commençait à geler, mais la glace n'était pas assez forte pour nous porter : nous enfoncions souvent jusqu'à mi-jambe. Nous fîmes ainsi cinq lieues sur la neige et dans les bois, si cependant on peut se servir de ce terme ; car il n'y a point en ce Pays-là de bois francs, ce ne sont quasi que des broussailles et des épines assez épaisses en quelques endroits, et mêlées en d'autres de beaucoup de Savanes claires.

Quand nous fûmes arrivés au bord de la rivière de *Bourbon*, nous nous trouvâmes fort embarrassés ; le vaisseau était de l'autre côté : la rivière en cet endroit-là a une lieue et demie de large ; elle est fort rapide et traînait alors beaucoup de glaces. Ceux qui m'accompagnaient jugèrent que le passage était impraticable : j'eus même de la peine à vaincre leur résistance ; mais peu après la rivière

se fit belle, les glaces ayant dérivé avec la marée baissante. Nous nous embarquâmes aussitôt après avoir porté notre canot sur les glaces qui bordaient la rivière. Nous partîmes au soleil couchant, et nous arrivâmes heureusement au commencement de la nuit.

Nous trouvâmes le navire dans un endroit sûr et commode. On commençait à se remettre des fatigues passées. J'allai voir le malade que je consolai; je le confessai le lendemain, et lui donnai le saint Viatique. Je passai l'après-dînée à visiter nos Canadiens et nos Matelots, qui s'étaient cabanés à terre. A mon retour, on m'avertit que la rivière était praticable, et je m'embarquai aussitôt, parce que j'avais promis de retourner incessamment à cause de l'attaque du Fort. Nous arrivâmes fort tard à l'autre bord, et nous y fîmes une cabane pour y passer la nuit. Nous la fîmes avec beaucoup de négligence, parce que le Ciel paraissait fort serein : nous nous en repentîmes ; car nous y fûmes pendant trois heures exposés à la neige.

Le 11, nous arrivâmes à notre camp, où tout était fort avancé pour le siége. On avait fait un beau chemin dans le bois pour conduire le canon, les mortiers et les bombes. Le 12, on plaça les mortiers. Le 13, comme on était prêt à tirer, on envoya sommer les ennemis de se rendre, et leur offrir de bonnes conditions, s'ils se rendaient d'abord. Ils demandèrent jusqu'au lendemain matin huit heures pour donner leur réponse, et prièrent qu'on ne les inquiétât point cette nuit-là au-

près du fort. Cela leur fut accordé. Le lendemain à l'heure marquée, ils apportèrent leurs conditions. On y souscrivit sans peine ; car ils ne demandaient pas même leurs armes, ni leur pavillon. Leur ministre avait mis la capitulation en latin, et moi je servis d'interprète de notre côté. La peur les avait saisis dès notre arrivée. Depuis ce temps-là, ils s'étaient toujours tenus renfermés, sans oser même sortir pendant la nuit pour aller chercher de l'eau à la rivière qui bat le pied du Fort.

M. d'Iberville envoya le même jour M. du Tas, son Lieutenant, avec soixante hommes, pour prendre possession du Fort. Il y alla lui-même le lendemain, jour de sainte Thérèse, et il le nomma le Fort *Bourbon*. J'y dis la Messe le même jour, et nous y chantâmes le *Te Deum*. Ce Fort n'est que de bois, plus petit et plus faible que nous n'avions cru. Le butin qu'on y trouva fut aussi moins considérable que nous n'avions espéré. Les Anglais y étaient au nombre de cinquante-trois, tous assez grands et bien faits : celui qui les commandait, était plus habile dans le commerce que dans la profession des armes qu'il n'avait jamais exercée ; c'est ce qui fut cause qu'il se rendit si aisément. Nous admirâmes la disposition merveilleuse de la Providence divine. En entrant dans la rivière de sainte Thérèse, nous avions invoqué avec confiance la grande Sainte, dont cette rivière portait le nom : et Dieu arrangea tellement les choses, que justement

le jour de la fête de la même Sainte nous entrâmes dans le Fort ; ce qui nous rendit les maîtres de la Navigation et de tout le Commerce de cette grande rivière.

Ce jour-là même je crus devoir retourner voir M. de Tilly, que j'avais laissé bien mal. Je partis donc après dîner, et j'arrivai au bord de la rivière de *Bourbon*, que nous trouvâmes absolument impraticable. Nous cabanâmes, et nous passâmes là toute la nuit. Le lendemain, la rivière n'étant pas meilleure, nous fîmes sur le bord de grandes fumées, ce qui était le signal dont on était convenu, pour donner connaissance au *Poli* de la prise du Fort. On répondit par des signaux semblables, et nous retournâmes au Fort. Trois jours après, c'est-à-dire le 18 d'Octobre, je me joignis à M. de Caumont, frère de M. de Tilly, à deux autres de ses parens, et à un autre Canadien, pour tâcher de passer ensemble au *Poli*. Nous trouvâmes encore la rivière mauvaise, et le lendemain elle n'était pas meilleure. Nous nous hasardâmes néanmoins à la passer : ce ne fut pas sans courir beaucoup de risque ; mais enfin nous arrivâmes heureusement. Je ne quittai plus le malade jusqu'au 28, qui fut le jour de sa mort. Après ses obsèques, je voulais retourner au Fort célébrer la fête de la Toussaint, mais il fut impossible de passer la rivière avant le jour des morts. Nous nous égarâmes ce soir-là dans les bois : et après avoir long-temps marché, nous nous retrouvâmes quasi à l'endroit dont nous étions partis ; nous y passâmes la nuit,

et je n'arrivai au Fort que le 3 Novembre. J'ai fait souvent dans la suite ces petits voyages; car la maladie et le scorbut s'étant mis dans nos équipages, j'étais obligé d'aller continuellement du Fort au *Poli*, et du *Poli* au Fort, pour assister tous les malades. J'eus moi-même quelques atteintes de scorbut; les mouvemens que je me donnai pour aller secourir de côté et d'autre ceux qui étaient en quelque danger, dissipèrent, à ce que je crois, les commencemens du mal.

La rivière de *sainte Thérèse* était tout-à-fait prise dès le mois d'Octobre, à trois ou quatre lieues au-dessus du Fort, où il y a des îles qui en rendent le canal plus étroit: mais on ne commença à passer dessus, vis-à-vis le Fort, que le 13 Novembre. La rivière de *Bourbon* ne fut tout-à-fait prise que la nuit du 2[illegible] [illegible]4 Janvier 1695. Depuis ce temps-là, nous passâmes sur la glace pour aller au *Poli*, et cela nous abrégeait bien du chemin. Les glaces commencèrent à se briser dans la rivière de *sainte Thérèse* le 30 Mai, et le 11 Juin seulement dans la rivière de *Bourbon*. Le 30 Juillet, nous nous embarquâmes pour aller, avec nos deux vaisseaux, en rade à l'entrée de la rivière de *sainte Thérèse*, pour y attendre les vaisseaux Anglais qui ont coutume d'y venir vers ce temps-là. Mais nous les avons attendus en vain: il n'en a paru aucun.

J'avais pris le parti, dès mon arrivée, d'apprendre la langue des Sauvages; je voulus pour cela me servir de deux d'entr'eux qui

étaient restés pendant l'hiver dans une cabane près du Fort. Mais mes fréquentes courses d'une rivière à l'autre m'en ont empêché ; d'ailleurs l'homme était un esclave d'une autre Nation, qui ne savait qu'imparfaitement leur Langue : la femme, qui haïssait fort les Français, ne me parlait que par fantaisie, et me trompait souvent. Cependant, les visites que je leur rendais eurent du-moins un bon effet. J'avais gagné la confiance de ce pauvre homme, et je commençais à l'instruire le mieux qu'il m'était possible : il tomba malade ; il me demanda le baptême, et j'eus la consolation de le lui donner avant qu'il mourût. Voici maintenant ce que j'ai pu apprendre des Sauvages de ce Pays.

Il y a sept ou huit Nations différentes, qui viennent au Fort, et il y en est bien venu en traite, cette année 1695, trois cens Canots ou davantage. Les plus éloignés, les plus nombreux et les plus considérables sont les *Assiniboëls* et les *Kriqs*, ou autrement, les *Kiristinnons* : il n'y a même que les langues de ces deux Nations-là à apprendre. La langue des *Kriqs* qui est *Algonquine*, et celle des Sauvages les plus voisins du Fort, est la même à quelques mots près, et quelque peu de différence dans l'accent. La langue des *Assiniboëls* est fort différente de celle-ci ; elle est la même que celle des *Scioux*, chez lesquels mon frère a fait deux voyages. On prétend même que ces *Assiniboëls* sont une Nation *Sciouse*, qui s'en est séparée il y a long-temps, et qui lui fait depuis continuellement la guerre.

guerre. Les *Kriqs* et les *Assiniboëls* sont alliés ensemble ; ils ont les mêmes ennemis et entreprennent les mêmes guerres. Plusieurs *Assiniboëls* parlent *Kriq*, et plusieurs *Kriqs*, *Assiniboël.*

Les *Kriqs* sont nombreux, et leur Pays plus vaste ; ils s'étendent jusques vers le Lac supérieur, où plusieurs vont en traite. J'en ai vu qui ont été au *Sault* de *Sainte-Marie*, et à *Michilimakinak*. J'en ai vu même qui ont été jusqu'à *Montréal*. La rivière de *Bourbon* va jusqu'au Lac des *Kriqs* : il faut d'ici vingt ou vingt-cinq jours pour y aller ; il en faut trente-cinq ou quarante pour aller chez les *Assiniboëls*.

Ces Sauvages ont le corps bien fait ; ils sont grands, robustes, alertes, endurcis au froid et à la fatigue. Les *Assiniboëls* ont de grands traits sur le corps, qui représentent des serpens, des oiseaux et diverses autres figures, et qu'ils s'impriment en se piquant la peau avec de petits os pointus, et en remplissant ces piqûres de poussière de charbon détrempé. Ils sont posés et paraissent avoir beaucoup de flegme. Les *Kriqs* sont plus vifs, toujours en action, toujours dansant ou chantant. Les uns et les autres sont braves et aiment la guerre. On compare les *Assiniboëls* aux Flamands, et les *Kriqs* aux Gascons : leurs humeurs ont en effet du rapport à celles de ces deux Nations. Ces Sauvages n'ont point de Villages, ni de demeure fixe. Ils sont toujours errans et vagabonds, vivant de leur chasse et de leur pêche.

L'été néanmoins ils s'assemblent sur des Lacs, où ils sont deux ou trois mois, et ensuite ils vont ramasser de la folle avoine, dont ils font leur provision.

Les Sauvages qui sont plus proches d'ici, ne vivent que de leurs chasses; ils courent continuellement dans les bois, sans s'arrêter dans aucun endroit, ni l'hiver, ni l'été, sinon quand ils font bonne chasse; car, pour lors, ils cabanent là, et y demeurent jusqu'à ce qu'ils n'aient plus rien à manger. Ils sont souvent contraints de passer trois ou quatre jours sans prendre aucune nourriture, manque de prévoyance. Ils sont, comme les autres, endurcis au froid et accoutumés à la fatigue; mais, du reste, ils sont lâches, timides, fainéans, grossiers, et tout-à-fait vicieux.

Pour ce qui est de la Religion qu'ils professent, je crois qu'elle est la même que celle des autres Sauvages: je ne saurais encore dire bien précisément en quoi consiste leur Idolâtrie. J'ai su qu'ils ont des espèces de Sacrifices: ils sont grands jongleurs; ils ont, comme les autres, l'usage de la pipe, qu'ils appellent *calumet;* ils font fumer le Soleil, ils font aussi fumer les personnes absentes; ils ont fait fumer notre Fort, notre Vaisseau: je ne puis cependant vous dire rien de certain sur les idées qu'ils peuvent avoir de la Divinité, n'ayant pu l'approfondir. Je vous ajouterai seulement, qu'ils sont extrêmement superstitieux, fort débauchés; qu'ils vivent dans la polygamie et dans un

grand éloignement de la Religion Chrétienne.

Par-là, vous voyez, mon Révérend Père, qu'il sera fort difficile d'établir la Religion parmi ces Peuples. Je crois que, si on veut y faire quelque progrès, il faut commencer par les *Kriqs* et les *Assiniboëls*. Outre que ces Sauvages sont en plus grand nombre, il me semble qu'ils ne sont pas si éloignés de la Religion : ils ont plus d'esprit, ils sont du-moins sédentaires pendant trois ou quatre mois; on peut former plus aisément dans leur Pays une Mission. Ce n'est pas que je ne voie les peines qu'on aurait à s'y établir. Je ne sais si nos premiers Pères en ont eu autant dans leurs premières Missions du Canada, que celles-ci en promettent. Mais ce n'est pas là ce qui nous doit effrayer; Dieu prendra soin de nous, et j'espère que plus ces Missions seront pénibles, plus il se trouvera de Missionnaires qui s'offriront à Dieu pour y être envoyés.

Il me reste encore, mon Révérend Père, à parler du climat et de la température de ce Pays. Le Fort est, comme je l'ai déjà dit, vers le cinquante-septième degré de latitude, situé à l'embouchure de deux belles rivières; mais la terre y est très-ingrate; c'est un Pays tout marécageux et rempli de *Savannes*. Il y a peu de bois, et il y est très-petit. Du Fort, à plus de trente et quarante lieues, il n'y a point de bois franc. Cela vient, sans doute, des grands vents de mer qui soufflent ordinairement, des grands froids et des neiges

qui y sont presque continuelles. Dès le mois de Septembre le froid commence, et il y est déjà assez grand pour remplir les rivières de glaces, et les geler même quelquefois tout-à-fait. Les glaces ne quittent que vers le mois de Juin ; mais le froid ne quitte pas pour cela.

Il est vrai qu'il y a dans ce temps-là des jours fort chauds (car il n'y a guères de milieu entre le grand chaud et le grand froid) ; mais cela dure peu : les vents du Nord, qui sont fréquens, dissipent bientôt cette première chaleur ; et souvent, après avoir sué le matin, on est gelé le soir. La neige y est huit à neuf mois sur la terre ; mais elle n'est pas fort haute : le plus qu'elle a eu de hauteur cet hiver, a été deux ou trois pieds.

Ce long hiver, quoiqu'il soit toujours froid, ne l'est cependant pas toujours également. Il y a souvent, à la vérité, des froids excessifs, pendant lesquels on ne se montre pas impunément dehors. Il y en a peu d'entre nous qui n'en aient porté des marques ; et un Matelot entr'autres y a perdu les deux oreilles : mais aussi il y a de beaux jours. Ce qui m'y plaît davantage, c'est qu'on n'y voit point de pluie ; et qu'après certain temps de neige et de poudrerie (c'est ainsi qu'on appelle une petite neige qui s'insinue partout), l'air y est net et clair : si j'avais à choisir de l'hiver ou de l'été de ce pays, je ne sais lequel je prendrais ; car dans l'été, outre que les chaleurs y sont brûlantes, qu'on y passe souvent d'un grand chaud à un grand

froid, et qu'on y a rarement trois beaux jours de suite, il y a encore tant de *Maringouins* ou cousins, que vous ne sauriez sortir sans en être couvert et piqué de tous côtés. Ces moucherons sont ici en plus grand nombre et plus forts qu'en Canada : ajoutez que les bois sont pleins d'eau, et pour peu qu'on avance, on en a souvent jusqu'à la ceinture.

Quoique le Pays soit tel que je viens de dire, cela n'empêche pas qu'on n'y puisse vivre aisément; les rivières sont pleines de poissons, la chasse y est abondante : tout l'hiver il y a une grande multitude de perdrix; nous en avons bien tué vingt mille. Le printemps et l'automne, on y trouve aussi une ıltitude prodigieuse d'oies, d'outardes, de canards, de bernaches, et d'autres oiseaux de rivière. Mais la meilleure chasse est celle du Caribou; elle dure toute l'année, et surtout au printemps et dans l'automne; on en voit des troupes de trois ou quatre cens à la fois, et davantage. M. de Serigni nous a dit que le jour de la Toussaint et le jour des Morts, il en avait bien passé dix mille à une lieue des Cabanes, que ceux du *Poli* avaient vus de l'autre côté de la rivière de *Bourbon*. Les Caribous ressemblent assez aux Daims, à leurs cornes près. Les Matelots, la première fois qu'ils en virent, en eurent peur et s'enfuirent. Nos Canadiens en tuèrent quelques-uns; et les Matelots qui ont été raillés par les Canadiens, sont devenus plus braves et en ont tué aussi dans la suite. Voilà comme Dieu a soin de ces Sauvages.

Pendant que la terre leur est ingrate, le Seigneur pourvoit à leur nourriture, en leur envoyant une si grande quantité de gibier, et leur donnant même une adresse particulière pour le tuer.

Outre les Nations qui viennent en traite à la rivière de *Sainte-Thérèse*, il y en a encore d'autres qui sont plus au Nord, dans un climat encore plus froid que celui-ci, comme les *Ikovirinioucks*, qui sont environ à cent lieues d'ici, mais ils ont guerre avec les Sauvages du Pays, et n'ont point de commerce avec le Fort. Plus loin on trouve les *Eskimaux*, et à côté des *Ikovirinioucks*, une autre grande Nation, qui leur est alliée : on les appelle les *Alimouspigut*. C'est une Nation nombreuse : elle a des Villages, et s'étend jusques derrière les *Assiniboëls*, avec qui elle est presque toujours en guerre.

Je ne parle pas bien encore la langue des Sauvages, et cependant il n'en est point venu au Fort, à qui je n'aie parlé de Dieu. J'avais un secret plaisir de l'annoncer à ces pauvres gens, qui n'en avaient jamais entendu parler ; plusieurs m'ont écouté volontiers : ils ont du-moins connu que je venais à une autre fin que les autres Français. Je leur ai dit que j'irais dans leur Pays, pour leur faire connaître le Dieu que j'adorais, ils en ont été bien aises et m'y ont invité. J'ai encore plus de peine à entendre le Sauvage qu'à le parler. Je sais déjà la plus grande partie des mots : M. de la Motte m'en a beaucoup donné, et un Anglais qui sait fort

bien la langue, m'en a donné bien davantage. J'ai fait un Dictionnaire de tous ces mots, selon notre alphabet, et pour peu que je fusse avec les Sauvages, je crois que je commencerais à parler aisément, et à entendre leur langue. J'ai traduit le signe de la Croix, le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, et les Commandemens de Dieu. J'ai seulement baptisé deux Sauvages adultes, qui sont morts incontinent après. J'ai baptisé encore trois enfans, dont deux sont allés au Ciel; et si j'avais pu aller parmi eux, j'y en aurais mis davantage.

Nos deux vaisseaux partirent au commencement de Septembre 1695, pour s'en retourner. Comme il y avait de l'apparence qu'ils iraient droit en France, j'aimai mieux rester dans le Fort avec les quatre-vingts hommes qu'on y laissait en garnison, et qui d'ailleurs n'avaient point d'Aumônier. J'étais persuadé, qu'ayant plus de loisir après le départ des Vaisseaux, je pourrais apprendre tout-à-fait la langue des Sauvages, et me mettre en état d'y commencer une Mission. Dieu ne m'en a pas jugé digne: les Anglais nous vinrent assiéger et nous prirent. Je vous en ai dit, en repassant en France, le détail avec l'histoire de notre prison. Il serait inutile de vous le répéter ici. Je suis dans la participation de vos saints sacrifices, etc. Gabriel Marest, Missionnaire.

LETTRE

Du Père Cholenec, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père Augustin le Blanc, de la même Compagnie, Procureur des Missions du Canada.

Au Sault de Saint-Louis, le 27 Août 1715.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

Les merveilles que Dieu opère tous les jours par l'intercession d'une jeune vierge Iroquoise, qui a vécu et qui est morte parmi nous en odeur de sainteté, m'aurait porté à vous informer des particularités de sa vie, quand même vous ne m'auriez pas pressé par vos lettres de vous en faire le détail. Vous avez été témoin vous-même de ces merveilles, lorsque vous remplissiez ici avec tant de zèle les fonctions de Missionnaire ; et vous savez que le grand Prélat qui gouverne cette Eglise, touché des prodiges dont Dieu daigne honorer la mémoire de cette sainte fille, l'a appelée avec raison la Geneviève de la nouvelle France. Tous les Français qui habitent ces Colonies, de même que les Sauvages, ont une singulière vénération pour elle : ils viennent de fort loin prier

Com-
in le
rocu-

is, le

s les
vierge
parmi
orté à
vie ,
pressé
étail.
e ces
avec
aire ;
gou-
dont
cette
ene-
Tran-
e que
tion
prier

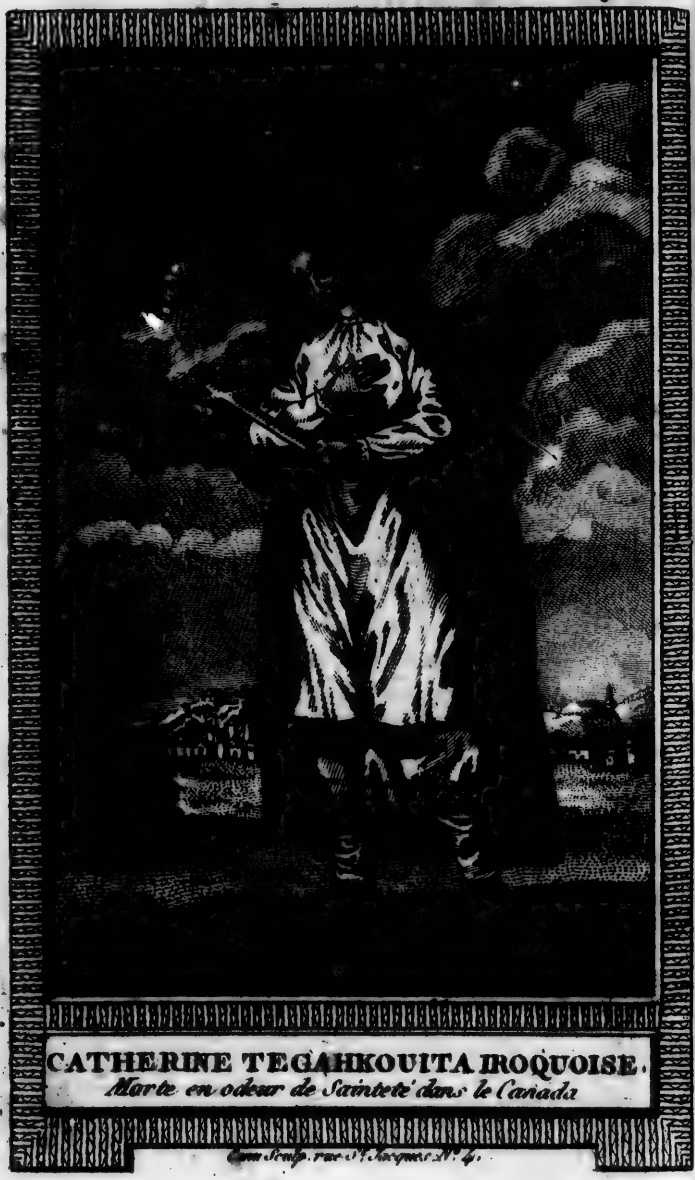

CATHERINE TEGAHKOUITA IROQUOISE.
Morte en odeur de Sainteté dans le Canada

Cam Sculp. rue St. Jacques N°. 4.

sur son tombeau, et plusieurs, par son entremise, ont été guéris sur-le-champ de leurs maladies, et ont reçu du Ciel d'autres faveurs extraordinaires. Je ne vous dirai rien, mon Révérend Père, que je n'aie vu moi-même, lorsque j'ai eu soin de sa conduite, ou que je n'aie appris du Missionnaire qui lui a conféré le saint Baptême.

Tegahkouita (c'est le nom de la sainte fille dont j'ai à vous entretenir) naquit l'an 1656 à Gandaouagué, l'une des bourgades des Iroquois inférieurs appelés *Agniez*. Son père était Iroquois et infidèle : sa mère, qui était Chrétienne, était Algonquine ; elle avait été baptisée dans la ville des trois Rivières, où elle fut élevée parmi les Français.

Dans le temps qu'on fesait la guerre aux Iroquois, elle fut prise par ces barbares, et menée captive dans leur pays. On a su depuis, que dans le sein de l'infidélité même, elle conserva sa Foi jusqu'à la mort. Elle eut de son mariage deux enfans, un garçon et une fille, qui est celle dont je parle : mais elle eut la douleur de mourir sans leur procurer la grâce du Baptême. Une petite vérole qui ravageait le pays des Iroquois, l'enleva elle et son fils en peu de jours : Tegahkouita en fut attaquée comme les autres, mais elle ne succomba point à la violence du mal. Elle se trouva donc orpheline à l'âge de quatre ans sous la conduite de ses tantes, et au pouvoir d'un oncle qui était le plus distingué du village.

La petite vérole lui avait affaibli les yeux,

et cette incommodité l'empêcha, pendant quelque temps, de paraître au grand jour. Elle demeurait les jours entiers retirée dans sa cabane : peu-à-peu elle s'affectionna à la retraite, et dans la suite elle fit par goût, ce qu'elle avait fait auparavant par nécessité. Cette inclination pour une vie retirée, si contraire au génie de la jeunesse Iroquoise, fut principalement ce qui conserva l'innocence de ses mœurs dans le séjour même de la corruption.

Quand elle fut un peu plus avancée en âge, elle s'occupa dans le domestique à rendre à ses tantes tous les services dont elle était capable et qui convenaient à son sexe : elle pilait le blé, elle allait quérir de l'eau, elle portait le bois : car c'est, parmi nos Sauvages, l'emploi ordinaire des femmes. Le reste du temps elle le passait à faire de petits ouvrages, pour lesquels elle avait une adresse extraordinaire. Par-là elle évitait deux écueils également funestes à l'innocence ; l'oisiveté, si ordinaire ici aux personnes du sexe, et qui est pour elles la source d'une infinité de vices, et la passion extrême qu'elles ont de couler le temps dans des visites inutiles, de se montrer aux assemblées publiques, et d'y étaler leurs parures. Car il ne faut pas croire que cette sorte de vanité soit le partage des seules Nations civilisées ; les femmes de nos Sauvages, sur-tout les jeunes filles, affectent de paraître ornées de ce qu'elles ont de plus précieux. Leurs ajustemens consistent en certaines étoffes

qu'elles achètent des Européens, en des manteaux de fourrure et en divers coquillages dont elles se couvrent depuis la tête jusqu'aux pieds : elles s'en font des bracelets, des colliers, des pendans d'oreilles, des ceintures : elles en garnissent même leurs souliers, car ce sont là toutes leurs richesses, et c'est parmi elles à qui se distinguera le plus par ces sortes d'ajustemens.

La jeune Tegahkouita qui avait naturellement de l'aversion pour toutes les parures propres de son sexe, ne put résister aux personnes qui lui tenaient lieu de père et de mère ; et pour leur complaire, elle eut quelquefois recours à ces vains ornemens. Mais lorsqu'elle fut Chrétienne, elle s'en fit un grand crime, et elle expia cette complaisance qu'elle avait eue, par des larmes presque continuelles, et par une sévère pénitence.

M. de Thracy ayant été envoyé de la Cour pour mettre à la raison les Nations Iroquoises qui désolaient nos Colonies, porta la guerre dans leur pays, et y brûla trois villages des *Agniez*. Cette expédition répandit la terreur parmi ces barbares, et ils en vinrent à des propositions de paix qu'on écouta. Leurs Députés furent bien reçus des Français ; la paix se conclut à l'avantage des deux Nations.

On saisit cette occasion, qui paraissait favorable, pour envoyer des Missionnaires aux Iroquois. Ils avaient déjà quelque teinture de l'Evangile qui leur avait été prêché

par le Père Jogues, sur-tout ceux d'*Onnontagué*, parmi lesquels ce Père avait fixé sa demeure. On sait que le Missionnaire reçut alors la récompense qu'il devait attendre de son zèle : ces barbares le tinrent dans une dure captivité, et lui mutilèrent les doigts : ce ne fut que par une espèce de miracle qu'il se déroba pour un temps à leur fureur. Il semble pourtant que son sang devait être la semence du Christianisme dans cette terre infidèle ; le Père Jogues ayant eu le courage d'aller l'année suivante continuer sa Mission auprès de ces peuples qui l'avaient traité si inhumainement, finit sa vie apostolique dans les supplices qu'ils lui firent endurer. Les travaux de ses deux compagnons furent couronnés par une mort semblable ; et c'est sans doute au sang de ces premiers Apôtres de la Nation Iroquoise, qu'on doit attribuer les bénédictions que Dieu répandit sur le zèle de ceux qui leur succédèrent dans le ministère Evangélique.

Le Père Fremin, le Père Bruyas, et le Père Pierron, qui savaient la langue du Pays, furent choisis pour accompagner les Députés Iroquois dans leur retour, et pour confirmer, de la part des Français, la paix qui venait de leur être accordée. On confia aux Missionnaires les présens que fesait le Gouverneur, afin de leur faciliter l'entrée dans ces terres barbares. Ils y arrivèrent dans le temps que ces peuples ont accoutumé de se plonger dans toute sorte de débauches, et personne ne se trouva en état de les recevoir.

Ce contre-temps procura à la jeune Tegahkouita l'avantage de connaître de bonne heure ceux dont Dieu voulait se servir pour la conduire à une haute perfection : elle fut chargée de loger les Missionnaires, et de subvenir à leurs besoins : sa modestie, et la douceur avec laquelle elle s'acquitta de cette fonction, touchèrent les nouveaux hôtes ; elle, de son côté, fut frappée de leurs manières affables, de leur assiduité à la prière, et des autres exercices dont ils partageaient la journée. Dieu la disposait ainsi à la grâce du Baptême, qu'elle aurait demandée, si les Missionnaires eussent fait un plus long séjour dans son village.

Le troisième jour de leur arrivée, ils furent appelés à *Tionnontoguen*, où se fit leur réception : elle fut des plus solennelles. Deux des Missionnaires s'établirent dans ce village : le troisième commença une Mission dans le village d'*Onneiout*, qui est à trente lieues au-delà dans les terres. L'année suivante on forma une troisième Mission à *Onnontagué*. La quatrième fut établie à *Tsonnontouan*, et la cinquième au village de *Goiogoen*. Les nations des *Agniez* et des *Tsonnontouans* étant nombreuses et séparées en plusieurs Bourgades, on fut obligé d'augmenter le nombre des Missionnaires.

Cependant, Tegahkouita entrait dans l'âge nubile, et ses parens étaient intéressés à lui trouver un époux, parce que, selon la coutume du Pays, le gibier que le mari tue à la chasse, est au profit de la femme, et de tous

ceux de sa famille. La jeune Iroquoise avait des inclinations bien opposées aux desseins de ses parens : elle avait un grand amour pour la pureté, avant même qu'elle pût connaître l'excellence de cette vertu ; et tout ce qui était capable de la souiller tant soit peu, lui fesait horreur. Ainsi, quand on lui proposa de s'établir, elle s'en excusa sous divers prétextes ; elle allégua sur-tout sa grande jeunesse, et le peu d'inclination qu'elle avait alors pour le mariage.

Ses parens parurent goûter ses raisons ; mais, peu après, ils résolurent de l'engager lorsqu'elle y penserait le moins, sans même lui laisser le choix de la personne avec qui ils voulaient l'unir. Ils jetèrent les yeux sur un jeune homme dont l'alliance leur paraissait avantageuse, et ils lui en firent faire la proposition aussi-bien qu'à ceux de sa famille. L'affaire étant conclue de part et d'autre, le jeune homme entra le soir dans la cabane de celle qui lui était destinée, et il vint s'asseoir auprès d'elle. C'est ainsi que se font les mariages parmi nos Sauvages : bien que ces infidèles poussent le libertinage et la dissolution jusqu'à l'excès, néanmoins il n'y a point de Nation qui garde si scrupuleusement en public les bienséances de la plus exacte pudeur. Un jeune homme serait à jamais déshonoré, s'il s'arrêtait à converser publiquement avec une fille : quand il s'agit de mariage, c'est aux parens à traiter l'affaire, et il n'est pas permis aux parties intéressées de s'en mêler : il suffit même qu'on parle de

marier un jeune Sauvage avec une jeune Indienne, pour qu'ils évitent avec soin de se voir et de se parler. Quand les parens agréent de part et d'autre le mariage, le jeune homme vient le soir dans la cabane de sa future épouse, et il s'assied auprès d'elle, c'est-à-dire, qu'il la prend pour femme, et qu'elle le prend pour mari.

Tegahkouita parut toute déconcertée quand elle vit ce jeune homme assis auprès d'elle : elle rougit d'abord, et se levant brusquement, elle sortit avec indignation de la cabane, et ne voulut point y rentrer, que le jeune homme ne fût dehors. Cette fermeté outragea ses parens, qui crurent recevoir par-là un affront, et ils résolurent de ne pas en avoir le démenti. Ils tentèrent encore d'autres stratagèmes, qui ne servirent qu'à faire éclater davantage la fermeté de leur nièce.

L'artifice n'ayant pas réussi, on eut recours à la violence. On la traita comme une esclave; elle fut chargée de tout ce qu'il y avait à faire de plus pénible et de plus rebutant; ses actions les plus innocentes étaient interprétées malignement : on lui reprochait sans cesse son peu d'attachement pour ses parens, ses manières farouches et sa stupidité; car c'est ainsi qu'on appelait l'éloignement qu'elle avait du mariage; on l'attribuait à une haine secrète qu'elle portait à la nation Iroquoise, parce qu'elle était de race Algonquine. Enfin, on mit tout en œuvre pour ébranler sa constance.

La jeune fille souffrit tous ces mauvais

traitemens avec une patience invincible ; et sans rien perdre de son égalité d'ame et de sa douceur naturelle, elle rendit tous les services qu'on exigeait d'elle, avec une attention et une docilité qui étaient au-dessus de son âge et de ses forces. Peu-à-peu ses parens s'adoucirent, ils lui rendirent leurs bonnes grâces, et ils ne l'inquiétèrent plus sur le parti qu'elle avait pris.

En ce temps-là, le Père Jacques de Lamberville fut conduit par la Providence au village de notre jeune Iroquoise, et il reçut ordre de ses supérieurs de s'y arrêter, bien qu'il semblât plus naturel que ce Père allât se joindre à son frère, qui avait soin de la Mission des Iroquois d'*Onnontagué*. Tegahkouita ne manqua pas d'assister aux Instructions et aux prières qui se fesaient tous les jours dans la Chapelle ; mais elle n'osait s'ouvrir sur le dessein qu'elle avait depuis long-temps d'être Chrétienne : soit qu'elle fût arrêtée par l'appréhension d'un oncle de qui elle dépendait absolument, et à qui des raisons d'intérêt donnaient de l'aversion pour les Chrétiens, soit que sa pudeur même la rendît trop timide, et l'empêchât de découvrir ses sentimens au Missionnaire.

Enfin, l'occasion de déclarer le desir qu'elle avait d'être baptisée, se présenta à elle lorsqu'elle y pensait le moins. Une blessure qu'elle s'était faite au pied l'avait retenue au village, tandis que la plupart des femmes fesaient dans les champs la récolte du blé d'Inde. Le Missionnaire prit ce temps-là pour faire

sa tournée, et pour instruire à loisir ceux qui étaient restés dans leurs cabanes. Il entra dans celle de Tegahkouita. Cette bonne fille ne put retenir sa joie à la vue du Missionnaire : elle commença d'abord par lui ouvrir son cœur, en présence de ses compagnes même, sur l'empressement qu'elle avait d'être admise au rang des Chrétiens : elle s'expliqua aussi sur les obstacles qu'elle aurait à surmonter de la part de sa famille, et, dans ce premier entretien, elle fit paraître un courage au-dessus de son sexe. La bonté de son naturel, la vivacité de son esprit, sa naïveté et sa candeur firent juger au Missionnaire qu'elle ferait un jour de grands progrès dans la vertu ; il s'appliqua particulièrement à l'instruire des vérités Chrétiennes ; mais il ne crut pas devoir se rendre sitôt à ses instances, la grâce du Baptême ne devant s'accorder aux adultes, sur-tout dans ce pays-ci, qu'avec précaution et après de longues épreuves. Tout l'hiver fut employé à son instruction et à une recherche exacte de ses mœurs.

Il est surprenant que malgré le penchant que les Sauvages ont à médire, sur-tout les personnes du sexe, il ne s'en trouvât aucune qui ne fît l'éloge de la jeune cathécumène : ceux mêmes qui l'avaient persécutée le plus vivement, ne purent s'empêcher de rendre témoignage à sa vertu. Le Missionnaire ne balança plus à lui administrer le saint Baptême, qu'elle demandait avec une sainte impatience. Elle le reçut le jour de Pâques

de l'année 1676, et elle fut nommée Catherine; c'est ainsi que je l'appellerai dans la suite de cette lettre.

La jeune Néophyte ne songea plus qu'à remplir les engagemens qu'elle venait de contracter. Elle ne voulut pas se borner à l'observation des pratiques communes; elle se sentait appelée à une vie plus parfaite. Outre les instructions publiques auxquelles elle assistait régulièrement, elle en demanda de particulières pour sa conduite intérieure. Ses prières, ses dévotions, ses pénitences furent réglées, et elle fut si docile à se former, selon le plan de perfection qui lui avait été tracé, qu'en peu de temps elle devint un modèle de vertu.

Elle passa de la sorte quelques mois assez paisiblement. Ses parens mêmes ne parurent pas désapprouver le nouveau genre de vie qu'elle menait. Mais le Saint-Esprit nous avertit par la bouche du Sage, que l'ame fidèle qui commence à s'unir à Dieu, doit se préparer à la tentation; et c'est ce qui se vérifia en la personne de Catherine. Sa vertu extraordinaire lui attira des persécutions de ceux mêmes qui l'admiraient: ils regardaient une vie si pure comme un reproche tacite de leurs déréglemens; et dans le dessein de la décréditer, ils s'efforcèrent, par divers artifices, de donner atteinte à sa pureté. La confiance que la Néophyte avait en Dieu, la défiance qu'elle avait d'elle-même, son assiduité à la prière, sa délicatesse de conscience qui lui fesait appréhender jusqu'à l'ombre

même du péché, lui donnèrent une victoire entière sur les ennemis de sa pudeur.

L'exactitude avec laquelle elle se trouvait tous les jours de Fête à la chapelle, fut la source d'un autre orage qui vint fondre sur elle du côté de ses proches. Le chapelet récité à deux chœurs est un des exercices de ces saints jours : cette espèce de psalmodie réveille l'attention des Néophytes, et anime leur dévotion. On y mêle des hymnes et des cantiques spirituels, que nos Sauvages chantent avec beaucoup de justesse et d'agrément : ils ont l'oreille fine, la voix belle, et un goût rare pour la musique. Catherine ne se dispensait jamais de cet exercice. On trouva mauvais dans la cabane qu'elle s'abstînt ces jours-là d'aller travailler comme les autres à la campagne ; on en vint à des paroles aigres ; on lui reprocha que le Christianisme l'avait amollie et l'accoutumait à une vie fainéante ; on ne lui laissa même rien à manger, pour la contraindre, du-moins par la faim, à suivre ses parens, et à les aider dans leur travail. La Néophyte supporta constamment leurs reproches et leurs mépris, et elle aima mieux se passer ces jours-là de nourriture, que de violer la loi qui ordonne la sanctification des Fêtes, et de manquer à ses pratiques ordinaires de piété.

Cette fermeté que rien n'ébranlait, irrita de plus en plus ses parens infidèles. Quand elle allait à la Chapelle, ils la fesaient poursuivre à coups de pierre par des gens ivres, ou qui fesaient semblant de l'être ; ensorte

que, pour se mettre à couvert de leurs insultes, elle était souvent obligée de prendre des chemins détournés. Enfin tous, jusqu'aux enfans, la montraient au doigt, criaient après elle et l'appelaient, par dérision, la Chrétienne. Un jour qu'elle était retirée dans sa cabane, un jeune homme y entra brusquement les yeux étincelans de colère, et la hache à la main qu'il leva comme pour la frapper : peut-être n'avait-il d'autre dessein que de l'effrayer. Quoi qu'il en soit des intentions de ce barbare, Catherine se contenta de baisser modestement la tête, sans faire paraître la moindre émotion. Une intrépidité si peu attendue étonna si fort le Sauvage, qu'il prit aussitôt la fuite, comme s'il avait été épouvanté lui-même par quelque Puissance invisible.

Ce fut dans ces exercices de patience et de piété que Catherine passa l'été et l'automne qui suivirent son baptême. L'hiver lui procura un peu plus de tranquillité : elle ne laissa pas néanmoins d'avoir à souffrir quelques traverses, sur-tout de la part d'une de ses tantes ; c'était un esprit double et dangereux, qui ne pouvait souffrir la vie régulière de sa nièce, et qui censurait jusqu'à ses actions et à ses paroles même les plus indifférentes. C'est un usage parmi les Sauvages, que les oncles donnent le nom de fille à leurs nièces, et que réciproquement les nièces appellent leurs oncles du nom de père : de là vient que les cousins-germains s'appellent communément frères. Il échappa une ou

deux fois à Catherine d'appeler de son nom propre, et non pas de celui de père, le mari de sa tante : c'était tout-au-plus une méprise ou un manque de réflexion. Il n'en fallut pas davantage à cet esprit mal fait pour fonder une calomnie des plus atroces : elle jugea que cette manière de s'exprimer, qui lui paraissait trop familière, était l'indice d'une liaison criminelle, et à l'instant elle alla trouver le Missionnaire pour la décrier dans son esprit, et lui faire perdre les sentimens d'estime qu'il avait pour la Néophyte. « Hé bien, lui dit-elle en l'abordant, Cathe-» rine, dont vous estimez tant la vertu, est » pourtant une hypocrite qui vous trompe ; » elle vient, en ma présence, de solliciter » mon mari au péché ». Le Missionnaire, qui connaissait cette femme pour un mauvais esprit, voulut savoir sur quel fondement elle formait une accusation de cette nature ; et ayant appris ce qui avait donné lieu à un soupçon si odieux, il lui fit une sévère réprimande, et la renvoya bien confuse. Quand il en parla ensuite à la Néophyte, elle lui répondit avec une candeur et une assurance qui ne s'emprunte guères du mensonge. Ce fut en cette occasion qu'elle déclara, ce qu'on aurait peut-être ignoré, si elle n'avait pas été mise à cette épreuve, que, par la miséricorde du Seigneur, elle ne se souvenait pas d'avoir jamais terni la pureté de son corps, et qu'elle n'appréhendait point de recevoir aucun reproche sur cet article au jour du Jugement.

Il était triste pour Catherine d'avoir tant de combats à soutenir, et de voir son innocence exposée sans cesse aux outrages et aux railleries de ses compatriotes ; d'ailleurs elle avait tout à craindre dans un pays où si peu de gens goûtaient encore les maximes de l'Evangile : elle souhaitait passionnément de se transplanter dans une autre Mission, où elle pût servir Dieu en paix et en liberté : c'était le sujet de ses prières les plus ferventes ; c'était aussi l'avis du Missionnaire : mais la chose n'était pas facile à exécuter. Elle était sous la puissance d'un oncle attentif à toutes ses démarches, et incapable de goûter sa résolution par l'aversion qu'il portait aux Chrétiens. Dieu, qui exauce jusqu'aux simples desirs de ceux qui mettent en lui toute leur confiance, disposa toutes choses pour le repos et la consolation de la Néophyte.

Il s'était formé depuis peu, parmi les Français, une colonie d'Iroquois. La paix qui était entre les deux Nations, donnait la liberté à ces Sauvages de venir chasser sur nos terres : plusieurs d'entr'eux s'étaient arrêtés vers la prairie de la Magdelaine : des Missionnaires de notre Compagnie qui y demeuraient les rencontrèrent, et les entretinrent à diverses fois de la nécessité du salut : Dieu agit en même-temps sur leurs cœurs par l'impression de sa grâce ; ces barbares se trouvèrent tout-à-coup changés, et ils se rendirent sans peine à la proposition qu'on leur fit de renoncer à leur Patrie, et de demeurer parmi nous. Ils reçurent le Bap-

tême après les instructions et les épreuves accoutumées.

L'exemple et la piété de ces nouveaux Fidèles attirèrent avec eux plusieurs de leurs compatriotes, et en peu d'années la Mission de saint François-Xavier du Sault (c'est ainsi qu'elle s'appelle), devint célèbre par le grand nombre et par la ferveur extraordinaire des Néophytes. Pour peu qu'un Iroquois y eût fait de séjour, quoiqu'il n'eût d'autre dessein que de visiter ses parens et ses amis, il perdait aussitôt le desir de retourner dans sa Patrie. La charité des Néophytes allait jusqu'à partager avec les nouveaux venus, les champs qu'ils n'avaient défrichés qu'avec beaucoup de peine; mais où elle éclâtait davantage, c'était dans l'empressement qu'ils fesaient paraître pour les instruire des vérités de la Foi : ils y employaient les jours entiers, et souvent une partie de la nuit. Leurs discours, pleins d'onction et de piété, fesaient de vives impressions sur les cœurs de leurs hôtes, et les transformaient, pour ainsi dire, en d'autres hommes. Tel qui, peu auparavant, ne respirait que le sang et la guerre, devenait doux, humble, docile et capable de se conformer aux plus grandes maximes de la Religion.

Ce zèle ne se bornait pas à ceux qui venaient les trouver, il les portait encore à faire des excursions dans les différentes bourgades de leur Nation, et ils revenaient toujours accompagnés d'un grand nombre de leurs compatriotes. Le jour que Catherine

reçut le baptême, le plus considérable des Agniez, après une excursion semblable, retourna à la Mission du Sault en compagnie de trente Iroquois de sa Nation qu'il avait gegnés à Jésus-Christ. La Néophyte eût bien voulu le suivre; mais elle dépendait, comme je l'ai dit, d'un oncle qui ne voyait qu'à regret le dépeuplement de sa bourgade, et qui se déclarait ouvertement l'ennemi de ceux qui pensaient à aller demeurer parmi les Français.

Ce ne fut que l'année suivante qu'elle trouva les facilités qu'elle souhaitait pour l'exécution de son dessein. Elle avait une sœur adoptive qui s'était retirée avec son mari à la Mission du Sault. Le zèle qu'avaient les nouveaux Fidèles pour attirer leurs parens et leurs amis dans la nouvelle Colonie, lui inspira la même pensée à l'égard de Catherine : elle s'en ouvrit à son mari, qui y donna les mains. Celui-ci se joignit aussitôt à un Sauvage de Lorette et à plusieurs autres Néophytes, qui, sous prétexte d'aller faire la traite des castors avec les Anglais, parcouraient les bourgades Iroquoises, à dessein d'engager ceux de leur connaissance à les suivre, et à participer au bonheur de leur conversion.

A peine fut-il arrivé dans la bourgade de Catherine, qu'il l'avertit secrètement du sujet de son voyage, et du desir que sa femme avait de l'avoir auprès d'elle dans la Mission du Sault, dont il lui fit l'éloge en peu de paroles. Comme la Néophyte parut transportée

transportée de joie à ce discours, il l'avertit de se tenir prête à partir aussitôt qu'il serait de retour d'un voyage qu'il ne fesait chez les Anglais que pour ne point donner d'ombrage à son oncle. Cet oncle de Catherine était alors absent, et n'avait garde d'entrer dans aucun soupçon du dessein de sa nièce. Catherine alla sur-le-champ prendre congé du Missionnaire, et le prier de la recommander aux Pères qui gouvernaient la Mission du Sault. Le Missionnaire, de son côté, qui ne pouvait manquer d'approuver la résolution de la Néophyte, l'exhorta à mettre sa confiance en Dieu, et lui donna les conseils qu'il jugea lui être nécessaires dans la conjoncture présente.

Comme le voyage du beau-frère n'était qu'un prétexte pour mieux cacher son dessein, il fut bientôt de retour à la bourgade; et, dès le lendemain de son arrivée, il partit avec Catherine et avec le Sauvage de Lorette qui lui avait tenu compagnie. On ne fut pas long-temps à s'apercevoir dans le village que la Néophyte avait disparu, et l'on se douta qu'elle avait suivi les deux Sauvages. On dépêcha aussitôt un exprès vers son oncle pour lui en donner avis. Ce vieux Capitaine, jaloux de l'accroissement de sa Nation, frémit de colère à cette nouvelle. A l'instant il chargea son fusil de 3 balles, et courut après ceux qui emmenaient sa nièce. Il fit tant de diligence, qu'il les joignit en peu de temps. Les deux Sauvages qui avaient prévu qu'on ne manquerait pas de les pour-

suivre, avaient caché la Néophyte dans un bois épais, et s'étaient arrêtés comme s'ils eussent voulu prendre un peu de repos. Le vieillard fut bien étonné de ne pas trouver sa nièce avec ces Sauvages : après un moment d'entretien qu'il eut avec eux, il se persuada qu'il avait cru trop légèrement un premier bruit qui s'était répandu, et il retourna sur ses pas vers le village. Catherine regarda cette retraite subite de son oncle, comme un effet de la protection de Dieu sur elle; et continuant sa route, elle arriva à la Mission du Sault sur la fin de l'automne de l'année 1677.

Ce fut chez son beau-frère qu'elle alla loger. La cabane appartenait à une Chrétienne des plus ferventes de ce lieu, nommée Anastasie, dont le soin était d'instruire les personnes de son sexe qui aspiraient à la grâce du Baptême. Le zèle avec lequel elle remplissait les devoirs de cet emploi, ses entretiens et ses exemples charmèrent Catherine; mais ce qui l'édifia infiniment, ce fut la piété de tous les Fidèles qui composaient cette nombreuse Mission. Elle était sur-tout frappée de voir des hommes devenus si différens de ce qu'ils avaient été lorsqu'ils demeuraient dans son pays; elle comparait leur vie exemplaire avec la vie licencieuse qu'elle leur avait vu mener; et reconnaissant le doigt de Dieu dans un changement si extraordinaire, elle le bénissait sans cesse de l'avoir conduite dans cette terre de bénédiction.

Pour répondre à cette faveur du Ciel, elle crut qu'elle devait se donner toute entière à Dieu, sans user d'aucune réserve, et sans se permettre le moindre retour sur elle-même. Le lieu saint fit dès-lors toutes ses délices : elle s'y rendait dès les quatre heures du matin ; elle entendait la Messe du point du jour, et assistait ensuite à celle des Sauvages, qui se dit au lever du soleil. Pendant le cours de la journée, elle interrompait de temps-en-temps son travail pour aller s'entretenir avec Jésus-Christ aux pieds des autels. Le soir elle revenait encore à l'Eglise et n'en sortait que bien avant dans la nuit. Quand elle était en prières, elle paraissait toute renfermée au-dedans d'elle-même ; le Saint-Esprit l'éleva en peu de temps à un don si sublime d'oraison, qu'elle passait souvent plusieurs heures de suite dans des communications intimes avec Dieu.

A cet attrait pour la prière, elle joignit une application presque continuelle au travail, et elle se soutenait dans le travail par de pieux discours qu'elle tenait avec Anastasie, cette fervente Chrétienne, dont j'ai parlé et avec qui elle avait lié une amitié très-étroite. Leurs entretiens roulaient d'ordinaire sur la douceur qu'on goûte au service de Dieu, sur les moyens de lui plaire et d'avancer dans la vertu, sur quelque trait de la vie des Saints, sur l'horreur qu'on doit avoir du péché, et sur le soin d'expier, par la pénitence, ceux qu'on a eu le malheur de commettre. Elle finissait la semaine

par une recherche exacte de ses fautes et de ses imperfections, pour les effacer dans le Sacrement de Pénitence, dont elle approchait tous les Samedis au soir : elle s'y disposait par diverses macérations dont elle affligeait son corps, et quand elle s'accusait des fautes mêmes les plus légères, c'était avec des sentimens si vifs de componction qu'elle fondait en larmes, et que ses paroles étaient entrecoupées de soupirs et de sanglots. La haute idée qu'elle avait de la majesté de Dieu, lui fesait regarder la moindre offense avec horreur, et quand il lui en était échappé quelqu'une, elle ne pouvait se la pardonner.

Des vertus si marquées ne me permirent pas de lui refuser plus long-temps la permission qu'elle me demandait instamment de faire sa première communion à la fête de Noël, qui approchait. C'est une grâce qui ne s'accorde à ceux qui viennent de chez les Iroquois qu'après bien des années et après beaucoup d'épreuves : mais la piété de Catherine la mettait au-dessus des règles ordinaires. Elle participa, pour la première fois de sa vie, à la sainte Eucharistie avec une ferveur qui égalait l'estime qu'elle fesait de cette grâce, et les empressemens qu'elle avait eus de l'obtenir. Toutes les autres fois qu'elle approcha de la sainte Table, ce fut toujours avec les mêmes dispositions. Son simple extérieur inspirait alors de la piété aux plus tièdes ; et lorsqu'il se fesait une communion générale, les Néophytes les plus ver-

tueuses s'empressaient à l'envi de se mettre auprès d'elle ; parce que, disaient-elles, la seule vue de Catherine leur servait d'une excellente préparation pour communier dignement.

Après les fêtes de Noël, la saison étant propre pour la chasse, elle ne put se dispenser de suivre dans les bois sa sœur et son beau-frère. Elle fit voir alors qu'on peut servir le Seigneur dans tous les lieux où sa providence nous conduit ; elle ne relâcha rien de ses exercices ordinaires ; sa piété lui suggéra même de saintes pratiques pour suppléer à celles qui étaient incompatibles avec le séjour des forêts. Son temps était réglé pour toutes ses actions. Dès le matin, elle se mettait en prières, et elle ne les finissait qu'avec celles que les Sauvages font en commun selon leur coutume. Le soir elle les continuait bien avant dans la nuit. Quand les Sauvages prenaient leur repas pour se disposer à chasser tout le long du jour, elle se retirait à l'écart pour faire quelque oraison : c'était à-peu-près le temps qu'on a coutume d'entendre la Messe dans la Mission. Elle avait placé une croix dans le tronc d'un arbre qui se trouvait au bord d'un ruisseau : cet endroit solitaire lui tenait lieu d'oratoire. Là elle se mettait en esprit au pied des autels ; elle unissait son intention à celle du Prêtre ; elle priait son Ange Gardien d'assister pour elle au saint Sacrifice, et de lui en appliquer tout le fruit. Le reste de la journée, elle s'occupait du travail avec les autres per-

sonnes de son sexe ; mais pour bannir les discours frivoles, et afin de s'entretenir dans l'union avec Dieu, elle entamait toujours quelque discours de piété, ou bien elle les invitait à chanter des Hymnes et des Cantiques à la louange du Seigneur. Ses repas étaient très-sobres, et souvent elle ne mangeait qu'à la fin du jour ; encore mêlait-elle secrètement de la cendre aux viandes qu'on lui servait, pour ôter à son goût toute la pointe qui en fait le plaisir. C'est une mortification qu'elle pratiqua toutes les fois qu'elle pouvait n'être pas aperçue.

Le séjour des bois ne plaisait guère à Catherine, bien qu'il soit si agréable aux femmes des Sauvages ; parce que, débarrassées des soins domestiques, elles passent le temps dans les divertissemens et les festins. Elle soupirait sans cesse après la saison où l'on a coutume de retourner au village. L'Eglise, la présence de Jésus-Christ dans l'auguste Sacrement de nos Autels, le saint Sacrifice de la Messe, les exhortations fréquentes, et les autres exercices de la Mission dont on est privé, tandis qu'on est occupé de la chasse, étaient les seuls objets qui la touchassent. Elle avait du dégoût pour tout le reste. Ainsi quand elle se vit une fois de retour à la Mission, elle se fit une loi de n'en plus sortir. Elle y arriva vers le temps de la Semaine sainte ; et c'est pour la première fois qu'elle assista aux cérémonies de ces saints jours.

Je ne m'arrêterai pas, mon Révérend Père,

à vous décrire ici combien elle fut attendrie d'un spectacle aussi touchant que celui des douleurs et de la mort d'un Dieu pour le salut des hommes ; elle répandit des larmes presque continuelles, et elle forma la résolution de porter le reste de ses jours dans son corps la mortification de Jésus-Christ. Depuis ce temps-là elle chercha toutes les occasions de se mortifier, soit pour expier des fautes légères qu'elle regardait comme autant d'attentats contre la Majesté divine, soit pour retracer dans elle l'image d'un Dieu crucifié pour notre amour. Les entretiens d'Anastasie qui lui parlait souvent des peines de l'enfer et des rigueurs que les Saints ont exercées sur eux-mêmes, fortifièrent l'attrait qu'elle avait pour les austérités de la pénitence. Elle s'y sentit encore animée par un accident qui la mit en grand danger de perdre la vie. Elle coupait un arbre dans le bois, qui tomba plutôt qu'elle ne l'avait prévu : elle eut assez de temps pour éviter, en se retirant, le gros de l'arbre qui l'aurait écrasée par sa chûte ; mais elle ne put échapper à une des branches qui lui frappa rudement la tête, et qui la jeta évanouie par terre. Elle revint peu après de son évanouissement, et on lui entendit prononcer doucement ces paroles : *Je vous remercie, ô bon Jésus, de m'avoir secourue dans ce danger.* Elle ne douta point que Dieu ne l'eût conservée pour lui donner le loisir d'expier ses péchés par la pénitence : c'est ce qu'elle déclara à une compagne qui se sentait appelée

comme elle à une vie austère, et avec qui elle fut dans une liaison si intime, qu'elles se communiquaient l'une à l'autre ce qui se passait de plus secret dans leur intérieur. Cette nouvelle compagne a eu tant de part à la vie de Catherine, que je ne puis me dispenser de vous en parler.

Thérèse (c'est ainsi qu'elle s'appelait), avait été baptisée par le Père Bruyas dans le pays des Iroquois : mais la licence qui régnait parmi ceux de sa Nation, et les mauvais exemples qu'elle avait sans cesse devant les yeux, lui firent bientôt oublier les engagemens de son baptême. Le séjour même qu'elle fesait depuis quelque temps à la Mission du Sault, où elle était venue demeurer avec sa famille, n'avait produit qu'un médiocre changement dans ses mœurs. Une aventure des plus étranges qui lui arriva, opéra enfin sa conversion.

Elle était allée à la chasse avec son mari et un jeune neveu vers la rivière des *Outaouacs* : quelques autres Iroquois les joignirent en chemin, et ils formèrent une troupe composée de onze personnes; savoir : de quatre hommes, de quatre femmes et de trois jeunes gens. Thérèse seule était Chrétienne. La neige, qui ne tomba que fort tard cette année-là, les mit hors d'état de chasser : leurs provisions furent bientôt consommées, et ils se virent réduits à manger quelques peaux qu'ils avaient apportées pour se faire des souliers : ils mangèrent ensuite leurs souliers mêmes; et enfin, pressés par

la faim, ils ne se nourrirent plus que des herbes et de l'écorce des arbres. Cependant le mari de Thérèse tomba dangereusement malade, et obligea les chasseurs à s'arrêter. Deux d'entr'eux ; savoir : un *Agnié* et un *Tsonnontouan*, prirent le parti d'aller un peu au loin pour y chercher quelque bête, avec promesse d'être de retour au plus tard dans dix jours. L'*Agnié* revint effectivement au temps marqué ; mais il revint seul, et assura que le *Tsonnontouan* avait péri de faim et de misère. On le soupçonna de l'avoir tué, et d'avoir vécu de sa chair ; car il avou qu'il n'avait trouvé aucune bête, et cependant il était plein de force et de santé. Peu de jours après le mari de Thérèse mourut avec un grand regret de n'avoir pas reçu le baptême, et le reste de la troupe se mit en chemin pour gagner le bas de la rivière, et se rendre aux habitations Françaises. Après deux ou trois jours de marche, ils s'affaiblirent de telle sorte, faute de nourriture, qu'ils ne purent plus avancer. Le désespoir leur inspira une étrange résolution : ce fut de tuer quelques-uns de la bande, afin de faire vivre les autres. On jeta les yeux sur la femme du Tsonnontouan et sur ses deux enfans qui furent égorgés l'un après l'autre. Ce spectacle effraya Thérèse : elle avait lieu de craindre le même traitement : alors elle réfléchit sur le déplorable état de sa conscience : elle se repentit de s'être engagée dans les forêts, sans s'être purifiée auparavant par une bonne confession ; elle demanda pardon à Dieu des

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

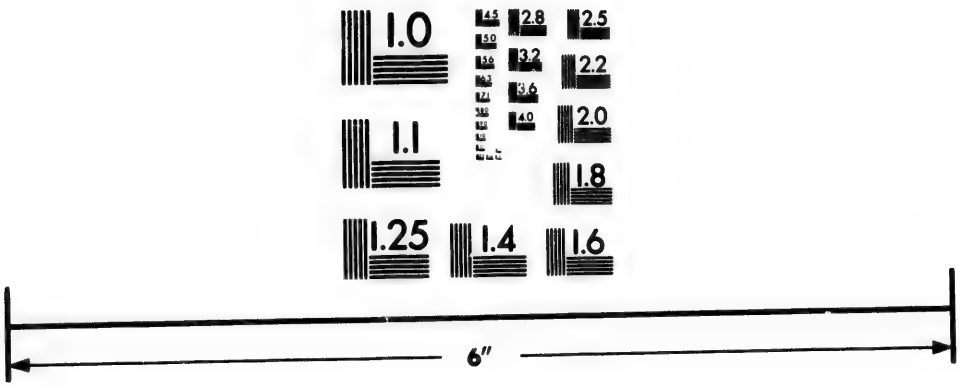

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.0

désordres de sa vie : elle promit de s'en confesser au plutôt, et d'en faire pénitence. Sa prière fut écoutée ; après des fatigues incroyables, elle arriva enfin au Village avec quatre autres qui restaient de cette troupe. A la vérité, elle garda une partie de sa promesse, car elle se confessa aussitôt après son retour, mais elle fut plus lente à réformer ses mœurs, et à embrasser les rigueurs de la pénitence.

Un jour qu'elle considérait la nouvelle Eglise qu'on bâtissait au Sault lorsqu'on y transporta la Mission qui était auparavant à la prairie de la Magdelaine, elle y rencontra Catherine qui regardait aussi cet édifice : elles se saluèrent l'une et l'autre pour la première fois ; et pour entrer en conversation, Catherine lui demanda quel lieu de l'Eglise était destiné pour les femmes. Thérèse lui montra l'endroit où elle jugeait qu'on les devait placer. « Hélas ! reprit Catherine en soupi-
» rant, ce n'est pas dans ce temple matériel
» que Dieu se plaît davantage à demeurer,
» c'est au-dedans de nous-mêmes qu'il veut
» habiter : notre cœur est le temple qui lui
» est le plus agréable. Mais, malheureuse
» que je suis, combien de fois l'ai-je forcé
» d'abandonner ce cœur où il voulait régner
» lui seul ? et ne mériterais-je pas que, pour
» me punir de mon ingratitude, on me fer-
» mât à jamais l'entrée de ce temple qu'on
» élève à sa gloire ? »

Ce sentiment d'humilité toucha vivement le cœur de Thérèse : elle se sentit pressée en même-temps par les remords de sa cons-

cienee, d'exécuter enfin ce qu'elle avait promis au Seigneur, et elle ne douta point que Dieu ne lui eût adressé cette sainte fille pour la soutenir de ses conseils et de ses exemples dans le nouveau genre de vie qu'elle voulait embrasser. Elle s'ouvrit donc à Catherine sur les saints desirs que Dieu lui inspirait, et insensiblement l'entretien les porta à se faire part de leurs pensées les plus secrètes. Pour s'entretenir plus commodément, elles allèrent s'asseoir au pied d'une croix qui est placée au bord du fleuve Saint-Laurent. Cette première entrevue, où se découvrit la conformité de leurs sentimens et de leurs inclinations, commença à serrer les liens d'une amitié sainte qui dura jusqu'à la mort de Catherine. Depuis ce temps-là elles furent inséparables; elles allaient ensemble à l'Eglise, dans les bois et au travail: elles s'animaient l'une et l'autre au service de Dieu par des discours de piété; elles se communiquaient leurs peines et leurs répugnances; elles s'avertissaient de leurs défauts; elles s'encourageaient à la pratique des vertus austères, et par-là elles se servirent infiniment l'une l'autre à avancer de plus-en-plus dans les voies de la perfection.

Dieu préparait ainsi Catherine à un nouveau combat que son amour pour la virginité eut à soutenir. Des vues intéressées inspirèrent à sa sœur le dessein de la marier: elle crut qu'il n'y avait point de jeune homme dans la Mission du Sault, qui n'ambitionnât le bonheur d'être uni à une fille si vertueuse,

et qu'ayant à choisir dans tout le village, elle aurait pour beau-frère quelqu'habile chasseur qui porterait l'abondance dans la cabane. Elle s'attendait bien à trouver des difficultés de la part de Catherine, car elle n'ignorait pas les persécutions que cette généreuse fille avait déjà souffertes, et la constance avec laquelle elle les avait soutenues : mais elle se persuada que la force de ses raisons l'emporterait sur sa résistance. Elle la prit donc un jour en particulier, et après lui avoir témoigné beaucoup plus d'affection qu'à l'ordinaire, elle lui parla avec cette éloquence qui est si naturelle aux Sauvages, quand il s'agit de leur propre intérêt.

« Il faut l'avouer, ma chère sœur, lui » dit-elle avec un air plein de douceur et » d'affabilité ; vous avez de grandes obliga- » tions au Seigneur de vous avoir tirée, aussi- » bien que nous, de notre malheureuse pa- » trie, et de vous avoir conduite à la Mission » du Sault, où tout vous porte à la piété. Si » vous avez de la joie d'y être, je n'en ai » pas moins de vous avoir auprès de moi : » vous l'augmentez tous les jours cette joie » par la sagesse de votre conduite qui vous » attire l'estime et l'approbation générale. » Il ne vous reste plus qu'une chose à faire, » qui mettra le comble à notre bonheur, » c'est de songer sérieusement à vous établir » par un bon et solide mariage. Toutes les » filles prennent parmi nous ce parti ; vous » êtes en âge de le prendre comme elles, » et vous y êtes obligée plus particulièrement

» que d'autres, soit pour éviter les occasions
» du péché, soit pour subvenir aux néces-
» sités de la vie. Il est vrai que nous nous
» fesons un plaisir, votre beau-frère et moi,
» de vous les fournir, mais vous savez qu'il
» est sur le penchant de l'âge, et que nous
» sommes chargés d'une nombreuse famille.
» Si nous venions à vous manquer, à qui
» auriez-vous recours? Croyez-moi, Cathe-
» rine, mettez-vous à couvert des malheurs
» qui accompagnent l'indigence; pensez au
» plutôt à les prévenir pendant que vous pou-
» vez le faire si aisément, et d'une manière
» si avantageuse pour vous et pour notre fa-
» mille ».

Catherine ne s'attendait à rien moins qu'à une proposition de cette nature : mais sa complaisance et le respect qu'elle avait pour sa sœur lui firent dissimuler sa peine, et elle se contenta de lui répondre, en la remerciant de ses avis, que la chose était de conséquence, et qu'elle y penserait sérieusement. C'est ainsi qu'elle éluda cette première attaque. Aussitôt elle vint me trouver pour se plaindre amèrement des importunes sollicitations de sa sœur. Comme je ne paraissais pas me rendre tout-à-fait à ses raisons, et que pour l'éprouver j'appuyais sur celles qui pouvaient la faire pencher vers le mariage : « Ah! mon Père, me dit-elle, je ne suis
» plus à moi, je me suis donnée toute entière
» à Jésus-Christ; il ne m'est pas possible de
» changer de maître. La pauvreté dont on
» me menace ne me fait pas peur : il faut si

» peu de chose pour fournir aux besoins de » cette misérable vie, que mon travail peut » y suffire, et je trouverai toujours quelque » méchant haillon pour me couvrir ». Je la renvoyai en lui disant qu'elle se consultât bien elle-même, que la chose méritait qu'elle y fît des attentions sérieuses.

A peine fut-elle de retour à la cabane, que sa sœur, impatiente de l'amener à son sentiment, la pressa de nouveau de fixer ses irrésolutions par un établissement utile. Mais ayant jugé par la réponse de Catherine, qu'il n'y avait rien à gagner sur son esprit, elle sut mettre dans ses intérêts Anastasie, que l'une et l'autre regardaient comme leur mère. Celle-ci crut aisément que Catherine prenait trop légèrement sa résolution, et elle employa tout l'ascendant que son âge et sa vertu lui donnaient sur l'esprit de cette jeune fille, pour lui persuader que le mariage était le seul parti qu'elle eût à prendre.

Cette démarche n'eut pas plus de succès que l'autre, et Anastasie qui avait trouvé jusques-là tant de docilité dans Catherine, fut extrêmement surprise du peu de déférence qu'elle avait pour ses conseils. Elle lui en fit des reproches amers, et la menaça de m'en porter ses plaintes. Catherine la prévint, et après m'avoir raconté les peines qu'on lui fesait pour la déterminer à prendre un parti qui était si peu de son goût, elle me pria de l'aider à consommer le sacrifice qu'elle voulait faire d'elle-même à Jésus-Christ, et de la mettre à couvert des contradictions

qu'elle avait à souffrir de la part d'Anastasie et de sa sœur. Je louai son dessein, mais en même-temps je lui conseillai de prendre encore trois jours pour délibérer sur une affaire de cette importance, et de faire, pendant ce temps-là, des prières extraordinaires, afin de mieux connaître la volonté de Dieu : après quoi si elle persistait dans sa résolution, je lui promis de mettre fin aux importunités de ses parentes. Elle acquiesça d'abord à ce que je lui proposais, mais un demi-quart-d'heure après, elle revint me trouver. « C'en est fait, » me dit-elle en m'abordant, il n'est plus » question de délibérer, mon parti est pris » depuis long-temps ; non, mon Père, je n'au- » rai jamais d'autre époux que Jésus-Christ » : Je ne crus pas devoir m'opposer davantage à une résolution qui me paraissait ne lui être inspirée que par le Saint-Eprit : je l'exhortai donc à la persévérance, et je l'assurai que je prendrais sa défense contre tous ceux qui voudraient désormais l'inquiéter sur cet article. Cette réponse lui rendit sa première tranquillité, et rétablit dans son ame cette paix intérieure qu'elle conserva jusqu'à la fin de sa vie.

A peine se fut-elle retirée, qu'Anastasie vint se plaindre à son tour de ce que Catherine n'écoutait aucun conseil, et ne suivait que sa propre fantaisie. Elle allait continuer, lorsque je l'interrompis, en lui disant que j'étais instruit de son mécontentement, mais que je m'étonnais qu'une ancienne Chrétienne comme elle désapprouvât une action

qui méritait les plus grands éloges ; et que si elle avait de la foi, elle devait connaître quel est le prix d'un état aussi sublime que celui de la virginité, qui rend des hommes fragiles semblables aux Anges mêmes.

A ces paroles, Anastasie revint comme d'un profond assoupissement ; et comme elle avait un grand fonds de piété, elle se blâma aussitôt elle-même ; elle admira le courage de cette vertueuse fille, et dans la suite elle fut la première à la fortifier dans la sainte résolution qu'elle avait prise. C'est ainsi que Dieu tourna ces différentes contradictions au bien de sa servante. Ce fut aussi pour Catherine un nouveau motif de servir Dieu avec plus de ferveur ; elle ajouta de nouvelles pratiques à ses exercices ordinaires de piété ; toute infirme qu'elle était, elle redoubla son application au travail, ses veilles, ses jeûnes et ses autres austérités.

C'était alors la fin de l'automne, où les Sauvages ont accoutumé de se mettre en marche pour aller chasser pendant l'hiver dans les forêts. Le séjour que Catherine y avait déjà fait, et la peine qu'elle avait eue de se voir privée des secours spirituels qu'elle trouvait au village, lui avaient fait prendre la résolution, comme je l'ai dit, de n'y jamais retourner de sa vie. Je crus cependant que le changement d'air et la nourriture, qui est meilleure dans les forêts, pourraient rétablir sa santé, laquelle était fort altérée : c'est pourquoi je lui conseillai de suivre sa famille et les autres qui allaient à la chasse. Elle me

répondit, avec cet air plein de piété qui lui était si naturel : « Il est vrai, mon Père, » que le corps est traité plus délicatement » dans les bois ; mais l'ame y languit, et ne » peut y rassasier sa faim ; au contraire, dans » le village, le corps souffre, j'en conviens, » mais l'ame trouve ses délices auprès de » Jésus-Christ. Eh bien, j'abandonne volon- » tiers ce misérable corps à la faim et à la » souffrance, pourvu que mon ame ait sa » nourriture ordinaire. »

Elle resta donc pendant tout l'hiver au village, où elle ne vécut que de blé d'Inde, et où elle eut effectivement beaucoup à souffrir. Mais non contente de n'accorder à son corps que des alimens insipides, qui pouvaient à peine le soutenir, elle le livra encore à des austérités et à des pénitences excessives, sans prendre conseil de personne, se persuadant que lorsqu'il s'agissait de se mortifier elle pouvait s'abandonner à tout ce que lui inspirait sa ferveur. Elle était portée à ces saints excès par les grands exemples de mortifications qu'elle avait sans cesse devant les yeux. L'esprit de pénitence régnait parmi les Chrétiens du Sault ; les jeûnes, les disciplines sanglantes, les ceintures garnies de pointes de fer, étaient des austérités communes. Quelques-uns d'eux se disposèrent, par ces macérations volontaires, à souffrir constamment les plus affreux supplices.

La guerre s'était allumée entre les Français et les Iroquois : ceux-ci invitèrent leurs compatriotes, qui étaient à la Mission du

Sault, à revenir dans leur pays, où ils leur promettaient une entière liberté pour l'exercice de leur Religion. Le refus qui suivit de semblables offres, les transporta de fureur, et les Chrétiens Iroquois qui demeuraient au Sault furent déclarés aussitôt ennemis de la Patrie. Un parti d'Iroquois, qui en surprit quelques-uns à la chasse, les amena dans leur pays : ils y furent brûlés à petit feu. Ces généreux fidèles, au milieu des plus cuisantes douleurs, prêchaient Jésus-Christ à ceux qui les tourmentaient si cruellement, et les conjuraient d'embrasser au plutôt le Christianisme pour se délivrer des feux éternels. Un, entre autres, nommé Etienne, signala sa constance et sa Foi : il était environné de flammes et de fers ardens ; sans cesse il encourageait sa femme, qui souffrait le même supplice, à invoquer avec lui le saint nom de Jésus. Etant près d'expirer, il ranima tout ce qu'il avait de force, et à l'exemple de son saint Patron, il pria le Seigneur à haute voix pour la conversion de ceux qui le traitaient avec tant d'inhumanité. Plusieurs de ces barbares, touchés d'un spectacle qui leur était si nouveau, abandonnèrent leur pays et vinrent à la Mission du Sault pour demander le Baptême, et y vivre selon les lois de l'Evangile.

Les femmes ne cédaient en rien à leurs maris touchant l'ardeur qu'elles fesaient paraître pour une vie pénitente ; elles allaient même à des excès que nous avions soin de modérer quand ils venaient à notre connais-

sance. Outre les instrumens ordinaires de mortification qu'elles employaient, elles trouvaient mille inventions de se faire souffrir. Quelques-unes se mettaient dans la neige lorsque le froid était le plus piquant ; d'autres se dépouillaient jusqu'à la ceinture, dans des lieux écartés, et demeuraient long-temps exposées aux rigueurs de la saison, sur les bords d'une rivière glacée, où le vent soufflait avec fureur. Il y en a eu qui, après avoir rompu la glace des étangs, s'y plongeaient jusqu'au cou, autant de temps qu'il en fallait pour réciter plusieurs dixaines de leur Rosaire. Une, entr'autres, s'y plongea trois nuits de suite, ce qui lui causa une fièvre si violente, qu'elle en pensa mourir. Une autre me surprit extrêmement par sa simplicité : j'appris que non contente d'avoir usé de cette mortification, elle avait aussi plongé sa fille, qui n'avait que trois ans, dans une rivière glacée, et l'en avait retirée à demi-morte. Comme je lui reprochais vivement son indiscrétion, elle me répondit, avec une naïveté surprenante, qu'elle n'avait pas cru mal faire, et que dans la pensée où elle était que sa fille pourrait bien un jour offenser le Seigneur, elle avait voulu lui imposer par avance la peine que mériterait son péché.

Quoique ceux qui fesaient ces mortifications, fussent attentifs à en dérober la connaissance au public, Catherine, qui avait l'esprit vif et pénétrant, ne laissa pas, sur diverses apparences, de conjecturer ce qu'ils

tenaient si secret ; et comme elle étudiait tous les moyens de témoigner de plus-en-plus son amour à Jésus-Christ, elle s'attachait à examiner tout ce qui se fesait d'agréable au Seigneur, pour le mettre aussitôt en pratique. C'est pour cela qu'ayant passé quelques jours à Montréal, où elle vit pour la première fois des Religieuses, elle fut si charmée de leur piété et de leur modestie, qu'elle s'informa curieusement de la manière dont vivaient ces saintes filles, et des vertus qu'elles pratiquaient. Ayant appris que c'était des Vierges chrétiennes, qui s'étaient consacrées à Dieu par un vœu de continence perpétuelle, elle ne me donna aucun repos que je ne lui eusse accordé la permission de faire le même sacrifice d'elle-même, non plus par une simple résolution de garder la virginité, comme elle l'avait déjà fait, mais par un engagement irrévocable, qui l'obligeât d'être à Dieu sans retour. Je ne lui donnai mon consentement qu'après l'avoir bien éprouvée, et m'être assuré de nouveau que c'était l'esprit de Dieu qui agissait dans cette bonne fille, et qui lui inspirait un dessein dont il n'y avait jamais eu d'exemple parmi les Sauvages.

Elle choisit pour cette grande action le jour qu'on célèbre la fête de l'Anonciation de la très-sainte Vierge. Un moment après que Notre-Seigneur se fut donné à elle dans la sainte Communion, elle prononça, avec une ferveur admirable, le vœu qu'elle fesait de virginité perpétuelle ; elle s'adressa en-

suite à la sainte Vierge, à qui elle avait une dévotion très-tendre, pour la prier de présenter à son Fils l'oblation qu'elle venait de lui faire d'elle-même ; après quoi elle passa plusieurs heures aux pieds des Autels, dans un grand recueillement d'esprit, et dans une parfaite union avec Dieu.

Depuis ce temps-là Catherine ne tint plus à la terre, et elle aspira sans cesse au Ciel, où elle avait fixé tous ses desirs. Il semblait même qu'elle goûtait par avance les douceurs de ce bienheureux séjour ; mais son corps n'était pas assez robuste pour soutenir le poids de ses austérités, et l'application continuelle de son esprit à se maintenir dans la présence de Dieu. Il lui prit une maladie violente, dont elle ne s'est jamais bien rétablie ; il lui en resta toujours un mal d'estomac, accompagné de fréquens vomissemens, et d'une fièvre lente qui la mina peu-à-peu, et la jeta dans une langueur qui la consuma insensiblement.

Cependant, on eût dit que son ame prenait de nouvelles forces à mesure que son corps dépérissait : plus elle approchait de son terme, plus on voyait éclater dans elle les vertus éminentes qu'elle avait pratiquées avec tant d'édification. Je ne m'arrêterai ici à vous rapporter que celles qui ont fait le plus d'impression, et qui étaient comme la source et le principe de toutes les autres.

Elle avait un tendre amour pour Dieu. Son unique plaisir était de se tenir recueillie en sa présence ; de méditer ses grandeurs et

ses miséricordes ; de chanter ses louanges, et de chercher continuellement les moyens de lui plaire. C'était principalement pour n'être pas distraite par d'autres pensées, qu'elle se plaisait si fort à la solitude. Anastasie et Thérèse étaient les deux seules Chrétiennes avec qui elle se trouvât volontiers, parce qu'elles parlaient bien de Dieu, et que leurs entretiens ne respiraient que le divin amour.

De là venait cette dévotion particulière qu'elle avait pour la sainte Eucharistie et pour la Passion du Sauveur. Ces deux mystères de l'amour d'un Dieu, caché sous le voile eucharistique, et mourant sur une croix, occupaient sans cesse son esprit, et embrasaient son cœur des plus pures flammes de la charité. On la voyait tous les jours passer des heures entières aux pieds des Autels, immobile et comme transportée hors d'elle-même ; ses yeux expliquaient souvent les sentimens de son cœur, par l'abondance des larmes qu'ils répandaient, et elle trouvait dans ces larmes de si grandes délices, qu'elle était comme insensible à la froideur des plus rudes hivers. Quelquefois la voyant transie de froid, je la renvoyais dans sa cabane pour s'y chauffer : elle obéissait à l'instant ; mais un moment après, elle revenait à l'Eglise, et y continuait de longs entretiens avec Jésus-Christ.

Pour entretenir sa dévotion au mystère de la Passion du Sauveur, et l'avoir toujours présente à sa mémoire, elle portait au cou

un petit crucifix que je lui avais donné ; elle le baisait sans cesse avec des sentimens de la plus tendre compassion pour Jésus souffrant, et de la plus vive reconnaissance pour le bienfait de notre rédemption. Un jour, voulant particulièrement honorer Jésus-Christ dans ce double mystère de son amour, après avoir reçu la sainte Communion, elle fit une oblation perpétuelle de son ame à Jésus dans l'Eucharistie, et de son corps à Jésus attaché à la croix ; et dès-lors, elle fut ingénieuse à imaginer tous les jours de nouvelles manières d'affliger et de crucifier sa chair.

Quand elle allait dans les bois pendant l'hiver, elle suivait de loin ses compagnes ; elle ôtait ses souliers, et marchait nu-pieds sur la glace et sur la neige. Ayant ouï dire à Anastasie que de tous les tourmens, celui du feu était le plus affreux, et que la constance des Martyrs qui avaient souffert ce supplice, pour défendre leur Foi, devait être d'un grand mérite auprès du Seigneur, la nuit suivante, elle se brûla les pieds et les jambes avec un tison ardent, à-peu-près de la même manière que les Iroquois brûlent leurs esclaves, se persuadant que par cette action elle se déclarait l'esclave de son Sauveur. Une autre fois, elle parsema la natte où elle se couchait, de grosses épines dont les pointes étaient fort aiguës, et à l'exemple de saint Benoît et du Bienheureux Louis de Gonzague, elle se roula trois nuits de suite sur ces épines, qui lui causèrent

Réjean Olivier
Ex-Libris

des douleurs très-vives. Elle en eut le visage tout pâle et tout défait, ce qu'on attribuait à ses indispositions. Mais Thérèse, cette compagne en qui elle avait pris tant de confiance, ayant découvert la source de cette pâleur extraordinaire, lui en fit scrupule, en lui déclarant que c'était offenser Dieu que de se livrer à ces sortes d'austérités, sans la permission de son Confesseur. Catherine, qui tremblait aux seules apparences du péché, vint aussitôt me trouver, pour m'avouer sa faute et en demander pardon à Dieu. Je la blâmai de son indiscrétion, et lui ordonnai d'aller jeter ces épines au feu. Elle le fit aussitôt; car elle avait une soumission aveugle aux volontés de ceux qui gouvernaient sa conscience; et quelque éclairée qu'elle fût des lumières dont Dieu la favorisait, elle ne fit jamais paraître le moindre attachement à son propre sens.

Sa patience était à l'épreuve de tout. Au milieu de ses infirmités continuelles, elle conserva toujours une paix et une égalité d'ame qui nous charmaient. Il ne lui échappa jamais, ou de se plaindre, ou de donner le moindre signe d'impatience. Les deux derniers mois de sa vie, ses souffrances furent extraordinaires: elle était obligée de se tenir jour et nuit dans la même posture, et le moindre mouvement lui causait des douleurs très-aiguës. Quand ces douleurs se fesaient sentir avec le plus de vivacité, c'était alors qu'elle paraissait plus contente; s'estimant heureuse, comme elle le disait elle-même,

de

de vivre et de mourir sur la croix, et unissant sans cesse ses souffrances à celles de son Sauveur.

Comme elle était remplie de Foi, elle avait une haute idée de tout ce qui a rapport à la Religion ; c'est aussi ce qui lui inspirait un respect particulier pour ceux que Dieu appelle au ministère Evangélique. Son espérance était ferme, son amour désintéressé, servant Dieu pour Dieu même, par le seul desir de lui plaire. Sa dévotion était tendre jusqu'aux larmes, son union avec Dieu intime et continuelle, ne le perdant jamais de vue dans toutes ses actions ; ce qui l'éleva en peu de temps à un état d'oraison très-sublime.

Enfin, rien ne fut plus remarquable dans Catherine, que cette pureté angélique dont elle fut si jalouse, et qu'elle conserva jusqu'au dernier soupir. Ce fut un miracle de la grâce, qu'une jeune Iroquoise ait eu tant d'attrait pour une vertu si peu connue dans son pays, et qu'elle ait vécu dans une si grande innocence de mœurs pendant vingt années qu'elle a demeuré dans le centre même du libertinage et de la dissolution. C'est cet amour pour la pureté qui produisait dans son cœur cette tendre affection pour la Reine des Vierges. Catherine ne parlait jamais de Notre-Dame qu'avec transport ; elle avait appris par cœur ses Litanies, et elle les récitait tous les soirs en particulier, après les prières communes de la cabane. Elle portait toujours sur elle un chapelet qu'elle récitait

plusieurs fois le jour. Les Samedis et les autres jours qui sont particulièrement consacrés à l'honorer, elle fesait des austérités extraordinaires, et elle s'attachait à l'imiter dans la pratique de quelques-unes de ses vertus. Elle redoublait sa ferveur, lorsqu'on célébrait quelqu'une de ses fêtes, et elle choisissait ces saints jours, pour faire à Dieu quelque nouveau sacrifice ou pour renouveler ceux qu'elle avait déjà faits.

Une vie si sainte devait être suivie de la plus précieuse mort. Ce fut aussi dans les derniers momens de sa vie, qu'elle nous édifia le plus par la pratique de ses vertus, et sur-tout par sa patience et par son union avec Dieu. Elle se trouva fort mal vers le temps où les hommes sont à la chasse dans les forêts, et où les femmes sont occupées, depuis le matin jusqu'au soir, dans la campagne. Alors, ceux qui sont malades restent seuls le long du jour dans leur cabane, avec un plat de blé d'Inde, et un peu d'eau qu'on met le matin auprès de leur natte. Ce fut dans cet abandon que Catherine passa tout le temps de sa dernière maladie. Mais ce qui aurait accablé une autre de tristesse, contribuait à augmenter sa joie, en lui fournissant de quoi augmenter son mérite. Accoutumée à s'entretenir seule avec Dieu, elle mettait à profit sa solitude, et elle s'en servait pour s'attacher davantage à son Créateur, par des prières et par des méditations ferventes.

Cependant le temps de son dernier sacri-

fice approchait, et ses forces diminuaient chaque jour. Elle baissa considérablement le Mardi de la Semaine-Sainte, et je jugeai à propos de lui donner le saint Viatique, qu'elle reçut avec ses sentimens ordinaires de piété. Je voulais lui administrer en même-temps l'Extrême-onction; mais elle me dit que rien ne pressait encore, et sur sa parole je crus pouvoir différer jusqu'au lendemain matin. Elle passa le reste du jour et la nuit suivante dans de fervens entretiens avec Notre-Seigneur, et avec la sainte Vierge. Le Mercredi matin elle reçut la dernière onction avec les mêmes sentimens de piété; et sur les trois heures après-midi, après avoir prononcé les saints noms de Jésus et de Marie, elle entra dans une douce agonie, après quoi elle perdit tout-à-fait l'usage de la parole. Comme elle conserva une parfaite connaissance jusqu'au dernier soupir, je m'aperçus qu'elle s'efforçait de former intérieurement tous les Actes que je lui suggérais. Après une petite demi-heure d'agonie, elle expira paisiblement, comme si elle fût entrée dans un doux sommeil.

Ainsi mourut Catherine Tegahkouita, dans la vingt-quatrième année de son âge, ayant rempli cette Mission de l'odeur de ses vertus, et de l'opinion qu'elle y laissa de sa sainteté. Son visage, qui avait été extrêmement exténué par ses maladies et par ses austérités continuelles, parut si changé et si agréable quelques momens après sa mort, que les Sauvages qui étaient présens ne pou-

vaient en marquer assez leur étonnement, et qu'on eût dit qu'un rayon de la gloire, dont il y avait lieu d'espérer qu'elle venait de prendre possession, rejaillissait jusques sur son corps. Deux Français, qui venaient de la prairie de la Magdelaine, pour assister le Jeudi matin au service, la voyant étendue sur sa natte avec ce visage si frais et si doux, se dirent l'un à l'autre : Voilà une jeune femme qui dort bien paisiblement. Mais ils furent bien surpris quand ils apprirent un moment après, que c'était le corps de Catherine qui était décédée ; ils retournèrent aussitôt sur leurs pas, ils se mirent à genoux à ses pieds, et se recommandèrent à ses prières. Ils voulurent même donner une marque publique de la vénération qu'ils avaient pour la défunte, en fesant faire à l'instant un cercueil pour enfermer ses saintes reliques.

Je me sers de ces termes, mon Révérend Père, avec d'autant plus de confiance, que Dieu ne tarda pas à honorer la mémoire de cette vertueuse fille, par une infinité de guérisons miraculeuses, qui se sont faites après sa mort, et qui se font encore tous les jours par son intercession. C'est ce qui est connu, non-seulement des Sauvages, mais encore des Français qui sont à Quebec et à Montréal, et qui viennent souvent à son tombeau pour y accomplir leurs vœux, ou pour la remercier des grâces qu'elle leur a obtenues du Ciel. Je pourrais vous rapporter ici un grand nombre de ces guérisons miraculeuses, qui ont été attestées par des gens

dont les lumières et la probité ne peuvent être suspectes ; mais je me contente de vous faire part du témoignage de deux personnes remplies de vertu et de mérite, qui ont éprouvé eux-mêmes le pouvoir de cette sainte fille auprès de Dieu, et qui ont cru devoir en laisser un monument public à la postérité, pour satisfaire tout-à-la-fois et leur piété et leur reconnaissance.

Le premier témoignage est de M. de la Colombière, Chanoine de la Cathédrale de Quebec, Grand-Vicaire du Diocèse. Il s'explique en ces termes :

« Ayant été malade à Quebec l'année » passée, depuis le mois de Janvier jusqu'au » mois de Juin, d'une fièvre lente contre » laquelle tous les remèdes avaient été inu- » tiles, et d'un flux que l'Ipecacuanha » même n'avait pu guérir ; on jugea à propos » que je fisse le vœu, au cas qu'il plût à » Dieu de faire cesser ces deux maladies, de » monter à la Mission de saint François- » Xavier, pour prier sur le tombeau de » Catherine Tegahkouita. Dès le jour même » la fièvre cessa, et le flux étant beaucoup » diminué, je m'embarquai quelques jours » après, pour m'acquitter de mon vœu. A » peine eus-je fait le tiers du chemin, que » je me trouvai parfaitement guéri. Comme » ma santé est quelque chose de si inutile, » que je n'aurais osé la demander, si la défé- » rence que je dois avoir pour des serviteurs » de Dieu, ne m'y avait obligé, on ne peut » raisonnablement s'empêcher de croire que

» Dieu, en m'accordant cette grâce, n'a point
» eu d'autre vue que celle de faire connaître le
» crédit que cette bonne fille a auprès de lui.
» Pour moi, je craindrais de retenir la vérité
» dans l'injustice, et de refuser aux Missions
» de Canada la gloire qui leur est due, si je
» ne témoignais, comme je fais, que je suis
» redevable de ma guérison à cette Vierge
» Iroquoise. C'est pourquoi je donne la pré-
» sente attestation avec tous les sentimens de
» reconnaissance dont je suis capable, pour
» augmenter, si je puis, la confiance que l'on
» a en ma bienfaitrice, mais encore plus
» pour exciter le desir d'imiter ses vertus.
» Fait à Villemarie, le 14 Septembre 1696.
» J. DE LA COLOMBIÈRE, P. J. Chanoine de
» la Cathédrale de Quebec ».

Le second témoignage est de M. du Luth, Capitaine d'un Détachement de la Marine, et Commandant au Fort Frontenac. C'est ainsi qu'il parle :

« Je soussigné certifie à qui il appar-
» tiendra, qu'étant tourmenté de la goutte
» depuis vingt-trois ans, avec de si grandes
» douleurs, qu'elle ne me laissait pas de
» repos l'espace de trois mois, je m'adressai
» à Catherine Tegahkouita, Vierge Iro-
» quoise, décédée au Sault Saint-Louis en
» opinion de sainteté, et je lui promis de
» visiter son tombeau, si Dieu me rendait
» la santé par son intercession. J'ai été si
» parfaitement guéri, à la fin d'une neuvaine
» que je fis faire en son honneur, que, de-
» puis quinze mois, je n'ai senti aucune

» atteinte de goutte. Fait au Fort Fron-
» tenac, ce 15 Août 1696.

» J. DU LUTH, Capitaine d'un Détache-
» ment de la Marine, Commandant au Fort
» Frontenac ».

J'ai cru que le récit des vertus de cette sainte fille, née au milieu de la gentilité et parmi les Sauvages, pourrait servir à édifier les personnes qui étant nées dans le sein du Christianisme, ont encore de plus grands secours pour s'élever à une haute sainteté. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Du Père Chollenec, Missionnaire de la Compagnie de Jésus en la nouvelle France, au Père Jean-Baptiste Du Halde, de la même Compagnie.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

J'APPRENDS avec beaucoup de consolation, qu'on a été édifié en France du précis que j'y ai envoyé des vertus de la jeune Vierge Iroquoise qui est morte ici en odeur de sainteté, et que nous regardons comme la protectrice de cette Colonie. C'est la Mission de saint François-Xavier du Sault qui l'a

formée au Christianisme ; et les impressions que ses exemples y ont laissées, durent encore, et dureront long-temps, comme nous l'espérons de la miséricorde de Dieu. Elle avait prédit la mort glorieuse de quelques Chrétiens de cette Mission long-temps avant qu'elle arrivât, et il est à croire que c'est elle qui, du Ciel où elle est placée, a soutenu le courage de ces généreux Fidèles, lesquels ont signalé leur constance et leur Foi dans les plus affreux supplices. Je vous rapporterai, en peu de mots, l'Histoire de ces fervens Néophytes, et je me persuade que vous en serez touché.

Les Bourgades Iroquoises se dépeuplaient insensiblement par la désertion de plusieurs familles qui se réfugiaient dans la Mission du Sault, pour y embrasser le Christianisme. Etienne *te Ganonakoa* fut de ce nombre. Il vint y demeurer avec sa femme, une belle-sœur et six enfans. Il avait alors environ 35 ans ; son naturel n'avait rien de barbare, et la solidité de son mariage dans un Pays où règne la licence, et où l'on change aisément de femmes, était une preuve de la vie innocente qu'il avait menée. Tous ces nouveaux venus demandèrent instamment le baptême, et on le leur accorda après les épreuves et les instructions accoutumées. On fut bientôt édifié dans le village de l'union qui était dans cette famille, et du soin qu'on y avait d'honorer Dieu. Etienne veillait à l'éducation de ses enfans avec un zèle digne d'un Missionnaire. Il les envoyait tous les jours,

soir et matin, aux prières et aux instructions qu'on fait à ceux de cet âge : il ne manquait pas lui-même de leur donner l'exemple par son assiduité à tous les exercices de la Mission, et par la fréquente participation des Sacremens.

C'est par une conduite si chrétienne qu'il se préparait à triompher des ennemis de la Religion, et à défendre sa Foi au milieu des plus cruels tourmens. Les Iroquois avaient mis tout en œuvre pour engager tous ceux de leur Nation qui étaient au Sault, à retourner dans leur terre natale : les prières et les présens ayant été inutiles, ils en vinrent aux menaces, et leur signifièrent que, s'ils persistaient dans leur refus, ils ne les regarderaient plus comme parens ou amis; mais que leur haine deviendrait irréconciliable, et qu'ils les traiteraient en ennemis déclarés. La guerre, qui était alors entre les Français et les Iroquois, servit de prétexte à ceux-ci pour assouvir leur rage sur ceux de leurs compatriotes qui, après les avoir ainsi abandonnés, tombaient entre leurs mains. Etienne partit en ce temps-là, vers le mois d'Août de l'année 1690, pour la chasse d'automne : il était accompagné de sa femme et d'un Sauvage du Sault. Le mois de Septembre suivant ces trois Néophytes furent surpris dans les bois par un parti ennemi de 14 *Goïogoens*, qui se saisirent d'eux, les enchaînèrent, et les menèrent captifs dans leur Pays.

Aussitôt qu'Etienne se vit à la merci des *Goïogoens*, il ne douta point qu'il ne dût

être bientôt livré à la mort la plus cruelle. Il s'en expliqua ainsi à sa femme, et il lui recommanda sur toutes choses de persévérer dans la Foi, et au cas qu'elle retournât au Sault, d'élever ses enfans dans la crainte de Dieu. Il ne cessa pendant tout le chemin de l'exhorter à la constance, et de la fortifier contre les dangers où elle allait être exposée parmi ceux de sa Nation.

Les trois captifs furent conduits non pas à *Goïogoen*, où il était naturel qu'on les menât d'abord, mais à *Onnontagué*. Dieu voulait, ce semble, que la force et la constance d'Etienne éclatât dans un lieu, qui était pour lors célèbre par la quantité de Sauvages qui s'y étaient assemblés en foule, et qui s'y plongeaient dans les plus infames débauches. Quoique ce soit la coutume d'attendre les captifs à l'entrée du village, la joie qu'ils eurent d'avoir entre leurs mains des habitans du Sault, les fit tous sortir de leur Bourgade pour aller assez loin au-devant de leur proie. Ils s'étaient parés de leurs plus beaux habits, comme pour un jour de triomphe : ils étaient armés de couteaux, de haches, de bâtons, et de tout ce qu'ils avaient trouvé sous la main ; la fureur était peinte sur leur visage. Quand ils eurent joint les captifs, l'un de ces barbares abordant Etienne : mon frère, lui dit-il « tu es » mort ; ce n'est pas nous qui te tuons, c'est » toi qui te tues toi-même, puisque tu nous » a quittés, pour demeurer parmi ces chiens » de Chrétiens du Sault. Il est vrai, répon-

» dit Etienne, que je suis Chrétien, mais il » n'est pas moins vrai que je fais gloire de » l'être. Faites de moi tout ce qu'il vous » plaira ; je ne crains ni vos outrages ni vos » tourmens : je donne volontiers ma vie pour » un Dieu qui a répandu tout son sang pour » moi. »

A peine eut-il achevé ces paroles, que ces furieux se jetèrent sur lui et lui firent de cruelles incisions aux bras, aux cuisses et par-tout le corps qu'ils ensanglantèrent en un instant. Ils lui coupèrent plusieurs doigts des mains et lui arrachèrent les ongles. Ensuite un de la troupe lui cria : Prie Dieu. Oui je le prierai, dit Etienne ; et levant ses mains liées, il fit le mieux qu'il put le signe de la croix en prononçant à haute voix en leur langue ces paroles : Au nom du Père, etc. Aussitôt ils lui coupèrent la moitié des doigts qui lui restaient, et lui crièrent une seconde fois : Prie Dieu maintenant. Etienne fit de nouveau le signe de la croix, et à l'instant ils lui coupèrent tous les doigts jusqu'à la paume de la main. Puis ils l'invitèrent une troisième fois à prier Dieu, en l'insultant et vomissant contre lui toutes les injures que la rage leur dictait. Comme ce généreux Néophyte se mettait en devoir de faire le signe de la croix avec la paume de la main, ils la lui coupèrent entièrement. Non contens de ces premières saillies de fureur, ils lui tailladèrent la chair dans tous les endroits qu'il avait marqués du signe de la croix, c'est-à-dire, au front, à l'estomac, et au-

devant de l'une et de l'autre épaule, comme pour effacer ces augustes marques de la Religion qu'il venait d'y imprimer.

Après ce sanglant prélude, on mena les captifs au village. On arrêta d'abord Etienne auprès d'un grand feu qui était allumé et où l'on avait fait rougir des pierres. On lui mit ces pierres entre les cuisses, en les pressant violemment l'une contre l'autre. On lui ordonna alors de chanter à la manière Iroquoise ; et comme il refusa de le faire, et qu'au contraire il répétait à haute voix les prières qu'il récitait tous les jours, un de ces furieux prit un tison ardent et le lui enfonça bien avant dans la bouche. Puis sans lui donner le temps de respirer, on l'attacha au poteau.

Quand le Néophyte se vit au milieu des fers rouges et des tisons ardens, loin de témoigner de la frayeur, il jeta un regard tranquille sur toutes ces bêtes féroces qui l'environnaient ; et il leur parla ainsi : « Repais-» sez-vous, mes frères, du plaisir barbare » que vous vous faites de me brûler ; ne » m'épargnez-pas, mes péchés méritent en-» core plus de souffrances que vous ne m'en » procurerez ; plus vous me tourmenterez, » plus vous augmenterez la récompense qui » m'est préparée dans le Ciel. »

Ces paroles ne servirent qu'à enflammer leur fureur : chacun des Sauvages prit à l'envi des tisons ardens et des fers rouges, dont ils brûlèrent lentement tout le corps d'Etienne. Le courageux Néophyte souffrit

tous ces tourmens sans pousser le moindre soupir. Il paraissait tranquille, les yeux élevés au Ciel, où son ame était attachée par une oraison continuelle. Enfin, lorsqu'il sentit ses forces défaillir, il demanda trève pour quelques instans, et alors ranimant toute sa ferveur, il fit sa dernière prière; il recommanda son ame à Jésus-Christ, et il le pria de pardonner sa mort à ceux qui le traitaient avec tant d'inhumanité. Enfin, après de nouveaux tourmens soufferts avec la même constance, il rendit son ame à son Créateur, triomphant par son courage de toute la cruauté Iroquoise.

On donna la vie à sa femme, comme il l'avait prédit. Elle resta encore quelque temps captive dans le pays, sans que ni les prières ri les menaces pussent ébranler sa Foi. S'étant rendue à *Agnié*, qui est le lieu de sa naissance, elle y demeura jusqu'à ce que son fils l'allât chercher et la remenât au Sault.

A l'egard du Sauvage qui fut pris en même-temps qu'Etienne, il en fut quitte pour avoir quelques doigts coupés avec une grande incision qu'on lui fit à la jambe. Il fut conduit ensuite à *Goïogoens*, où on lui accorda la vie. On mit tout en œuvre pour l'engager à s'y marier et à se livrer aux désordres ordinaires de la Nation; mais il répondit constamment que sa Religion lui défendait ces sortes d'excès. Enfin, étant venu avec un parti de Guerriers vers Montréal, il se déroba secrètement à la vue de ses compagnons,

et il se rendit à la Mission du Sault, où il a vécu depuis avec beaucoup de piété.

Deux ans après, une femme de la même Mission fit paraître une constance égale à celle d'Etienne, et finit comme lui sa vie dans les flammes. Elle s'appelait Françoise *Gonannhatenha*. Elle était d'Onnontagué, et avait été baptisée par le P. Fremin. Toute la Mission était édifiée de sa piété, de sa modestie, et de la charité qu'elle exerçait envers les pauvres. Comme elle était à son aise, elle partageait ses biens à plusieurs familles qui se soutenaient de ses libéralités. Ayant perdu son premier mari, elle épousa un vertueux Chrétien qui était d'*Onnontagué* comme elle, et qui demeurait depuis long-temps à *Chasteau-Gúay*, qui est à trois lieues du Sault. Il y passait tous les étés à la pêche, et il y était actuellement, lorsqu'on apprit la nouvelle d'une incursion des ennemis. Aussitôt Françoise se mit en canot avec deux de ses amies pour aller chercher son mari, et le délivrer du péril où il se trouvait. Elles y arrivèrent à temps, et cette petite troupe se croyait en sûreté, lorsqu'à un quart de lieue du Sault, elle fut prise à l'improviste par l'armée ennemie, qui était composée d'*Onnontagués*, de *T'sonnontouans*, et de *Goïogoens*. On coupa sur-le-champ la tête au mari, et les trois femmes furent emmenées captives.

La cruauté qu'on exerça sur elles, la première nuit qu'elles passèrent dans le camp Iroquois, leur fit juger qu'elles devaient s'at-

tendre aux traitemens les plus inhumains. Ces barbares se divertirent à leur arracher les ongles, et à leur fumer les doigts dans leurs calumets : c'est, dit-on, un tourment très-douloureux. Des avant-coureurs portèrent à *Onnontagué* la nouvelle de la prise qu'on venait de faire. Les deux amies de Françoise furent aussitôt données à *Onneïout* et à *Tsonnontouan*, et l'on donna Françoise à sa propre sœur, qui était fort considérée dans le village. Celle-ci se dépouillant de la tendresse que la nature et le sang devaient lui inspirer, l'abandonna à la discrétion des anciens et des guerriers, c'est-à-dire, qu'elle la destina au feu.

A peine les captives furent-elles arrivées à *Onnontagué* qu'on fit monter Françoise sur un échafaud, qui était dressé au milieu du village. Là en présence de ses parens et de tous ceux de sa Nation, elle déclara à haute voix qu'elle était Chrétienne de la Mission du Sault, et qu'elle s'estimait heureuse de mourir dans son pays et par la main de ses proches, à l'exemple de Jésus-Christ qui avait été mis en croix par ceux-mêmes de sa Nation qu'il avait comblés de bienfaits.

Un des parens de la Néophyte qui était présent, avait fait un voyage au Sault cinq ans auparavant, pour l'engager à retourner avec lui. Tous les artifices qu'il employa pour lui persuader de quitter la Mission furent inutiles ; elle lui répondit constamment qu'elle estimait plus sa Foi que son pays et que sa vie, et qu'elle ne voulait point

risquer un si précieux dépôt. Le barbare entretenait depuis long-temps dans son cœur l'indignation qu'il avait conçue d'une pareille résistance ; et piqué encore plus d'entendre les discours de Françoise, il sauta sur l'échafaud, il lui arracha un crucifix qu'elle portait au cou, et d'un couteau qu'il tenait à la main, il lui fit sur la poitrine une double incision en forme de croix. « Tiens, lui » dit-il, voilà la croix que tu estimes tant, » et qui t'empêcha d'abandonner le Sault, » lorsque je pris la peine de t'aller chercher. » Je te remercie, mon frère, lui répondit » Françoise, je pouvais perdre cette croix » que tu m'as ôtée ; mais tu m'en donnes » une que je ne perdrai qu'avec la vie. »

Elle continua ensuite à entretenir ses compatriotes des mystères de la Foi, et elle parla avec une véhémence et une onction qui étaient au-dessus de sa portée et de ses talens. « Enfin, dit-elle en finissant, quelque affreux » que soient les tourmens auxquels vous me » destinez, ne croyez pas que mon sort soit à » plaindre ; c'est le vôtre qui mérite des pleurs » et des gémissemens ; ce feu que vous allumez pour mon supplice, ne durera que quelques heures ; mais pour vous, un feu qui » ne finira jamais, vous est préparé dans les » enfers. Il est pourtant encore en votre pouvoir de l'éviter ; suivez mon exemple, » faites-vous Chrétiens, vivez selon les règles » d'une Loi si sainte, et vous vous dérobe- » rez aux flammes éternelles. Du reste, je » vous déclare que je ne veux aucun mal à

» ceux que je vois tout prêts à m'arracher la
» vie; non-seulement je leur pardonne ma
» mort, mais je prie encore le souverain
» Arbitre de la vie et de la mort d'ouvrir
» leurs yeux à la vérité, de toucher leurs
» cœurs, de leur faire la grâce de se con-
» vertir et de mourir Chrétiens comme
» moi. »

Ces paroles de Françoise, loin de fléchir ces cœurs barbares, ne firent qu'augmenter leur fureur. Ils la promenèrent trois nuits de suite par toutes les cabanes, pour en faire le jouet d'une populace brutale. Le quatrième jour ils l'attachèrent au poteau pour la brûler. Ces furieux lui appliquèrent à toutes les parties du corps des tisons ardens, et des canons de fusil tout rouges. Ce supplice dura plusieurs heures, sans que cette sainte victime poussât le moindre cri : elle avait les yeux sans cesse élevés au Ciel, et l'on eût dit qu'elle était insensible à des douleurs si cuisantes. M. de Saint-Michel, Seigneur de la côte de ce nom, qui était alors captif à *Onnontagué*, et qui s'échappa comme par miracle des mains des Iroquois une heure avant le temps où ils devaient le brûler, nous raconta toutes ces circonstances dont il fut témoin. La curiosité attirait autour de lui tous les habitans de Montréal, et la simple exposition de ce qu'il avait vu, tirait des larmes de tout le monde. On ne pouvait se lasser d'entendre parler d'un courage qui tenait du prodige.

Quand les Iroquois se sont divertis long-

temps à brûler peu-à-peu leurs Captifs, ils leur cernent la tête, ils leur enlèvent la chevelure, ils leur jettent sur la tête de la cendre chaude, et ils les détachent du poteau; après quoi, ils prennent un nouveau plaisir à les faire courir, à les poursuivre avec des huées horribles, et à les assommer à coups de pierres. Ils en usèrent de la même sorte à l'égard de Françoise. M. de Saint-Michel nous rapporta que ce spectacle le fit frémir; mais qu'un moment après il fut attendri jusqu'aux larmes, lorsqu'il vit cette vertueuse Néophyte se jeter à genoux, et levant les yeux au Ciel offrir à Dieu en sacrifice les derniers souffles de vie qui lui restaient. Elle fut accablée à l'instant d'une grêle de pierres que lui jetèrent les Iroquois, et elle mourut, comme elle avait vécu dans l'exercice de la prière, dans l'union avec Notre-Seigneur.

Une troisième victime de la Mission du Sault fut sacrifiée l'année suivante à la fureur des Iroquois. Son sexe, sa grande jeunesse, et l'excès des tourmens qu'on lui fit souffrir, rendent sa constance mémorable. On la nommait Marguerite *Garongoüas*: elle n'avait que 24 ans; elle était d'*Onnontagué*, et elle avait reçu le baptême à l'âge de 13 ans. Elle se maria peu après, et Dieu bénit son mariage en lui accordant quatre enfans, qu'elle élevait avec un grand soin dans la piété. Le plus jeune était encore à la mamelle, et elle le portait entre ses bras lorsqu'elle fut surprise.

Ce fut vers l'automne de l'année 1693, qu'étant allée visiter son champ à un quart de lieue du fort, elle tomba entre les mains de deux Sauvages d'*Onnontagué :* ils étaient de son pays, et il est même probable qu'ils étaient de ses parens. La joie qu'on avait eue à *Onnontagué* de la prise des deux premiers Chrétiens du Sault, fit juger à ces Sauvages que cette nouvelle captive leur attirerait de grands applaudissemens. Ils la menèrent donc en diligence à *Onnontagué.*

Au premier bruit de son arrivée, tous les Sauvages sortirent du village, et allèrent attendre la Captive sur une éminence où elle devait passer. Une fureur nouvelle s'était emparée de tous les esprits. Dès que Marguerite parut, elle fut reçue avec des cris affreux, et elle ne fut pas plutôt sur l'éminence, qu'elle se vit investie de tous ces barbares au nombre de plus de quatre cens. On lui arracha d'abord son enfant, on la dépouilla de ses habits, ensuite tous se jetèrent sur elle pêle-mêle, et ils l'ensanglantèrent à coups de couteaux : Tout son corps était devenu une seule plaie. Un de nos Français qui fut témoin d'un si effroyable spectacle, attribuait à une espèce de miracle, qu'elle n'ait pas expiré sur l'heure. Marguerite l'aperçut, et le nommant par son nom : « Hé bien ! lui dit-
» elle : Vous voyez quel est mon sort ; il n'y
» a plus que quelques instans de vie pour moi.
» Dieu en soit béni ; je n'appréhende point
» la mort, quelque cruelle que soit celle
» qu'on me prépare : mes péchés en méritent

» davantage ; priez le Seigneur qu'il me les » pardonne, et qu'il me donne la force de » souffrir. » Elle parlait à haute voix et dans sa langue. On ne pouvait assez s'étonner que dans le triste état où elle était réduite, elle eût encore l'esprit si présent.

On la conduisit pour peu de temps dans la cabane d'une Française habitante de Montréal, qui était aussi en captivité. La Française prit ce temps-là pour encourager Marguerite, et pour l'exhorter à souffrir avec constance un tourment passager, en vue des récompenses éternelles dont il serait suivi. Marguerite la remercia des conseils charitables qu'elle lui donnait, et elle lui répéta ce qu'elle avait déjà dit, qu'elle n'avait nulle appréhension de la mort, et qu'elle l'acceptait de bon cœur. Elle ajouta même que depuis son baptême, elle avait demandé à Dieu la grâce de souffrir pour son amour, et que voyant son corps tout déchiré, elle ne pouvait douter que Dieu n'eût exaucé sa prière ; qu'elle mourait contente, et qu'elle ne souhaitait aucun mal à ses parens ni à ses compatriotes qui devenaient ses bourreaux ; qu'au contraire, elle priait Dieu de leur pardonner leur crime, et de leur faire la grâce de se convertir à la Foi. C'est une chose remarquable, que les trois Néophytes dont je parle, aient prié à la mort pour le salut de ceux qui les traitaient si cruellement : c'est une preuve bien sensible de la charité qui règne dans la Mission du Sault.

Les deux Captives s'entretenaient encore

des vérités éternelles, et du bonheur des Saints dans le Ciel, lorsqu'une troupe de Sauvages vint chercher Marguerite, pour la conduire au lieu où elle devait être brûlée. Ils n'eurent nul égard ni à sa jeunesse, ni à son sexe, ni à sa patrie, ni à l'avantage qu'elle avait d'être la fille d'un des plus distingués du village, qui en était comme le chef, et au nom duquel se fesaient toutes les affaires de la Nation. Tout cela aurait infailliblement sauvé la vie à toute autre qu'à une Chrétienne de la Mission du Sault.

Marguerite fut donc liée au poteau, et on lui brûla tout le corps avec une cruauté qu'il n'est pas aisé de décrire. Elle souffrait ce long et rigoureux supplice sans donner aucun signe de douleur : On l'entendait invoquer les saints noms de Jésus, de Marie et de Joseph, et les prier de la soutenir dans ce rude combat, jusqu'à ce que son sacrifice fût consommé. Elle demandait aussi de temps-en-temps un peu d'eau; mais après quelques réflexions, elle pria qu'on lui en refusât, quand même elle en demanderait. « Mon Sauveur, » dit-elle, eut soif en mourant pour moi sur » la croix; n'est-il pas juste que je souffre la » même incommodité? » Les Iroquois la tourmentèrent depuis midi jusqu'au soleil couché. Dans l'impatience où ils étaient de lui voir rendre le dernier soupir, avant que la nuit les forçat de se retirer, ils la détachèrent du poteau; ils lui arrachèrent la chevelure; ils lui couvrirent la tête de cendre chaude, et ils lui ordonnèrent de courir. Elle au con-

traire se mit à genoux, et élevant les yeux et les mains au Ciel, elle recommanda son ame au Seigneur. Ces barbares lui déchargèrent sur la tête plusieurs coups de bâton, sans qu'elle discontinuât de prier. Enfin, l'un d'eux s'écriant: *Est-ce que cette chienne de Chrétienne ne peut mourir*, prit un couteau tout neuf, et le lui enfonça dans le bas ventre. Le couteau, quoique poussé avec roideur, se brisa au grand étonnement des Sauvages, et les morceaux tombèrent à ses pieds. Un autre prit le poteau même où elle avait été attachée, et lui en frappa violemment la tête : comme elle donnait encore quelques signes de vie, ils mirent le feu à un tas de bois sec qui était dans la place, et ils y jetèrent son corps qui fut bientôt consumé. C'est de là que Marguerite alla sans doute recevoir au Ciel la récompense que méritait une sainte vie terminée par une mort si précieuse.

Il était naturel qu'on accordât la vie à son fils ; mais un Iroquois à qui il avait été donné, voulut se venger sur lui de l'affront qu'il croyait avoir reçu des Français. On fut surpris trois jours après la mort de Marguerite, d'entendre au commencement de la nuit un cri de mort. A ce cri, tous les Sauvages sortirent de leurs cabanes pour se rendre au lieu d'où il partait. L'habitante de Montréal, dont j'ai parlé, y courut comme les autres. Là se trouva un feu allumé, et l'enfant près d'y être jeté. Les Sauvages ne purent s'empêcher d'être attendris à ce spectacle; mais ils le furent bien davantage, lorsque cet enfant qui

n'avait qu'un an, levant ses petites mains vers le Ciel avec un doux sourire, appela par trois fois sa mère, témoignant par son geste qu'il voulait l'embrasser. L'habitante de Montréal ne douta point que sa mère ne lui eût apparu : il est du moins probable qu'elle avait demandé à Dieu que son fils lui fût réuni au plutôt, afin de le préserver d'une éducation licencieuse qui l'aurait tout-à-fait éloigné du Christianisme. Quoi qu'il en soit, l'enfant ne fut pas abandonné aux flammes ; un des plus considérables du village l'en délivra, mais ce fut pour le faire mourir d'une mort qui n'était guères moins cruelle : il le prit par les pieds, et l'élevant en l'air, il lui fracassa la tête contre une pierre.

Je ne puis m'empêcher, mon Révérend Père, de vous parler encore d'un quatrième Néophyte de cette Mission, lequel, bien qu'il ait échappé au feu qui lui était préparé, a eu pourtant le bonheur de donner sa vie pour ne pas s'exposer au danger de perdre sa foi. C'était un jeune *Agnié* nommé *Haonhouentsiontaouet.* Il fut pris par un parti d'*Agniés* qui le menèrent esclave dans leur pays. Comme il y avait beaucoup de parens, on lui accorda la vie, et on le donna à ceux de sa cabane. Ceux-ci le sollicitèrent fortement de vivre selon les coutumes de la Nation, c'est-à-dire, de se livrer à tous les désordres d'une vie licencieuse. Etienne, loin de les écouter, leur opposait les vérités du salut, qu'il leur expliquait avec beaucoup de force et d'onction, et il les exhortait sans cesse à

venir avec lui à la Mission du Sault pour y embrasser le Christianisme. Il parlait à des gens nés et élevés dans le vice, dont ils s'étaient fait une trop douce habitude pour se résoudre à le quitter. Ainsi les exemples et les exhortations du Néophyte, ne servirent qu'à les rendre plus coupables devant Dieu.

Comme il s'aperçut que son séjour à *Agnié* n'était d'aucune utilité pour ses parens, et qu'il devenait même dangereux pour son salut, il prit la résolution de retourner au Sault; il s'en ouvrit à ses proches, lesquels y consentirent d'autant plus volontiers qu'ils se voyaient délivrés par-là d'un censeur importun, qui reprenait continuellement les vices de sa Nation. Il quitta donc une seconde fois son pays et sa famille, pour conserver sa foi qui lui était plus chère que tout le reste.

A peine était-il en chemin, que le bruit de son départ se répandit dans toutes les cabanes. On en parla sur-tout dans une, où de jeunes ivrognes fesaient dans ce moment la débauche: ils s'échauffèrent contre Etienne, et après bien des invectives ils conclurent qu'il ne fallait pas souffrir qu'on préférât ainsi le village des Chrétiens à leur pays; que c'était un affront qui rejaillissait sur toute la Nation, qu'ils devaient contraindre ce chien de Chrétien de revenir au village, ou lui casser la tête, afin d'intimider ceux qui seraient tentés de suivre son exemple.

Aussitôt trois d'entr'eux s'armèrent de leurs hach[illegible],

haches, et coururent après Etienne : ils l'eurent bientôt atteint, et l'abordant la hache levée : « retourne sur tes pas, lui dirent-ils » brusquement, et suis-nous; tu es mort si tu » résistes; nous avons ordre des Anciens de te » casser la tête. » Etienne leur répondit, avec sa douceur ordinaire, qu'ils étaient les maîtres de sa vie, mais qu'il aimait mieux la perdre que de risquer sa foi et son salut dans leur village, qu'il allait à la Mission du Sault, et que c'était là qu'il était résolu de vivre et de mourir.

Comme il vit qu'après une déclaration si précise de ses sentimens, ces brutaux se mettaient en devoir de le tuer, il les pria de lui accorder quelques instans pour prier Dieu ; ils eurent cette condescendance tout ivres qu'ils étaient, et Etienne s'étant mis à genoux, fit tranquillement sa prière, où il remercia Dieu de la grâce qu'il lui fesait de mourir Chrétien ; il pria pour ses parens infidèles, et en particulier pour ses bourreaux qui, dans le moment, levèrent leurs haches et lui fendirent la tête.

Nous apprîmes une mort si généreuse et si chrétienne, par quelques *Agniés* qui vinrent dans la suite fixer leur demeure à la Mission du Sault.

Je finirai cette lettre par l'histoire d'une autre Chrétienne de cette Mission, dont la vie a été un modèle de patience et de piété. C'est la première compagne de Catherine *te Gahkouita*, et la plus fidèle imitatrice de ses vertus. Jeanne *Goüastahra*, c'est son

nom, était *Onneiout* de nation. Elle fut mariée à un jeune *Agnié*, dans la Mission de Notre-Dame de Lorette; la douceur de son naturel, et sa rare vertu, devaient lui attirer toute la tendresse de son mari; mais ce jeune homme s'abandonna aux vices ordinaires de sa Nation, je veux dire, à l'ivrognerie et à l'impureté, et son libertinage fut pour la Néophyte une source continuelle de mauvais traitemens. Il quitta bientôt le village de Lorette, et devint errant et vagabond. Sa vertueuse femme ne voulut jamais le quitter; elle le suivit par-tout dans l'espérance de le faire enfin rentrer en lui-même, et de le gagner à Jésus-Christ; elle supportait ses débauches et ses brutalités, avec une patience inaltérable; elle pratiquait même en secret de fréquentes austérités, pour obtenir de Dieu sa conversion. Ce malheureux s'avisa de venir au Sault où il avait des parens; elle l'y accompagna, et elle eut pour lui des complaisances et des attentions capables d'amollir le cœur le plus dur. Enfin, après bien des courses, et toujours plongé dans le libertinage et la dissolution, il renonça enfin à sa foi, et il retourna chez les *Agniés*. Ce fut l'unique endroit où la Néophyte refusa de le suivre. Elle eut cependant la prudence d'aller demeurer à Lorette chez les parens d'un si indigne mari, se flattant que ce dernier trait de complaisance le ferait revenir de ses débauches: mais elle n'y fut pas un an, qu'elle apprit que cet Apostat avait été tué par des Sauvages, dont il attaquait la cabane au sor-

tir d'une débauche qu'il avait poussée au dernier excès.

Une mort si funeste la toucha vivement ; quoiqu'elle fût encore à la fleur de son âge, elle renonça pour jamais à l'état du mariage, et elle prit le parti d'aller passer le reste de ses jours auprès du tombeau de Catherine, où elle vécut en veuve Chrétienne, et où elle acheva de se sanctifier par la pratique de toutes les vertus, et par de continuelles austérités. Elle mourut peu après en odeur de sainteté. Une seule chose lui fit de la peine dans sa dernière maladie : elle laissait deux enfans dans un âge encore tendre ; l'un n'avait que six ans, et l'autre n'en avait que quatre ; elle appréhendait qu'ils ne se pervertissent dans la suite, et qu'ils ne marchassent sur les traces de leur malheureux père ; elle eut recours à Notre Seigneur avec cette ferveur et cette confiance dont elle animait toutes ses prières ; et elle lui demanda la grâce de ne point séparer les enfans de la mère. Sa prière fut exaucée : quoique ces deux enfans fussent alors dans une santé parfaite, l'un tomba aussitôt malade, et mourut avant la mère ; l'autre la suivit huit jours après qu'elle fut décédée.

Je serais infini, mon Révérend Père, si je vous parlais encore de plusieurs autres Néophytes dont la vertu et la foi ont été pareillement éprouvées : ce que j'ai l'honneur de vous écrire, suffit pour vous donner une idée de la ferveur qui règne dans la Mission de saint François Xavier du Sault. Mon-

seigneur l'Evêque de Quebec, qui a visité nos Néophytes, a rendu un témoignage public à leur vertu ; c'est ainsi qu'en parle ce grand Prélat dans une relation (1) qu'il fit de l'état de la nouvelle France, et qu'il rendit publique en 1688. « La vie commune de tous les » Chrétiens de cette Mission n'a rien de » commun, et l'on prendrait leur village pour » un véritable Monastère. Comme ils n'ont » quitté les commodités de leur pays que » pour assurer leur salut auprès des Fran- » çais, on les voit tous portés à la pratique » du plus parfait détachement, et ils gardent » parmi eux un si bel ordre pour leur sanc- » tification qu'il serait difficile d'y ajouter » quelque chose. »

J'espère, mon Révérend Père, que votre zèle vous portera à prier souvent le Dieu des miséricordes pour ces nouveaux Fidèles, afin qu'il les conserve dans cet état de ferveur où il les a mis par sa grâce. Je suis avec bien du respect, etc.

---

(1) Etat présent de l'Eglise et de la Colonie Française de la nouvelle France, page 130. (Note de l'ancienne Edition).

LETTRE

Du Père Sébastien Rafles, Missionnaire de la Compagnie de Jésus dans la nouvelle France, à M. son neveu.

A Nanrantsouak, ce 15 Octobre 1722.

MONSIEUR MON CHER NEVEU,

La paix de N. S.

Depuis plus de trente ans que je vis au milieu des forêts avec les Sauvages, je suis si occupé à les instruire et à les former aux vertus Chrétiennes, que je n'ai guère le loisir d'écrire de fréquentes lettres aux personnes mêmes qui me sont le plus chères. Je ne puis cependant vous refuser le petit détail que vous me demandez de mes occupations. Je le dois par reconnaissance de l'amitié qui vous fait si fort vous intéresser à ce qui me touche.

Je suis dans un canton de cette vaste étendue de terre qui est entre l'Acadie et la nouvelle Angleterre. Deux autres Missionnaires y sont occupés comme moi auprès des Sauvages *Abnakis*; mais nous sommes fort éloignés les uns des autres. Les Sauvages *Ab-*

nakis, outre les deux Villages qu'ils ont au milieu de la Colonie Française, en ont encore trois autres considérables, situés sur le bord d'une rivière. Les trois rivières se jettent dans la mer au Sud du Canada, entre la nouvelle Angleterre et l'Acadie.

Le Village où je demeure se nomme *Nanrantsouak*; il est situé sur le bord d'un fleuve, qui se décharge dans la mer à trente lieues de là. J'y ai bâti une Eglise qui est propre et très-ornée. J'ai cru ne devoir rien épargner, ni pour sa décoration, ni pour la beauté des ornemens qui servent à nos saintes Cérémonies: paremens, chasubles, chapes, vases sacrés, tout y est propre, et serait estimé dans nos Eglises d'Europe. Je me suis fait un petit Clergé d'environ quarante jeunes Sauvages qui assistent au Service divin en soutanes et en surplis: ils ont chacun leurs fonctions, tant pour servir au saint Sacrifice de la Messe, que pour le chant de l'Office divin, pour la Bénédiction du saint Sacrement, et pour les Processions qui se font avec un grand concours de Sauvages, lesquels viennent souvent de fort loin pour s'y trouver. Vous seriez édifié du bel ordre qu'ils y gardent, et de la piété qu'ils font paraître.

On a bâti deux Chapelles à trois cens pas environ du Village; l'une, qui est dédiée à la très-sainte Vierge, et où l'on voit sa statue en relief, et au haut de la rivière; l'autre, qui est dédiée à l'Ange-Gardien, est au bas de la même rivière: comme elles sont

l'une et l'autre sur le chemin qui conduit, ou dans les bois, ou dans les campagnes, les Sauvages n'y passent jamais qu'ils n'y fassent leur prière. Il y a une sainte émulation entre les femmes du Village, à qui ornera mieux la Chapelle dont elles ont soin, lorsque la Procession doit s'y rendre : tout ce qu'elles ont de bijoux, de pièces de soie ou d'indienne, et d'autres choses de cette nature, est employé à la parer.

Le grand luminaire ne contribue pas peu à la décoration de l'Eglise et des Chapelles : je n'ai pas lieu de ménager la cire, car ce pays-ci m'en fournit abondamment. Les îles de la mer sont bordées de lauriers sauvages qui portent en automne des graines à-peu-près semblables à celles que portent les genevriers. On en remplit des chaudières, et on les fait bouillir dans l'eau. A mesure que l'eau bout, la cire verte surnage et se tient au-dessus de l'eau. D'un minot de cette graine on tire près de quatre livres de cire; elle est très-pure et très-belle, mais elle n'est ni douce ni maniable. Après quelques épreuves, j'ai trouvé qu'en y mêlant autant de suif, ou de bœuf, ou de mouton, ou d'orignac, que de cire, on en fait des cierges beaux, fermes, et d'un très-bon usage. Avec vingt-quatre livres de cire et autant de suif, on fera deux cens bougies longues de plus d'un pied de roi. On trouve une infinité de ces lauriers dans les Iles et sur les bords de la mer : une seule personne cueillerait aisément quatre minots de graine par

jour. Cette graine pend par grappes aux branches de l'arbre. J'en ai envoyé une branche à Quebec avec un pain de cire : elle a été trouvée excellente.

Tous mes Néophytes ne manquent pas de se rendre deux fois chaque jour à l'Eglise, dès le grand matin pour y entendre la Messe, et le soir pour assister à la prière que je fais au coucher du soleil. Comme il est nécessaire de fixer l'imagination des Sauvages, trop aisée à se distraire, j'ai composé des prières propre à les faire entrer dans l'esprit de l'auguste Sacrifice de nos Autels : ils les chantent, ou bien ils les récitent à haute voix pendant la Messe. Outre les prédications que je leur fais les Dimanches et les Fêtes, je ne passe guère de jours ouvrables sans leur faire une courte exhortation pour leur inspirer l'horreur des vices auxquels ils ont le plus de penchant, ou pour les affermir dans la pratique de quelque vertu.

Après la Messe, je fais le Catéchisme aux enfans et aux jeunes gens : grand nombre de personnes âgées y assistent et répondent avec docilité aux questions que je leur fais. Le reste de la matinée jusqu'à midi, est destiné à entendre tous ceux qui ont à me parler. C'est alors qu'ils viennent en foule me faire part de leurs peines et de leurs inquiétudes, ou me communiquer les sujets qu'ils ont de se plaindre de leurs compatriotes, ou me consulter sur leurs mariages et sur leurs autres affaires particulières. Il me faut instruire les uns, consoler les autres, rétablir la paix

dans les familles désunies, calmer les consciences troublées, corriger quelques autres par des réprimandes mêlées de douceur et de charité; enfin, autant qu'il est possible, les renvoyer tous contens.

L'après-midi, je visite les malades et je parcours les cabanes de ceux qui ont besoin de quelque instruction particulière. S'ils tiennent un conseil, ce qui arrive souvent parmi les Sauvages, ils me députent un des principaux de l'assemblée, pour me prier d'assister au résultat de leurs délibérations. Je me rends aussitôt au lieu où se tient le conseil; si je juge qu'ils prennent un sage parti, je l'approuve; si, au contraire, je trouve à dire à leur décision, je leur déclare mon sentiment que j'appuie de quelques raisons solides, et ils s'y conforment. Mon avis fixe toujours leurs résolutions. Il n'y a pas jusqu'à leurs festins où je ne sois appelé. Les invités apportent chacun un plat de bois ou d'écorce; je donne la bénédiction aux viandes; on met dans chaque plat le morceau préparé. La distribution étant faite, je dis les grâces, et chacun se retire; car tel est l'ordre et l'usage de leurs festins.

Au milieu de ces continuelles occupations, vous ne sauriez croire avec quelle rapidité les jours s'écoulent. Il a été un temps qu'à peine avais-je le loisir de réciter mon Office, et de prendre un peu de repos pendant la nuit: car la discrétion n'est pas la vertu des Sauvages. Mais depuis quelques années, je me suis fait une loi de ne parler

à personne depuis la prière du soir jusqu'après la Messe du lendemain, et je leur ai défendu de m'interrompre pendant ce temps-là, à moins que ce ne fût pour quelque raison importante, comme, par exemple, pour assister un moribond, ou pour quelqu'autre affaire qui ne pût pas se différer. Je jouis de ce temps-là pour vaquer à la prière et me reposer des fatigues de la journée.

Quand les Sauvages vont à la mer pour y passer quelques mois à la chasse des canards, des outardes et des autres oiseaux qui s'y trouvent en quantité, ils bâtissent dans une île une Eglise qu'ils couvrent d'écorce, auprès de laquelle ils dressent une petite cabane pour ma demeure. J'ai soin d'y transporter une partie des ornemens, et le service s'y fait avec la même décence et le même concours de peuple qu'au Village.

Voilà, mon cher neveu, quelles sont mes occupations. Pour ce qui me regarde personnellement, je vous dirai que je ne vois, que je n'entends, que je ne parle que sauvage. Mes alimens sont simples et légers : je n'ai jamais pu prendre goût à la viande et au poisson boucané des Sauvages ; ma nourriture n'est que de blé de Turquie qu'on pile, et dont je me fais chaque jour une espèce de bouillie que je cuis dans de l'eau. Le seul adoucissement que j'y apporte, c'est d'y mêler un peu de sucre pour en corriger la fadeur. On n'en manque point dans ces forêts. Au printemps, les érables renferment une liqueur assez semblable à celle que con-

tiennent les cannes des îles. Les femmes s'occupent à la recevoir dans des vases d'écorce, lorsque ces arbres la distillent; elles la font bouillir, et elles en tirent un assez bon sucre. Le premier qui se tire est toujours le plus beau.

Toute la Nation Abnakise est Chrétienne, et très-zélée pour conserver sa Religion. Cet attachement à la Foi catholique, lui a fait préférer jusqu'ici nôtre alliance aux avantages qu'elle eût retirés de l'alliance des Anglais ses voisins. Ces avantages sont très-intéressans pour nos Sauvages; la facilité qu'ils ont de faire la traite avec les Anglais dont ils ne sont éloignés que d'une ou de deux journées, la commodité du chemin, le grand marché qu'ils trouvent dans l'achat des marchandises qui leur conviennent; rien n'était plus capable de les attirer. Au lieu qu'en allant à Quebec il leur faut plus de quinze jours pour s'y rendre; qu'ils doivent se munir de vivres pour le voyage; qu'ils ont différentes rivières à passer, et de fréquens portages (1) à faire. Ils sentent ces incommodités, et ils ne sont point indifférens sur leurs intérêts; mais leur foi leur est infiniment plus chère; et ils conçoivent que s'ils se détachaient de notre alliance, ils se trouve-

(1) Faire portage, c'est transporter son canot et son bagage d'une rivière à une autre, avec laquelle il n'y a point de comunication. Ces portages sont quelquefois de plusieurs lieues, et c'est la principale raison qui porte les Sauvages à se servir de canots d'écorce, car ils sont fort légers et aisés à transporter. (Note de l'ancienne Edition).

raient bientôt sans Missionnaire, sans Sacremens, sans Sacrifice, sans presque aucun exercice de Religion, et dans un danger manifeste d'être replongés dans leurs premières infidélités. C'est là le lien qui les unit aux Français. On s'est efforcé vainement de le rompre, soit par des piéges qu'on a tendus à leur simplicité, soit par des voies de fait qui ne peuvent manquer d'irriter une Nation infiniment jalouse de ses droits et de sa liberté. Ces commencemens de mésintelligence ne laissent pas de m'allarmer et de me faire craindre la dispersion du troupeau que la Providence a confié à mes soins depuis tant d'années, et pour lequel je sacrifierais volontiers ce qui me reste de vie. Voici les divers artifices auxquels on a recours pour les détacher de notre alliance.

Le Gouverneur général de la nouvelle Angleterre envoya, il y a quelques années, au bas de la rivière, le plus habile des Ministres de Boston, afin d'y tenir une Ecole, d'y instruire les enfans des Sauvages, et de les entretenir aux frais du Gouvernement. Comme la pension du Ministre devait croître à proportion du nombre de ses écoliers, il n'oublia rien pour se les attirer; il les allait chercher; il les caressait; il leur fesait de petits présens; il les pressait de venir le voir; enfin, il se donna bien des mouvemens inutiles pendant deux mois, sans pouvoir gagner un seul enfant. Le mépris qu'on fit de ses caresses et de ses invitations ne le rebuta point. Il s'adressa aux Sauvages mê-

mes ; il leur fit diverses questions touchant leur créance ; et sur les réponses qui lui étaient faites, il tournait en risée les Sacremens, le Purgatoire, l'invocation des Saints, le chapelet, les croix et les images, le luminaire de nos Eglises, et toutes les pratiques de piété si saintement observées dans la Religion catholique.

Je crus devoir m'opposer à ces premières semences de séduction ; j'écrivis une lettre honnête au Ministre, où je lui marquais que mes Chrétiens savaient croire les vérités que la Foi catholique enseigne, mais qu'ils ne savaient pas en disputer ; que n'étant pas assez habiles pour résoudre les difficultés qu'il proposait, il avait apparemment dessein qu'elles me fussent communiquées ; que je saisissais avec plaisir cette occasion qu'il m'offrait d'en conférer avec lui, ou de vive voix, ou par lettres ; que je lui envoyais sur cela un Mémoire, et que je le suppliais de le lire avec une attention sérieuse. Dans ce Mémoire, qui était d'environ cent pages, je prouvais par l'écriture, par la tradition et par des raisonnemens théologiques, les vérités qu'il avait attaquées par d'assez fades plaisanteries. J'ajoutais, en finissant ma lettre, que s'il n'était pas satisfait de mes preuves, j'attendais de lui une réfutation précise et appuyée sur des raisons théologiques, et non pas des raisonnemens vagues qui ne prouvent rien, encore moins des réflexions injurieuses, qui ne convenaient, ni à notre profession, ni à

l'importance des matières dont il s'agissait.

Deux jours après avoir reçu ma lettre, il partit pour s'en retourner à Boston; et il m'envoya une courte réponse qu'il me fallut lire plusieurs fois pour en comprendre le sens, tant le style en était obscur, et la latinité extraordinaire. Je compris néanmoins, à force d'y rêver, qu'il se plaignait que je l'attaquais sans raison; que le zèle pour le salut des ames l'avait porté à enseigner le chemin du Ciel aux Sauvages; que du reste mes preuves étaient ridicules et enfantines. Lui ayant envoyé à Boston une seconde lettre, où je lui relevais les défauts de la sienne, il me répondit au bout de deux ans sans jamais entrer en matière, que j'avais l'esprit chagrin et critique, et que c'était la marque d'un tempérament enclin à la colère. Ainsi se termina notre dispute qui écarta le Ministre, et qui fit avorter le projet qu'il avait formé de séduire mes Néophytes.

Cette première tentative ayant eu si peu de succès, on eut recours à un autre artifice. Un Anglais demanda permission aux Sauvages de bâtir sur leur rivière une espèce de magasin pour y faire la traite avec eux, et il leur promit de vendre ses marchandises à beaucoup meilleur marché qu'ils ne les achetaient à Boston même. Les Sauvages qui y trouvaient leur profit, et qui s'épargnaient la peine du voyage de Boston, y consentirent volontiers. Un autre Anglais demanda peu après la même permission, offrant des conditions encore plus avantageu-

ses que le premier. Elle lui fut également accordée. Cette facilité des Sauvages enhardit les Anglais à s'établir le long de la rivière, sans en demander l'agrément : ils y bâtirent des maisons, et y élevèrent des forts dont trois sont de pierre.

Cette proximité des Anglais fit d'abord assez de plaisir aux Sauvages qui ne s'apercevaient pas du piége qu'on leur tendait, et qui ne fesaient attention qu'à l'agrément qu'ils avaient de trouver chez leurs nouveaux hôtes tout ce qu'ils pouvaient desirer. Mais enfin se voyant insensiblement comme environnés d'habitations Anglaises, ils commencèrent à ouvrir les yeux et à entrer en défiance. Ils demandèrent aux Anglais par quel droit ils s'établissaient ainsi sur leurs terres, et y construisaient même des forts. La réponse qu'on leur fit, savoir, que le Roi de France avait cédé leur pays au Roi d'Angleterre, les jeta dans de plus grandes allarmes; car il n'y a aucune Nation sauvage qui ne souffre impatiemment qu'on la regarde comme assujétie à quelque Puissance que ce soit : elle se dira bien son alliée, mais rien de plus. C'est pourquoi les Sauvages députèrent sur-le-champ quelques-uns des leurs vers M. le Marquis de Vaudreuil, Gouverneur général de la nouvelle France, pour s'informer s'il était vrai qu'en effet le Roi eût ainsi disposé d'un pays dont il n'était pas le maître. Il ne fut pas difficile de calmer leur inquiétude; on ne fit que leur expliquer les articles du traité d'Utrecht, qui

concernent les Sauvages, et ils en parurent contens.

Vers ce temps-là, une vingtaine de Sauvages entrèrent dans une des habitations Anglaises, ou pour y trafiquer, ou pour s'y reposer. Il n'y avait que peu de temps qu'ils y étaient, lorsqu'ils virent la maison investie tout-à-coup par une troupe de près de 200 hommes armés. *Nous sommes morts*, cria l'un d'eux, *vendons cher notre vie*. Ils se préparaient déjà à se jeter sur cette troupe, lorsque les Anglais s'apercevant de leur résolution, et sachant d'ailleurs de quoi le Sauvage est capable dans les premiers accès de fureur, tâchèrent de les appaiser, en les assurant qu'on n'avait aucun mauvais dessein, et qu'on venait seulement inviter quelques-uns d'eux à se rendre à Boston pour y conférer avec le Gouverneur, sur les moyens d'entretenir la paix et la bonne intelligence qui devait régner entre les deux Nations. Les Sauvages, un peu trop crédules, députèrent quatre de leurs compatriotes, qui se rendirent à Boston; mais quand ils y furent arrivés, la conférence dont on les avait amusés, aboutit à les retenir prisonniers.

Vous serez surpris, sans doute, qu'une si petite poignée de Sauvages ait prétendu tenir tête à une troupe aussi nombreuse qu'était celle des Anglais. Mais nos Sauvages ont fait une infinité d'actions qui sont beaucoup plus hardies. Je ne vous en rapporterai qu'une seule qui vous fera juger de sautres.

Pendant les dernières guerres, un parti de trente Sauvages revenait d'une expédition militaire contre les Anglais. Comme les Sauvages, et sur-tout les *Abnakis*, ne savent ce que c'est que de se mettre en garde contre les surprises, ils s'endormirent dès la première couchée, sans penser même à poser, pendant la nuit, une sentinelle. Un parti de 600 Anglais, commandé par un Colonel, les poursuivit jusqu'à leur cabanage (1); et, les trouvant plongés dans le sommeil, il les fit environner par sa troupe, se promettant bien qu'aucun d'eux ne lui échapperait. Un des Sauvages s'étant éveillé, et ayant aperçu les troupes Anglaises, avertit aussitôt ses compatriotes, en criant selon la coutume : *Nous sommes morts, vendons chèrement notre vie.* La résolution fut bientôt prise; ils formèrent à l'instant six pelotons de cinq hommes chacun : puis la hache d'une main, et le couteau de l'autre, ils se jetèrent sur les Anglais avec tant d'impétuosité et de furie, qu'après avoir tué plus de soixante hommes, au nombre desquels était le Colonel, ils mirent le reste en fuite.

Les *Abnakis* n'eurent pas plutôt appris de quelle manière on traitait à Boston leurs compatriotes, qu'ils se plaignirent amèrement de ce qu'au milieu de la paix dont on jouissait,

(1) Les Sauvages appellent ainsi le lieu où ils campent, quand ils vont à la guerre ou à la chasse; leur premier soin en arrivant au lieu où ils doivent se reposer, est d'y construire des cabanes. (Note de l'ancienne Edition).

on violait de la sorte le droit des gens. Les Anglais répondirent qu'ils ne retenaient les prisonniers que comme des otages du tort qu'on leur avait fait en tuant quelques bestiaux qui leur appartenaient ; qu'aussitôt qu'on aurait réparé ce dommage, qui montait à deux cens livres de castor, les prisonniers seraient relâchés. Bien que les *Abnakis* ne convinssent pas de ce prétendu dommage, ils ne laissèrent pas de payer les deux cens livres de castor, ne voulant point, pour si peu de chose, qu'on pût leur reprocher d'avoir abandonné leurs frères. Cependant, nonobstant le paiement de la dette contestée, on refusa de rendre la liberté aux prisonniers.

Le Gouverneur de Boston, craignant que ce refus ne forçât les Sauvages d'en venir à un coup d'éclat, proposa de traiter amiablement cette affaire dans une conférence : on convint du jour et du lieu où elle se tiendrait : les Sauvages s'y rendirent avec le Père Rafles, deur Missionnaire : le Père de la Chasse, Supérieur-général de ces Missions, qui fesait pour lors sa visite, s'y trouva aussi ; mais M. le Gouverneur ne parut point. Les Sauvages augurèrent mal de son absence. Ils prirent le parti de lui faire connaître leurs sentimens par une lettre écrite en sauvage, en anglais et en latin ; et le Père de la Chasse, qui possède ces trois langues, fut chargé de l'écrire. Il paraissait inutile d'y employer d'autre langue que la langue Anglaise ; mais le Père était bien aise que, d'un côté, les Sauvages connussent, par eux-mêmes, que

la lettre ne contenait que ce qu'ils avaient dicté ; et que, d'un autre côté, les Anglais ne pussent pas douter que la traduction anglaise ne fût fidèle. Le sens de cette lettre était : 1.° que les Sauvages ne pouvaient comprendre qu'on retînt dans les fers leurs compatriotes, après la parole qu'on avait donnée de les rendre aussitôt que les deux cens livres de castor seraient payées ; 2.° qu'ils n'étaient pas moins surpris de voir qu'on s'emparât de leur Pays sans leur agrément ; 3.° que les Anglais eussent à en sortir au plutôt, et à élargir les prisonniers ; qu'ils attendaient leur réponse dans deux mois, et que si, après ce temps-là, on refusait de les satisfaire, ils sauraient bien se faire justice.

Ce fut au mois de Juillet de l'année 1711, que cette lettre fut portée à Boston par quelques Anglais qui avaient assisté à la conférence. Comme les deux mois s'écoulèrent sans qu'il vînt de réponse de Boston, et que d'ailleurs les Anglais cessèrent de vendre aux Abnakis la poudre, le plomb et les vivres, ainsi qu'ils fesaient avant cette contestation, nos Sauvages se disposèrent à user de représailles : il fallut tout le crédit que M. le Marquis de Vaudreuil a sur leur esprit, pour leur faire suspendre encore quelque temps les voies de fait.

Mais leur patience fut poussée à bout, par deux actes d'hostilité que les Anglais exercèrent sur la fin de décembre de l'année 1721, et au commencement de l'année 1722. Le premier fut l'enlèvement de M. de Saint-

Casteins. Cet Officier est Lieutenant dans nos troupes : sa mère était *Abnakis*, et il a toujours vécu avec nos Sauvages, dont il a mérité l'estime et la confiance, à un point qu'ils l'ont choisi pour leur Commandant-Général : en cette qualité, il ne pouvait pas se dispenser d'assister à la conférence dont je viens de parler, où il s'agissait de régler les intérêts des *Abnakis*, ses confrères. Les Anglais lui en firent un crime : ils dépêchèrent un petit bâtiment vers le lieu de sa demeure. Le Capitaine eut soin de faire cacher son monde, à la réserve de deux ou trois hommes qu'il laissa sur le pont. Il fit inviter M. de Saint-Casteins, dont il était connu, à venir sur son bord pour s'y rafraîchir. M. de Saint-Casteins, qui n'avait nulle raison de se tenir sur la défiance, s'y rendit seul et sans suite. Mais à peine eut-il paru, qu'on appareilla et qu'on le conduisit à Boston. Là, on le tint sur la sellette, et on l'interrogea comme un criminel. On lui demanda, entr'autres choses, pourquoi et en quelle qualité il avait assisté à la conférence qui s'était tenue avec les Sauvages ; ce que signifiait l'habit d'ordonnance dont il était revêtu ; et s'il n'avait pas été député à cette assemblée par le Gouverneur de Canada. M. de Saint-Casteins répondit, qu'il était *Abnakis* par sa mère ; qu'il passait sa vie parmi les Sauvages ; que ses compatriotes l'ayant établi le Chef de leur Nation, il était obligé d'entrer dans leurs assemblées pour y soutenir leurs intérêts ; que c'est en cette

qualité seule qu'il avait assisté à la dernière conférence ; qu'au reste, l'habit qu'il portait n'était point un habit d'ordonnance, comme ils se le figuraient ; qu'à la vérité, il était propre et assez bien garni ; mais qu'il n'était pas au-dessus de sa condition, indépendamment même de l'honneur qu'il avait d'être Officier dans nos troupes.

M. notre Gouverneur ayant appris la détention de M. de Saint-Casteins, écrivit aussitôt au Gouverneur de Boston, pour lui en faire ses plaintes. Il ne reçut point de réponse à sa lettre. Mais à-peu-près vers le temps que le Gouverneur Anglais s'attendait à en recevoir une seconde, il rendit la liberté au prisonnier, après l'avoir tenu renfermé pendant cinq mois.

L'entreprise des Anglais sur moi-même, fut le second acte d'hostilité, qui acheva d'irriter à l'excès la nation Abnakise. Un Missionnaire ne peut guère manquer d'être, pour ces Messieurs, un objet de haine. L'amour de la Religion qu'il s'efforce de graver dans le cœur des Sauvages, retient fortement ces Néophytes dans notre alliance, et les éloigne de celle des Anglais. Aussi, me regardent-ils comme un obstacle invincible au dessein qu'ils ont de s'étendre sur les terres des *Abnakis*, et de s'emparer peu-à-peu de ce continent, qui est entre la nouvelle Angleterre et l'Acadie. Ils ont souvent tâché de m'enlever à mon troupeau, et plus d'une fois ma tête a été mise à l'enchère. Ce fut vers la fin de Janvier de l'année 1722, qu'ils

firent une nouvelle tentative, qui n'eut d'autre succès que de manifester leur mauvaise volonté à mon égard.

J'étais resté seul au village avec un petit nombre de vieillards et d'infirmes, tandis que le reste des Sauvages était à la chasse. Ce temps-là leur parut favorable pour me surprendre, et, dans cette vue, ils firent partir un détachement de deux cens hommes. Deux Jeunes *Abnakis*, qui chassaient le long de la Mer, apprirent que les Anglais étaient entrés dans la rivière : aussitôt ils tournèrent leurs pas de ce côté-là, pour observer leur marche : les ayant aperçus à dix lieues du Village, ils les devancèrent en traversant les terres, pour m'en donner avis, et faire retirer en hâte les vieillards, les femmes et les enfans. Je n'eus que le temps de consumer les hosties, de serrer dans un petit coffre les vases sacrés, et de me sauver dans les bois. Les Anglais arrivèrent sur le soir au Village, et ne m'y ayant pas trouvé, ils vinrent le lendemain me chercher jusqu'au lieu de notre retraite : ils n'étaient qu'à une portée de fusil, lorsque nous les découvrîmes : tout ce que je pus faire, fut de m'enfoncer avec précipitation dans la forêt. Mais comme je n'eus pas le loisir de prendre mes raquettes, et que d'ailleurs il m'est resté beaucoup de faiblesse d'une chûte, où j'eus, il y a quelques années, la cuisse et la jambe cassées, il ne me fut pas possible de fuir bien loin. La seule ressource qui me resta, fut de me cacher derrière un arbre. Ils parcou-

rurent aussitôt les divers sentiers frayés par les Sauvages, lorsqu'ils vont chercher du bois, et ils parvinrent jusqu'à huit pas de l'arbre qui me couvrait, et d'où naturellement ils devaient m'apercevoir ; car les arbres étaient dépouillés de leurs feuillages : cependant, comme s'ils eussent été repoussés par une main invisible, ils retournèrent tout-à-coup sur leurs pas, et reprirent la route du Village.

C'est ainsi que, par une protection particulière de Dieu, j'échappai à leur poursuite. Ils pillèrent mon Eglise et ma petite maison : par-là ils me réduisirent à mourir presque de faim au milieu des bois. Il est vrai que, quand on sut mon aventure à Quebec, on m'envoya aussitôt des provisions ; mais elles ne purent arriver que fort tard, et pendant ce temps-là je me vis dépourvu de tout secours et dans des besoins extrêmes.

Ces insultes réitérées firent juger aux Sauvages qu'il n'y avait plus de réponse à attendre, et qu'il était temps de repousser la violence, et de faire succéder la force ouverte aux négociations pacifiques. Au retour de la chasse, et après avoir ensemencé leurs terres, ils prirent la résolution de détruire les habitations Anglaises nouvellement construites, et d'éloigner de chez eux des hôtes inquiets et redoutables, qui empiétaient peu-à-peu sur leurs terres, et qui méditaient de les asservir. Ils députèrent dans les différens Villages des Sauvages, pour les intéresser dans leur cause, et les engager

à leur prêter la main, dans la nécessité où ils étaient d'une juste défense. La députation eut son succès. On chanta la guerre parmi les Hurons de Lorette, et dans tous les Villages de la nation Abnakise. *Nanrantsouak* fut le lieu destiné à rassembler les guerriers, afin d'y concerter ensemble leur projet.

Cependant les *Nanrantsouakiens* descendirent la rivière : arrivés à son embouchure, ils enlevèrent trois ou quatre petits bâtimens des Anglais. Puis, remontant la même rivière, ils pillèrent et brûlèrent les nouvelles maisons que les Anglais avaient construites. Ils s'abstinrent néanmoins de toute violence à l'égard des habitans; ils leur permirent même de se retirer chez eux à la réserve de cinq qu'ils gardèrent en otage, jusqu'à ce qu'on leur eût rendu leurs compatriotes détenus dans les prisons de Boston. Cette modération des Sauvages n'eut pas l'effet qu'ils espéraient : au contraire, un parti Anglais ayant trouvé seize *Abnakis* endormis dans une île, fit sur eux une décharge générale, dont il y en eut cinq de tués et trois de blessés.

C'est là un nouveau signal de la guerre qui va s'allumer entre les Anglais et les Sauvages. Ceux-ci n'attendent point de secours des Français, à cause de la paix qui règne entre les deux Nations; mais ils ont une ressource dans toutes les autres nations Sauvages, qui ne manqueront pas d'entrer dans leur querelle, et de prendre leur défense.

Mes

Mes Néophytes, attendris sur le péril où je me trouve exposé dans leur Village, me pressent souvent de me retirer pour quelque temps à Quebec. Mais que deviendra le troupeau, s'il est destitué de son Pasteur? Il n'y a que la mort qui puisse m'en séparer. Ils ont beau me représenter qu'au cas que je tombe au pouvoir de leurs ennemis, le moins qui puisse m'arriver, c'est de languir le reste de mes jours dans une dure prison; je leur ferme la bouche avec les paroles de l'Apôtre, que la bonté divine a fortement gravées dans mon cœur. Ne vous inquiétez point, leur dis-je, sur ce qui me regarde: je ne crains point les menaces de ceux qui me haïssent sans avoir mérité leur haine (1), *et je n'estime point ma vie plus précieuse que moi-même, pourvu que j'achève ma course, et le ministère de la parole qui m'a été confié par le Seigneur Jésus.* Priez-le, mon cher neveu, qu'il fortifie en moi ce sentiment, qui ne vient que de sa miséricorde, afin que je puisse vivre et mourir sans cesser de travailler au salut de ces ames abandonnées, qui sont le prix de son sang, et qu'il a daigné commettre à mes soins.

Je suis, etc.

(1) Actes des Apôtres, chap. 20, v. 24.

LETTRE

Du Père Sébastien Rasles, Missionnaire de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle France, à Monsieur son Frère.

A Narantsouak, ce
12 Octobre 1723.

MONSIEUR ET TRÈS-CHER FRÈRE,

La paix de N. S.

Je ne puis me refuser plus long-temps aux aimables instances que vous me faites dans toutes vos lettres, de vous informer, un peu en détail, de mes occupations, et du caractère des Nations Sauvages, au milieu desquelles la Providence m'a placé depuis tant d'années. Je le fais d'autant plus volontiers, qu'en me conformant sur cela à des desirs si empressés de votre part, je satisfais encore plus à votre tendresse qu'à votre curiosité.

Ce fut le 23 de Juillet de l'année 1689, que je m'embarquai à la Rochelle; et après trois mois d'une navigation assez heureuse, j'arrivai à Quebec, le 13 l'Octobre de la même année. Je m'appliquai d'abord à apprendre la langue de nos Sauvages. Cette langue est très-difficile : car il ne suffit pas

d'en étudier les termes et leur signification, et de se faire une provision de mots et de phrases, il faut encore savoir le tour et l'arrangement que les Sauvages leur donnent, ce que l'on ne peut guère attraper que par le commerce et la fréquentation de ces peuples.

J'allai donc demeurer dans un Village de la Nation *Abnakise*, situé dans une forêt qui n'est qu'à trois lieues de Quebec. Ce village était habité par deux cens Sauvages, presque tous Chrétiens. Leurs cabanes étaient rangées à-peu-près comme les maisons dans les villes : une enceinte de pieux hauts et serrés, formait une espèce de muraille, qui les mettait à couvert des incursions de leurs ennemis.

Leurs cabanes sont bientôt dressées : ils plantent des perches qui se joignent par le haut, et ils les revêtent de grandes écorces. Le feu se fait au milieu de la cabane, ils étendent tout autour des nattes de jonc, sur lesquelles ils s'asseyent pendant le jour, et prennent leur repos pendant la nuit.

L'habillement des hommes consiste en une casaque de peau, ou bien en une pièce d'étoffe rouge ou bleue. Celui des femmes est une couverture qui leur prend depuis le cou jusqu'au milieu des jambes, et qu'elles ajustent assez proprement. Elles mettent une autre couverture sur la tête, qui leur descend jusqu'aux pieds, et qui leur sert de manteau. Leurs bas ne vont que depuis le genou jusqu'à la cheville du pied. Des chaussons faits de peau d'élan, et garnis en dedans de poil ou de

laine, leur tiennent lieu de souliers. Cette chaussure leur est absolument nécessaire pour s'ajuster aux raquettes, par le moyen desquelles on marche commodément sur la neige. Ces raquettes faites en figure de losange, ont plus de deux pieds de longueur, et sont larges d'un pied et demi. Je ne croyais pas que je pusse jamais marcher avec de pareilles machines : lorsque j'en fis l'essai, je me trouvai tout-à-coup si habile, que les Sauvages ne pouvaient croire que ce fût la première fois que j'en fesais usage.

L'invention de ces raquettes est d'une grande utilité aux Sauvages, non-seulement pour courir sur la neige, dont la terre est couverte une grande partie de l'année, mais encore pour aller à la chasse des bêtes et surtout de l'orignal : ces animaux, plus gros que les plus gros bœufs de France, ne marchent qu'avec peine sur la neige ; ainsi il n'est pas difficile aux Sauvages de les atteindre, et souvent avec un simple couteau attaché au bout d'un bâton, ils les tuent, se nourrissent de leur chair ; et après avoir bien passé leur peau, en quoi ils sont habiles, ils en trafiquent avec les Français et les Anglais, qui leur donnent en échange des casaques, des couvertures, des chaudières, des fusils, des haches et des couteaux.

Pour vous donner l'idée d'un Sauvage, représentez-vous un grand homme fort, agile, d'un teint basané, sans barbe, avec des cheveux noirs, et dont les dents sont plus blanches que l'ivoire. Si vous voulez le voir

dans ses ajustemens, vous ne lui trouverez pour toute parure que ce qu'on nomme des rassades : c'est une espèce de coquillage, ou de pierre, qu'on façonne en forme de petits grains, les uns blancs, les autres noirs, qu'on enfile de telle sorte, qu'ils représentent diverses figures très-régulières qui ont leur agrément. C'est avec cette rassade que nos Sauvages nouent et tressent leurs cheveux sur les oreilles et par derrière ; ils s'en font des pendans d'oreilles, des colliers, des jarretières, des ceintures larges de cinq à six pouces, et avec cette sorte d'ornement ils s'estiment beaucoup plus que ne fait un Européen avec tout son or et ses pierreries.

L'occupation des hommes est la chasse ou la guerre. Celle des femmes est de rester au village, et d'y faire, avec de l'écorce, des paniers, des sacs, des boîtes, des écuelles, des plats, etc. Elles cousent l'écorce avec des racines, et en font divers meubles fort proprement travaillés. Les canots se font pareillement d'une seule écorce, mais les plus grands ne peuvent guères contenir que six ou sept personnes.

C'est avec ces canots faits d'une écorce qui n'a guère que l'épaisseur d'un écu, qu'ils passent des bras de mer, et qu'ils naviguent sur les plus dangereuses rivières et sur des lacs de quatre à cinq cens lieues de tour. J'ai fait ainsi plusieurs voyages sans avoir couru aucun risque. Il n'est arrivé qu'une seule fois, qu'en traversant le fleuve de saint Laurent, je me trouvai tout-à-coup enveloppé de mon-

ceaux de glaces d'une énorme grandeur : le canot en fut crevé ; aussitôt les deux Sauvages qui me conduisaient, s'écrièrent : « Nous sommes morts, c'en est fait, il faut » périr ». Cependant fesant un effort, ils sautèrent sur une de ces glaces flottantes. Je fis comme eux, et après avoir tiré le canot, nous le portâmes jusqu'à l'extrémité de cette glace. Là il fallut nous remettre dans le canot pour gagner un autre glaçon ; et c'est ainsi que sautant de glaçons en glaçons, nous arrivâmes enfin au bord du fleuve, sans autre incommodité que d'être bien mouillés et transis de froid.

Rien n'égale la tendresse que les Sauvages ont pour leurs enfans. Dès qu'ils sont nés, ils les mettent sur un petit bout de planche couverte d'une étoffe et d'une petite peau d'ours, dans laquelle ils les enveloppent, et c'est là leur berceau. Les mères les portent sur le dos, d'une manière commode pour les enfans et pour elles.

A peine les garçons commencent-ils à marcher, qu'ils s'exercent à tirer de l'arc : ils y deviennent si adroits, qu'à l'âge de dix ou douze ans ils ne manquent pas de tuer l'oiseau qu'ils tirent. J'en ai été surpris, et j'aurais peine à le croire, si je n'en avais pas été témoin.

Ce qui me révolta le plus, lorsque je commençai à vivre avec les Sauvages, ce fut de me voir obligé de prendre avec eux mes repas : rien de plus dégoûtant. Après avoir rempli de viande leur chaudière, ils la font

bouillir tout au plus trois quarts d'heure, après quoi ils la retirent de dessus le feu, ils la servent dans des écuelles d'écorce, et la partagent à tous ceux qui sont dans leur cabane. Chacun mord dans cette viande comme on ferait dans un morceau de pain. Ce spectacle ne me donnait pas beaucoup d'appétit, et il s'aperçurent bientôt de ma répugnance. *Pourquoi ne manges-tu pas*, me dirent-ils ? Je leur répondis que je n'étais point accoutumé à manger ainsi la viande, sans y joindre un peu de pain. *Il faut te vaincre, me répliquèrent-ils; cela est-il si difficile à un Patriarche qui sait prier parfaitement? Nous nous surmontons bien nous autres pour croire ce que nous ne voyons pas.* Alors il n'y a plus à délibérer ; il faut bien se faire à leurs manières et à leurs usages, afin de mériter leur confiance, et de les gagner à Jésus-Christ.

Leurs repas ne sont pas réglés comme en Europe; ils vivent au jour la journée. Tandis qu'ils ont de quoi faire bonne chère, ils en profitent, sans se mettre en peine s'ils auront de quoi vivre les jours suivans.

Ils aiment passionnément le tabac; hommes, femmes, filles, tous fument presque continuellement. Leur donner un morceau de tabac, c'est leur faire plus de plaisir que de leur donner leur pesant d'or.

Au commencement de Juin, et lorsque la neige est presque toute fondue, ils sèment du *skamgnar*; c'est ce que nous appelons du blé de Turquie, ou du blé d'Inde. Leur

façon de le semer est de faire avec les doigts, ou avec un petit bâton, différens trous en terre, et de jeter dans chacun huit ou neuf grains, qu'ils couvrent de la même terre qu'ils ont tirée pour faire le trou. Leur récolte se fait à la fin d'Août.

C'est au milieu de ces Peuples, qui passent pour les moins grossiers de tous nos Sauvages, que je fis l'apprentissage de Missionnaire. Ma principale occupation fut l'étude de leur langue : elle est très-difficile à apprendre, sur-tout quand on n'a point d'autres maîtres que des Sauvages. Ils ont plusieurs caractères qu'ils n'expriment que du gosier, sans faire aucun mouvement des lèvres; *ou*, par exemple, est de ce nombre, et c'est pourquoi, en l'écrivant, nous le marquons par le chiffre 8, pour le distinguer des autres caractères. Je passais une partie de la journée dans leurs cabanes à les entendre parler. Il me fallait apporter une extrême attention pour combiner ce qu'ils disaient, et en conjecturer la signification : quelquefois je rencontrais juste; le plus souvent je me trompais, parce que, n'étant point fait au manège de leurs lettres gutturales, je ne répétais que la moitié du mot, et par-là je leur apprêtais à rire.

Enfin, après cinq mois d'une continuelle application, je vins à bout d'entendre tous leurs termes, mais cela ne suffisait pas pour m'exprimer selon leur goût : j'avais encore bien du chemin à faire, pour attraper le tour et le génie de la langue, qui est tout-à-fait

différent du génie et du tour de nos langues d'Europe. Pour abréger le temps, et me mettre plutôt en état d'exercer mes fonctions, je fis choix de quelques Sauvages qui avaient le plus d'esprit, et qui parlaient le mieux. Je leur disais grossièrement quelques articles du Catéchisme, et eux me le rendaient dans toute la délicatesse de leur langue; je les mettais aussitôt sur le papier, et, par ce moyen, je me fis en assez peu de temps un dictionnaire, et un catéchisme qui contenait les principes et les Mystères de la Religion.

On ne peut disconvenir que la langue des Sauvages n'ait de vraies beautés, et je ne sais quoi d'énergique dans le tour et la manière dont ils s'expriment. Je vais vous en rapporter un exemple. Si je vous demandais pourquoi Dieu vous a créé, vous me répondriez que c'est pour le connaître, l'aimer et le servir, et par ce moyen mériter la gloire éternelle. Que je fasse la même question à un Sauvage, il me répondra ainsi dans le tour de sa langue : le grand Génie a pensé de nous : qu'ils me connaissent, qu'ils m'aiment, qu'ils m'honorent et qu'ils m'obéissent; pour lors je les ferai entrer dans mon illustre félicité. Si je voulais vous dire dans leur style, que vous auriez bien de la peine à apprendre la langue Sauvage, voici comme il faudrait m'exprimer : je pense de vous, mon cher frère, qu'il aura de peine à apprendre la langue Sauvage.

La langue des Hurons est la maîtresse-langue des Sauvages; et quand on la possède,

en moins de trois mois on se fait entendre aux cinq nations Iroquoises. C'est la plus majestueuse et en même-temps la plus difficile de toutes les langues des Sauvages. Cette difficulté ne vient pas seulement de leurs lettres gutturales, mais encore plus de la diversité des accens; car souvent deux mots composés des mêmes caractères, ont des significations toutes différentes. Le Père Chaumont, qui a demeuré cinquante ans parmi les Hurons, en a composé une Grammaire, qui est fort utile à ceux qui arrivent nouvellement dans cette Mission. Néanmoins un Missionnaire est heureux, lorsqu'avec ce secours, après dix ans d'un travail constant, il s'exprime élégamment dans cette langue.

Chaque Nation Sauvage a sa langue particulière : ainsi les Abnakis, les Hurons, les Iroquois, les Algonkins, les Illinois, les Miamis, etc. ont chacun leur langage. On n'a point de livres pour apprendre ces langues, et quand on en aurait, ils seraient assez inutiles : l'usage est le seul maître qui puisse nous instruire. Comme j'ai travaillé dans quatre Missions différentes de Sauvages, savoir, parmi les Abnakis, les Algonkins, les Hurons et les Illinois, et que j'ai été obligé d'apprendre ces différentes langues, je vais vous en donner un échantillon, afin que vous connaissiez le peu de rapport qu'elles ont entr'elles. Je choisis la strophe d'une hymne du saint Sacrement, qu'on chante d'ordinaire pendant la Messe, à l'élévation

de la sainte Hostie, et qui commence par ces mots : *O salutaris Hostia.* Telle est la traduction en vers de cette strophe, dans les quatre langues de ces différentes Nations.

En Langue Abnakise.

Kighist 8i-nuanur8inns
Spem kik papili go ii damek
Nemiani 8i k8idan ghabenk
Taha saii grihine.

En langue Algonkine.

K8erais Jesus teg8senam
Nera 8eul ka stisian
Ka rio vllighe miang
Vas mama vik umong.

En Langue Huronne.

Jes8s 8to etti x'ichie
8to etti skuaalichi-axe
J chierche axera8ensta
D'aotierti xeata-8ien.

En Langue Illinoise.

Pekiziane manet 8e
Piaro nile hi Nanghi
Keninama 8i 8 Kangha
Mero 8inang 8siang hi.

Ce qui signifie en Français : O Hostie

salutaire, qui es continuellement immolée, et qui donnes la vie, toi par qui on entre dans le Ciel, nous sommes tous attaqués, ça fortifie-nous.

Il y avait près de deux ans que je demeurais chez les Abnakis, lorsque je fus rappelé par mes Supérieurs : ils me destinèrent à la Mission des Illinois, qui venaient de perdre leur Missionnaire. J'allai donc à Quebec, où, après avoir employé trois mois à étudier la langue Algonkine, je m'embarquai le 13 d'Août dans un canot, pour me rendre chez les Illinois ; leur Pays est éloigné de Quebec de plus de huit cens lieues. Vous jugez bien qu'un si long voyage dans ces terres barbares, ne se peut faire sans courir de grands risques, et sans souffrir beaucoup d'incommodités. J'eus à traverser des laçs d'une étendue immense, et où les tempêtes sont aussi fréquentes que sur la Mer. Il est vrai qu'on a l'avantage de mettre pied à terre tous les soirs ; mais l'on est heureux lorsqu'on trouve quelque roche plate, où l'on puisse passer la nuit. Quand il tombe de la pluie, l'unique moyen de s'en garantir, est de se mettre sous le canot renversé.

On court encore de plus grands dangers sur les rivières, principalement dans les endroits où elles coulent avec une extrême rapidité. Alors le canot vole comme un trait, et s'il vient à toucher quelqu'un des rochers qui s'y trouvent en quantité, il se brise en mille pièces ; ce malheur arriva à quelques-uns de ceux qui m'accompagnaient dans d'autres

canots, et c'est par une protection singulière de la bonté divine que je n'éprouvai pas le même sort ; car mon canot donna plusieurs fois contre ces rochers, sans en recevoir le moindre dommage.

Enfin, on risque de souffrir ce que la faim a de plus cruel ; la longueur et la difficulté de ces sortes de voyages ne permettent d'emporter avec soi qu'un sac de blé de Turquie ; on suppose que la chasse fournira sur la route de quoi vivre ; mais si le gibier y manque, on se trouve exposé à plusieurs jours de jeûne. Alors toute la ressource qu'on a est de chercher une espèce de feuilles que les Sauvages nomment *Kengnessanach*, et les Français *Tripes de roches*. On les prendrait pour du cerfeuil, dont elles ont la figure, si elles n'étaient pas beaucoup plus larges. On les sert ou bouillies ou rôties ; celles-ci, dont j'ai mangé, sont moins dégoûtantes.

Je n'eus pas à souffrir beaucoup de la faim jusqu'au Lac des Hurons ; mais il n'en fut pas de même de mes compagnons de voyage ; le mauvais temps ayant dispersé leurs canots, ils ne purent me joindre. J'arrivai le premier à *Missilimakinak*, d'où je leur envoyai des vivres, sans quoi ils seraient morts de faim. Ils avaient passé sept jours sans autre nourriture que celle d'un corbeau, qu'ils avaient tué plutôt par hasard que par adresse, car ils n'avaient pas la force de se soutenir.

La saison était trop avancée pour continuer ma route jusqu'aux Illinois, d'où j'étais en-

core éloigné d'environ quatre cens lieues. Ainsi, il me fallut rester à *Missilimakinak*, où il y avait deux de nos Missionnaires, l'un parmi les Hurons, et l'autre chez les *Outaouacks*. Ceux-ci sont fort superstitieux et très-attachés aux jongleries de leurs charlatans. Ils s'attribuent une origine aussi insensée que ridicule. Ils prétendent sortir de trois familles, et chaque famille est composée de cinq cens personnes.

Les uns sont de la famille de *Michabou*, c'est-à-dire, du Grand Lièvre. Ils prétendent que ce Grand Lièvre était un homme d'une prodigieuse grandeur; qu'il tendait des filets dans l'eau à dix-huit brasses de profondeur, et que l'eau lui venait à peine aux aisselles; qu'un jour, pendant le déluge, il envoya le Castor pour découvrir la terre; mais que cet animal n'étant point revenu, il fit partir la Loutre, qui rapporta un peu de terre couverte d'écumes; qu'il se rendit à l'endroit du Lac où se trouvait cette terre, laquelle formait une petite île; qu'il marcha dans l'eau tout-à-l'entour, et que cette île devint extraordinairement grande. C'est pourquoi ils lui attribuent la création de la terre. Ils ajoutent, qu'après avoir achevé cet ouvrage, il s'envola au Ciel, qui est sa demeure ordinaire; mais qu'avant de quitter la terre, il ordonna que, quand ses descendans viendraient à mourir, on brûlerait leurs corps, et qu'on jetterait leurs cendres en l'air, afin qu'ils pussent s'élever plus aisément vers le Ciel; que, s'ils y manquaient, la neige

ne cesserait pas de couvrir la terre; que leurs Lacs et leurs Rivières demeureraient glacés, et que ne pouvant point pêcher de poissons, qui est leur nourriture ordinaire, ils mourraient tous au printemps.

En effet, il y a peu d'années que, l'hiver ayant beaucoup plus duré qu'à l'ordinaire, ce fut une consternation générale parmi les Sauvages de la famille du Grand Lièvre. Ils eurent recours à leurs jongleries accoutumées; ils s'assemblèrent plusieurs fois pour aviser aux moyens de dissiper cette neige ennemie, qui s'obstinait à demeurer sur la terre, lorsqu'une vieille femme s'approchant d'eux : « Mes enfans, leur dit-elle, vous » n'avez pas d'esprit; vous savez les ordres » qu'a laissés le Grand Lièvre, de brûler » les corps morts, et de jeter leurs cendres » au vent, afin qu'ils retournent plus promptement au Ciel leur patrie, et vous avez » négligé ces ordres, en laissant à quelques » journées d'ici un homme mort sans le brûler, comme s'il n'était pas de la famille » du Grand Lièvre. Réparez incessamment » votre faute; ayez soin de le brûler, si » vous voulez que la neige se dissipe. Tu as » raison, notre Mère, répondirent-ils; tu » as plus d'esprit que nous, et le conseil que » tu nous donnes nous rend la vie ». Aussitôt ils députèrent vingt-cinq hommes pour aller brûler ce corps; ils employèrent environ quinze jours dans ce voyage; pendant ce temps-là le dégel vint, et la neige se dissipa. On combla d'éloges et de présens la

vieille femme qui avait donné l'avis; et cet évènement, tout naturel qu'il était, servit beaucoup à les entretenir dans leur folle et superstitieuse crédulité.

La seconde famille des *Outaouacks* prétend être sortie de *Namepich*, c'est-à-dire, de la Carpe. Ils disent qu'une carpe ayant fait des œufs sur le bord de la rivière, et le soleil y ayant dardé ses rayons, il s'en forma une femme, de laquelle ils sont descendus: ainsi ils se disent de la famille de la Carpe.

La troisième famille des *Outaouacks* attribue son origine à la patte d'un *Machova*, c'est-à-dire, d'un Ours, et ils se disent de la famille de l'Ours, mais sans expliquer de quelle manière ils en sont sortis. Lorsqu'ils tuent quelqu'un de ces animaux, ils lui font un festin de sa propre chair; ils lui parlent, ils le haranguent: « N'aye point de pensée » contre nous, lui disent-ils, parce que nous » t'avons tué: tu as de l'esprit, tu vois que » nos enfans souffrent la faim; ils t'aiment, » ils veulent te faire entrer dans leurs corps; » ne t'est-il pas glorieux d'être mangé par » des enfans de Capitaines »?

Il n'y a que la famille du Grand Lièvre qui brûle les cadavres; les deux autres familles les enterrent. Quand quelque Capitaine est décédé, on prépare un vaste cercueil, où, après avoir couché le corps revêtu de ses plus beaux habits, on y renferme avec lui sa couverture, son fusil, sa provision de poudre et de plomb, son arc, ses flèches, sa chaudière, son plat, des vivres, son casse-

tête, son calumet, sa boîte de vermillon, son miroir, des colliers de porcelaine, et tous les présens qui se sont faits à sa mort selon l'usage. Ils s'imaginent qu'avec cet équipage, il fera plus heureusement son voyage en l'autre monde, et qu'il sera mieux reçu des grands Capitaines de la Nation, qui le conduiront avec eux dans un lieu de délices.

Tandis que tout s'ajuste dans le cercueil, les parens du mort assistent à la cérémonie en pleurant à leur manière, c'est-à-dire, en chantant d'un ton lugubre, et remuant en cadence un bâton auquel ils ont attaché plusieurs petites sonnettes.

Où la superstition de ces peuples paraît le plus extravagante, c'est dans le culte qu'ils rendent à ce qu'ils appellent leur *Manitou :* comme ils ne connaissent guère que les bêtes avec lesquelles ils vivent dans les forêts, ils imaginent dans ces bêtes, ou plutôt dans leurs peaux, ou dans leur plumage, une espèce de génie qui gouverne toutes choses, et qui est le maître de la vie et de la mort. Il y a, selon eux, des *Manitous* communs à toute la Nation, et il y en a de particuliers pour chaque personne. *Oussakita*, disent-ils, est le grand *Manitou* de toutes les bêtes qui marchent sur la terre, ou qui volent dans l'air. C'est lui qui les gouverne ; ainsi, lorsqu'ils vont à la chasse, ils lui offrent du tabac, de la poudre et du plomb, et des peaux bien apprêtées, qu'ils attachent au bout d'une perche, et l'élevant en l'air : « *Oussakita*, lui

» disent-ils, nous te donnons à fumer, nous » t'offrons de quoi tuer des bêtes; daigne » agréer ces présens, et ne permets pas » qu'elles échappent à nos traits; laisse-nous » en tuer en grand nombre, et des plus » grasses, afin que nos enfans ne manquent ni » de vêtemens, ni de nourriture ».

Ils nomment *Michibichi* le *Manitou* des eaux et des poissons, et lui font un sacrifice à-peu-près semblable, lorsqu'ils vont à la pêche, ou qu'ils entreprennent un voyage. Ce sacrifice consiste à jeter dans l'eau du tabac, des vivres, des chaudières, en lui demandant que les eaux de la rivière coulent plus lentement, que les rochers ne brisent pas leurs canots, et qu'il leur accorde une pêche abondante.

Outre ces *Manitous* communs, chacun a le sien particulier, qui est un ours, ou un castor, ou une outarde, ou quelque bête semblable. Ils portent la peau de cet animal à la guerre, à la chasse, et dans leurs voyages, se persuadant qu'elle les préservera de tout danger, et qu'elle les fera réussir dans leurs entreprises.

Quand un Sauvage veut se donner un *Manitou*, le premier animal qui se présente à son imagination durant le sommeil, est d'ordinaire celui sur lequel tombe son choix; il tue une bête de cette espèce, il met sa peau, ou son plumage, si c'est un oiseau, dans le lieu le plus honorable de sa cabane; il prépare un festin en son honneur, pendant lequel il lui fait sa harangue dans les termes

les plus respectueux; après quoi, il est reconnu pour son *Manitou*.

Aussitôt que je vis arriver le printemps, je partis de *Missilimakinak* pour me rendre chez les Illinois. Je trouvai sur ma route plusieurs Nations Sauvages, entr'autres les *Maskoutings*, les *Jakis*, les *Omikoues*, les *Iripegouans*, les *Outagamis*, etc. Toutes ces Nations ont leur langage particulier; mais, pour tout le reste, ils ne diffèrent en rien des *Outaouacks*. Un Missionnaire qui demeure à la baie des Puants, fait de temps-en-temps des excursions parmi ces Sauvages, pour les instruire des vérités de la Religion.

Après quarante jours de marche, j'entrai dans la rivière des Illinois, et ayant avancé cinquante lieues, j'arrivai à leur premier Village, qui était de trois cens cabanes, toutes de quatre ou cinq feux. Un feu est toujours pour deux familles. Ils ont onze Villages de leur Nation. Dès le lendemain de mon arrivée je fus invité, par le principal Chef, à un grand repas qu'il donnait aux plus considérables de la Nation. Il avait fait pour cela tuer plusieurs chiens; un pareil festin passe parmi les Sauvages pour un festin magnifique; c'est pourquoi on le nomme le festin des Capitaines. Les cérémonies qu'on y observe sont les mêmes parmi toutes ces Nations. C'est d'ordinaire dans ces sortes de festins que les Sauvages délibèrent sur leurs affaires les plus importantes, comme, par exemple, lorsqu'il s'agit, ou d'entreprendre

la guerre contre leurs voisins, ou de la terminer par des propositions de paix.

Quand tous les conviés furent arrivés, ils se rangèrent tout - autour de la cabane, s'asseyant ou sur la terre nue, ou sur des nattes. Alors le Chef se leva et commença sa harangue. Je vous avoue que j'admirai son flux de paroles, la justesse et la force des raisons qu'il exposa, le tour éloquent qu'il leur donna, le choix et la délicatesse des expressions dont il orna son discours. Je suis persuadé que, si j'eusse mis par écrit ce que ce Sauvage nous dit sur-le-champ et sans préparation, vous conviendriez sans peine que les plus habiles Européens, après beaucoup de méditation et d'étude, ne pourraient guères composer un discours plus solide et mieux tourné.

La harangue finie, deux Sauvages, qui fesaient la fonction d'écuyers, distribuèrent les plats à toute l'assemblée, et chaque plat était pour deux conviés : ils mangèrent en s'entretenant ensemble de choses indifférentes; et quand le repas fut fini, ils se retirèrent, emportant, selon leur coutume, ce qu'il y avait de reste dans leurs plats.

Les Illinois ne donnent point de ces festins qui sont en usage chez plusieurs autres Nations Sauvages, où l'on est obligé de manger tout ce qu'on a servi, dût-on en crever. Lorsqu'il s'y trouve quelqu'un qui n'a pas la force d'observer cette loi ridicule, il s'adresse à celui des conviés qu'il sait être de meilleur appétit : « Mon frère, lui

» dit-il, aye pitié de moi ; je suis mort si tu » ne me donnes la vie. Mange ce qui me » reste, je te ferai présent de telle chose ». C'est l'unique moyen qu'ils aient de sortir d'embarras.

Les Illinois ne se couvrent que vers la ceinture, et du reste ils vont tout nus ; divers compartimens de toutes sortes de figures, qu'ils se gravent sur le corps d'une manière inéffaçable, leur tiennent lieu de vêtemens. Il n'y a que dans les visites qu'ils font, ou lorsqu'ils assistent à l'Eglise, qu'ils s'enveloppent d'une couverture de peau passée, pendant l'été, et, durant l'hiver, d'une peau passée avec le poil qu'ils y laissent, pour se tenir plus chaudement. Ils s'ornent la tête de plumes de diverses couleurs, dont ils font des guirlandes et des couronnes, qu'ils ajustent assez proprement : ils ont soin sur-tout de se peindre le visage de diverses couleurs, mais sur-tout de vermillon ; ils portent des colliers et des pendans d'oreilles faits de petites pierres, qu'ils taillent en forme de pierres précieuses : il y en a de bleues, de rouges, et de blanches comme de l'albâtre ; à quoi il faut ajouter une plaque de porcelaine qui termine le collier. Les Illinois se persuadent que ces bizarres ornemens leur donnent de la grâce, et leur attirent du respect.

Lorsque les Illinois ne sont point occupés à la guerre ou à la chasse, leur temps se passe ou en jeux, ou dans les festins, ou à la danse. Ils ont de deux sortes de danses ;

les unes qui se font en signe de réjouissance, et auxquelles ils invitent les femmes et les filles les plus distinguées ; les autres se font pour marquer leur tristesse à la mort des plus considérables de leur Nation. C'est par ces danses qu'ils prétendent honorer le défunt, et essuyer les larmes de ses parens. Tous ont droit de faire pleurer de la sorte la mort de leurs proches, pourvu qu'ils fassent des présens à cette intention. Les danses durent plus ou moins de temps, à proportion du prix et de la valeur des présens, et ensuite on les distribue aux danseurs. Leur coutume n'est pas d'enterrer les morts; ils les enveloppent dans des peaux, et les attachent par les pieds et par la tête au haut des arbres.

Hors le temps des jeux, des festins et des danses, les hommes demeurent tranquilles sur leurs nattes, et passent le temps ou à dormir ou à faire des arcs, des flèches, des calumets et autres choses de cette nature. Pour ce qui est des femmes, elles travaillent depuis le matin jusqu'au soir comme des esclaves. C'est à elles à cultiver la terre, et à semer le blé d'Inde pendant l'été ; et dès que l'hiver commence, elles sont occupées à faire des nattes, à passer des peaux, et à beaucoup d'autres sortes d'ouvrages; car leur premier soin est de pourvoir la cabane de tout ce qui y est nécessaire.

De toutes les Nations de Canada, il n'y en a point qui vivent dans une si grande abondance de toutes choses que les Illinois.

Leurs rivières sont couvertes de cygnes, d'outardes, de canards et de sarcelles. A peine fait-on une lieue, qu'on trouve une multitude prodigieuse de coqs d'Inde, qui vont par troupes, quelquefois au nombre de 200. Ils sont plus gros que ceux qu'on voit en France. J'ai eu la curiosité d'en peser qui étaient du poids de trente-six livres. Ils ont au cou une espèce de barbe de crin, longue d'un demi-pied.

Les ours et les cerfs y sont en très-grande quantité ; on y voit aussi une infinité de bœufs et de chevreuils : il n'y a point d'année qu'on ne tue plus de mille chevreuils, et plus de deux mille bœufs : on voit dans des prairies à perte de vue des quatre à cinq mille bœufs qui y paissent. Ils ont une bosse sur le dos, et la tête extrêmement grosse. Leur poil, excepté celui de la tête, est frisé et doux comme de la laine ; la chair en est naturellement salée, et elle est si légère, que bien qu'on la mange toute crue, elle ne cause aucune indigestion. Lorsqu'ils ont tué un bœuf qui leur paraît trop maigre, ils se contentent d'en prendre la langue, et en vont chercher un plus gras.

Les flèches sont les principales armes dont ils se servent à la guerre et à la chasse. Ces flèches sont armées par le bout d'une pierre taillée et affilée en forme de langue de serpent ; faute de couteau, ils s'en servent aussi pour habiller les animaux qu'ils tuent. Ils sont si adroits à tirer de l'arc, qu'ils ne manquent presque jamais leur coup, et ils le

font avec tant de vitesse, qu'ils auront plutôt décoché cent flèches qu'un autre n'aurait chargé son fusil.

Ils se mettent peu en peine de travailler à des filets propres à pêcher dans les rivières, parce que l'abondance des bêtes de toutes les sortes qu'ils trouvent pour leur subsistance, les rend assez indifférens pour le poisson. Cependant, quand il leur prend fantaisie d'en avoir ils s'embarquent dans un canot avec leurs arcs et leurs flèches; ils s'y tiennent debout pour mieux découvrir le poisson, et aussitôt qu'ils l'ont aperçu, ils le percent d'une flèche.

L'unique moyen parmi les Illinois de s'attirer l'estime et la vénération publique, c'est, comme chez les autres Sauvages, de se faire la réputation d'habile chasseur, et encore plus de bon guerrier; c'est en cela principalement qu'ils font consister leur mérite, et c'est ce qu'ils appellent être véritablement homme. Ils sont si passionnés pour cette gloire, qu'on les voit entreprendre des voyages de quatre cens lieues au milieu des forêts, pour faire un esclave, ou pour enlever la chevelure d'un homme qu'ils auront tué. Ils comptent pour rien les fatigues et le long jeûne qu'ils ont à supporter, sur-tout lorsqu'ils approchent des terres ennemies; car alors ils n'osent plus chasser, de crainte que les bêtes, n'étant que blessées, ne s'enfuient avec la flèche dans le corps, et n'avertissent leur ennemi de se mettre en état de défense; car leur manière de faire la guerre, de

de même que parmi tous les Sauvages, est de surprendre leurs ennemis; c'est pourquoi ils envoient à la découverte, pour observer leur nombre et leur marche, ou pour examiner s'ils sont sur leurs gardes. Selon le rapport qui leur est fait, ou bien ils se mettent en embuscade, ou ils font irruption dans les cabanes, le casse-tête en main, et ils ne manquent pas d'en tuer quelques-uns avant qu'ils aient pu songer à se défendre.

Le casse-tête est fait d'une corne de cerf, ou d'un bois en forme de coutelas, terminé par une grosse boule. Ils tiennent le casse-tête d'une main, et un couteau de l'autre. Aussitôt qu'ils ont assené leur coup à la tête de leur ennemi, ils la lui cernent avec leur couteau, et lui enlèvent la chevelure avec une promptitude surprenante.

Lorsqu'un Sauvage revient dans son pays chargé de plusieurs chevelures, il est reçu avec de grands honneurs; mais c'est pour lui le comble de la gloire, lorsqu'il fait des prisonniers et qu'il les amène vifs. Dès qu'il arrive, tout le village s'assemble et se range en haie sur le chemin où les prisonniers doivent passer. Cette réception est bien cruelle; les uns leur arrachent les ongles, d'autres leur coupent les doigts ou les oreilles; quelques autres les chargent de coups de bâton.

Après ce premier accueil, les anciens s'assemblent pour délibérer s'ils accorderont la vie à leurs prisonniers, ou s'ils les feront mourir. Lorsqu'il y a quelque mort à res-

susciter, c'est-à-dire, si quelqu'un de leurs guerriers a été tué, et qu'ils jugent devoir le remplacer dans sa cabane, ils donnent à cette cabane un de leurs prisonniers, qui tient la place du défunt, et c'est ce qu'ils appellent ressusciter le mort.

Quand le prisonnier est condamné à la mort, ils plantent aussitôt en terre un gros pieu, auquel ils l'attachent par les deux mains; on lui fait chanter la chanson de mort; et tous les Sauvages s'étant assis autour du poteau, on allume à quelques pas de là un grand feu, où ils font rougir des haches, des canons de fusils et d'autres ferremens. Ensuite ils viennent les uns après les autres, et les lui appliquent tout rouges sur les diverses parties du corps; il y en a qui les brûlent avec des tisons ardens; quelques-uns leur déchiquètent le corps avec leurs couteaux; d'autres leur coupent un morceau de chair déjà rôtie, et la mangent en sa présence; on en voit qui remplissent ses plaies de poudre, et lui en frottent tout le corps, après quoi ils y mettent le feu. Enfin, chacun le tourmente selon son caprice, et cela, pendant quatre ou cinq heures, quelquefois même pendant deux ou trois jours. Plus les cris que la violence de ces tourmens lui fait jeter, sont aigus et perçans, plus le spectacle est agréable et divertissant pour ces barbares. Ce sont les Iroquois qui ont inventé cet affreux genre de mort, et ce n'est que par droit de représailles que les Illinois, à leur tour, traitent

leurs prisonniers Iroquois avec une égale cruauté.

Ce que nous entendons par le mot de *Christianisme*, n'est connu parmi tous les Sauvages que sous le nom de *Prière*. Ainsi, quand je vous dirai dans la suite de cette lettre, que telle Nation sauvage a embrassé la Prière, il faut entendre qu'elle est devenue Chrétienne, ou qu'elle se dispose à l'être. On aurait bien moins de peine à convertir les Illinois, si la Prière leur permettait la Polygamie : ils avouent que la prière est bonne, et ils sont charmés qu'on l'enseigne à leurs femmes et à leurs enfans; mais quand on leur en parle à eux-mêmes, on éprouve combien il est difficile de fixer leur inconstance naturelle, et de les résoudre à n'avoir qu'une femme, et à l'avoir pour toujours.

A l'heure qu'on s'assemble, le matin et le soir, pour prier, tous se rendent dans la Chapelle. Il n'y a pas jusqu'aux plus grands Jongleurs, c'est-à-dire, aux plus grands ennemis de la Religion, qui n'envoient leurs enfans pour être instruits et baptisés. C'est là le plus grand fruit qu'on fait d'abord parmi ces Sauvages, et duquel on est le plus assuré : car, dans le grand nombre d'enfans qu'on baptise, il ne se passe point d'année que plusieurs ne meurent avant l'usage de la raison; et, parmi les adultes, la plupart sont si fervens et si affectionnés à la Prière, qu'ils souffriraient la mort la plus cruelle plutôt que de l'abandonner.

C'est un bonheur pour les Illinois d'être extrêmement éloignés de Quebec, car on ne peut pas leur porter de l'eau-de-vie, comme on fait ailleurs ; cette boisson est parmi les Sauvages le plus grand obstacle au Christianisme, et la source d'une infinité de crimes les plus énormes. On sait qu'ils n'en achètent que pour se plonger dans la plus furieuse ivresse : les désordres et les morts funestes dont on est témoin chaque jour, devraient bien l'emporter sur le gain qu'on peut faire par le commerce d'une liqueur si fatale.

Il y avait deux ans que je demeurais chez les Illinois, lorsque je fus rappelé pour consacrer le reste de mes jours chez la Nation *Abnakise*. C'était la première Mission à laquelle j'avais été destiné à mon arrivée en Canada, et c'est celle apparemment où je finirai ma vie. Il fallut donc me rendre à Quebec, pour aller de là rejoindre mes chers Sauvages. Je vous ai déjà entretenu de la longueur et des difficultés de ce voyage ; ainsi, je vous parlerai seulement d'une aventure bien consolante, qui m'arriva à 40 lieues de Quebec.

Je me trouvai dans une espèce de Village, où il y a vingt-cinq maisons françaises, et un Curé qui en a soin. Près de ce Village on voyait une cabane de Sauvages, où se trouvait une fille âgée de seize ans, qu'une maladie de plusieurs années avait enfin réduite à l'extrémité. M. le Curé, qui n'entendait pas la langue de ces Sauvages, me pria d'aller confesser la malade, et me con-

duisit lui-même à la cabane. Dans l'entretien que j'eus avec cette jeune fille, sur les vérités de la Religion, j'appris qu'elle avait été fort bien instruite par un de nos Missionnaires, mais qu'elle n'avait pas encore reçu le baptême. Après avoir passé deux jours à lui faire toutes les questions propres à m'assurer de ses dispositions : « Ne » me refuse pas, je t'en conjure, me dit-elle, » la grâce du baptême que je te demande ; » tu vois combien j'ai la poitrine oppressée, » et qu'il me reste très-peu de temps à vivre ; » quel malheur serait-ce pour moi, et quels » reproches n'aurais-tu pas à te faire si je » venais à mourir sans recevoir cette grâce ! » Je lui répondis qu'elle s'y préparât pour le lendemain, et je me retirai. La joie que lui causa ma réponse, fit en elle un si prompt changement, qu'elle fut en état de se rendre de grand matin à la Chapelle. Je fus extraordinairement surpris de son arrivée, et aussitôt je lui administrai solennellement le baptême; après quoi elle s'en retourna dans sa cabane, où elle ne cessa de remercier la divine miséricorde d'un si grand bienfait, et de soupirer après l'heureux moment qui devait l'unir à Dieu pour toute l'éternité. Ses desirs furent exaucés, et j'eus le bonheur de l'assister à sa mort. Quel coup de providence pour cette pauvre fille, et quelle consolation pour moi d'avoir été l'instrument dont Dieu ait bien voulu se servir pour la placer dans le Ciel !

Vous n'exigez pas de moi, mon cher

frère, que j'entre dans le détail de tout ce qui m'est arrivé depuis plusieurs années que je suis dans cette Mission; mes occupations sont toujours les mêmes, et je m'exposerais à des redites ennuyeuses : je me contenterai de vous rapporter certains faits qui me paraîtront mériter le plus votre attention. Je puis vous dire en général que vous auriez de la peine à retenir vos larmes, si vous vous trouviez dans mon Eglise avec nos Sauvages assemblés, et si vous étiez témoin de la piété avec laquelle ils récitent leurs prières, chantent les Offices divins, et participent aux Sacremens de la Pénitence et de l'Eucharistie. Quand ils ont été éclairés des lumières de la Foi, et qu'ils l'ont sincèrement embrassée, ce ne sont plus les mêmes hommes, et la plupart conservent l'innocence qu'ils ont reçue au baptême. C'est ce qui me remplit de la plus douce joie, lorsque j'entends leurs confessions, qui sont fréquentes; quelques interrogations que je leur fasse, à peine souvent puis-je trouver matière à les absoudre.

Mes occupations avec eux sont continuelles. Comme ils n'attendent de secours que de leur Missionnaire, et qu'ils ont en lui une entière confiance, il ne me suffit pas de remplir les fonctions spirituelles de mon ministère, pour la sanctification de leurs ames, il faut encore que j'entre dans leurs affaires temporelles, que je sois toujours prêt à les consoler, lorsqu'ils viennent me consulter, que je décide leurs petits diffé-

rends, que je prenne soin d'eux quand ils sont malades, que je les saigne, que je leur donne des médecines, etc. Mes journées sont quelquefois si remplies, que je suis obligé de me renfermer pour trouver le temps de vaquer à la prière, et de réciter mon Office.

Le zèle dont Dieu m'a rempli pour mes Sauvages, fut fort alarmé en l'an 1697, lorsque j'appris qu'une Nation de Sauvages *Amalingans* venait s'établir à une journée de mon Village. J'avais lieu de craindre que les jongleries de leurs charlatans, c'est-à-dire, les sacrifices qu'ils font au démon, et les désordres qui en sont la suite ordinaire, ne fissent impression sur quelqu'un de mes jeunes Néophytes : mais, grâce à la divine Miséricorde, mes frayeurs furent bientôt dissipées de la manière que je vais vous le dire.

Un de nos Capitaines, célèbre dans cette contrée par sa valeur, ayant été tué par les Anglais, dont nous ne sommes pas éloignés, les *Amalingans* députèrent plusieurs de leur Nation dans notre Village, pour essuyer les larmes des parens de cet illustre mort, c'est-à-dire, comme je vous l'ai déjà expliqué, pour les visiter, leur faire des présens, et leur témoigner par leurs danses la part qu'ils prenaient à leur affliction. Ils y arrivèrent la veille de la Fête-Dieu. J'étais alors occupé à entendre les confessions de mes Sauvages, qui durèrent tout ce jour, la nuit suivante et le lendemain jusqu'à midi que commença la Procession du Très-Saint Sa-

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

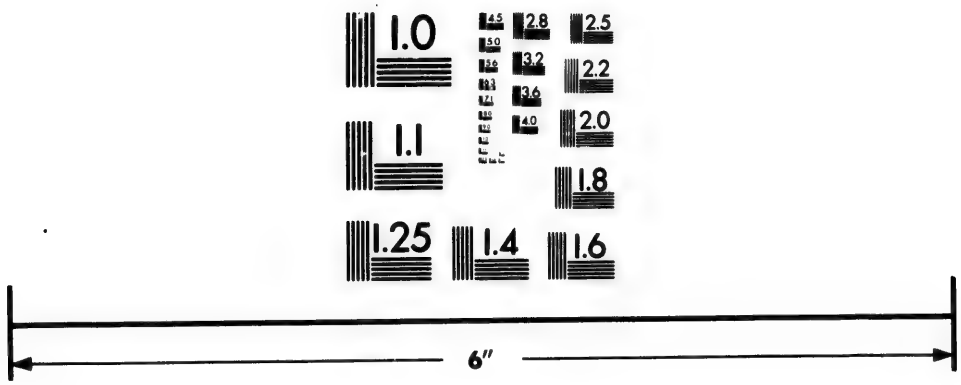

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
4.0
1.8
1.1
1.0

crement. Elle se fit avec beaucoup d'ordre et de piété, et bien qu'au milieu de ces forêts, avec plus de pompe et de magnificence que vous ne pouvez vous l'imaginer. Ce spectacle, qui était nouveau pour les *Amalingans*, les attendrit et les frappa d'admiration. Je crus devoir profiter des favorables dispositions où ils étaient ; et après les avoir assemblés, je leur fis le discours suivant en style sauvage.

« Il y a long-temps, mes enfans, que je » souhaite de vous voir : maintenant que » j'ai ce bonheur, peu s'en faut que mon » cœur n'éclate. Pensez à la joie qu'a un » père qui aime tendrement ses enfans, lors- » qu'il les revoit après une longue absence, » où ils ont couru les plus grands dangers, et » vous concevrez une partie de la mienne ; » car, quoique vous ne priez pas encore, je » ne laisse pas de vous regarder comme mes » enfans, et d'avoir pour vous une ten- » dresse de père, parce que vous êtes les » enfans du Grand Génie, qui vous a donné » l'être aussi-bien qu'à ceux qui prient, qui » a fait le Ciel pour vous aussi-bien que pour » eux, qui pense de vous comme il pense d'eux » et de moi, et qui veut qu'ils jouissent » tous d'un bonheur éternel. Ce qui fait ma » peine, et qui diminue la joie que j'ai de » vous voir, c'est la réflexion que je fais » actuellement, qu'un jour je serai séparé » d'une partie de mes enfans, dont le sort » sera éternellement malheureux, parce » qu'ils ne prient pas ; tandis que les autres

» qui prient, seront dans la joie qui ne finira
» jamais. Lorsque je pense à cette funeste
» séparation, puis-je avoir le cœur content?
» Le bonheur des uns ne me fait pas tant
» de joie, que le malheur des autres m'af-
» flige. Si vous aviez des obstacles insur-
» montables à la prière, et si, demeurant
» dans l'état où vous êtes, je pouvais vous
» faire entrer dans le Ciel, je n'épargnerais
» rien pour vous procurer ce bonheur. Je
» vous y pousserais; je vous y ferais tous
» entrer, tant je vous aime, et tant je sou-
» haite que vous soyez heureux; mais c'est
» ce qui n'est pas possible. Il faut prier, il
» faut être baptisé, pour pouvoir entrer dans
» ce lieu de délices. »

Après ce préambule, je leur expliquai fort au long les principaux articles de la Foi, et je continuai ainsi :

« Toutes les paroles que je viens de vous
» expliquer ne sont point des paroles hu-
» maines; ce sont les paroles du Grand
» Génie : elles ne sont point écrites comme
» les paroles des hommes sur un collier,
» auquel on fait dire tout ce qu'on veut;
» mais elles sont écrites dans le livre du
» Grand Génie, où le mensonge ne peut
» avoir d'accès. »

Pour vous faire entendre cette expression sauvage, il faut remarquer, mon cher frère, que la coutume de ces Peuples, lorsqu'ils écrivent à quelque Nation, est d'envoyer un collier ou une large ceinture, sur laquelle ils font diverses figures avec des grains de por-

celaine de différentes couleurs. On instruit celui qui porte le collier, en lui disant : Voilà ce que dit le collier à telle Nation, à telle personne, et on le fait partir. Nos Sauvages auraient de la peine à comprendre ce qu'on leur dit, et ils y seraient peu attentifs, si l'on ne se conformait pas à leur manière de penser et de s'exprimer. Je poursuivis ainsi :

« Courage, mes enfans, écoutez la voix » du Grand Génie qui vous parle par ma » bouche ; il vous aime, et son amour pour » vous est si grand, qu'il a donné sa vie pour » vous procurer une vie éternelle. Hélas ! » peut-être n'a-t-il permis la mort d'un de » vos Capitaines, que pour vous attirer dans » le lieu de la prière, et vous faire entendre » sa voix. Faites réflexion que vous n'êtes » pas immortels. Un jour viendra qu'on es- » suyera pareillement les larmes pour votre » mort : que vous servira-t-il d'avoir été en » cette vie de grands Capitaines, si, après » votre mort, vous êtes jetés dans les flam- » mes éternelles ? Celui que vous venez pleu- » rer avec nous, s'est félicité mille fois » d'avoir écouté la voix du Grand Génie, et » d'avoir été fidèle à la prière. Priez comme » lui, et vous vivrez éternellement. Cou- » rage, mes enfans, ne nous séparons point, » que les uns n'aillent pas d'un côté, et les » autres d'un autre : Allons tous dans le Ciel, » c'est notre Patrie, c'est à quoi vous exhorte » le seul maître de la vie, dont je ne suis » que l'interprète. Pensez-y sérieusement. »

Aussitôt que j'eus achevé de parler, ils s'entretinrent ensemble pendant quelque temps, ensuite leur Orateur me fit cette réponse de leur part : « Mon père, je suis ravi de t'entendre. Ta voix a pénétré jusques dans » mon cœur, mais mon cœur est encore » fermé, et je ne puis pas l'ouvrir présentement, pour te faire connaître ce qui y » est, ou de quel côté il se tournera : il faut » que j'attende plusieurs Capitaines et autres » gens considérables de notre Nation, qui » arriveront l'automne prochaine ; c'est alors » que je te découvrirai mon cœur. Voilà, » mon cher père, tout ce que j'ai à te dire » présentement.

» Mon cœur est content, leur répliquai-je ; je suis bien aise que ma parole vous » ait fait plaisir, et que vous demandiez du » temps pour y penser ; vous n'en seres » que plus fermes dans votre attachement » à la prière, quand vous l'aurez une fois » embrassée. Cependant je ne cesserai de » m'adresser au Grand Génie, et de lui demander qu'il vous regarde avec des yeux » de miséricorde, et qu'il fortifie vos pensées, afin qu'elles se tournent du côté » de la prière ». Après quoi je quittai leur assemblée, et ils s'en retournèrent à leur Village

Quand l'automne fut venue, j'appris qu'un de nos Sauvages devait aller chercher du blé chez les *Amalingans* pour ensemencer ses terres. Je le fis venir, et je le chargeai de leur dire de ma part que j'étais dans l'im-

patience de revoir mes enfans, que je les avais toujours présens à l'esprit, et que je les priais de se souvenir de la parole qu'ils m'avaient donnée. Le Sauvage s'acquitta fidèlement de sa commission. Voici la réponse que lui firent les *Amalingans* :

« Nous sommes bien obligés à notre père » de penser sans cesse à nous. De notre côté, » nous avons bien pensé à ce qu'il nous a » dit. Nous ne pouvons oublier ses paroles, » tandis que nous avons un cœur ; car elles » y ont été si profondément gravées, que » rien ne les peut effacer. Nous sommes persuadés qu'il nous aime ; nous voulons » l'écouter et lui obéir en ce qu'il souhaite » de nous. Nous agréons la prière qu'il nous » propose, et nous n'y voyons rien que de » bon et de louable ; nous sommes tous résolus de l'embrasser, et nous serions déjà » allé trouver notre père dans son Village, » s'il y avait des vivres suffisans pour notre » subsistance, pendant le temps qu'il consacrerait à notre instruction. Mais comment pourrions-nous y en trouver? Nous » savons que la faim est dans la cabane de » notre père, et c'est ce qui nous afflige doublement, que notre père ait faim, et que » nous ne puissions pas aller le voir pour » nous faire instruire. Si notre père pouvait » venir passer ici quelque temps avec nous, » il vivrait et nous instruirait. Voilà ce que » tu diras à notre père. »

Cette réponse des *Amalingans* me fut rendue dans une favorable conjoncture : la plus

grande partie de mes Sauvage sétait allée pour quelques jours chercher de quoi vivre jusqu'à la récolte du blé d'Inde : leur absence me donna le loisir de visiter les *Amalingans*, et dès le lendemain je m'embarquai dans un canot pour me rendre à leur Village. Je n'avais plus qu'une lieue à faire pour arriver, lorsqu'ils m'aperçurent ; et aussitôt ils me saluèrent par des décharges continuelles de fusils, qui ne cessèrent qu'à la descente du canot. Cet honneur qu'ils me rendaient, me répondait déjà de leurs dispositions présentes. Je ne perdis point de temps ; et, dès que je fus arrivé, je fis planter une Croix, et ceux qui m'accompagnaient élevèrent au plutôt une Chapelle qu'ils firent d'écorces, de la même manière que se font leurs cabanes, et y dressèrent un autel. Tandis qu'ils étaient occupés de ce travail, je visitai toutes les cabanes des *Amalingans*, pour les préparer aux instructions que je devais leur faire. Dès que je les commençai, ils se rendirent très-assidus à les entendre. Je les rassemblais trois fois par jour dans la Chapelle ; savoir : le matin après la Messe, à midi, et le soir après la prière. Le reste de la journée je parcourais les cabanes, où je fesais encore des instructions particulières.

Lorsqu'après plusieurs jours d'un travail continuel, je jugeai qu'ils étaient suffisamment instruits, je fixai le jour auquel ils viendraient se faire régénérer dans les eaux du saint Baptême. Les premiers qui se ren-

dirent à la Chapelle, furent le Capitaine, l'Orateur, trois des plus considérables de la Nation, avec deux femmes. Aussitôt après leur Baptême, deux autres bandes, chacune de vingt Sauvages, se succédèrent, et reçurent la même grâce. Enfin, tous les autres continuèrent d'y venir ce jour-là et le lendemain.

Vous jugez assez, mon cher frère, que quelques travaux qu'essuie un Missionnaire, il est bien dédommagé de ses fatigues par la douce consolation qu'il ressent d'avoir fait entrer une Nation entière de Sauvages dans la voie du salut. Je me disposais à les quitter et à retourner dans mon Village, lorsqu'un député vint me dire de leur part qu'ils s'étaient tous réunis dans un même lieu, et qu'ils me priaient de me rendre à leur assemblée. Aussitôt que je parus au milieu d'eux, l'Orateur m'adressant la parole au nom de tous les autres : « Notre père, me dit-il, » nous n'avons point de termes pour te té- » moigner la joie inexprimable que nous res- » sentons tous d'avoir reçu le Baptême. Il » nous semble maintenant que nous avons » un autre cœur; tout ce qui nous fesait de » la peine est entièrement dissipé; nos pen- » sées ne sont plus chancelantes; le Bap- » tême nous fortifie intérieurement, et nous » sommes bien résolus de l'honorer tout le » temps de notre vie. Voilà ce que nous te » disons avant que tu nous quittes. » Je leur répondis par un petit discours, où je les exhortais à persévérer dans la grâce singu-

lière qu'ils avaient reçue, et à ne rien faire d'indigne de la qualité d'enfans de Dieu, dont ils avaient été honorés par le saint Baptême. Comme ils se préparaient à partir pour la mer, je leur ajoutai qu'à leur retour nous déterminerions ce qui serait le plus à propos, ou que nous allassions demeurer avec eux, ou qu'ils vinssent former avec nous un seul et même Village.

Le Village où je demeure s'appelle *Nanrantsouack*, et est placé dans un continent, qui est entre l'Acadie et la nouvelle Angleterre. Cette Mission est à environ quatre-vingts lieues de *Pentagouet*, et l'on compte cent lieues de *Pentagouet* au Port-Royal. Le fleuve de ma Mission est le plus grand de tous ceux qui arrosent les terres des Sauvages. Il doit être marqué sur la carte, sous le nom de *Kinibeki*, ce qui a porté les Français à donner à ces Sauvages le nom de *Kanibals*. Ce fleuve se jette dans la mer à *Sankderank*, qui n'est qu'à 5 ou 6 lieues de *Pemquit*. Après l'avoir remonté 40 lieues depuis *Sankderank*, on arrive à mon Village, qui est sur la hauteur d'une pointe de terre. Nous ne sommes éloignés que de deux journées tout au plus des habitations Anglaises; il nous faut plus de quinze jours pour nous rendre à Quebec, et ce voyage est très-pénible et très-incommode. Il était naturel que nos Sauvages fissent leur traite avec les Anglais, et il n'y a pas d'avantages que ceux-ci ne leur aient proposés pour les attirer et gagner leur amitié : mais tous leurs

efforts ont été inutiles, et rien n'a pu les détacher de l'alliance des Français. Le seul lien qui nous les a si étroitement unis est leur ferme attachement à la Foi catholique. Ils sont convaincus que s'ils se livraient aux Anglais, ils se trouveraient bientôt sans Missionnaire, sans Sacrifice, sans Sacrement, et presque sans aucun exercice de Religion, et que peu-à-peu ils se replongeraient dans leurs premières infidélités. Cette fermeté de nos Sauvages a été mise à toutes sortes d'épreuves de la part de ces redoutables voisins, sans que jamais ils aient pu rien obtenir.

Dans le temps que la guerre était sur le point de s'allumer entre les Puissances de l'Europe, le Gouverneur Anglais, nouvellement arrivé à Boston, demanda à nos Sauvages une entrevue sur la mer, dans une île qu'il désigna. Ils y consentirent, et me prièrent de les y accompagner, pour me consulter sur les propositions artificieuses qui leur seraient faites, afin de s'assurer que leurs réponses n'auraient rien de contraire, ni à la Religion, ni aux intérêts du service du Roi. Je les suivis, et mon intention était de me tenir simplement dans leur quartier pour les aider de mes conseils, sans paraître devant le Gouverneur. Comme nous approchions de l'île, au nombre de plus de deux cens canots; les Anglais nous saluèrent par une décharge de tous les canons de leurs vaisseaux, et les Sauvages répondirent à ce salut par une décharge pareille de tous leurs

fusils. Ensuite le Gouverneur paraissant dans l'île, les Sauvages y abordèrent avec précipitation ; ainsi, je me trouvai où je ne souhaitais pas être, et où le Gouverneur ne souhaitait pas que je fusse. Dès qu'il m'aperçut, il vint quelques pas au-devant de moi ; et après les complimens ordinaires, il retourna au milieu de ses gens, et moi avec les Sauvages.

« C'est par ordre de notre Reine, leur » dit-il, que je viens vous voir : elle sou- » haite que nous vivions en paix. Si quelque » Anglais était assez imprudent pour vous » faire du tort, ne songez pas à vous en » venger, mais adressez-moi aussitôt votre » plainte, et je vous rendrai une prompte » justice. S'il arrivait que nous eussions la » guerre avec les Français, demeurez neu- » tres, et ne vous mêlez point de nos dif- » férends : les Français sont aussi forts que » nous ; ainsi, laissez-nous vider ensemble » nos querelles. Nous fournirons à tous vos » besoins, nous prendrons vos pelleteries, » et nous vous donnerons nos marchandises » à un prix modique. » Ma présence l'empêcha de dire tout ce qu'il prétendait ; car ce n'était pas sans dessein qu'il avait amené un Ministre avec lui.

Quand il eut cessé de parler, les Sauvages se retirèrent pour délibérer ensemble sur la réponse qu'ils avaient à faire. Pendant ce temps-là le Gouverneur me tirant à part, « je vous prie, Monsieur, me dit-il, de ne » pas porter vos Indiens à nous faire la guerre.

» Je lui répondis que ma Religion et mon » caractère de Prêtre, m'engageaient à ne » leur donner que des conseils de paix ». Je parlais encore, lorsque je me vis tout-à-coup environné d'une vingtaine de jeunes guerriers, qui craignaient que le Gouverneur ne voulût me faire enlever. Cependant les Sauvages s'avancèrent, et l'un d'eux fit au Gouverneur la réponse suivante :

« Grand Capitaine, tu nous dis de ne point » nous joindre au Français, supposé que tu » lui déclares la guerre ; sache que le Fran- » çais est mon frère ; nous avons une même » prière lui et moi, et nous sommes dans une » même cabane à deux feux ; il a un feu, et » moi l'autre. Si je te vois entrer dans la » cabane du côté du feu où est assis mon » frère le Français, je t'observe de dessus » ma natte, où je suis assis à l'autre feu. Si, » en t'observant, je m'aperçois que tu portes » une hache, j'aurai la pensée, que prétend » faire l'Anglais de cette hache ? Je me lève » pour lors sur ma natte, pour considérer ce » qu'il fera. S'il lève la hache pour frapper » mon frère le Français, je prends la mienne » et je cours à l'Anglais pour le frapper. Est- » ce que je pourrais voir frapper mon frère » dans ma cabane, et demeurer tranquille » sur ma natte ? Non, non, j'aime trop mon » frère, pour ne pas le défendre. Ainsi je te » dis, Grand Capitaine, ne fais rien à mon » frère, et je ne te ferai rien ; demeure tran- » quille sur ta natte, et je demeurerai en » repos sur la mienne ».

C'est ainsi que finit cette conférence. Peu de temps après, quelques-uns de nos Sauvages arrivèrent de Quebec, et publièrent qu'un vaisseau Français y avait apporté la nouvelle de la guerre allumée entre la France et l'Angleterre. Aussitôt nos Sauvages, après avoir délibéré selon leur coutume, ordonnèrent aux jeunes gens de tuer les chiens, pour faire le festin de guerre, et y connaître ceux qui voudraient s'y engager. Le festin se fit, on leva la chaudière, on dansa, et il se trouva 250 Guerriers. Après le festin, ils déterminèrent un jour pour venir se confesser. Je les exhortai à être aussi attachés à leur prière que s'ils étaient au Village, à bien observer les Lois de la guerre, à n'exercer aucune cruauté, à ne tuer personne que dans la chaleur du combat, à traiter humainement ceux qui se rendraient prisonniers, etc.

La manière dont ces peuples font la guerre, rend une poignée de leurs guerriers plus redoutables, que ne le serait un corps de 2 ou 3000 soldats Européens. Dès qu'ils sont entrés dans le pays ennemi, ils se divisent en différens partis, l'un de trente guerriers, l'autre de quarante, etc. Ils disent aux uns : à vous, on donne ce hameau à manger, (c'est leur expression) ; à vous autres on donne ce village, etc. Ensuite, le signal se donne pour frapper tous ensemble, et en même-temps dans les diverses contrées. Nos deux cent cinquante guerriers se répandirent à plus de vingt lieues de pays, où il y avait des villages, des hameaux, et des

maisons : au jour marqué, ils donnèrent tous ensemble dès le grand matin ; en un seul jour, ils défirent tout ce qu'il y avait d'Anglais ; ils en tuèrent plus de deux cens, et firent cent cinquante prisonniers, et n'eurent de leur part que quelques guerriers blessés assez légèrement. Ils revinrent de cette expédition au Village, ayant chacun deux canots chargés du butin qu'ils avaient fait.

Pendant tout le temps que dura la guerre, ils portèrent la désolation dans toutes les terres qui appartiennent aux Anglais ; ils ravagèrent leurs Villages, leurs Forts, leurs Métairies, enlevèrent une infinité de bestiaux, et firent plus de six cens prisonniers. Aussi ces Messieurs, persuadés avec raison qu'en maintenant mes Sauvages dans leur attachement à la Foi catholique, je resserre de plus en plus les liens qui les unissent aux Français, ont mis en œuvre toutes sortes de ruses et d'artifices pour les détacher de moi. Il n'y a point d'offres ni de promesses qu'ils ne leur aient faites, s'ils voulaient me livrer entre leurs mains, ou du-moins me renvoyer à Quebec, et prendre en ma place un de leurs Ministres. Ils ont fait plusieurs tentatives pour me surprendre et pour me faire enlever ; ils en sont venus même jusqu'à promettre mille livres sterlings à celui qui leur porterait ma tête. Vous croyez bien, mon cher Frère, que ces menaces ne sont pas capables de m'intimider, ni de ralentir mon zèle ; trop heureux si j'en devenais la victime, et si Dieu me jugeait digne d'être chargé de

fers, et de verser mon sang pour le salut de mes chers Sauvages.

Aux premières nouvelles qui vinrent de la paix faite en Europe, le Gouverneur de *Boston* fit dire à nos Sauvages que, s'ils voulaient bien s'assembler dans un lieu qu'il leur désignait, il conférerait avec eux sur la conjoncture présente des affaires. Tous les Sauvages se rendirent au lieu marqué, et le Gouverneur leur parla ainsi :

« Toi homme *Naranhous*, je t'apprends » que la paix est faite entre le Roi de France » et notre Reine, et que, par le traité de » paix, le roi de France cède à notre Reine, » Plaisance et Portrail, avec toutes les terres » adjacentes. Ainsi, si tu veux, nous vivrons » en paix toi et moi : nous y étions autrefois, » mais les suggestions des Français te l'ont » fait rompre, et c'est pour lui plaire que » tu es venu nous tuer. Oublions toutes ces » méchantes affaires, et jetons-les dans la » Mer, afin qu'elles ne paraissent plus, et » que nous soyons bons amis.

» Cela est bien, répondit l'Orateur au » nom des Sauvages, que les Rois soient en » paix; j'en suis bien aise, et je n'ai pas de » peine non plus à la faire avec toi. Ce n'est » point moi qui te frappe depuis douze ans; » c'est le Français qui s'est servi de mon » bras pour te frapper. Nous étions en paix, » il est vrai, j'avais même jeté ma hache je » ne sais où; et comme j'étais en repos sur ma » natte, ne pensant à rien, de jeunes gens m'ap- » portèrent une parole, que le Gouverneur

» de Canada m'envoyait, par laquelle il me
» disait : mon fils, l'Anglais m'a frappé,
» aide-moi à m'en venger; prends ta hache,
» et frappe l'Anglais. Moi, qui ai toujours
» écouté la parole du Gouverneur Français,
» je cherche ma hache, je la trouve toute
» rouillée; je l'accommode, je la pends à
» ma ceinture pour te venir frapper. Main-
» tenant le Français me dit de la mettre bas;
» je la jette bien loin, pour qu'on ne voie
» plus le sang dont elle est rougie. Ainsi,
» vivons en paix, j'y consens.

» Mais tu dis que le Français t'a donné
» Plaisance et Portrail, qui est dans mon
» voisinage, avec toutes les terres adjacentes:
» il te donnera tout ce qu'il voudra, pour
» moi j'ai ma terre que le Grand Génie m'a
» donnée pour vivre : tant qu'il y aura un
» enfant de ma nation, il combattra pour la
» conserver ». Tout se termina ainsi à l'a-
miable : le Gouverneur fit un grand festin
aux Sauvages, après quoi chacun se retira.

Les heureuses conjonctures de la paix, et
la tranquillité dont on commençait de jouir,
firent naître la pensée à nos Sauvages de
rebâtir notre Eglise, qui avait été ruinée
dans une subite irruption que firent les An-
glais, pendant qu'ils étaient absens du Vil-
lage. Comme nous sommes fort éloignés de
Quebec, et beaucoup plus près de Boston,
ils y députèrent quelques-uns des principaux
de leur Nation, pour demander des ouvriers,
avec promesse de payer libéralement leurs
travaux. Le Gouverneur les reçut avec de

grandes démonstrations d'amitié, et leur fit toutes sortes de caresses. « Je veux moi-même » rétablir votre Eglise, leur dit-il, et j'en » userai mieux avec vous, que n'a fait le » Gouverneur Français, que vous appelez » votre père. Ce serait à lui à la rebâtir, » puisque c'est lui, en quelque sorte, qui » l'a ruinée, en vous portant à me frapper; » car, pour moi, je me défends comme je » puis; au lieu que lui, après s'être servi » de vous pour sa défense, il vous aban- » donne. J'agirai bien mieux avec vous, car, » non-seulement je vous accorde des ouvriers, » je veux encore les payer moi-même, et » faire tous les frais de l'édifice que vous » voulez construire : mais comme il n'est » pas raisonnable que moi, qui suis Anglais, » je fasse bâtir une Eglise, sans y mettre un » Ministre Anglais pour la garder, et pour » y enseigner la prière, je vous en donnerai » un dont vous serez contens, et vous ren- » verrez à Quebec le Ministre Français » qui est dans votre Village.

« Ta parole m'étonne, répondit le Député » des Sauvages, et je t'admire dans la pro- » position que tu me fais. Quand tu es venu » ici, tu m'as vu long-temps avant les Gou- » verneurs Français; ni ceux qui t'ont pré- » cédé, ni tes Ministres, ne m'ont jamais » parlé de prière, ni du Grand Génie. Ils » ont vu mes pelleteries, mes peaux de castor » et d'orignal, et c'est à quoi uniquement » ils ont pensé; c'est ce qu'ils ont recherché » avec empressement; je ne pouvais leur en

» fournir assez, et quand j'en apportais
» beaucoup, j'étais leur grand ami, et voilà
» tout. Au contraire, mon canot s'étant un
» jour égaré, je perdis ma route, et j'errai
» long-temps à l'aventure, jusqu'à ce qu'enfin
» j'abordai près de Quebec, dans un grand
» village d'Algonkins, que les Robes noires(1)
» enseignaient. A peine fus-je arrivé, qu'une
» Robe noire vint me voir. J'étais chargé de
» pelleteries, la Robe noire Française ne
» daigna pas seulement les regarder : il me
» parla d'abord du Grand Génie, du Paradis,
» de l'Enfer et de la Prière, qui est la seule
» voie d'arriver au Ciel. Je l'écoutai avec
» plaisir, et je goûtais si fort ses entretiens,
» que je restai long-temps dans ce Village
» pour l'entendre. Enfin, la Prière me plut,
» et je l'engageai à m'instruire; je demandai
» le Baptême, et je le reçus. Ensuite, je
» retourne dans mon Pays, et je raconte ce
» qui m'est arrivé : on porte envie à mon
» bonheur; on veut y participer, on part
» pour aller trouver la Robe noire et lui
» demander le Baptême. C'est ainsi que le
» Français en a usé envers moi. Si, dès
» que tu m'as vu, tu m'avais parlé de la
» Prière, j'aurais eu le malheur de prier
» comme toi; car je n'étais pas capable de
» démêler si ta prière était bonne. Ainsi, je
» te dis que je tiens la prière du Français;
» je l'agrée, et je la conserverai jusqu'à ce
» que la terre brûle et finisse. Garde donc

(1) Les Jésuites.

» tes

» tes Ouvriers, ton argent et ton Ministre, » je ne t'en parle plus : je dirai au Gouver- » neur Français, mon père, de m'en en- » voyer ».

En effet, M. le Gouverneur n'eut pas plutôt appris la ruine de notre Eglise, qu'il nous envoya des Ouvriers pour la rebâtir. Elle est d'une beauté qui la ferait estimer en Europe, et je n'ai rien épargné pour la décorer. Vous avez pu voir par le détail que je vous ai fait dans ma lettre à mon neveu, qu'au fond de ces forêts, et parmi ces Nations Sauvages, le Service divin se fait avec beaucoup de décence et de dignité. C'est à quoi je suis très-attentif, non-seulement lorsque les Sauvages demeurent dans le Village, mais encore tout le temps qu'ils sont obligés d'habiter les bords de la Mer, où ils vont deux fois chaque année, pour y trouver de quoi vivre. Nos Sauvages ont si fort dépeuplé leur Pays de bêtes, que depuis dix ans on n'y trouve plus ni orignaux, ni chevreuils. Les Ours et les Castors y sont devenus très-rares. On n'a guère pour vivre que du blé de Turquie, des fèves et des citrouilles. Ils écrasent le blé entre deux pierres pour le réduire en farine; ensuite ils en font de la bouillie, qu'ils assaisonnent quelquefois avec de la graisse, ou avec du poisson sec. Lorsque le blé leur manque, ils cherchent dans les champs labourés, des pommes de terre, ou bien du gland, qu'ils estiment autant que du blé : après l'avoir fait sécher, ils le font cuire dans une chaudière avec de la cendre,

pour en ôter l'amertume. Pour moi, je le mange sec, et il me tient lieu de pain.

En un certain temps, ils se rendent à une rivière peu éloignée, où, pendant un mois, les poissons montent la rivière en si grande quantité, qu'on en remplirait cinquante mille barriques en un jour, si l'on pouvait suffire à ce travail. Ce sont des espèces de gros harengs fort agréables au goût, quand ils sont frais; ils sont pressés les uns sur les autres à un pied d'épaisseur, et on les puise comme de l'eau. Les Sauvages les font sécher pendant huit ou dix jours, et ils en vivent pendant tout le temps qu'ils ensemencent leurs terres.

Ce n'est qu'au printemps qu'il sèment le blé, et ils ne lui donnent la dernière façon que vers la Fête-Dieu. Après quoi, ils délibèrent vers quel endroit de la Mer ils iront chercher de quoi vivre jusqu'à la récolte, qui ne se fait ordinairement qu'un peu après l'Assomption. Après avoir délibéré, ils m'envoient prier de me rendre à leur Assemblée. Aussitôt que j'y suis arrivé, l'un d'eux me parle ainsi au nom de tous les autres: « Notre » père, ce que je te dis, c'est ce que te disent » tous ceux que tu vois ici; tu nous connais, » tu sais que nous manquons de vivres; à » peine avons-nous pu donner la dernière » façon à nos champs, et nous n'avons d'au- » tre ressource jusqu'à la récolte, que d'aller » chercher des alimens sur le bord de la » Mer. Il serait dur pour nous d'abandonner » notre Prière; c'est pourquoi, nous espé-

» rons que tu voudras bien nous accom-
» pagner, afin qu'en cherchant de quoi vivre,
» nous n'interrompions point notre Prière.
» Tels et tels t'embarqueront, et ce que tu
» auras à porter, sera dispersé dans les autres
» canots. Voilà ce que j'ai à te dire». Je ne leur ai pas plutôt répondu *kekikberba* (c'est un terme sauvage, qui veut dire je vous écoute, mes enfans, j'accorde ce que vous demandez), que tous crient ensemble *8ri8rie*, qui est un terme de remercîment. Aussitôt après on part du Village.

Dès qu'on est arrivé à l'endroit où l'on doit passer la nuit, on plante des perches, d'espace en espace, de la forme d'une Chapelle; on l'entoure d'une grande tente de coutil, et elle n'est ouverte que par-devant. Tout est dressé en un quart-d'heure. Je fais toujours porter avec moi une belle planche de cèdre, longue de quatre pieds, avec ce qui doit la soutenir; c'est ce qui sert d'Autel, au-dessus duquel on place un dais fort propre. J'orne le dedans de la Chapelle de très-belles étoffes de soie; une natte de jonc teinte et bien travaillée, ou bien une grande peau d'ours sert de tapis. On porte cela tout préparé, et il n'y a qu'à le placer dès que la Chapelle est dressée. La nuit je prends mon repos sur un tapis; les Sauvages dorment à l'air en pleine campagne, s'il ne pleut pas; s'il tombe de la pluie ou de la neige, ils se couvrent des écorces qu'ils portent avec eux, et qui sont roulées comme de la toile. Si la course se fait en hiver, on ôte la neige de

l'espace que doit occuper la Chapelle, et on la dresse à l'ordinaire. On y fait chaque jour la Prière du soir et du matin, et j'y offre le saint Sacrifice de la Messe.

Quand les Sauvages sont arrivés au terme de leur voyage, ils s'occupent dès le lendemain à élever une Eglise, qu'ils dressent avec leurs écorces. Je porte avec moi ma Chapelle, et tout ce qui est nécessaire pour orner le chœur, que je fais tapisser d'étoffes de soie et de belles indiennes. Le Service divin s'y fait comme au Village ; et en effet, ils forment une espèce de Village de toutes leurs cabanes faites d'écorce, qu'ils dressent en moins d'une heure. Après l'Assomption, ils quittent la Mer et retournent au village pour faire leur récolte. Ils y ont de quoi vivre fort pauvrement jusqu'après la Toussaints, qu'ils retournent une seconde fois à la Mer. C'est dans cette saison-là qu'ils font bonne chère. Outre les grands poissons, les coquillages et les fruits, ils trouvent des outardes, des canards, et toutes sortes de gibiers, dont la Mer est toute couverte dans l'endroit où ils cabanent, qui est partagé par un grand nombre de petites îles. Les chasseurs qui partent le matin pour la chasse des canards et d'autres espèces de gibier, en tuent quelquefois une vingtaine d'un seul coup de fusil. Vers la Purification, ou au plus tard vers le Mercredi des Cendres, on retourne au Village ; il n'y a que les Chasseurs qui se dispersent pour aller à la chasse des ours, des orignaux, des chevreuils et des castors.

Ces bons Sauvages m'ont souvent donné des preuves du plus sincère attachement pour moi; sur-tout en deux occasions, où me trouvant avec eux sur les bords de la Mer, ils prirent vivement l'alarme à mon sujet. Un jour qu'ils étaient occupés de leur chasse, le bruit se répandit tout-à-coup, qu'un parti Anglais avait fait irruption dans mon quartier, et m'avait enlevé. A l'heure même ils s'assemblèrent, et le résultat de leur délibération fut qu'ils poursuivraient ce parti jusqu'à ce qu'ils l'eussent atteint, et qu'ils m'arracheraient de ses mains, dût-il leur en coûter la vie. Ils députèrent au même instant deux jeunes Sauvages vers mon quartier, assez avant dans la nuit. Lorsqu'ils entrèrent dans ma cabane, j'étais occupé à composer la vie d'un Saint en langue Sauvage. « Ah! notre » père, s'écrièrent-ils, que nous sommes » aises de te voir! J'ai pareillement bien de » la joie de vous voir, leur répondis-je; » mais qu'est-ce qui vous amène ici par un » temps si affreux? C'est vainement que nous » sommes venus, me dirent-ils; on nous » avait assuré que des Anglais t'avaient en- » levé : nous venions pour observer leurs » traces, et nos Guerriers ne tarderont guère » à venir pour les poursuivre, et pour atta- » quer le Fort, où, si la nouvelle eût été » vraie, les Anglais t'auraient sans doute » renfermé. Vous voyez, mes enfans, leur » répondis-je, que vos craintes sont mal- » fondées; mais l'amitié que mes enfans me » témoignent, me remplit le cœur de joie;

» car c'est une preuve de leur attachement à
» la Prière. Demain, vous partirez d'abord
» après la Messe, pour détromper au plutôt
» nos braves Guerriers, et les délivrer de
» toute inquiétude ».

Une autre alarme, également fausse, me jeta dans de grands embarras, et m'exposa à périr de faim et de misère. Deux Sauvages vinrent en hâte dans mon quartier, pour m'avertir qu'ils avaient vu les Anglais à une demi-journée : « Notre père, me dirent-ils,
» il n'y a point de temps à perdre ; il faut que
» tu te retires, tu risquerais trop de demeu-
» rer ici ; pour nous, nous les attendons,
» et peut-être irons-nous au-devant d'eux.
» Les coureurs partent en ce moment pour
» les observer : mais pour toi, il faut que
» tu ailles au Village avec ces gens-ci que
» nous amenons pour t'y conduire. Quand
» nous te saurons en lieu de sûreté, nous
» serons tranquilles ».

Je partis dès la pointe du jour avec dix Sauvages qui me servaient de guides ; mais après quelques jours de marche, nous nous trouvâmes à la fin de nos petites provisions. Mes conducteurs tuèrent un chien qui les suivait, et le mangèrent ; ils en vinrent ensuite à des sacs de loups marins, qu'ils mangèrent pareillement. C'est à quoi il ne m'était pas possible de tâter. Tantôt je vivais d'une espèce de bois qu'on fesait bouillir, et qui, étant cuit, est aussi tendre que des raves à moitié cuites, à la réserve du cœur qui est très-dur, et qu'on jette : ce bois n'avait pas

mauvais goût, mais j'avais une peine extrême à l'avaler; tantôt on trouvait attachées aux arbres, de ces excroissances de bois qui sont blanches comme de gros champignons : on les fesait cuire, et on les réduisait en une espèce de bouillie ; mais il s'en fallait bien qu'elles en eussent le goût. D'autres fois on fesait sécher au feu de l'écorce de chêne vert, on la pilait ensuite, et on en fesait de la bouillie, ou bien l'on fesait sécher ces feuilles qui poussent dans les fentes des rochers, et qu'on nomme tripes de roche; quand elles sont cuites, on en fait une bouillie fort noire et désagréable. Je mangeai de tout cela, car il n'y a rien que la faim ne dévore.

Avec de pareils alimens, nous ne pouvions faire que de fort petites journées. Nous arrivâmes cependant à un Lac qui commençait à dégeler, et où il y avait déjà quatre doigts d'eau sur la glace. Il fallut le traverser avec nos raquettes ; mais comme ces raquettes sont faites d'aiguillettes de peau, dès qu'elles furent mouillées, elles devinrent fort pesantes, et rendirent notre marche bien plus difficile. Quoiqu'un de nos gens marchât à notre tête pour sonder le chemin, j'enfonçai tout-à-coup jusqu'aux genoux; un autre qui marchait à côté de moi, enfonça aussitôt jusqu'à la ceinture, en s'écriant : mon père, je suis mort. Comme je m'approchais de lui pour lui tendre la main, j'enfonçai moi-même encore plus avant. Enfin, ce ne fut pas sans beaucoup de peine que

nous nous tirâmes de ce danger, par l'embarras que nous causaient nos raquettes, dont nous ne pouvions pas nous défaire. Néanmoins, je courus encore moins de risque de me noyer, que de mourir de froid au milieu de ce Lac à demi-glacé.

De nouveaux dangers nous attendaient le lendemain, au passage d'une rivière qu'il nous fallut traverser sur des glaces flottantes. Nous nous en tirâmes heureusement, et enfin nous arrivâmes au Village. Je fis d'abord déterrer un peu de blé d'Inde que j'avais laissé dans ma maison, et j'en mangeai, tout cru qu'il était, pour appaiser la première faim, tandis que ces pauvres Sauvages se donnaient toute sorte de mouvemens pour me bien régaler. Et en effet, le repas qu'ils m'apprêtèrent, quelque frugal et quelque peu appétissant qu'il vous paraîtra, était, dans leur idée, un véritable festin. Ils me servirent d'abord un plat de bouillie faite de blé d'Inde. Pour le second service, ils me donnèrent un petit morceau d'ours, avec des glands et une galette de blé d'Inde cuite sous la cendre. Enfin, le troisième service qui formait le dessert, consistait en un épi de blé d'Inde, grillé devant le feu, avec quelques grains du même blé cuits sous la cendre. Comme je leur demandais pourquoi ils m'avaient fait faire si bonne chère. « Hé quoi! » notre Père, me répondirent-ils, il y a deux » jours que tu n'as rien mangé; pouvions-» nous faire moins? Eh! plût à Dieu que nous » pussions bien souvent te régaler de la sorte »!

Tandis que je songeais à me remettre de mes fatigues, un des Sauvages qui étaient cabanés sur le bord de la Mer, et qui ignorait mon retour au Village, causa une nouvelle alarme. Etant venu dans mon quartier, et ne m'y trouvant point, non plus que ceux qui étaient cabanés avec moi, il ne douta point que nous n'eussions été enlevés par un parti Anglais; et suivant son chemin pour en aller donner avis à ceux de son quartier, il arriva sur le bord d'une rivière. Là, il lève l'écorce d'un arbre, sur laquelle il peint avec du charbon les Anglais autour de moi, et l'un d'eux qui me coupait la tête. (C'est là toute l'écriture des Sauvages, et ils s'entendent aussi-bien entr'eux par ces sortes de figures, que nous nous entendons par nos lettres). Il met aussitôt cette espèce de lettre autour d'un bâton qu'il plante sur le bord de la rivière, afin d'instruire les passans de ce qui m'était arrivé. Peu de temps après, quelques Sauvages qui passaient par-là dans six canots, pour venir au Village, aperçurent cette écorce : « Voilà une écriture, dirent-ils; » voyons ce qu'elle apprend. Hélas! s'écrièrent-ils en la lisant, les Anglais ont tué » ceux du quartier de notre Père; pour ce » qui est de lui, ils lui ont coupé la tête ». Ils ôtèrent aussitôt la tresse de leurs cheveux qu'ils laissèrent négligemment éparpillés sur leurs épaules, et s'assirent auprès du bâton jusqu'au lendemain, sans dire un seul mot. Cette cérémonie est parmi eux la marque de la plus grande affliction. Le

lendemain, ils continuèrent leur route jusqu'à une demi-lieue du Village où ils s'arrêtèrent : puis ils envoyèrent l'un d'eux dans les bois jusqu'auprès du Village, afin de voir si les Anglais n'étaient pas venus brûler le fort et les cabanes. Je récitais mon bréviaire en me promenant le long du fort et de la rivière, lorsque ce Sauvage arriva vis-à-vis de moi à l'autre bord. Aussitôt qu'il m'aperçut : « Ah! mon Père, s'écria-» t-il, que je suis aise de te voir! Mon » cœur était mort, et il revit en te voyant. » Nous avons vu l'écriture qui disait que » les Anglais t'avaient coupé la tête. Que je » suis aise qu'elle ait menti » ! Comme je lui proposais de lui envoyer un canot pour passer la rivière : « Non, répondit-il, c'est » assez que je t'aie vu ; je retourne sur mes » pas pour porter cette agréable nouvelle à » ceux qui m'attendent, et nous viendrons » bientôt te rejoindre ». En effet, ils arrivèrent ce jour-là même.

Je crois, mon très-cher Frère, avoir satisfait à ce que vous souhaitiez de moi, par le précis que je viens de vous faire de la nature de ce Pays, du caractère de nos Sauvages, de mes occupations, de mes travaux, et des dangers auxquels je suis exposé. Vous jugerez, sans doute, que c'est de la part de Messieurs les Anglais de notre voisinage, que j'ai le plus à craindre. Il est vrai que, depuis long-temps, ils ont conjuré ma perte : mais ni leur mauvaise volonté pour moi, ni la mort dont ils me

menacent (1), ne pourront jamais me séparer de mon ancien troupeau ; je le recommande à vos saintes prières, et suis avec le plus tendre attachement, etc.

LETTRE

*Du Père de la Chasse, Supérieur-Général des Missions de la Nouvelle France, au Père *** de la même Compagnie.*

A Quebec, le 29 Octobre 1724.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

DANS l'extrême douleur que nous ressentons de la perte d'un de nos plus anciens Missionnaires, c'est une douce consolation pour nous, qu'il ait été la victime de sa charité, et de son zèle à maintenir la Foi dans le cœur de ses Néophytes. D'autres lettres vous ont déjà appris la source de la guerre qui s'est allumée entre les Anglais et les Sauvages : dans ceux-là, le desir d'étendre leur domination ; dans ceux-ci, l'horreur de tout assujettissement et l'attachement à leur Religion ont causé d'abord des mésin-

(1) Il fut massacré l'année suivante.

telligences qui ont enfin été suivies d'une rupture ouverte.

Le Père Rasles, Missionnaire des *Abnakis*, était devenu fort odieux aux Anglais. Convaincus que son application à fortifier les Sauvages dans la Foi formait le plus grand obstacle au dessein qu'ils avaient d'envahir leurs terres, ils avaient proscrit sa tête, et plus d'une fois ils avaient tenté de l'enlever ou de le faire périr. Enfin, ils sont venus à bout de satisfaire les transports de leur haine, et de se délivrer de l'homme apostolique; mais en même-temps ils lui ont procuré une mort glorieuse, qui fut toujours l'objet de ses desirs; car nous savons qu'il aspirait depuis long-temps au bonheur de sacrifier sa vie pour son troupeau. Je vais vous décrire en peu de mots les circonstances de cet évènement.

Après plusieurs hostilités faites de part et d'autre entre les deux Nations, une petite armée d'Anglais et de Sauvages leurs alliés, au nombre de onze cens hommes, vint attaquer à l'improviste le Village de *Nanrantsouak*. Les broussailles épaisses dont ce Village est environné les aidèrent à cacher leur marche; et comme, d'ailleurs, il n'était point fermé de palissades, les Sauvages, pris au dépourvu, ne s'aperçurent de l'approche des ennemis, que par la décharge générale de leurs mousquets, dont toutes les cabanes furent criblées. Il n'y avait alors que cinquante guerriers dans le Village. Au premier bruit de mousqueterie, ils prirent tu-

multuairement les armes, et sortirent de leurs cabanes pour faire tête à l'ennemi. Leur dessein était, non pas de soutenir témérairement le choc de tant de combattans; mais de favoriser la fuite des femmes et des enfans, et de leur donner le temps de gagner l'autre côté de la rivière, qui n'était pas encore occupé par les Anglais.

Le Père Rasles, averti par les clameurs et le tumulte du péril qui menaçait ses Néophytes, sortit promptement de sa maison, et se présenta sans crainte aux ennemis. Il se promettait, ou de suspendre par sa présence leurs premiers efforts, ou du moins d'attirer sur lui seul leur attention, et aux dépens de sa vie de procurer le salut de son troupeau.

Aussitôt qu'on aperçut le Missionnaire il s'éleva un cri général qui fut suivi d'une grêle de mousqueterie qu'on fit pleuvoir sur lui. Il tomba mort au pied d'une grande croix qu'il avait plantée au milieu du Village, pour marquer la profession publique qu'on y fesait d'y adorer un Dieu crucifié. Sept Sauvages qui l'environnaient, et qui exposaient leur vie pour conserver celle de leur père, furent tués à ses côtés.

La mort du Pasteur consterna le troupeau: les Sauvages prirent la fuite, et passèrent la rivière, partie à gué et partie à la nage. Ils eurent à essuyer toute la fureur des ennemis, jusqu'au moment qu'ils se retirèrent dans les bois qui sont de l'autre côté de la rivière. Ils s'y trouvèrent rassemblés au

nombre de cent cinquante. De plus de deux mille coups de fusil qu'on tira sur eux, il n'y eut que trente personnes de tuées, y comprenant les femmes et les enfans, et quatorze blessés. Les Anglais ne s'attachèrent point à poursuivre les fuyards ; ils se contentèrent de piller et de brûler le Village ; le feu qu'ils mirent à l'Eglise fut précédé de l'indigne profanation des vases sacrés et du Corps adorable de Jésus-Christ.

La retraite précipitée des ennemis permit aux Nanrantsouakiens de retourner au Village. Dès le lendemain ils visitèrent les débris de leurs cabanes, tandis que de leur côté les femmes cherchaient des herbes et des plantes propres à panser les blessés. Leur premier soin fut de pleurer sur le corps de leur saint Missionnaire ; ils le trouvèrent percé de mille coups, sa chevelure enlevée, le crâne enfoncé à coups de hache, la bouche et les yeux remplis de boue, les os des jambes fracassés, et tous les membres mutilés. On ne peut guère attribuer qu'aux Sauvages alliés des Anglais, ces sortes d'inhumanités exercées sur un corps privé de sentiment et de vie.

Après que ces fervens Chrétiens eurent lavé et baisé plusieurs fois le respectable dépôt de leur père, ils l'inhumèrent dans l'endroit même où la veille il avait célébré le saint Sacrifice de la Messe, c'est-à-dire, à la place où était l'autel avant l'incendie de l'Eglise.

C'est par une mort si précieuse que l'homme

apostolique finit, le 23 d'Août de cette année, une carrière de trente-sept ans passés dans les travaux pénibles de cette Mission. Il était dans la soixante-septième année de sa vie. Ses jeûnes et ses fatigues continuelles avaient à la fin affaibli son tempérament; il se traînait avec assez de peine depuis environ dix-neuf ans qu'il fit une chûte, où il se rompit tout-à-la-fois la cuisse droite et la jambe gauche. Il arriva alors que le calus s'étant mal formé dans l'endroit de la fracture, il fallut lui rompre la jambe gauche de nouveau. Dans le temps qu'on la tirait le plus violemment, il soutint cette douloureuse opération avec une fermeté extraordinaire et une tranquillité admirable. Notre Médecin (1), qui fut présent, en parut si étonné, qu'il ne put s'empêcher de lui dire: *Hé! mon Père, laissez du moins échapper quelques plaintes, vous en avez tant de sujet!*

Le Père Rasles joignit aux talens qui font un excellent Missionnaire, les vertus que demande le Ministère évangélique pour être exercé avec fruit parmi nos Sauvages. Il était d'une santé robuste; et je ne sache pas qu'à la réserve de l'accident dont je viens de parler, il ait eu jamais la moindre indisposition. Nous étions surpris de sa facilité et de son application à apprendre les différentes langues Sauvages. Il n'y en a aucune dans ce continent dont il n'eût quelque teinture.

(1) M. Sarrazin.

Outre la langue *Abnakise*, qu'il a parlée le plus long-temps, il savait encore la Hurone, l'Otaouaise et l'Illinoise. Il s'en est servi avec fruit dans les différentes Missions où elles sont en usage. Depuis son arrivée en Canada on ne le vit jamais démentir son caractère; il fut toujours ferme et courageux, dur à lui-même, tendre et compatissant à l'égard des autres.

Il y a trois ans que, par ordre de M. notre Gouverneur, je fis un tour à l'Acadie. M'entretenant avec le Père Rasles, je lui représentai qu'au cas qu'on déclarât la guerre aux Sauvages, il courait risque de la vie; que son Village n'étant qu'à quinze lieues des forts Anglais, se trouvait exposé aux premières irruptions; que sa conservation était nécessaire à son troupeau, et qu'il fallait prendre des mesures pour mettre ses jours en sûreté. *Mes mesures sont prises*, me répondit-il d'un ton ferme, *Dieu m'a confié ce troupeau, je suivrai son sort, trop heureux de m'immoler pour lui.* Il répétait souvent la même chose à ses Néophytes, pour fortifier leur constance dans la Foi. *Nous n'avons que trop éprouvé*, m'ont-ils dit eux-mêmes, *que ce cher Père nous parlait de l'abondance du cœur; nous l'avons vu d'un air tranquille et serein affronter la mort, s'opposer lui seul à la fureur de l'ennemi, retarder ses premiers efforts pour nous donner le temps de fuir le danger, et de conserver nos vies.*

Comme sa tête avait été mise à prix, et

que l'on avait tenté diverses fois de l'enlever, au dernier printemps les Sauvages lui proposèrent de le conduire plus avant dans les terres du côté de Quebec, où il serait à couvert des périls dont sa vie était menacée. *Quelle idée avez-vous donc de moi*, leur répondit-il avec un air d'indignation ! *me prenez-vous pour un lâche déserteur ? Hé ! que deviendrait votre Foi si je vous abandonnais ? Votre salut m'est plus cher que la vie.*

Il était infatigable dans les exercices de son zèle : sans cesse occupé à exhorter les Sauvages à la vertu, il ne pensait qu'à en faire de fervens Chrétiens. Sa manière de prêcher véhémente et pathétique, fesait de vives impressions sur leurs cœurs. Quelques familles de Loups (1), arrivées tout récemment d'Orange, m'ont déclaré, la larme à l'œil, qu'elles lui étaient redevables de leur conversion au Christianisme, et qu'ayant reçu de lui le Baptême depuis environ 30 ans, les instructions qu'il leur avait faites pour lors, n'avaient pu s'effacer de leurs esprits, tant sa parole était efficace et laissait de profondes traces dans le cœur de ceux qui l'écoutaient.

Il ne se contentait pas d'instruire presque tous les jours les Sauvages dans son Eglise, il les visitait souvent dans leurs cabanes : ses entretiens familiers les charmaient : il savait les assaisonner d'une gaieté sainte

(1) Nations Sauvages.

qui plaît beaucoup plus aux Sauvages qu'un air grave et sombre ; aussi avait-il l'art de leur persuader tout ce qu'il voulait ; il était parmi eux comme un maître au milieu de ses élèves.

Nonobstant les continuelles occupations de son ministère, il n'omit jamais les saintes pratiques qui s'observent dans nos maisons. Il se levait et fesait son Oraison à l'heure qui y est marquée. Il ne se dispensa jamais des huit jours de la retraite annuelle ; il s'était prescrit pour la faire les premiers jours de carême, qui est le temps que le Sauveur entra dans le désert. *Si l'on ne fixe un temps dans l'année pour ces saints exercices*, me disait-il un jour, *les occupations se succèdent les unes aux autres, et après bien des délais on court risque de ne pas trouver le loisir de s'en acquitter.*

La pauvreté religieuse éclatait dans toute sa personne, dans ses meubles, dans son vivre, dans ses habits. Il s'interdit, par esprit de mortification, l'usage du vin, même lorqu'il se trouvait au milieu des Français ; de la bouillie faite de farine de blé d'Inde fut sa nourriture ordinaire. Durant certains hivers, où quelquefois les Sauvages manquent de tout, il se vit réduit à vivre de glands ; loin de se plaindre alors, il ne parut jamais plus content. Les trois dernières années de sa vie la guerre ayant empêché les Sauvages de chasser librement et d'ensemencer leurs terres, les besoins devinrent extrêmes, et le Missionnaire se trouva dans

une affreuse disette. On avait soin de lui envoyer de Quebec les provisions nécessaires à sa subsistance. *Je suis honteux*, m'écrivait-il, *du soin que vous prenez de moi : un Missionnaire né pour souffrir ne doit pas être si bien traité.*

Il ne souffrait pas que personne lui prêtât la main pour l'aider dans ses besoins les plus ordinaires, et il se servit toujours lui-même. C'était lui qui cultivait son jardin, qui préparait son bois de chauffage, sa cabane et sa sagamité, qui rapiéçait ses habits déchirés, cherchant par esprit de pauvreté à les faire durer le plus long-temps qu'il lui était possible. La soutane qu'il portait lorsqu'il fut tué, parut si usée et en si mauvais état à ceux qui l'en dépouillèrent, qu'ils ne daignèrent pas se l'approprier, comme ils en eurent d'abord le dessein. Ils la rejetèrent sur son corps, et elle nous fut renvoyée à Quebec.

Autant il se traitait durement lui-même, autant il était compatissant et charitable pour les autres. Il n'avait rien à lui, et tout ce qu'il recevait, il le distribuait aussitôt à ses pauvres Néophytes. Aussi la plupart ont-ils donné à sa mort des démonstrations de douleur plus vives que s'ils eussent perdu leurs parens les plus proches.

Il prenait un soin extraordinaire d'orner et d'embellir son Eglise, persuadé que cet appareil extérieur qui frappe les sens, anime la dévotion des barbares, et leur inspire une plus profonde vénération pour nos saints

Mystères. Comme il savait un peu de peinture, et qu'il tournait assez proprement, elle était décorée de plusieurs ouvrages qu'il avait travaillés lui-même.

Vous jugez bien, mon Révérend Père, que ses vertus dont la nouvelle France a été témoin depuis tant d'années, lui avaient concilié le respect et l'affection des Français et des Sauvages.

Aussi est-il universellement regretté. Personne ne doute qu'il n'ait été immolé en haine de son ministère et de son zèle à établir la vraie Foi dans le cœur des Sauvages. C'est l'idée qu'en a M. de Bellemont, Supérieur du Séminaire de saint Sulpice, à Montréal. Lui ayant demandé les suffrages accoutumés pour le défunt, à cause de la communication de prières qui est entre nous, il me répondit, en se servant des paroles si connues de saint Augustin, que c'était faire injure à un Martyr, que de prier pour lui. *Injuriam facit Martyri qui orat pro eo.*

Plaise au Seigneur que son sang répandu pour une cause si juste, fertilise ces terres infidèles, si souvent arrosées du sang des ouvriers Evangéliques qui nous ont précédés; qu'il les rende fécondes aux fervens Chrétiens, et qu'il anime le zèle des hommes Apostoliques à venir recueillir l'abondante moisson que leur présentent tant de peuples encore ensevelis dans les ombres de la mort!

Cependant, comme il n'appartient qu'à

l'Eglise de déclarer les saints, je le recommande à vos saints Sacrifices et à ceux de tous nos Pères. J'espère que vous n'y oublierez point celui qui est avec beaucoup de respect, etc.

LETTRE

*Du Père * * *, Missionnaire chez les Abnakis.*

De Saint-François, le 21 Octobre 1757.

JE partis le 12 de Juillet de Saint-François, principal Village de la Mission Abnakise, pour me rendre à Montréal; le motif de mon voyage était uniquement de conduire à M. le Marquis de Vaudreuil une députation de vingt Abnakis, destinés à accompagner le Père Virot, qui est allé essayer de fonder une nouvelle Mission chez les Loups d'*Oyo* ou de la belle rivière. La part que je puis avoir dans cette glorieuse entreprise, les évènemens qui l'ont occasionnée, les difficultés qu'il a fallu surmonter pourront fournir dans la suite une matière intéressante pour une nouvelle Lettre. Mais il faut attendre que les bénédictions répandues aient couronné les efforts que nous avons faits pour porter les lumières de la Foi chez des peu-

ples qui paraissent si disposés à les recevoir.

Arrivé à Montréal, distant de ma Mission d'une journée et demie, je me comptais au terme de mon voyage : la Providence en ordonna autrement. On méditait une expédition contre les ennemis, et sur les dispositions des Nations Sauvages, on s'attendait au plus grand succès. Les Abnakis devaient être de la partie, et comme tous les Sauvages Chrétiens sont accompagnés de leurs Missionnaires, qui s'empressent de leur fournir les secours propres de leur ministère, les Abnakis pouvaient être sûrs que je ne les abandonnerais pas dans une circonstance aussi critique. Je me disposai donc au départ; mes équipages furent bientôt prêts: une Chapelle, les saintes Huiles, ce fut tout, me confiant pour le reste à la Providence qui ne m'a jamais manqué. Je m'embarquai deux jours après sur le grand fleuve de saint Laurent, de compagnie avec deux Messieurs de Saint-Sulpice. L'un était M. Picquet, Missionnaire des Iroquois de la Galette, et le second, M. Mathavet, Missionnaire des Nipistingues du lac des deux Montagnes. Mes Abnakis étaient campés à Saint-Jean, un des forts de la Colonie, éloigné d'une journée de chemin de Montréal. Mon arrivée les surprit; ils n'étaient pas prévenus. A peine m'eurent-ils aperçu, qu'ils firent retentir du bruit de mon arrivée les bois et les montagnes voisines; tous, jusqu'aux enfans (car chez les Sauvages on est soldat dès qu'on peut porter le fusil).

Oui, les enfans eux-mêmes me donnèrent des marques de leur satisfaction. *Nemittangoustena*, *Nemittangoustena*, s'écrièrent-ils dans leur langue! *Ourionni eri namihoureg*; c'est-à-dire, notre Père, notre Père, que nous te sommes obligés de ce que tu nous procures le plaisir de te voir! Je les remerciai en peu de mots de la bonne volonté qu'ils me témoignaient. Je ne tardai pas à m'acquitter auprès d'eux des devoirs de mon Ministère. A peine eus-je fait dresser ma tente, que je me hâtai de les rejoindre. Je les conduisis au pied d'une grande croix, placée sur le bord de la rivière. Je leur fis à haute voix la prière du soir. Je la terminai par une courte exhortation, où je tâchai de leur retracer les obligations d'un guerrier que la Religion conduit dans les combats. Je les congédiai après leur avoir annoncé la Messe pour le lendemain. Je comptais que ce serait le jour de notre départ: le mauvais temps trompa nos espérances. Nous fûmes obligés de camper encore ce jour-là, qui fut employé à faire les dispositions propres à assurer notre marche.

Sur le soir la libéralité d'un Officier nous procura un de ces spectacles militaires sauvages, que bien des personnes admirent, comme étant capables de faire naître dans les cœurs des plus lâches cette ardeur martiale qui fait les véritables guerriers; pour moi, je n'y ai jamais aperçu qu'une farce comique, capable de faire éclater de rire quiconque ne serait pas sur ses gardes. Je

parle d'un festin de guerre. Figurez-vous une grande assemblée de Sauvages parés de tous les ornemens les plus capables de défigurer une physionomie à des yeux Européens. Le vermillon, le blanc, le vert, le jaune, le noir fait avec de la suie ou de la raclure des marmites; un seul visage sauvage réunit toutes ces différentes couleurs méthodiquement appliquées, à l'aide d'un peu de suif qui sert de pommade. Voilà le fard qui se met en œuvre dans ces occasions d'appareil, pour embellir non-seulement le visage, mais encore la tête, presque tout-à-fait rasée, à un petit flocon de cheveux près, réservé sur le sommet pour y attacher des plumes d'oiseaux ou quelques morceaux de porcelaine, ou quelqu'autre semblable colifichet. Chaque partie de la tête a ses ornemens marqués : le nez a son pendant. Il y en a aussi pour les oreilles, qui sont fendues dès le bas âge, et tellement allongées par les poids dont elles ont été surchargées, qu'elles viennent flotter et battre sur les épaules. Le reste de l'équipement répond à cette bizarre décoration. Une chemise barbouillée de vermillon, des colliers de porcelaine, des bracelets d'argent, un grand couteau suspendu sur la poitrine, une ceinture de couleurs variées, mais toujours burlesquement assorties, des souliers de peau d'orignal; voilà quel est l'accoutrement sauvage. Les Chefs et les Capitaines ne sont distingués de ceux-ci que par le hausse-col, et ceux-là que par un médaillon qui représente d'un côté le portrait

portrait du Roi, et au revers, Mars et Bellone qui se donnent la main, avec cette devise : *virtus et honor.*

Figurez-vous donc une assemblée de gens ainsi parés et rangés en haie. Au milieu sont placées de grandes chaudières remplies de viandes cuites et coupées par morceaux, pour être plus en état d'être distribuées aux spectateurs. Après un respectueux silence, qui annonce la majesté de l'assemblée, quelques Capitaines députés par les différentes Nations qui assistent à la fête, se mettent à chanter successivement. Vous vous persuaderez sans peine ce que peut être cette musique Sauvage, en comparaison de la délicatesse et du goût de l'Européenne. Ce sont des sons formés, je dirai presque au hasard, et qui quelquefois ne ressemblent pas mal à des cris et à des hurlemens de loups. Ce n'est pas là l'ouverture de la séance, ce n'en est que l'annonce et le prélude, pour inviter les Sauvages dispersés à se porter au rendez-vous général. L'assemblée une fois formée, l'Orateur de la Nation prend la parole, et harangue solennellement les conviés. C'est l'acte le plus raisonnable de la cérémonie. Le panégyrique du Roi, l'éloge de la Nation Française, les raisons qui prouvent la légitimité de la guerre, les motifs de gloire et de Religion, tous propres à inviter les jeunes gens à marcher avec joie au combat : voilà le fond de ces sortes de discours, qui, pour l'ordinaire, ne se ressentent point de la barbarie Sauvage ; j'en ai entendu

plus d'une fois qui n'auraient pas été désavoués par nos plus beaux esprits de France. Une éloquence puisée toute dans la nature n'y fesait pas regretter le secours de l'art.

La harangue finie, on procède à la nomination des Capitaines qui doivent commander dans le parti. Dès que quelqu'un est nommé, il se lève de sa place et vient se saisir de la tête d'un des animaux qui doivent faire le fond du festin. Il l'élève assez haut pour être aperçu de toute l'assemblée, en criant : *Voilà la tête de l'ennemi.* Des cris de joie et d'applaudissemens s'élèvent alors de toutes parts et annoncent la satisfaction de l'assemblée. Le Capitaine, toujours la tête de l'animal en main, parcourt tous les rangs, en chantant sa chanson de guerre, dans laquelle il s'épuise en fanfaronades, en défis insultans pour l'ennemi, et en éloges outrés qu'il se prodigue. A les entendre se prôner dans ces momens d'un enthousiasme militaire, ce sont tous des Héros à tout emporter, à tout écraser, à tout vaincre. A mesure qu'il passe en revue devant les Sauvages, ceux-ci répondent à ces chants par des cris sourds, entrecoupés et tirés du fond de l'estomac, et accompagnés de mouvemens de corps si plaisans, qu'il faut y être fait pour les voir de sang-froid. Dans le cours de la chanson il a soin d'insérer de temps-en-temps quelque plaisanterie grotesque. Il s'arrête alors comme pour s'applaudir, ou plutôt pour recevoir les applaudissemens sauvages que mille cris confus font

retentir à ses oreilles. Il prolonge sa promenade guerrière aussi long-temps que le jeu lui plaît ; cesse-t-il de lui plaire, il la termine en jetant avec dédain la tête qu'il avait entre les mains, pour désigner par ce mépris affecté, que c'est une viande de toute autre espèce qu'il lui faut pour contenter son appétit militaire. Il vient ensuite reprendre sa place, où il n'est pas plutot assis, qu'on lui coiffe quelquefois la tête d'une marmite de cendres chaudes; mais ce sont là de ces traits d'amitié, de ces marques de tendresse qui ne se souffrent que de la part d'un ami bien déclaré et bien reconnu : une pareille familiarité d'un homme ordinaire serait censée une insulte. A ce premier guerrier en succèdent d'autres qui font traîner en longueur la séance, sur-tout quand il s'agit de former de gros partis, parce que c'est dans ces sortes de cérémonies que se font les enrôlemens. Enfin, la fête s'achève par la distribution et la consommation des viandes.

Tel fut le festin militaire donné à nos Sauvages, et le cérémonial qui s'y observa. Les Algonkins, les Abnakis, les Nipistingues et les Amenecis étaient de cette fête. Cependant, des soins plus sérieux demandaient ailleurs notre présence ; il se fesait tard, nous nous levâmes, et chaque Missionnaire, suivi de ses Néophytes, alla mettre fin à la journée par les prières accoutumées. Une partie de la nuit fut employée à faire les dernières dispositions pour le départ fixé

au lendemain. Le temps, pour cette fois, nous favorisa. Nous nous embarquâmes après avoir mis notre voyage sous la protection spéciale du Seigneur, par une Messe chantée solennellement, avec plus de méthode et de dévotion qu'on ne saurait se l'imaginer, les Sauvages se surpassant toujours dans ce spectacle de Religion. L'ennui de la marche me fut adouci par l'avantage que j'eus chaque jour de célébrer le saint sacrifice de la Messe, tantôt sur quelques îles, tantôt sur les rivages des rivières, mais toujours dans un endroit assez découvert pour favoriser la dévotion de notre petite armée. Ce n'était pas une légère consolation pour des Ministres du Seigneur, d'entendre chanter ses louanges en autant de langues différentes qu'ils étaient de Peuples assemblés. Tous les jours chaque Nation se choisissait un endroit commode où elle campait séparément. Les exercices de Religion s'y pratiquaient aussi régulièrement que dans leurs Villages ; de sorte que la consolation des Missionnaires aurait été complète, si tous les jours de cette campagne eussent été aussi innocens que le furent les jours de notre marche.

Nous traversâmes le lac Champlain, où la dextérité des Sauvages à pêcher, nous fournit un spectacle fort amusant. Placés sur le devant du canot, debout et la lance à la main, ils la dardaient avec une adresse merveilleuse, et amenaient de gros esturgeons, sans que leurs petites nacelles, que le moindre mouvement irrégulier pouvait faire tourner,

parussent pencher le moins du monde, ni à droite, ni à gauche; il n'était pas nécessaire pour favoriser une pêche si utile, qu'on suspendît la marche. Le seul pêcheur cessait de marcher; mais, en récompense, il était chargé de pourvoir à la subsistance de tous les autres, et il y réussissait. Enfin, après six jours de route, nous nous rendîmes au fort *Vaudreuil*, autrement nommé *Carillon*, où l'on avait assigné le rendez-vous général de nos troupes. A peine commençait-on à distinguer le sommet des fortifications, que nos Sauvages se rangèrent en bataille, chaque Nation sous son pavillon. Deux cens canots placés dans ce bel ordre, formaient un spectacle que Messieurs les Officiers Français, accourus sur le rivage, ne jugèrent pas indigne de leur curiosité.

Dès que j'eus mis pied à terre, je m'empressai d'aller rendre mes devoirs à M. le Marquis de Montcalm, que j'avais eu l'honneur de connaître à Paris. Les sentimens dont il honore nos Missionnaires, m'étaient connus. Il me reçut avec cette affabilité qui annonçait la bonté et la générosité de son cœur. Les Abnakis, moins pour se conformer au cérémonial que pour satisfaire à leurs inclinations et à leurs devoirs, ne tardèrent pas à se présenter chez leur Général. Leur Orateur le complimenta brièvement, comme on l'en avait prié. *Mon Père*, lui dit-il, *n'appréhende pas, ce ne sont pas des éloges que je viens te donner; je connais ton cœur, il les dédaigne; il te suffit de les*

mériter. Eh bien, tu me rends service; car je n'étais pas dans un petit embarras de pouvoir te marquer tout ce que je sens. Je me contente donc de t'assurer que voici tes enfans tous prêts à partager tes périls, bien sûrs qu'ils ne tarderont pas à en partager la gloire. La tournure de ce compliment ne paraîtra pas venir d'un Sauvage : mais on n'aurait là-dessus aucun doute, si l'on connaissait le caractère d'esprit de celui qui le prononça.

J'appris chez M. de Montcalm la belle défense qu'avait faite, quelques jours auparavant, un Officier Canadien, nommé M. de Saintout : il avait été envoyé à la découverte sur le Lac Saint-Sacrement, lui onzième, dans un seul canot d'écorce. En doublant une langue de terre, il fut surpris par deux berges Anglaises, qui, cachées en embuscade, l'attaquèrent brusquement. La partie n'était pas égale. Une seule décharge faite à propos sur le canot, aurait décidé de la victoire ou de la vie des Français. M. de Saintout, en homme sage, gagna à la hâte une île que formait dans le Lac un rocher escarpé. Il fut vivement poursuivi par les ennemis. Mais il suspendit bientôt leur ardeur par une décharge qu'il fit faire sur eux avec autant de prudence que de bonheur. Les ennemis, déconcertés pour quelques momens, revinrent bientôt à la charge; mais ils furent de nouveau si bien reçus, qu'ils prirent le parti de débarquer sur la grève, qui était à la portée du fusil. Le combat recommença avec plus d'opiniâtreté qu'au-

paravant, mais avec un succès toujours égal pour nous. M. de Saintout s'apercevant que les ennemis n'étaient pas d'humeur à le venir attaquer dans son poste, et qu'il ne pouvait aller à eux sans risquer de voir son canot couler bas, pensa à la retraite. Il la fit en homme d'esprit, comme il s'était défendu en homme de cœur. Il s'embarqua en présence des Anglais, qui, n'osant le poursuivre, se contentèrent de faire sur lui un feu continuel. Nous eûmes dans cette rencontre trois blessés, mais légèrement; M. de Saintout était du nombre. M. de Grosbois, cadet dans les troupes de la Colonie, fut tué sur la place. Les ennemis, de leur aveu, étaient sortis de leur fort trente-sept; dix-sept seulement y rentrèrent. De pareils coups surprennent en Europe; mais ici la valeur des Canadiens les a si souvent multipliés, qu'on serait étonné de ne les voir pas renouvelés plus d'une fois dans le cours d'une campagne; la suite de cette lettre en fournira la preuve.

Après avoir pris congé de M. de Montcalm, je me rendis au quartier des Abnakis. Je fis avertir l'Orateur d'assembler incessamment ses compatriotes, et de les avertir que, devant aller dans quelques jours à l'attaque du fort Anglais, j'attendois de leur religion, qu'ils se prépareraient à cette périlleuse expédition, par toutes les démarches propres à en assurer le succès devant Dieu: je leur fis savoir en même-temps, que ma tente serait ouverte en tout temps et à tout le monde, et que je serais toujours prêt, au

péril même de ma vie, de leur fournir les secours qu'exigeait mon ministère. Mes offres furent acceptées. Une partie me donna la consolation de les voir s'approcher du Tribunal de la Pénitence. J'en disposai quelques-uns à la réception de l'auguste Sacrement de nos Autels. Ce fut le Dimanche suivant, vingt-quatrième de Juillet, qu'ils jouirent de ce bonheur. Je n'oubliai rien pour donner à cette action le plus d'éclat qu'il m'était possible. Je chantai solennellement la Messe, pendant laquelle je leur fis la première exhortation Abnakise que j'aie faite dans les formes. Elle roula sur l'obligation où ils étaient de faire honneur à leur religion par leur conduite, en présence de tant de Nations Idolâtres, qui, ou ne la connaissaient pas, ou la blasphémaient, et qui avaient les yeux attachés sur eux. Les motifs les plus propres à faire impression, je tâchai de les présenter sous des couleurs frappantes; je n'oubliai pas de leur rappeler les périls inséparables de la guerre, que leur courage et leur valeur ne servait qu'à multiplier. Si l'attention de l'auditeur et un maintien modeste décidait du fruit d'un discours, j'aurais eu tout lieu de me féliciter de mes faibles efforts. Ces exercices nous menèrent bien avant dant la matinée, mais le Sauvage ne compte pas les momens qu'il donne à la Religion; il se montre avec décence et avec empressement dans nos Temples. Les libertés que les Français s'y permettent, et l'ennui qu'ils portent peint jusques sur leur front,

ne sont que trop souvent le sujet de leur scandale. Ce sont là d'heureuses dispositions pour en faire un jour de parfaits Chrétiens.

Voilà les occupations auxquelles je me livrai avec bien du plaisir durant notre séjour aux environs du fort Vaudreuil. Il ne fut pas long; le troisième jour expiré, nous reçûmes l'ordre d'aller rejoindre l'armée Française, campée à une lieue plus haut, vers le Portage, c'est-à-dire, vers l'endroit où une grande chûte d'eau nous obligeait de transporter par terre, dans le Lac Saint-Sacrement, les munitions nécessaires pour le siége. On fesait les dispositions pour le départ, lorsqu'elles furent arrêtées par un spectacle qui fixa tous les yeux.

On vit paraître au loin, dans un des bras de la rivière, une petite flotte de canots sauvages, qui, par leurs arrangemens et leurs ornemens, annonçaient une victoire. C'était M. Marin, Officier canadien d'un grand mérite, qui revenait glorieux et triomphant de l'expédition dont on l'avait chargé. A la tête d'un corps d'environ deux cens Sauvages, il avait été détaché pour aller en parti vers le Fort Lydis; il avait eu le courage, avec un petit camp volant, d'en attaquer les retranchemens avancés, et le bonheur d'en enlever un principal quartier. Les Sauvages n'eurent que le temps d'emporter trente-cinq chevelures de deux cens hommes qu'ils tuèrent, sans que leur victoire fût ensanglantée d'une seule goutte de leur sang, et leur coûtât un

seul homme. L'ennemi, au nombre de trois mille hommes, chercha en vain à avoir sa revanche, en les poursuivant dans leur retraite; elle fut faite sans la moindre perte. On était occupé à compter le nombre des trophées barbares, c'est-à-dire des chevelures anglaises dont les canots étaient parés, lorsque nous aperçûmes, d'un autre côté de la rivière, une barque Française qui nous amenait cinq Anglais liés et conduits par des *Outaouacks*, dont ils étaient les prisonniers.

La vue de ces malheureux captifs répandit la joie et l'alégresse dans le cœur des assistans; mais c'était, dans la plupart, une joie féroce et barbare, qui se produisit par des cris effroyables et par des démarches bien tristes pour l'humanité. Un millier de Sauvages, tirés des trente-six Nations réunies sous l'étendard Français, étaient présens et bordaient le rivage. Dans l'instant, sans qu'il parût qu'ils se fussent concertés, on les vit courir avec la dernière précipitation vers les bois voisins. Je ne savais à quoi devait aboutir une retraite si brusque et si inopinée. Je fus bientôt au fait. Je vis revenir un moment après ces furieux, armés de bâtons, qui se préparaient à faire à ces infortunés Anglais la plus cruelle des réceptions. Je ne pus retenir mon cœur à la vue de ces cruels préparatifs. Les larmes coulaient de mes yeux : ma douleur cependant ne fut point oisive. J'allai, sans délibérer, à la rencontre de ces bêtes farouches, dans l'espérance de les adoucir; mais, hélas! que pou-

vait ma faible voix, que pousser quelques sons que le tumulte, la diversité des langues, plus encore la férocité des cœurs rendaient inintelligibles? Du-moins les reproches les plus amers ne furent-il pas épargnés à quelques Abnakis qui se trouvèrent sur mon chemin; l'air vif qui animait mes paroles, les amena à des sentimens d'humanité. Confus et honteux, ils se séparèrent de la troupe meurtrière, en jetant les cruels instrumens dont ils se disposaient à faire usage. Mais qu'était-ce que quelques bras de moins sur deux mille déterminés à frapper sans pitié? Voyant l'inutilité des mouvemens que je me donnais, je me déterminai à me retirer, pour n'être pas témoin de la sanglante tragédie qui allait se passer. Je n'eus pas fait quelques pas, qu'un sentiment de compassion me rappela sur le rivage, d'où je jetai les yeux sur ces malheureuses victimes dont on préparait le sacrifice. Leur état renouvela ma sensibilité. La frayeur qui les avait saisis, leur laissait à peine assez de force pour se soutenir; leurs visages consternés et abattus étaient une vraie image de la mort. C'était fait de leur vie; en effet, ils allaient expirer sous une grêle de coups, si leur conservation ne fût venue du sein même de la barbarie, et si la sentence de mort n'eût été révoquée par ceux mêmes qui, ce semble, devaient être les premiers à la prononcer. L'Officier Français qui commandait dans la barque, s'était aperçu des mouvemens qui s'étaient faits sur le rivage; touché

de cette commisération si naturelle à un honnête homme à la vue des malheureux, il tâcha de la faire passer dans le cœur des Outaouacks, maîtres des prisonniers ; il mania si adroitement leurs esprits, qu'il vint à bout de les rendre sensibles, et de les intéresser en faveur de la cause des misérables. Ils s'y portèrent avec un zèle qui ne pouvait qu'infailliblement réussir. A peine la berge fut-elle assez près du rivage, pour que la voix pût y porter, qu'un Outaouack, prenant fièrement la parole, s'écria d'un ton menaçant : *Ces prisonniers sont à moi ; je prétends qu'on me respecte, en respectant ce qui m'appartient ; trève d'un mauvais traitement dont tout l'odieux rejaillirait sur ma tête.* Cent Officiers Français auraient parlé sur le même ton, que leurs discours n'auraient abouti qu'à leur attirer à eux des mépris, et à leurs captifs des redoublemens de coups : mais un Sauvage craint son semblable, et ne craint que lui : leurs moindres disputes vont à la mort ; aussi n'en viennent-ils guères là. Les volontés de l'Outaouack furent donc aussitôt respectées que notifiées : les prisonniers furent débarqués sans tumulte et conduits au fort, sans même que la moindre huée les y accompagnât. Ils furent d'abord séparés ; ils subirent l'interrogatoire, où il ne fut pas nécessaire d'user d'artifices, pour en tirer les éclaircissemens qu'on souhaitait. La frayeur dont ils n'étaient pas trop bien revenus leur déliait la langue, et leur prêtait une volubilité qui apparemment n'aurait

pas eu lieu sans cela. J'en visitai un dans un appartement du Fort, occupé par un de mes amis. Je lui donnai par signe les assurances les plus propres à le tranquilliser; je lui fis présenter quelques rafraîchissemens, qu'il me parut recevoir avec reconnaissance.

Après avoir satisfait ainsi autant à ma compassion qu'aux besoins d'un malheureux, je vins hâter l'embarquement de mes gens; il se fit sur l'heure. Le trajet n'était pas long. Deux heures suffirent pour nous rendre. La tente de M. le Chevalier de Levi, était placée à l'entrée du camp. Je pris la liberté de présenter mes respects à ce Seigneur, dont le nom annonce le mérite, et dans qui le nom est ce qu'il y a de moins respectable. La conversation roulait sur l'action qui avait décidé du sort des cinq Anglais, dont je viens de détailler la périlleuse aventure: j'étais bien éloigné d'en savoir les circonstances; elles auront de quoi surprendre. Les voici.

M. de Corbiese, Officier Français, servant dans les troupes de la Colonie, avait été commandé la nuit précédente pour aller croiser sur le Lac Saint-Sacrement. Sa troupe se montait environ à cinquante Français, et à un peu plus de trois cens Sauvages. Au premier point du jour, il découvrit un corps de trois cens Anglais, détachés aussi en parti dans une quinzaine de Berges. Ces sortes de bateaux hauts de bord, et forts en épaisseur, en concurrence avec de frêles canots, compensaient suffisamment, et au-delà, la petite supériorité que nous pouvions avoir du côté

du nombre. Cependant nos gens ne balancèrent pas à aller engager l'action; l'ennemi parut d'abord accepter le défi de bonne grâce: mais cette résolution ne se soutint pas. Les Français et les Sauvages, qui ne pouvaient raisonnablement fonder l'espérance de la victoire que sur l'abordage que leur nombre favorisait, et qui d'ailleurs, risquaient tout à se battre de loin, se mirent à serrer de près l'ennemi, malgré la vivacité du feu qu'il fesait. L'ennemi ne les vit pas plutôt à ses trousses, que la terreur lui fit tomber les armes des mains. Il ne rendit plus de combat, ce ne fut plus qu'une déroute. De tous les partis le moins honorable sans contredit, mais, qui plus est, le plus dangereux, était de gagner la grève. C'est celui auquel il se détermina. Dans l'instant on les voit tirer avec précipitation vers le rivage: quelques-uns d'entr'eux, pour y arriver plutôt, se mettent à la nage, en se flattant de pouvoir se sauver à la faveur des bois; entreprise mal concertée, dont ils eurent tout le temps de pleurer la folie. Quelque vîtesse que les efforts redoublés des rameurs pussent donner à des bateaux que l'art et l'habileté de l'ouvrier avaient rendus susceptibles de célérité, elle n'approchait pas, à beaucoup près, de la vîtesse d'un canot d'écorce; il vogue, ou plutôt il vole sur l'eau avec la rapidité d'un trait. Aussi les Anglais furent-ils bientôt atteints. Dans la première chaleur du combat, tout fut massacré sans miséricorde; tout fut haché en pièces. Ceux qui avaient déjà gagné

les bois, n'eurent pas un meilleur sort. Les bois sont l'élément des Sauvages; ils y coururent avec la légéreté des chevreuils. Les ennemis y furent joints et coupés par morceaux. Cependant les Outaouacks voyant qu'ils n'avaient plus affaire à des combattans, mais à des gens qui se laissaient égorger sans résistance, pensèrent à faire des prisonniers. Le nombre en monta à cent cinquante-sept, celui des morts à cent trente-un; douze seulement furent assez heureux pour échapper à la captivité et à la mort. Les berges, les équipages, les provisions, tout fut pris et pillé. Pour cette fois, Monsieur, vous vous attendez, sans doute, qu'une victoire si incontestable nous coûta cher. Le combat se donna sur l'eau, c'est-à-dire, dans un lieu tout-à-fait découvert; l'ennemi n'y fut pas pris au dépourvu. Il eut tout le temps de faire ses dispositions; il combattait de plus de haut-en-bas, pour ainsi dire; du haut de ses berges, il déchargeait la mousqueterie sur de faibles écorces, qu'un peu d'adresse, ou plutôt qu'un peu de sang froid aurait aisément fait submerger avec tous ceux qui les défendaient. Cela est vrai: cependant un succès si complet fut acheté au prix d'un seul Sauvage blessé, dont le poignet fut démis par un coup de feu.

Tel fut le sort du détachement de l'infortuné M. Copperelh, qui en était le commandant, et que le bruit général dit avoir péri sous les eaux. Les ennemis ne s'expriment sur les désastres de cette journée, qu'en

des termes qui marquent également et leur douleur et leur surprise. Ils conviennent ingénument de la grandeur de leur perte. Il serait, en effet, difficile de s'inscrire en faux contre la moindre particularité : les cadavres des Officiers et de leurs soldats, en partie flottans sur les eaux du Lac St.-Sacrement, en partie encore étendus sur le rivage, déposeraient contre ce désaveu. Quant à leurs prisonniers, la plus grande partie gémit encore dans les fers de M. le Chevalier de Levi. Je les vis défiler par bandes, escortés de leurs vainqueurs, qui, occupés en barbares de leur triomphe, ne paraissaient guères d'humeur à adoucir la défaite des vaincus. Dans l'espace d'une lieue qu'il me fallut faire pour rejoindre mes Abnakis, je fis rencontre de plusieurs petites troupes de ces captifs. Plus d'un Sauvage m'arrêta sur mon chemin pour faire montre de sa prise en ma présence, et pour jouir en passant de mes applaudissemens. L'amour de la Patrie ne me permettait pas d'être insensible à des succès qui intéressaient la Nation. Mais le titre de malheureux est respectable, non-seulement à la Religion, mais à la simple nature. Ces prisonniers d'ailleurs s'offraient à moi sous un appareil si triste, les yeux baignés de larmes, le visage couvert de sueur et même de sang, la corde au cou. A cet aspect, les sentimens de compassion et d'humanité avaient bien droit sur mon cœur. Le rhum dont s'étaient gorgés les nouveaux maîtres, avait échauffé leurs têtes et irrité leur férocité naturelle. Je

craignais à chaque instant de voir quelque prisonnier, victime et de la cruauté et de l'ivresse, massacré sous mes yeux, tomber mort à mes pieds; de sorte que j'osais à peine lever la tête, de peur de rencontrer les regards de quelqu'un de ces malheureux. Il me fallut bientôt être témoin d'un spectacle tout autrement horrible que ce que j'avais vu jusques-là.

Ma tente avait été placée au milieu du camp des Outaouacks. Le premier objet qui se présenta à mes yeux, en y arrivant, fut un grand feu; et des broches de bois plantées à terre désignaient un festin. C'en était un. Mais ô Ciel! quel festin! Les restes d'un cadavre Anglais, écorché et décharné plus d'à moitié. J'aperçus un moment après, ces inhumains manger, avec une famélique avidité, de cette chair humaine; je les vis puiser à grandes cuillers leur détestable bouillon, et ne pouvoir s'en rassasier. On m'y apprit qu'ils s'étaient disposés à ce régal, en buvant à pleins crânes le sang humain; leurs visages encore barbouillés, et leurs lèvres teintes assuraient la vérité du rapport. Ce qu'il y a de plus triste, c'est qu'ils avaient placé tout-auprès une dixaine d'Anglais, pour être spectateurs de leur infame repas. L'Outaouack approche de l'Abnakis; je crus qu'en fesant à ces monstres d'inhumanité quelque douce représentation, je gagnerais quelque chose sur eux. Je me flattais. Un jeune déterminé prit la parole, et me dit en mauvais Français: *Toi avoir le goût Fran-*

çais, moi Sauvage, cette viande bonne pour moi. Il accompagna son discours par l'offre qu'il me fit d'un morceau de grillade Anglaise. Je ne répliquai rien à son raisonnement digne d'un barbare; quant à ses offres, on s'imagine aisément avec quelle horreur je les rejetai.

Instruit par l'inutilité de cette tentative, que mes secours ne pouvaient qu'être tout-à-fait infructueux pour les morts, je me tournai du côté des vivans, dont le sort me paraissait cent fois plus à plaindre. J'allai aux Anglais : un de la troupe fixa mon attention : aux ornemens militaires dont il était encore paré, je reconnus un Officier; sur-le-champ mon parti fut pris de l'acheter, et de lui assurer sa liberté avec la vie. Je m'approchai dans cette vue d'un vieillard Outaouack, persuadé que le froid de la vieillesse ayant modéré sa férocité, je le trouverais plus favorable à mon dessein; je lui tendis la main, en le saluant poliment, dans l'espérance de le gagner par ces manières prévenantes; mais ce n'était pas un homme avec qui j'avais à traiter, c'était pis qu'une bête féroce, qu'on adoucit au moins par des caresses. *Non*, me dit-il, d'un ton foudroyant et menaçant, tout propre à me remplir de frayeur, si j'avais été dans ce moment susceptible d'autres sentimens que ceux qu'inspirent la compassion et l'horreur. *Non, je ne veux point de tes amitiés; retire-toi.* Je ne crus pas devoir attendre qu'il me réitérât un compliment de cette espèce; je lui obéis.

J'allai me renfermer dans ma tente, et m'y livrer aux réflexions que la Religion et l'humanité peuvent suggérer dans ces sortes de circonstances. Je ne pensai point à prendre des mesures pour précautionner mes Abnakis contre des excès si crians. Quoique l'exemple soit un écueil redoutable pour tous les hommes, en matière de tempérance et de mœurs, ils étaient incapables de se porter à ces extrémités; on leur doit même cette justice que, dans les temps où ils étaient plongés le plus avant dans les ténèbres du paganisme, jamais ils n'ont mérité l'odieux nom d'antropophages. Leur caractère humain et docile sur cet article les distinguait dès-lors de la plus grande partie des Sauvages de ce continent. Ces considérations me conduisirent bien avant dans la nuit.

Le lendemain, à mon réveil, je comptais qu'il ne resterait plus autour de ma tente aucun vestige du repas de la veille. Je me flattais que les vapeurs de la boisson dissipées, et l'émotion inséparable d'une telle action étant appaisée, les esprits seraient devenus plus rassis, et les cœurs plus humains. Je ne connaissais pas le génie et le goût Outaouac. C'était par choix, par délicatesse, par friandise, qu'ils se nourrissaient de chair humaine. Dès l'aurore ils n'avaient rien eu de si pressé que de recommencer leur exécrable cuisine. Déjà ils n'attendaient plus que le moment desiré où ils pussent assouvir leur faim plus que canine, en dévorant les tristes restes du cadavre de leur ennemi. J'ai déjà

dit que nous étions trois Missionnaires attachés au service des Sauvages. Durant toute la campagne, notre logement fut commun, nos délibérations unanimes, nos démarches uniformes, et nos volontés parfaitementconformes. Cette intelligence ne servit pas peu à adoucir les travaux inséparables d'une course militaire. Après nous être concertés, nous jugeâmes tous que le respect dû à la majesté de nos mystères ne nous permettait pas de célébrer le sacrifice de l'Agneau sans tache dans le centre même de la barbarie. D'autant mieux que ces peuples adonnés aux plus bizarres superstitions, pouvaient abuser de nos plus respectables cérémonies, pour en faire la matière ou même la décoration de leurs jongleries. Sur ce fondement, nous abandonnâmes ce lieu proscrit par tant d'abominations, pour nous enfoncer dans les bois. Je ne pus faire ce mouvement sans me séparer tant soit peu de mes Abnakis. J'y étais autorisé, ce semble; j'eus presque lieu cependant de regretter mon premier campement; vous en jugerez par les suites. Je ne fus pas plutôt établi dans mon nouveau domicile, que je vis se renouveller dans les cœurs de mes Néophytes leur ardeur à s'approcher du Tribunal de la Pénitence. La foule en grossit si fort, que j'avais peine à suffire à leur empressement. Ces occupations jointes aux autres devoirs de mon Ministère, remplirent si bien quelques-unes de mes journées, qu'elles disparurent presque sans que je m'en aperçusse. Heureux si je n'eusse

eu à me prêter qu'à de si dignes fonctions! tout mon sang, ce n'aurait pas été trop pour payer ce bonheur: mais les consolations des Ministres de Jésus-Christ ne sont pas durables ici bas, parce que les succès des travaux entrepris pour la gloire de leur Maître ne le sont pas. Trop d'ennemis conspirent à les traverser, pour ne pas jouir enfin du triste triomphe d'y réussir.

Tandis que plusieurs de mes Abnakis ménageaient en Chrétiens leur réconciliation et leur grâce auprès du Seigneur, d'autres cherchaient en téméraires à irriter sa colère et à provoquer ses vengeances. La boisson est la passion favorite, le faible universel de toutes les Nations Sauvages, et par malheur il n'est que trop de mains avides qui la leur versent, en dépit des lois divines et humaines. Il n'est pas douteux que la présence du Missionnaire, par le crédit qu'il tient de son caractère, n'obvie à bien des désordres. Par les raisons que j'ai déduites plus haut, je m'étais un peu éloigné de mes gens; j'en étais séparé par un petit bois. Je ne pouvais m'aviser de le franchir de nuit pour aller observer si le bon ordre régnait dans leur camp, sans m'exposer à quelque sinistre aventure, non-seulement de la part des Iroquois attachés au parti Anglais, lesquels, à la porte même du camp, avaient enlevé, quelques jours auparavant, la chevelure à un de nos grenadiers, mais encore de la part de nos idolâtres, sur lesquels l'expérience m'avait appris qu'on ne pouvait faire de

fonds. Quelques jeunes Abnakis, joints à des Sauvages de différentes Nations, profitèrent de mon absence et des ténèbres de la nuit pour aller, à la faveur du sommeil général, dérober à la sourdine de la boisson dans les tentes Françaises. Une fois nantis de leur précieux trésor, ils se hâtèrent d'en faire usage, et bientôt les têtes furent dérangées. L'ivresse sauvage est rarement tranquille, presque toujours bruyante. Celle-ci éclata d'abord par des chansons, par des danses, par du bruit, en un mot, et finit par des coups. A la pointe du jour elle était dans le fort de ses extravagances; ce fut la première nouvelle dont je fus servi à mon réveil. J'accourus promptement à l'endroit d'où partait le tumulte. Tout y était dans l'alarme et dans l'agitation. C'était l'ouvrage des ivrognes. Tout rentra bientôt dans l'ordre par la docilité de mes gens. Je les pris sans façon par la main l'un après l'autre. Je les conduisis sans résistance dans leur tente, où je leur ordonnai de reposer.

Le scandale paraissait appaisé, lorsqu'un Moraïgan, naturalisé Abnakis, et adopté par la Nation, renouvela la scène sur un ton un peu plus sérieux; après s'être pris de parole avec un Iroquois, son compagnon de débauches, ils en vinrent aux mains. Le premier, beaucoup plus vigoureux, après avoir terrassé son adversaire, fesait pleuvoir sur lui une grêle de coups, et qui plus est, lui déchirait les épaules à belles dents. Le combat était le plus échauffé lorque je les

atteignis : je ne pouvais emprunter d'autres secours que celui de mes bras pour séparer les combattans, les Sauvages se redoutant trop mutuellement pour s'ingérer jamais, à quelque prix que ce soit, dans les disputes des uns et des autres. Mais mes forces ne répondaient point à la grandeur de l'entreprise, et le victorieux était trop animé pour relâcher sitôt sa proie. Je fus tenté de laisser ces furieux se punir par leurs mains de leurs excès ; mais je craignais que la scène ne fût ensanglantée part la mort d'un des champions : je redoublai mes efforts ; à force de se[illegible]uer l'Abnakis, il sentit enfin qu'on le secouait ; il tourne alors la tête : ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'il me reconnut ; il ne se mit pas néanmoins à la raison ; il lui fallut quelques momens pour se remettre ; après quoi il donna à l'Iroquois le champ libre pour s'évader, dont celui-ci profita de bonne grâce.

Après avoir pris des mesures pour obvier au renouement de la partie, je me retirai plus fatigué qu'on ne saurait croire, de la course que je venais de faire ; mais il me fallut bientôt recommencer ; je fus averti qu'une troupe de mes guerriers assemblés sur le rivage, autour des bateaux où était le dépôt des poudres, s'y amusait à faire le coup de fusil, en dépit de la garde, et au mépris même des ordres, ou plutôt des prières des Officiers ; car le Sauvage est son Maître et son Roi, et il porte par-tout avec lui son indépendance. Je n'avais pas pour

cette fois à lutter contre l'ivresse ; il ne s'agissait que de réprimer la jeunesse inconsidérée de quelques étourdis ; aussi la décision fut prompte. Imaginez-vous une foule d'écoliers qui redoutent les regards de leurs maîtres. Tels furent à ma présence ces guerriers si redoutables : ils disparurent à mon approche, au grand étonnement des Français. A peine pus-je en joindre un seul à qui je demandai, d'un ton d'indignation, s'il était las de vivre, ou s'il avait conjuré notre perte ? Il me répondit, d'un ton fort radouci : non, mon Père. Pourquoi donc, ajoutai-je, pourquoi allez-vous vous exposer à sauter en l'air, et nous faire sauter nous-mêmes par l'embrasement des poudres ? Taxe-nous d'ignorance, répliqua-t-il, mais non de malice. Nous ignorions qu'elles fussent si près. Sans faire tort à sa probité, on pouvait suspecter la vérité de son excuse ; mais c'était beaucoup qu'il voulût descendre à une justification, et plus encore qu'il voulût mettre fin à son dangereux badinage, ce qu'il exécuta sur-le-champ.

L'inaction à laquelle je voyais condamnés nos Sauvages Chrétiens, jointe à leur mélange avec tant de Nations idolâtres, me fesait trembler, non pour la Religion, mais pour leur conduite. Je soupirais après le jour où les préparatifs nécessaires pour l'expédition une fois consommés, on pourrait se mettre en mouvement. L'esprit occupé, le cœur est plus en sûreté. Il arriva enfin ce moment si desiré. M. le Chevalier de Levi,

à la tête de trois mille hommes, avait pris la route par terre, le vendredi 29 de Juillet, afin d'aller protéger la descente de l'armée, qui devait aller par eau. Sa marche n'eut aucune de ces facilités que fournissent en Europe ces grands chemins faits avec une magnificence Royale pour la commodité des troupes. Ce fut d'épaisses forêts à percer, des montagnes escarpées à franchir, des marais boueux à traverser. Après une marche forcée de toute une journée, c'était beaucoup si on se trouvait en avant de 3 lieues; de sorte qu'il fallut cinq jours pour faire douze. lieues Sur ces obstacles, qu'on avait bien prévus, le départ de ce corps avait précédé de quelques jours. Ce fut le dimanche que nous nous embarquâmes avec les Sauvages seulement, qui pouvaient faire un gros de 1,200 hommes alors, les autres étant partis par terre.

Nous n'eûmes pas fait 4 à 5 lieues sur le lac, que nous aperçumes des marques sensibles de notre dernière victoire: c'était des berges Anglaises abandonnées, qui, après avoir flotté long-temps au gré des eaux et des vents, étaient enfin allées échouer sur la grève. Mais le spectacle le plus frappant fut une assez grande quantité de cadavres Anglais, étendus sur le rivage, ou épars çà et là dans les bois. Les uns étaient hachés par morceaux, et presque tous étaient mutilés de la façon la plus affreuse. Que la guerre me parut un fléau terrible! Il aurait été bien consolant pour moi de procurer de

ma main les honneurs de la sépulture à ces tristes restes de nos ennemis; mais ce n'était que par condescendance qu'on avait débarqué dans cette anse. Ce fut un devoir et une nécessité pour nous de nous remettre incessamment en route, conformément aux ordres qui nous pressaient de nous rendre. Nous abordâmes sur le soir au lieu qui nous avait été assigné pour camper. C'était une côte semée de ronces et d'épines, qui était le repaire d'une multitude prodigieuse de serpens à sonnettes. Nos Sauvages, qui leur donnèrent la chasse, en attrapèrent plusieurs qu'ils m'apportèrent.

Ce reptile venimeux, s'il en fût jamais, a une tête dont la petitesse ne répond pas à la grosseur de son corps; sa peau est quelquefois régulièrement tachetée d'un noir foncé, et d'un jaune pâle; d'autres fois elle est entièrement noire. Il n'est armé d'aucun aiguillon, mais ses dents sont extrêmement aiguës. Il a l'œil vif et brillant; il porte sous la queue plusieurs petites écailles, qu'il enfle prodigieusement, et qu'il agite violemment l'une contre l'autre, quand il est irrité. Le bruit qui en résulte a occasionné le nom sous lequel il est connu. Son fiel boucanné est un spécifique contre le mal de dents. Sa chair, aussi boucannée et réduite en poudre, passe pour un excellent fébrifuge. Du sel mâché et appliqué sur la plaie est un topique assuré contre ses morsures, dont le venin est si prompt, qu'il donne la mort dans moins d'une heure.

Le lendemain, sur les quatre heures du soir, M. de Montcalm arriva avec le reste de l'armée. Il fallut nous remettre en route malgré un déluge de pluie qui nous inondait. Nous marchâmes presque toute la nuit, jusqu'à ce que nous distinguâmes le camp de M. de Levi, à trois feux placés en triangle sur la croupe d'une montagne. Nous fîmes halte dans cet endroit, où l'on tint un conseil général, après lequel les troupes de terre se mirent de nouveau en marche vers le fort George, distant seulement de quatre lieues. Ce ne fut que vers le midi que nous remontâmes en canot. Nous nagions lentement pour donner le temps aux bateaux chargés de l'artillerie de nous suivre. Il s'en fallait bien qu'ils le pussent. Sur le soir nous avions plus d'une grande lieue d'avance. Cependant, comme nous étions arrivés à une baie dont nous ne pouvions doubler la pointe sans nous découvrir entièrement aux ennemis, nous nous déterminâmes, en attendant de nouveaux ordres, à y passer la nuit. Elle fut marquée par une petite action, qui fut le prélude du siége.

Sur les onze heures, deux berges parties du fort parurent sur le lac. Elles naviguaient avec une assurance et une tranquillité dont elles ne tardèrent pas à revenir. Un de mes voisins, qui veillait pour la sûreté générale, les distingua dans un assez grand éloignement. La nouvelle fut portée à tous les Sauvages, et les préparatifs pour les recevoir, terminés avec une promptitude et un

silence admirables. Je fus sommé dans l'instant de pourvoir à ma sûreté, en gagnant la terre, et de là l'intérieur des bois. Ce ne fut point par une bravoure déplacée dans un homme de mon état que je fis la sourde oreille à l'avis qu'on avait la bonté de me donner; mais je ne le croyais pas sérieux, parce que je croyais avoir des titres pour suspecter la vérité de la nouvelle. Quatre cens bateaux ou canots, qui couvraient depuis deux jours la surface des eaux du lac Saint-Sacrement, formaient un attirail trop considérable pour avoir pu échapper aux yeux attentifs et éclairés d'un ennemi. Sur ce principe, j'avais peine à me persuader que deux berges eussent la témérité, je ne dis pas de se mesurer, mais de se présenter devant des forces si supérieures; je raisonnais, et il ne fallait qu'ouvrir les yeux. Un de mes amis, spectateur de tout, m'avertit encore, d'un ton trop sérieux pour ne pas me rendre, que j'étais déplacé. Il avait raison. Un bateau assez vaste réunissait tous les Missionnaires. On y avait mis une tente pour nous mettre à l'abri des injures de l'air, pendant les nuits assez froides dès-lors sous ce climat; ce pavillon, ainsi dressé, formait en l'air une espèce d'ombrage qu'on découvrait aisément à la lueur des étoiles. Curieux de s'éclaircir, c'était là directement que tendaient les Anglais. Faire un telle route et courir à la mort, c'était à-peu-près la même chose. Peu, en effet, l'auraient échappée, si, par bonheur pour eux, une petite aventure ne

nous eût trahis quelques momens trop tôt. Un des moutons de notre armée se prit à bêler; à ce cri, qui décelait l'embuscade, les ennemis tournèrent face, firent route vers le rivage opposé, et forcèrent de rames pour s'y sauver à la faveur des ténèbres et des bois. Cette manœuvre aussitôt reconnue, que faire ? Douze cens Sauvages s'ébranlèrent, et volèrent à leur poursuite avec des hurlemens aussi effrayans par leur continuité que par leur nombre. Cependant des deux côtés on sembla d'abord se respecter; pas un seul coup de fusil ne fut lâché. Les agresseurs n'ayant pas eu le temps de se former, craignaient de se tirer mutuellement, et voulaient, d'ailleurs, des prisonniers. Les fugitifs employaient plus utilement leurs bras à accélérer leur fuite. Ils touchaient presqu'au terme, lorsque les Sauvages, qui s'aperçurent que leur proie échappait, firent feu. Les Anglais, serrés de trop près par quelques canots avant-coureurs, furent obligés d'y répondre. Bientôt un silence sombre succéda à tout ce fracas. Nous étions dans l'attente d'un succès, lorsqu'un faux brave s'avisa de se faire honneur dans l'Histoire fabuleuse du combat, auquel il n'avait sûrement pas assisté. Il débuta par assurer que l'action avait été meurtrière pour les Abnakis. C'en fut assez pour me mettre en action. Muni des Saintes-Huiles, je me jetai avec précipitation dans un canot pour aller au-devant des combattans. Je priais à chaque instant mes guides de faire diligence.

Il n'en était pas besoin, du moins pour moi. Je fis rencontre d'un Abnakis, qui, mieux instruit, parce qu'il avait été plus brave, m'apprit que cette action si meurtrière s'était terminée à un Nipistingue tué et un autre blessé à l'abordage. Je n'attendis pas le reste de son récit; je me pressai d'aller rejoindre nos gens pour céder ma place à M. Mathavet, Missionnaire de la Nation Nipistingue. J'arrivais par eau, lorsque M. de Montcalm, qui, au bruit de la Mousqueterie, avait pris terre un peu au-dessous, arriva à travers les bois; il apprit que je venais de la découverte, et s'adressa à moi pour être mieux au fait: mon Abnakis, que je rappelai, lui fit un court récit du combat. L'obscurité de la nuit ne permettait pas de savoir le nombre des morts ennemis; on s'était saisi de leurs berges; et on leur avait fait trois prisonniers. Le reste errait à l'aventure dans les bois: M. de Montcalm, charmé de ce détail, se retira pour aller aviser, avec sa prudence accoutumée, aux opérations du lendemain.

Le jour commençait à peine à paraître, que la partie de la Nation Nipistingue procéda à la cérémonie des funérailles de leur frère, tué sur la place dans l'action de la nuit précédente, et mort dans les erreurs du paganisme. Ces obsèques furent célébrées avec toute la pompe et l'appareil sauvage. Le cadavre avait été paré de tous les ornemens, ou plutôt surchargé de tous les atours que la plus originale vanité puisse

mettre en œuvre dans des conjonctures assez tristes par elles-mêmes : colliers de porcelaine, bracelets d'argent, pendans d'oreilles et de nez, habits magnifiques ; tout lui avait été prodigué ; on avait emprunté le secours du fard et du vermillon pour faire disparaître, sous ces couleurs éclatantes, la pâleur de la mort, et pour donner à son visage un air de vie qu'il n'avait pas. On n'avait oublié aucune des décorations d'un militaire Sauvage : un hausse-col, lié avec un ruban de feu, pendait négligemment sur sa poitrine ; le fusil appuyé sur son bras, le casse-tête à la ceinture, le calumet à la bouche, la lance à la main, la chaudière remplie à ses côtés. Sous cette attitude guerrière et animée on l'avait assis sur une éminence revêtue de gazon, qui lui servait de lit de parade. Les Sauvages rangés en cercle autour de ce cadavre, gardèrent pendant quelques momens un silence sombre, qui n'imitait pas mal la douleur. L'Orateur le rompit en prononçant l'Oraison funèbre du mort ; ensuite succédèrent les chants et les danses, accompagnés du son des tambours de basque, entourés de grelots. Dans tout cela éclatait je ne sais quoi de lugubre qui répondait assez à une triste cérémonie. Enfin, le convoi funèbre fut terminé par l'inhumation du mort, auprès duquel on eut bien soin d'enterrer une bonne provision de vivres, de crainte sans doute que, par le défaut de nourriture, il ne mourût une seconde fois. Ce n'est point en témoin oculaire que je parle ; la

présence d'un Missionnaire ne cadrerait guère avec ces sortes de cérémonies, dictées par la superstition, et adoptées par une stupide crédulité ; je tiens ce récit des spectateurs.

Cependant la baie dans laquelle nous avions mouillé, retentissait de toutes parts de bruits de guerre. Tout y était en mouvement et en action. Notre artillerie, qui consistait en trente-deux pièces de canons et cinq mortiers, posés sur des plates-formes, qui étaient assises sur des bateaux amarrés ensemble, défila la première. En dépassant la langue de terre qui nous dérobait à la vue de l'ennemi, on eut soin de saluer le fort par une décharge générale, qui ne fut d'abord que de pure cérémonie, mais qui en annonçait de plus sérieuses. Le reste de la plus petite flotte suivit, mais lentement. Déjà un gros de Sauvages avait assis son camp sur les derrières du fort George, ou sur le chemin du fort Lydis, pour couper toute communication entre les deux forts Anglais. Le corps de M. le Chevalier de Levi occupait les défilés des montagnes, qui conduisaient au lieu projeté de notre débarquement. A la faveur de ces mesures si sages, notre descente se fit sans opposition, à une bonne demi-lieue au-dessous du fort. Les ennemis avaient trop affaire chez eux pour entreprendre d'y venir former des obstacles. Ils ne s'attendaient à rien moins qu'à un siége. Je ne sais trop de quel principe partait leur confiance. Les environs de leurs forts étaient occupés

par une multitude de tentes encore toutes dressées à notre arrivée. On y remarquait une quantité de baraques propres à favoriser les assiégeans. Il fallut nettoyer ces dehors, détendre les tentes, brûler les baraques; ces mouvemens ne purent se faire sans essuyer bien des décharges de la part des Sauvages, toujours attentifs à profiter des avantages qu'on leur donne. Leur feu aurait été bien plus vif et plus meurtrier, si un autre objet n'eût attiré une partie de leur attention. Des troupeaux de bœufs et de chevaux, qu'on n'avait pas eu le temps de mettre à couvert, erraient dans les bas-fonds, situés au voisinage du fort. Les Sauvages se firent d'abord une occupation de donner la chasse à ces animaux; cent cinquante bœufs tués ou pris, et cinquante chevaux furent d'abord les fruits de cette petite guerre; mais ce n'était là que comme les préliminaires et les dispositifs du siége.

Le fort George était un carré flanqué de quatre bastions; les courtines en étaient fraisées, les fossés creusés à la profondeur de dix-huit à vingt pieds, l'escarpe et la contre-escarpe étaient talutées de sable mouvant; les murs étaient formés de gros pins terrassés et soutenus par des pieux extrêmement massifs, d'où il résultait un terre-plein de quinze à dix-huit pieds qu'on avait eu soin de sabler tout-à-fait. Quatre à cinq cens hommes le défendaient à l'aide de dix-neuf canons, dont deux de trente-six, les autres de moindre calibre, et de quatre à cinq mor-

tiers. La place n'était protégée par aucun autre ouvrage extérieur que par un rocher fortifié, revêtu de palissades assurées par des monceaux de pierres. La garnison en était de dix-sept cens hommes, et rafraîchissait sans cesse celle du fort. La principale défense de ce retranchement consistait dans son assiette qui dominait tous les environs, et qui n'était accessible à l'artillerie que du côté de la place, à raison des montagnes et des marais qui en bordaient les différentes avenues. Tel était le fort George, selon les connaissances que j'ai prises sur les lieux après la reddition de la place; il n'était pas possible de l'investir et de lui boucher entièrement tous les passages. Six mille Français ou Canadiens et dix-sept cens Sauvages, qui fesaient toutes nos forces, ne répondaient point à l'immensité du terrain qu'il aurait fallu embrasser pour y parvenir. A peine vingt mille hommes auraient-ils pu y suffire. Les ennemis jouirent donc toujours d'une porte de derrière pour se glisser dans les bois, ce qui aurait pu leur servir d'une utile ressource, s'ils n'avaient pas eu en tête des Sauvages; mais rarement échappe-t-on de leurs mains par cette voie. Leurs quartiers étaient d'ailleurs placés sur le chemin Lydis, si fort au voisinage des bois, et où ils battaient si souvent l'estrade, que ç'aurait été bien aventurer sa vie que d'y chercher un asile. A peu de distance étaient logés les Canadiens portés sur le sommet des montagnes, et toujours à portée de leur donner la

main. Enfin les troupes réglées venues de France, à qui proprement appartenaient les travaux du siége, occupaient la lisière des bois fort près du terrain où devait s'ouvrir la tranchée; suivait le camp de réserve, muni de forces suffisantes pour le mettre à couvert de toute insulte.

Ces arrangemens pris, M. le Marquis de Montcalm fit porter à l'ennemi des propositions qui lui auraient épargné bien du sang et bien des larmes, si elles eussent été acceptées. Voici à-peu-près en quels termes était conçue la lettre de sommation qui fut adressée à M. Moreau, Commandant de la place, au nom de Sa Majesté Britannique. *Monsieur, j'arrive avec des forces suffisantes pour emporter la place que vous tenez, et pour couper tous les secours qui pourraient vous venir d'ailleurs; je compte à ma suite une foule de Nations Sauvages que la moindre effusion de sang pourrait aigrir au point de les arracher pour toujours à tous sentimens de modération et de clémence. L'amour de l'humanité m'engage à vous sommer de vous rendre dans un temps où il ne me sera pas impossible de les faire condescendre à une composition honorable pour vous et utile pour tous. J'ai,* etc. *signé Montcalm.* Le porteur de la lettre fût M. Fontbrane, Aide de camp de M. de Levi. Il fut accueilli par MM. les Officiers Anglais, dont plusieurs étaient de sa connaissance, avec une politesse et des égards dont les lois de l'honneur ne dispensent personne, quand il fait la

guerre en honnête homme. Mais cette favorable réception ne décida de rien pour la reddition de la place, il y parut par la réponse. La voici : *Monsieur le Général Montcalm, je vous suis obligé en particulier des offres gracieuses que vous me faites ; mais je ne puis les accepter : je crains peu la barbarie. J'ai d'ailleurs sous mes ordres des Soldats déterminés comme moi à périr ou à vaincre. J'ai*, etc. *signé Moreau.* La fierté de cette réponse fut bientôt publiée au bruit d'une salve générale de l'artillerie ennemie. Il s'en fallait bien que nous fussions en état de riposter sur-le-champ. Avant que de venir à bout d'établir une batterie, il fallait transporter nos canons l'espace d'une bonne demi-lieue à travers les rochers et les bois. Grâce à la voracité des Sauvages, nous ne pouvions emprunter pour cette manœuvre le secours d'aucune de nos bêtes de somme. Ennuyés, disaient-ils, de la viande salée, ils n'avaient point fait de difficulté de s'en saisir et de s'en régaler quelques jours auparavant sans consulter autre chose que leur appétit ; mais au défaut de ce secours, tant de bras animés par le courage et par le zèle envers le Souverain, se prêtèrent de si bonne grâce au travail, que les obstacles furent bientôt applanis et vaincus, et l'ouvrage porté à sa perfection. Durant tous ces mouvemens, j'étais logé auprès de l'Hôpital où j'espérais d'être à portée de donner aux mourans et aux morts les secours de mon ministère. J'y demeurai quelques-temps sans avoir la moin-

dre nouvelle de mes Sauvages. Ce silence m'inquiétait ; j'avais une grande envie de les assembler encore une fois pour profiter des périlleuses conjonctures où ils étaient, et pour les amener tous, s'il était possible, à des sentimens avoués par la religion. Sur cela je pris le parti de les aller chercher. Le voyage avait ses difficultés et ses périls, outre sa longueur ; il me fallut passer au voisinage de la tranchée, où un Soldat occupé à admirer le prodigieux effet d'un boulet de canon sur un arbre, fut bientôt lui-même, à quelque pas de moi, la victime de son indiscrétion. En fesant ma route, je vous avouerai que je fus frappé de l'air dont se portaient les Français et les Canadiens aux travaux pénibles et hasardeux auxquels on les occupait A voir la joie avec laquelle ils transportaient à la tranchée les fascines et les gabions, vous les auriez pris pour des gens invulnérables au feu vif et continuel de l'ennemi. Une pareille conduite annonce bien de la bravoure et bien de l'amour pour la patrie ; aussi est-ce là le caractère de la Nation. Je parcourus tous les quartiers, sans rien trouver que quelques pelotons d'Abnakis dispersés çà et là ; de sorte que je fus de retour de ma course, sans avoir d'autre mérite que celui de la bonne volonté. Ainsi éloigné de mes gens, je ne pus guères leur être de grande utilité ; mais mes services y furent du moins de quelque usage en faveur d'un prisonnier Moraigan dont la Nation est dans les intérêts, et presque totalement sous la domination de

l'Angleterre. C'était un homme dont la figure n'avait assurément rien de revenant et de gracieux. Une tête énorme par sa grosseur avec de petits yeux, une corpulence épaisse et massive jointe à une taille raccourcie, des jambes grosses et courtes, tous ces traits et bien d'autres lui fournissaient, sans contredit, de justes titres pour avoir place parmi les hommes difformes; mais pour être disgracié de la nature, il n'en était pas moins homme, c'est-à-dire, qu'il n'avait pas moins droit aux attentions et aux égards de la charité chrétienne; il n'était pourtant que trop la victime autant de sa mauvaise mine, que de sa malheureuse fortune. Il était lié à un tronc d'arbre, où sa figure grotesque attirait la curiosité des passans; les huées ne lui furent pas d'abord épargnées, mais les mauvais traitemens vinrent après, jusques-là, que d'un soufflet rudement appliqué, on lui arracha presque un œil de la tête. Ce procédé me révolta; je vins au secours de l'affligé, d'auprès de qui je chassai tous les spectateurs avec un ton d'autorité que je n'aurais sans doute osé jamais prendre si j'avais été moins sensible à son malheur. Je fis sentinelle à ses côtés une partie de la journée; enfin je fis si bien que je vins à bout d'intéresser les Sauvages (ses maîtres) en sa faveur, de sorte qu'il ne fut plus besoin de ma présence pour le dérober à la persécution. Je ne sais s'il fut trop sensible à mes services; du moins un coup d'œil sombre fut tout ce que j'en tirai; mais indépendamment de la religion,

j'étais trop payé par le seul plaisir d'avoir secouru un malheureux. Il ne manquait pas de gens dont le sort était aussi à plaindre. Chaque jour l'activité et la bravoure sauvage multipliait les prisonniers, c'est-à-dire, les misérables. Il n'était pas possible à l'ennemi de faire un pas hors de la place, sans s'exposer, ou à la captivité, ou à la mort, tant les Sauvages étaient alertes. Jugez-en par ce seul récit. Une femme Anglaise s'avisa d'aller ramasser des herbages dans les jardins potagers presque contigus aux fossés de la place. Sa hardiesse lui coûta cher : un Sauvage, caché dans un quarré de choux, l'aperçut, et avec son fusil, la coucha sur le carreau. Il n'y eut jamais moyen que les ennemis vinssent enlever son cadavre, le vainqueur toujours caché fit sentinelle tout le jour, et lui enleva la chevelure.

Cependant toutes les Nations sauvages s'ennuyaient fort du silence de nos gros fusils ; c'est ainsi qu'ils désignent nos canons : il leur tardait de ne plus faire seuls les frais de la guerre, de sorte que pour les contenter, il fallut hâter la tranchée, et y dresser notre première batterie. La première fois qu'elle joua, ce furent des cris de joie, dont toutes les montagnes retentirent avec fracas. Il ne fut pas nécessaire, durant tout le cours du siége, de se donner de grands mouvemens pour être instruits du succès de notre artillerie. Le cris des Sauvages en portaient à tous les momens la nouvelle dans tous les quartiers. Je pensai sérieusement à quitter le

mien ; l'inaction où j'y étais condamné à raison de l'éloignement de mes Néophytes, m'y détermina ; mais nous eûmes, avant ce changement, une vive alarme à essuyer. Les fréquens voyages que les ennemis avaient faits pendant le jour vers leurs bateaux, avaient donné à soupçonner qu'ils préparaient quelques grands coups. Le bruit se répandit que leur dessein était de venir incendier nos munitions de bouche et de guerre. M. de Launay, Capitaine des Grenadiers dans un Régiment de France, fut proposé pour veiller à la garde des bateaux qui en étaient les dépositaires. Les dispositions qu'il avait faites en homme du métier, firent presque regretter que les ennemis ne se fussent pas montrés. Ces alarmes dissipées, je rejoignis mes Abnakis, pour ne plus m'en séparer dans tout le cours de la campagne. Il ne se passa aucun évènement remarquable durant quelques jours, que la promptitude et la célérité avec laquelle les ouvrages de la tranchée s'avançaient. La seconde batterie fut établie dans deux jours. Ce fut une nouvelle fête que les Sauvages célébrèrent à la militaire. Ils étaient sans cesse au tour de nos canonniers, dont ils admiraient la dextérité. Mais leur admiration ne fut ni oisive, ni stérile. Ils voulurent essayer de tout pour se rendre plus utiles. Ils s'avisèrent de devenir canonniers ; un entr'autres se distingua : après avoir pointé lui-même son canon, il donna juste dans un angle rentrant, qu'on lui avait assigné pour but. Mais il se défendit de réitérer, malgré

les sollicitations des Français, alléguant, pour raison de son refus, qu'ayant atteint dès son essai le degré de perfection auquel il pouvait aspirer, il ne devait plus hasarder sa gloire dans une seconde tentative. Mais ce qui fut le sujet de leur principal étonnement, ce fut ces divers boyaux qui, formant les différentes branches d'une tranchée, sont autant de chemins souterrains si utiles pour protéger les assiégeans contre le canon des assiégés. Ils examinèrent, avec un avide curiosité, la manière dont nos grenadiers Français s'y prenaient pour donner à ces sortes d'ouvrages le degré d'achèvement qu'ils exigent. Instruits par leurs yeux, ils exercèrent bientôt leurs bras à la pratique. On les vit armés de pêles et de pioches, tirer un boyau de tranchée vers le rocher fortifié, dont l'attaque leur était échue en partage. Ils le poussèrent si avant, qu'ils furent bientôt à la portée du fusil. M. de Veillers, frère de M. de Jamonville, Officier, dont le nom seul est un éloge, profita de ces avances pour venir à la tête d'un Corps de Canadiens, attaquer les retranchemens avancés. L'action fut vive, long-temps disputée et meurtrière pour les ennemis. Ils furent chassés de leurs premiers postes, et il est à présumer que les grands retranchemens auraient été emportés ce jour-là même, si leur prise eût dû décider de la reddition de la place. Chaque jour était signalé par quelquelque coup d'éclat de la part des Français, des Canadiens et des Sauvages.

Cependant les ennemis se soutenaient toujours par l'espérance d'un prompt secours. Une petite aventure, arrivée dans ces conjonctures, dut bien diminuer leur confiance. Nos découvreurs rencontrèrent dans les bois trois courriers partis du Fort Lydis; ils tuèrent le premier, prirent le second, et le troisième se sauva par sa légéreté à la course. On se saisit d'une lettre insérée dans une balle creusée, si bien cachée sur le corps du défunt, qu'elle aurait échappé aux recherches de tout autre qu'à celles d'un militaire qui se connaît à ces sortes de ruses de guerre. La lettre était signée du Commandant du Fort Lydis, et adressée à celui du Fort George. Elle contenait en substance la déposition d'un Canadien, fait prisonnier la première nuit de notre arrivée. Suivant sa déclaration, notre armée se montait à onze mille hommes, et le Corps de nos Sauvages à deux mille; et notre artillerie était des plus formidables. Il y avait du mécompte dans cette supputation. Nos forces y étaient amplifiées bien au-delà du vrai. Cette erreur ne doit point cependant s'attribuer à la fraude et à la supercherie, qui, quoiqu'utiles à la Patrie, ne sauraient se justifier au tribunal de l'honnête homme le plus passionné et le plus national. Jusqu'à cette guerre, les plus nombreuses armées du Canada n'avaient guères passé huit cens hommes; la surprise et l'étonnement grossissaient les objets à des yeux peu accoutumés à en apercevoir de considérables. J'ai été témoin, dans le cours de la campagne, de

méprises bien plus grandes en ce genre. Le Commandant de Lydis concluait sa lettre par avertir son collégue que les intérêts du Roi son maître ne lui permettant pas de dégarnir sa place, c'était à lui à capituler, et à se ménager les conditions les plus avantageuses.

M. de Montcalm ne crut pas pouvoir faire un meilleur usage de cette lettre, que de la faire remettre à son adresse par celui des courriers même qui était tombé vivant entre nos mains. Il en reçut de l'Officier Anglais des remercîmens accompagnés de la modeste prière de vouloir bien lui continuer longtemps les mêmes politesses. Un pareil compliment, ou tenait du badinage, ou promettait une longue résistance. L'état actuel de la place ne la présageait pas. Une partie de ses batteries démontées et hors de service par le succès des nôtres, la frayeur répandue parmi les assiégés, qu'on ne rendait plus soldats qu'à force de leur verser du rhum, enfin les désertions fréquentes en annonçaient la chûte prochaine. Telle était du moins l'opinion générale des déserteurs, dont la foule aurait été tout autrement considérable qu'elle n'était, si les armes sauvages n'avaient multiplié les périls de la désertion.

Parmi ceux qui vinrent se rendre à nous, il en fut un, sujet d'une République voisine, et notre fidèle alliée, qui me procura la douce consolation de lui préparer les voies à sa prochaine réconciliation à l'Eglise. J'allai le visiter à l'hôpital, où ses blessures le détenaient. Dès l'entrée de la conversation, je

compris qu'il n'était pas difficile de faire goûter à un bon esprit les dogmes de la véritable Religion, dès que le cœur était dans une situation à ne plus être trop sensible aux trompeuses douceurs des passions humaines.

J'étais à peine de retour de cette course, qui m'avait coûté une marche de trois lieues, dont les peines me furent bien adoucies par les motifs qui l'animèrent, et par les succès qui la couronnèrent, que j'aperçus un mouvement général dans tous les quartiers de notre camp. Chaque Corps s'ébranlait, Français, Canadiens et Sauvages, tous couraient aux armes, tous se préparaient à combattre: le bruit de l'arrivée du secours tant attendu de l'ennemi, produisait cette subite et générale évolution. Dans ces momens d'alarme, M. de Montcalm, avec un sang-froid qui décide le Général, pourvut à la sûreté de nos tranchées, au service de nos batteries, et à la défense de nos bateaux. Il partit ensuite pour aller se remettre à la tête de l'armée.

J'étais assis tranquillement à la porte de ma tente, d'où je voyais défiler nos troupes, lorsqu'un Abnakis vint me tirer de ma tranquillité. Il me dit sans façon : *Mon père, tu nous a donné parole, qu'au péril de ta vie même, tu ne balancerais pas à nous fournir les secours de ton ministère; nos blessés pourraient-ils venir te chercher ici à travers les montagnes qui te séparent du lieu du combat? nous partons et nous attendons l'effet de tes promesses.* Une apostrophe si énergi-

que me fit oublier mes fatigues. Je doublai le pas, je perçai au-delà des troupes réglées : enfin après une marche forcée, j'arrivai sur une terre, où mes gens, à la tête de tous les Corps, attendaient le combat. Je députai sur-le-champ quelques-uns d'entr'eux, pour rassembler ceux qui étaient dispersés. Je me préparais à leur suggérer les actes de religion propres de la circonstance, et à leur donner une absolution générale à l'approche le l'ennemi ; mais ils ne parurent point. M. de Montcalm, pour ne pas perdre le prix de tant de démarches, s'avisa d'un stratagème qui aurait pu faire naître l'occasion d'une action que nous étions venus chercher à si grands frais : il se proposa d'ordonner aux Français et aux Canadiens de se livrer mutuellement un combat simulé. Les Sauvages cachés dans les bois devaient faire face aux ennemis, qui ne manqueraient pas de faire une vigoureuse sortie. L'expédient exposé à nos Iroquois, fut d'une invention admirable ; mais ils se retranchèrent sur ce que le jour était trop avancé. Le reste des Sauvages eut beau appeler de ce jugement, l'excuse fut jugée de mise et acceptée ; ainsi chacun s'en retourna dans son poste sans avoir vu autre chose que l'appareil d'un combat. Enfin le lendemain, veille de la Saint-Laurent, le septième jour de notre arrivée, la tranchée poussée jusqu'aux jardins, on se disposait à établir notre troisième et dernière batterie. La proximité du Fort fesait espérer que, dans trois ou quatre jours, on pourrait donner un assaut général, à la

faveur d'une brêche raisonnable, mais les ennemis nous en épargnèrent la peine et les dangers ; ils arborèrent pavillon Français, et demandèrent à capituler.

Nous touchons à la reddition de la place, et à la sanglante catastrophe qui l'a suivie. Sans doute que tous les coins de l'Europe ont retenti de cette triste scène, comme d'un attentat dont l'odieux rejaillit peut-être sur la Nation, et la flétrit. Votre équité va juger dans le moment, si une imputation si criante porte sur d'autres principes que sur l'ignorance ou la malignité. Je ne rapporterai que des faits d'une publicité et d'une authenticité si incontestables, que je pourrais, sans crainte d'être démenti, les appuyer du témoignage même de MM. les Officiers Anglais qui en ont été les témoins et les victimes. M. le Marquis de Montcalm, avant que d'entendre à aucune composition, jugea devoir prendre l'avis de toutes les Nations Sauvages, afin de les adoucir par cette condescendance, et de rendre inviolable le traité par leur agrément. Il en fit assembler tous les chefs, à qui il communiqua les conditions de la capitulation, qui accordaient aux ennemis le droit de sortir de la place avec tous les honneurs de la guerre, et leur imposait, avec l'obligation de ne point servir de dix-huit mois contre Sa Majesté Très-Chrétienne, celle de rendre la liberté à tous les Canadiens pris dans cette guerre. Tous ces articles furent universellement applaudis: muni du sceau de l'approbation générale, le

traité fut signé par les Généraux des deux Couronnes. En conséquence l'armée Française en bataille s'avança vers la place, pour en prendre possession au nom de Sa Majesté Très-Chrétienne ; tandis que les troupes Anglaises rangées en bel ordre, en sortaient pour aller se renfermer jusqu'au lendemain dans les retranchemens. Leur marche ne fut marquée par aucune contravention au droit des gens. Mais les Sauvages ne tardèrent pas à y donner atteinte. Pendant le cérémonial militaire, qui accompagna la prise de possession, ils avaient pénétré en foule dans la place par les embrasures de canons pour procéder au pillage qu'on était convenu de leur livrer, mais ils ne s'en tinrent pas à piller : il était resté dans les casemates quelques malades, à qui leur état n'avait pas permis de suivre leurs compatriotes dans l'honorable retraite accordée à leur valeur. Ce furent là les victimes sur lesquelles ils se jetèrent impitoyablement, et qu'ils immolèrent à leur cruauté. Je fus témoin de ce spectacle. Je vis un de ces barbares sortir des casemates, où il ne fallait rien moins qu'une insatiable avidité de sang pour entrer, tant l'infection qui en exhalait était insupportable. Il portait à la main une tête humaine, d'où découlaient des ruisseaux de sang, et dont il fesait parade comme de la plus belle capture dont il eût pu se saisir.

Ce n'était là qu'un bien léger prélude de la cruelle tragédie du lendemain. Dès le grand matin les Sauvages se rassemblèrent

autour des retranchemens. Ils débutèrent par demander aux Anglais les marchandises, provisions, toutes les richesses en un mot que leurs yeux intéressés pouvaient apercevoir : mais c'était des demandes faites sur un ton à annoncer un coup de lance pour prix d'un refus. On se désaisit, on se dépouilla, on se réduisit à rien pour acheter au moins la vie par ce dépouillement universel. Cette condescendance devait adoucir les esprits ; mais le cœur des Sauvages ne semble pas fait comme celui des autres hommes : vous diriez qu'il est, par sa nature, le siége de l'inhumanité. Ils n'en furent pas moins disposés à se porter aux plus dures extrémités. Le corps de quatre cens hommes de troupes Françaises, destiné à protéger la retraite des ennemis, arriva et se rangea en haie. Les Anglais commencèrent à défiler. Malheur à tous ceux qui fermèrent la marche, ou aux traîneurs que l'indisposition ou quelqu'autre raison séparait tant soit peu de la troupe. Ce furent autant de morts dont les cadavres jonchèrent bientôt la terre, et couvrirent l'enceinte des retranchemens. Cette boucherie qui ne fut d'abord que l'ouvrage de quelques Sauvages, fut le signal qui fit de presque tous autant de bêtes féroces. Ils déchargeaient à droite et à gauche de grands coups de haches à ceux qui leur tombaient sous la main. Le massacre ne fut cependant pas de durée, ni aussi considérable que tant de furie semblait le faire craindre ; il ne monta guère qu'à quarante à cinquante

quante hommes. La patience des Anglais qui se contentaient de plier leur tête sous le fer de leurs bourreaux, l'appaisa tout-d'un-coup, mais elle ne les amena pas à la raison et à l'équité. En poussant toujours de grands cris, ils se mirent à faire des prisonniers.

J'arrivai sur ces entrefaites. Non, je ne crois pas qu'on puisse être homme et être insensible dans de si tristes conjonctures. Le fils enlevé d'entre les bras du père, la fille arrachée du sein de sa mère, l'époux séparé de l'épouse, des Officiers dépouillés jusqu'à la chemise, sans respect pour leur rang et pour la décence, une foule de malheureux qui courent à l'aventure, les uns vers les bois, les autres vers les tentes Françaises, ceux-ci vers le fort, ceux-là vers tous les lieux qui semblaient leur promettre un asile : voilà les pitoyables objets qui se présentaient à mes yeux ; cependant les Français n'étaient pas spectateurs oisifs et insensibles de la catastrophe. M. le Chevalier de Levi courait par-tout où le tumulte paraissait le plus échauffé pour tâcher d'y remédier, avec un courage animé par la clémence si naturelle à son illustre sang. Il affronta mille fois la mort à laquelle, malgré sa naissance et ses vertus, il n'aurait pas échappé, si une providence particulière n'eût veillé à la sûreté de ses jours, et n'eût arrêté les bras sauvages déjà levés pour le frapper. Les Officiers Français et les Canadiens imitèrent son exemple avec un zèle digne de l'humanité qui a toujours caractérisé la Nation ; mais le

gros de nos troupes, occupé à la garde de nos batteries et du fort, était, par cet éloignement, hors d'état de leur prêter main-forte. De quelle ressource pouvaient être quatre cens hommes contre environ quinze cens Sauvages furieux, qui ne nous distinguaient pas de l'ennemi ? Un de nos Sergens qui s'était opposé fortement à leur violence, fut renversé par terre d'un coup de lance. Un de nos Officiers Français, pour prix du même zèle, avait reçu une large blessure qui le conduisit aux portes du tombeau ; d'ailleurs, dans ces momens d'alarmes, on ne savait de quel côté tourner. Les mesures qui semblaient le plus dictées par la prudence aboutissaient à des fins désastreuses et sinistres. M. de Montcalm, qui ne fut instruit que tard à raison de l'éloignement de sa tente, se porta au premier avis vers le lieu de la scène avec une célérité qui marquait la bonté et la générosité de son cœur. Il se multipliait, il se reproduisait, il était par-tout ; prières, menaces, promesses, il usa, il essaya de tout ; il en vint enfin à la force. Il crut devoir à la naissance et au mérite de M. le Colonel Yonn, d'arracher d'autorité et avec violence son neveu d'entre les mains d'un Sauvage ; mais, hélas ! sa délivrance coûta la vie à quelques prisonniers que leurs tyrans massacrèrent sur-le-champ par la crainte d'un semblable coup de vigueur. Le tumulte cependant croissait toujours, lorsque quelqu'un s'avisa heureusement de crier aux Anglais qui formaient

un corps considérable, de doubler le pas. Cette marche forcée eut son effet ; les Sauvages, en partie par l'inutilité de leurs poursuites, en partie satisfaits de leurs prises, se retirèrent ; le peu qui resta fut aisément dissipé. Les Anglais continuèrent tranquillement leur route jusqu'au fort Lydis, où ils n'arrivèrent d'abord qu'au nombre de trois ou quatre cens. J'ignore le nombre de ceux qui ayant gagné les bois, furent assez heureux pour s'y rendre à la faveur du canon qu'on eut soin de tirer pendant plusieurs jours pour les guider. Le reste de la garnison n'avait cependant pas péri par le fer, et ne gémissait pas non plus sous le poids des chaînes. Plusieurs avaient trouvé leur salut dans les tentes Françaises ou dans le fort. Ce fut là où je me rendis, après que le désordre fut une fois appaisé. Une foule de femmes éplorées vinrent en gémissant m'environner. Elles se jetaient à mes genoux ; elles baisaient le bas de ma robe, en poussant de temps-en-temps des cris lamentables qui me perçaient le cœur. Il n'était pas en moi de tarir la cause de leurs pleurs ; elles redemandaient leurs fils, leurs filles, leurs époux dont elles déploraient l'enlèvement. Pouvais-je les leur restituer ? L'occasion du moins ne tarda pas à se présenter de diminuer le nombre de ces misérables ; je l'embrassai avidement. Un Officier Français m'avertit qu'un Huron actuellement dans son camp était en possession d'un enfant de six mois, dont la mort était assurée, si je

n'accourais sur-le-champ à sa délivrance. Je ne balançai point. Je courus en hâte à la tente du Sauvage, entre les bras de qui j'aperçus l'innocente victime qui baisait tendrement les mains de son ravisseur, et qui jouait avec quelques colliers de porcelaine qui le paraient. Ce coup-d'œil donna une nouvelle ardeur à mon zèle. Je commençai par flatter le Huron par tous les éloges que la vérité pouvait me permettre de donner à la valeur de sa Nation. Il me comprit du premier coup : *Tiens*, me dit-il fort civilement, *vois-tu cet enfant ? je ne l'ai point volé ; je l'ai trouvé délaissé dans une haie ; tu le veux, mais tu ne l'auras pas.* J'eus beau lui remontrer l'inutilité de son prisonnier, sa mort assurée par le défaut de nourriture convenable à la délicatesse de son âge ; il me produisit du suif pour le régaler ; ajoutant qu'après tout il trouverait, en cas de mort, un coin de terre pour l'ensevelir, et qu'il me serait libre alors de lui donner ma bénédiction. Je répliquai à son discours par l'offre que je lui fis de lui remettre une assez grosse somme d'argent, s'il voulait se désaisir de son petit captif ; il persista dans la négative ; il se relâcha dans la suite jusqu'à exiger en échange un autre Anglais. S'il n'eût rien diminué de ses prétentions, c'était fait de la vie de l'enfant. Je croyais déjà son arrêt de mort porté, lorsque je m'aperçus qu'il tenait conseil en Huron avec ses compagnons : car jusqu'alors la conversation s'était tenue en Français qu'il enten-

dait. Ce pourparler fit luire à mes yeux un rayon d'espérance ; elle ne fut pas trompée. Le résultat fut que l'enfant était à moi, si je lui délivrais une chevelure ennemie. La proposition ne m'embarrassa point : *Il paraîtra dans peu*, lui répliquai-je en me levant, *si tu es un homme d'honneur*. Je partis en diligence pour le camp d'Abnakis. Je demandai au premier venu, s'il était maître de quelque chevelure, et s'il voulait me faire le plaisir de m'en gratifier. J'eus tout lieu de me louer de sa complaisance ; il délia [illegible] sac et me donna le choix. Pourvu d'une de ces barbares dépouilles, je la portais en triomphe, suivi d'une foule de Français et de Canadiens curieux de savoir l'issue de l'aventure. La joie me prêta des aîles ; je fus dans un moment à mon Huron. Voilà, lui dis-je en abordant, voilà ton paiement : *Tu as raison*, me répondit-il ; *c'est bien une chevelure Anglaise, car elle est rouge*. C'est en effet la couleur qui distingue assez ordinairement les Colons Anglais de ces contrées. *Eh bien ! voilà l'enfant, emporte-le ; il t'appartient*. Je ne lui donnai pas le temps de revenir sur le marché. Je pris sur-le-champ entre mes mains le petit malheureux. Comme il était preque nu, je l'enveloppai dans ma robe. Il n'était pas accoutumé à être porté par des mains aussi peu habiles que les miennes. Le pauvre enfant poussait des cris qui m'instruisaient autant de ma mal-adresse que de ses souffrances ; mais je me consolai dans l'espérance de le calmer

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

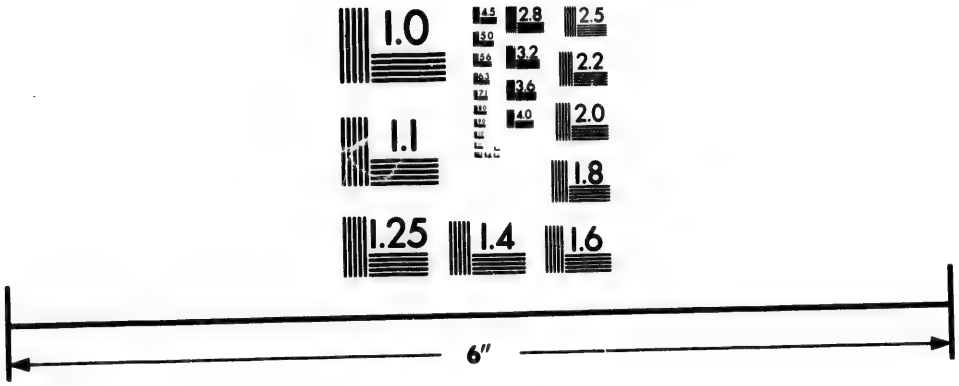

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.1
1.0

bientôt, en le montrant à des mains plus chéries. J'arrive au fort; aux cris du petit, toutes les femmes accoururent. Chacune se flattait de retrouver l'objet de la tendresse maternelle. Elles l'examinèrent avidement; mais ni les yeux, ni le cœur d'aucune n'y distingua son fils. Elles se retirèrent à l'écart pour donner de nouveau un libre cours à leurs lamentations et à leurs plaintes. Je ne me trouvai pas dans un petit embarras par cette retraite, éloigné de quarante à cinquante lieues de toute habitation Française; comment nourrir un enfant d'un âge si tendre? J'étais enseveli dans mes réflexions, lorsque je vis passer un Officier Anglais qui parlait fort bien la langue Française. Je lui dis d'un ton ferme: Monsieur, je viens de racheter ce jeune enfant de la servitude, mais il n'échappera pas à la mort, si vous n'ordonnez à quelqu'une de ces femmes de lui tenir lieu de mère et de l'allaiter, en attendant que je puisse pourvoir à le faire élever ailleurs. Les Officiers Français qui étaient présens appuyèrent ma demande. Sur cela, il parla à ces femmes Anglaises. Une s'offrit à lui rendre ce service, si je voulais répondre de sa vie et de celle de son mari, me charger de leurs subsistances et les faire conduire à Boston par Montréal. J'acceptai sur-le-champ la proposition; je priai M. du Bourg-la-Marque de détacher trois Grenadiers pour escorter mes Anglais jusqu'au camp des Canadiens, où je me flattai de trouver des ressources pour remplir

mes nouveaux engagemens ; ce digne Officier répondit avec bonté à ma requête.

Je me disposais à quitter le fort, lorsque le père de l'enfant se retrouva blessé d'un éclat de bombe et dans l'impossibilité de se secourir lui-même ; il ne put qu'acquiescer avec plaisir aux dispositions que j'avais faites pour la sûreté de son fils. Je partis donc accompagné de mes Anglais, sous la sauvegarde de trois grenadiers. Après deux heures d'une marche pénible, mais heureuse, nous arrivâmes au quartier où étaient logés les Canadiens ; je n'entreprendrai pas de vous rendre fidèlement la nouvelle circonstance qui couronna mon entreprise : il est des évènemens qu'inutilement se flatterait-on de présenter au naturel. Nous étions à peine aux premières avenues du camp, lorsqu'un cri vif et animé vint subitement frapper mes oreilles ; était-ce de la douleur ? était-ce de la joie ? C'était tout cela et plus encore ; car c'était la mère, qui de fort loin avait distingué son fils, tant les yeux de la tendresse maternelle sont éclairés. Elle accourut avec une précipitation qui dénotait ce qu'elle était à cet enfant. Elle l'arracha des mains de l'Anglaise avec un empressement qui semblait désigner la crainte qu'elle avait qu'on ne le lui enlevât une seconde fois. Il est aisé de s'imaginer à quels transports de joie elle s'abandonna, sur-tout lorsqu'elle fut assurée et de la vie et de la liberté de son mari, à qui elle croyait avoir fait les derniers adieux ; il ne manquait à leur bon-

heur que leur réunion. Je crus la devoir à la perfection de mon ouvrage.

Je repris la route du fort. Mes forces suffirent à peine pour m'y rendre : il était plus d'une heure après midi, sans que j'eusse pris aucune nourriture. Aussi je tombai presqu'en défaillance en y arrivant. La politesse et la charité de MM. les Officiers Français m'eurent bientôt mis en état de continuer la bonne œuvre. Je fis chercher l'Anglais en question, mais les recherches furent pendant plusieurs heures sans succès. Les douleurs de sa blessure l'avaient obligé de se retirer dans le lieu le plus solitaire du fort, pour y prendre du repos ; on le trouva enfin. Je me disposais à l'emmener, lorsque son épouse et son fils reparurent. Les ordres avaient été donnés de ramasser tous les Anglais dispersés dans les différens quartiers, au nombre de près de cinq cens, et de les conduire au fort, afin qu'on pût pourvoir plus sûrement à leur subsistance, en attendant qu'on pût les faire conduire à Orange ; ce qui fut heureusement exécuté quelques jours après. Les démonstrations de joie furent renouvelées avec encore plus d'épanchement qu'auparavant. Les remercîmens ne me furent pas épargnés, non-seulement de la part des intéressés, mais encore de MM. les Officiers Anglais, qui eurent la bonté de me les réitérer plus d'une fois. Quant à leurs offres de service, elles ne m'ont flatté que par les sentimens d'où elles partaient. Un homme de mon état n'a au-

cune récompense à attendre que de Dieu seul.

Je ne dois pas passer ici sous silence le prix qu'a eue de sa charité l'autre femme Anglaise qui s'était obligée à servir de mère à l'enfant en l'absence de la vraie mère ; la Providence lui ménagea par l'entremise de M. Picquet le recouvrement du fils qui lui avait été injustement ravi. Je restai encore quelques jours aux environs du fort, où mon ministère ne fut pas infructueux, soit envers quelques prisonniers, dont je fus assez heureux pour briser les fers, soit envers quelques Officiers Français dont l'ivresse sauvage menaça les jours, et que je vins à bout de mettre à couvert.

Telles ont été les circonstances de la malheureuse expédition qui a déshonoré la valeur que les Sauvages avaient fait éclater durant tout le cours du siége, et qui nous a rendus onéreux jusqu'à leurs services. Ils prétendent la justifier. Les Abnakis, en particulier, par le droit de représailles, alléguant que plus d'une fois, dans le sein même de la paix, ou dans des pourparlers, tels que celui de l'hiver passé, leurs guerriers avaient trouvé leurs tombeaux sous les coups de la trahison dans les Forts Anglais de l'Acadie. Je n'ai ni les lumières, ni les connaissances pour juger une Nation, qui pour être notre ennemie, n'en est pas moins respectable par bien des titres. Je ne sache pas au reste, que dans le tissu de cette relation, il me soit échappé une seule particularité dont on

puisse avec justice infirmer la certitude, encore moins pourrais-je me persuader que la malignité puisse découvrir un seul trait qui l'autorise à rejeter sur la Nation Française l'indignité de cet évènement.

On avait fait agréer aux Sauvages le traité de la capitulation ; pouvait-on prévenir plus sûrement l'infraction ?

On avait assigné aux ennemis, pour assurer leur retraite, une escorte de quatre cens hommes, dont quelques-uns même ont été la victime d'un zèle trop vif à réprimer le désordre ; pouvait-on plus efficacement empêcher l'inobservation du traité ?

Enfin, on est allé jusqu'à racheter à grands frais les Anglais, et à les tirer à prix d'argent des mains des Sauvages ; de sorte que près de quatre cens sont à Quebec, prêts à s'embarquer pour Boston. Pouvait-on plus sincèrement réparer la violation du traité ? Ces réflexions me paraissent sans réplique.

Les Sauvages sont donc seuls responsables du violement du droit des gens : et ce n'est qu'à leur insatiable férocité et à leur indépendance, qu'on peut en attribuer la cause. La nouvelle de cette fatale exécution, répandue dans les colonies Anglaises, y a semé la désolation et l'effroi au point qu'un seul Sauvage a bien osé pousser la témérité jusqu'à aller enlever des prisonniers presque aux portes d'Orange, sans qu'on l'ait inquiété, ni dans son expédition, ni dans sa retraite. Aussi les ennemis n'ont-ils formé aucune entreprise contre nous dans les jours qui ont

suivi la prise du fort. Rien cependant de plus critique pour nous que la situation où se trouvait alors l'armée Française. Les Sauvages, aux Abnakis et aux Nipistingues près, avaient disparu dès le jour même de leur malheureuse expédition; douze cens hommes étaient occupés à la démolition du fort; près de mille étaient employés à faire le transport des provisions immenses de bouche et de guerre dont nous nous étions emparés. A peine restait-il une poignée de gens pour faire tête à l'ennemi, s'il avait pris le parti de l'offensive. Sa tranquillité nous fournit les moyens de consommer notre ouvrage. Le fort George a été détruit et renversé de fond en comble, et les débris consumés par le feu. Ce ne fut que dans l'incendie, que nous comprîmes la grandeur de la perte des ennemis. Il se trouva des casemates et des souterrains cachés remplis de cadavres, qui, pendant quelques jours, fournirent un nouvel aliment à l'activité des flammes. Pour notre perte, elle consiste dans vingt-un morts, dont trois Sauvages, et dans environ vingt-cinq blessés. C'est tout.

Enfin, le jour de l'Assomption je remontai en bateau pour Montréal, par un temps des plus pluvieux, et des plus froids. Ce voyage n'a été marqué que par la continuité des orages et des tempêtes, qui faillirent à submerger une de nos berges, et à faire périr ses conducteurs. Mais les peines en ont été bien tempérées, non-seulement par la compagnie des autres Missionnaires, mais encore par

celle de M. Fiesch, envoyé à Montréal en qualité d'otage. Cet Officier, Suisse de naissance, et autrefois au service de France, est un des plus honnêtes hommes qu'on puisse trouver. Il a servi, dans son séjour au milieu de la Colonie, la Nation à laquelle il est lié avec une fidélité digne de tous les éloges.

Arrivé à Montréal, je comptais y prendre un repos nécessaire; mais les Sauvages y multiplièrent si fort mes occupations, et toutes si peu consolantes pour mon ministère, que je hâtai mon départ pour ma Mission. J'avais une raison de plus de me presser; il s'agissait d'acquitter la parole que j'avais donnée à MM. les Officiers Anglais, de ne point m'épargner dans ce village pour engager les Sauvages à la restitution du reste des prisonniers. Il était temps d'y venir mettre la main à l'œuvre. Un de nos Canadiens, échappé des prisons de la Nouvelle Angleterre, ne tarissait point sur les mauvais traitemens qu'il y avait essuyés; il rapportait même qu'un Abnakis, pris à l'action de M. de Dieskau, avait péri de faim cet hiver dans les prisons d'Orange. Cette nouvelle ébruitée aurait pu faire périr bien des innocens. Je suis venu à bout de l'ensevelir dans un silence profond, qui a favorisé le départ de tous les Anglais injustement détenus dans les fers.

Voilà l'histoire fidèle de tous les évènemens qui ont signalé la campagne qui vient de se terminer; vous y avez vu avec satis-

faction, que la valeur Française s'y est soutenue avec éclat, et a opéré des prodiges: mais vous avez dû aussi vous apercevoir que les passions, par-tout les mêmes, produisent par-tout les même ravages, et que nos Sauvages, pour être Chrétiens, n'en sont pas plus irrépréhensibles dans leur conduite. Leur vie errante et vagabonde n'est pas une des moindres causes de leurs malheurs. Abandonnés à eux-mêmes, et aux prises avec leurs passions, sans être soutenus même par le secours d'aucun exercice extérieur de religion, ils échappent, durant la plus grande partie de l'année, aux empressemens du zèle le plus actif, qui, condamné durant ce long terme à la plus triste inaction, est réduit à ne pouvoir former en leur faveur que des vœux presque toujours inutiles et superflus. Peut-être le Dieu des miséricordes éclairera-t-il un jour ces malheureux, sur les dangers de leur étrange façon de vivre, et fixera-t-il leur instabilité et leurs courses; mais si c'est là un évènement qu'il est bien permis à un Missionnaire de souhaiter, il n'est pas en sa puissance de le ménager.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Du Père Gabriel Marest, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père Germon, de la même Compagnie.

Aux Cascaskias, village Illinois, autrement dit, de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, le 9 Novembre 1712.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

JE souhaiterais pouvoir vous donner de nos Missions des connaissances qui répondissent à l'idée que vous vous en êtes peut-être formée. Ce qu'on apprend tous les jours en Europe, de ces vastes Pays semés de Villes et Bourgades, où une multitude innombrable d'Idolâtres se présente en foule au zèle des Missionnaires, donnerait lieu de croire que les choses sont ici sur le même pied : il s'en faut bien, mon Révérend Père ; dans une grande étendue de Pays, à peine trouve-t-on trois ou quatre Villages : notre vie se passe à parcourir d'épaisses forêts, à grimper sur les montagnes, à traverser en canot des lacs et des rivières pour atteindre un pauvre Sauvage qui nous fuit, et que nous ne saurions apprivoiser ni par nos discours, ni par nos caresses.

Rien de plus difficile que la conversion de ces Sauvages ; c'est un miracle de la miséricorde du Seigneur : il faut d'abord en faire des hommes, et travailler ensuite à en faire des Chrétiens. Comme ils sont maîtres absolus d'eux-mêmes, sans être assujétis à aucune Loi, l'indépendance dans laquelle ils vivent, les asservit aux passions les plus brutales. Il y a pourtant des Chefs parmi eux, mais ces Chefs n'ont nulle autorité : s'ils usaient de menaces, loin de se faire craindre, ils se verraient aussitôt abandonnés de ceux mêmes qui les auraient choisis pour Chefs ; ils ne s'attirent de la considération et du respect, qu'autant qu'ils ont, comme on parle ici, de quoi faire chaudière, c'est-à-dire, de quoi donner des festins à ceux qui leur obéissent.

C'est de cette indépendance que naissent toute sorte de vices qui les dominent. Ils sont lâches, traîtres, légers et inconstans, fourbes, naturellement voleurs, jusqu'à se faire gloire de leur adresse à dérober ; brutaux, sans honneur, sans parole, capables de tout faire quand on est libéral à leur égard, mais en même-temps ingrats et sans reconnaissance. C'est même les entretenir dans leur fierté naturelle, que de leur faire gratuitement du bien ; ils en deviennent plus insolens : on me craint, disent-ils, on me recherche. Ainsi, quelque bonne volonté qu'on ait de les obliger, on est contraint de leur faire valoir les petits services qu'on leur rend.

La gourmandise et l'amour du plaisir sont sur-tout les vices qui règnent le plus parmi nos Sauvages : ils se font une habitude des actions les plusmal-honnêtes, avant même qu'ils soient en âge de connaître toute la honte qui y est attachée : si vous ajoutez à cela la vie errante qu'ils mènent dans les forêts à la poursuite des bêtes farouches, vous conviendrez aisément que la raison doit être bien abrutie dans ces gens-là, et qu'elle est bien peu capable de se soumettre au joug de l'Evangile. Mais plus ils sont éloignés du Royaume de Dieu, plus notre zèle doit-il s'animer pour les en approcher, et les y faire entrer. Persuadés que nous ne pouvons rien de nous-mêmes, nous savons en même-temps que tout nous est possible avec le secours de celui pour lequel nous travaillons. Nous avons même cet avantage dans les conversions que Dieu veut bien opérer par notre ministère, que nous sommes à couvert de l'orgueil et de tout retour que nous pourrions faire sur nous-mêmes. On ne peut attribuer ces conversions, ni aux solides raisonnemens du Missionnaire, ni à son éloquence, ni à ses autres talens, qui peuvent être utiles en d'autres Pays, mais qui ne font nulle impression sur l'esprit de nos Sauvages : on n'en peut rendre la gloire qu'à celui-là seul, qui, des pierres mêmes, sait faire, quand il lui plaît, des enfans d'Abraham.

Nos Illinois habitent un pays fort agréable. Il n'est pas néanmoins aussi enchanté que nous le représente l'Auteur de la nouvelle

relation de l'Amérique méridionale, qui a paru sous le nom de M. le Chevalier de Tonti. J'ai ouï dire à M. de Tonti lui-même, qu'il désavouait cet ouvrage, et qu'il n'y reconnaissait que son nom qui est à la tête.

Il faut convenir pourtant que le Pays est très-beau : de grandes rivières qui l'arrosent, de vastes et épaisses forêts, des prairies agréables, des collines chargées de bois fort touffus, tout cela fait une variété charmante. Quoique ce Pays soit plus au Sud que la Provence, l'hiver y est plus grand : les froids y sont pourtant assez modérés. Pendant l'été, la chaleur y est moins brûlante : l'air est rafraîchi par les forêts, et par la quantité de rivières, de lacs, et d'étangs dont le Pays est coupé.

La rivière des Illinois se décharge dans le Mississipi, vers le 39.e degré de latitude : elle a environ 150 lieues de longueur, et ce n'est guères que vers le printemps qu'elle est bien navigable. Elle court au Sud-Ouest, et vient du Nord-Est ou Est-Nord-Est. Les campagnes et les prairies sont toutes couvertes de bœufs, de chevreuils, de biches, de cerfs, et d'autres bêtes fauves. Le gibier y est encore en plus grande abondance : on y trouve sur-tout quantité de cygnes, de grues, d'outardes et de canards : les folles avoines, qui croissent naturellement dans les campagnes, les engraissent de telle sorte, qu'il en meurt très-souvent que la graisse étouffe. Les poules d'Inde y sont pareillement en grand nombre, et elles sont aussi bonnes qu'en France.

Ce Pays ne se borne pas à la rivière des

Illinois : il s'étend encore le long du Mississipi de l'un et de l'autre côté, et a environ deux cens lieues de longueur et plus de cent de largeur. Le Mississipi est un des plus beaux fleuves du monde : une chaloupe le monta ces dernières années jusqu'à 800 lieues : des chûtes d'eau l'empêchèrent d'aller plus loin.

Sept lieues au-dessous de l'embouchure du fleuve des Illinois, se trouve une grande rivière nommée le *Missouri* (1), ou plus communément *Pekitanoui*, c'est-à-dire, eau bourbeuse, qui se décharge dans le Mississipi, du côté de l'Ouest : elle est extrêmement rapide, et elle salit les belles eaux du Mississipi, qui coulent de là jusqu'à la Mer. Elle vient du Nord-Ouest, assez près des mines que les Espagnols ont dans le Mexique, et est fort commode aux Français qui voyagent dans ce pays-là.

Environ 80 lieues au-dessous, du côté de la rivière des Illinois, c'est-à-dire, du côté de l'Est (car le Mississipi court ordinairement du Nord au Sud), se décharge encore une autre belle rivière appelée *Ouabache*. Elle vient de l'Est-Nord-Est. Elle a trois bras, dont l'un va jusqu'aux Iroquois, l'autre s'étend vers la Virginie et la Caroline, et le troisième jusqu'aux *Miamis*. On prétend qu'il s'y trouve des mines d'argent : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a dans ce Pays-ci

(1) D'autres Missionnaires prétendent que les eaux du Missouri sont plus claires et meilleures que celles du Mississipi.

des mines de plomb et d'étain, et que, si des mineurs de profession venaient creuser cette terre, ils y trouveraient peut-être des mines de cuivre et d'autre métal.

Outre ces grands fleuves, qui arrosent un Pays si étendu, il y a encore un grand nombre de petites rivières. C'est sur une de ces rivières qu'est situé notre Village du côté de l'Est, entre le fleuve *Ouabache* et le *Pekitanoui*. Nous sommes par le 38.e degré. On voit quantité de bœufs et d'ours qui paissent sur les bords du fleuve *Ouabache*. La chair des jeunes ours est un mets très-délicat.

Les marais sont remplis de racines, dont quelques-unes sont excellentes, comme sont les pommes-de-terre, et d'autres dont il est inutile de marquer ici les noms barbares. Les arbres y sont fort hauts et fort beaux : il y en a un auquel on a donné le nom de cèdre du Liban : c'est un grand arbre fort droit, qui ne pousse ses branches qu'en haut, où elles forment une espèce de couronne. Le *Copal* est un autre arbre dont il sort de la gomme, qui répand une odeur aussi agréable que celle de l'encens.

Les arbres fruitiers ne sont pas ici en grande quantité : on y trouve des pommiers et des pruniers sauvages, qui produiraient, peut-être, de bons fruits, s'ils étaient greffés; beaucoup de mûriers dont le fruit n'est pas si gros qu'en France, et différentes espèces de noyers. Les pacanes (c'est ainsi qu'on appelle le fruit d'un de ces Noyers) sont de meilleur goût que nos noix de France : on

nous a apporté des pêchers du Mississipi, qui viennent fort bien. Mais, parmi les fruits du Pays, ceux qui me paraissent les meilleurs, et qui seraient certainement estimés en France, ce sont les *Piakimina* et les *Racemina*. Ceux-ci sont longs deux fois à-peu-près comme le doigt, et gros environ comme le bras d'un enfant : ceux-là ressemblent assez aux nèfles, à la réserve que la couronne en est plus petite. Nous avons aussi du raisin, mais il n'est que médiocrement bon; c'est au haut des arbres qu'il faut le cueillir. Quelquefois nous avons été contraints d'en faire du vin, faute d'en avoir d'autre pour dire la Messe. Nos Sauvages ne sont pas accoutumés à cueillir le fruit aux arbres; ils croient faire mieux d'abattre les arbres mêmes; ce qui est cause qu'il n'y a presque aucun arbre fruitier aux environs des Villages.

Il semble qu'un Pays aussi beau et aussi étendu que celui-ci, devrait être semé de Villages bien peuplés; cependant il n'y en a que trois en comptant le nôtre, dont l'un est à plus de cent lieues d'ici, où il y a huit à neuf cens Sauvages, et l'autre est sur le Mississipi à 25 lieues de notre Village. Les hommes sont communément d'une taille haute, fort lestes et bons coureurs, étant accoutumés, dès leur plus tendre jeunesse, à courir dans les forêts après les bêtes. Il ne se couvrent qu'à la ceinture, ayant le reste du corps tout nu : pour les femmes elles se couvrent encore le sein d'une peau de che-

vreuil. Mais les uns et les autres sont vêtus modestement quand ils viennent à l'Eglise; ils s'enveloppent le corps d'une grande peau, ou bien ils s'habillent d'une robe faite de plusieurs peaux cousues ensemble.

Les Illinois sont beaucoup moins barbares que les autres Sauvages; le Christianisme et le commerce des Français les ont peu-à-peu civilisés : c'est ce qui se remarque dans notre Village, dont les habitans sont presque tous Chrétiens; c'est aussi ce qui a porté plusieurs Français à s'y établir; et tout récemment nous en avons marié trois avec des Illinoises. Ces Sauvages ne manquent pas d'esprit; ils sont naturellement curieux, et tournent une raillerie d'une manière assez ingénieuse. La chasse et la guerre font toute l'occupation des hommes; le reste du travail regarde les femmes et les filles; ce sont elles qui préparent la terre que l'on doit ensemencer, qui font la cuisine, qui pilent le blé, qui construisent les cabanes, et qui les portent sur leurs épaules dans les voyages. Ces cabanes se fabriquent avec des nattes faites de jonc plat, qu'elles ont l'adresse de coudre les unes aux autres de telle sorte, que la pluie ne peut y pénétrer quand elles sont neuves. Outre cela elles s'occupent à mettre en œuvre le poil de bœuf, et à en faire des jarretières, des ceintures et des sacs; car les bœufs sont ici bien différens de ceux d'Europe; outre qu'ils ont une grosse bosse sur le dos, vers les épaules, ils sont encore tout couverts d'une laine très-fine, qui tient lieu à nos

Sauvages de celle qu'ils tireraient des moutons, s'il y en avait dans le Pays.

Les femmes ainsi occupées et humiliées par le travail, en sont plus dociles aux vérités de l'Evangile. Il n'en est pas de même vers le bas du Mississipi, où l'oisiveté qui règne parmi les personnes du sexe, donne lieu aux plus affreux déréglemens, et les éloigne entièrement de la voie du salut.

Il serait difficile de dire quelle est la religion de nos Sauvages; elle consiste uniquement dans quelques superstitions dont on amuse leur crédulité. Comme toute leur connaissance se borne à celle des bêtes et aux besoins de la vie, c'est aussi à ces choses que se borne tout leur culte. Des charlatans, qui ont un peu plus d'esprit que les autres, s'attirent leur respect par leur habileté à les tromper. Ils leur persuadent qu'ils honorent une espèce de Génie, auquel ils donnent le nom de *Manitou;* et à les entendre, c'est ce Génie qui gouverne toutes choses, et qui est le maître de la vie et de la mort. Un oiseau, un bœuf, un ours, ou plutôt le plumage des oiseaux et la peau de ces bêtes, voilà quel est leur *Manitou :* ils l'exposent dans leurs cabanes, et ils lui font des sacrifices de chiens ou d'autres animaux.

Les guerriers portent leurs *Manitous* dans une natte, et ils les invoquent sans cesse pour remporter la victoire sur leurs ennemis. Les charlatans ont pareillement recours à leurs *Manitous* quand ils composent leur médecine ou qu'ils pansent les malades. Ils

accompagnent ces invocations de chants, de danses et de contorsions affreuses, pour faire croire qu'ils sont agités de leurs *Manitous*; et en même-temps ils agitent tellement leurs malades, qu'ils leur causent souvent la mort. Dans ces diverses agitations, le charlatan nomme tantôt une bête, et tantôt une autre; ensuite il se met à sucer la partie du corps où le malade sent de la douleur; après l'avoir sucée pendant quelque temps, il se lève tout-à-coup et il lui jette une dent d'ours ou de quelque autre animal, qu'il tenait cachée dans la bouche : cher ami, s'écrie-t-il, tu as la vie, voilà ce qui te tuait; après quoi il dit en s'applaudissant : qui peut résister à mon *Manitou*? N'est-ce pas lui qui est le maître de la vie? Si le malade vient à mourir, il a aussitôt une fourberie toute prête pour rejeter cette mort sur une autre cause, qui est survenue depuis qu'il a quitté le malade. Mais, au contraire, si le malade recouvre la santé, c'est alors qu'on le considère, qu'on le regarde lui-même comme un *Manitou*, et qu'après l'avoir bien payé de ses peines, on lui apporte encore tout ce qu'il y a de meilleur dans le Village pour le régaler.

L'autorité que se donnent ces sortes de charlatans met un grand obstacle à la conversion des Sauvages : embrasser le Christianisme, c'est s'exposer à leurs insultes et à leurs violences. Il n'y a qu'un mois qu'une fille Chrétienne en fit l'expérience : elle passait, tenant son chapelet à la main, devant

la cabane d'un de ces imposteurs ; celui-ci s'imaginant que la vue d'un chapelet semblable avait causé la mort à son père, entra aussitôt en fureur, prit son fusil, et était sur le point de tirer sur cette pauvre Néophyte, lors qu'il fût arrêté par quelques Sauvages qui se trouvèrent présens.

Je ne vous dis pas combien de fois j'ai reçu de leur part de pareilles insultes, ni combien de fois j'aurais expiré sous leurs coups, sans une protection particulière de Dieu, qui m'a préservé de leur fureur. Une fois, entr'autres, l'un d'eux m'aurait fendu la tête d'un coup de hache, si je ne m'étais détourné dans le temps même qu'il avait le bras levé pour me frapper. Grâces à Dieu, notre Village est purgé de tous ces fourbes. Le soin que nous avons pris nous-mêmes des malades, les remèdes que nous leur donnons, et qui opèrent la guérison de la plupart, ont perdu les charlatans de crédit et de réputation, et les ont forcés d'aller s'établir ailleurs.

Il y en a pourtant parmi eux qui ne sont pas tout-à-fait si brutaux ; on peut quelquefois les entretenir, et essayer de les détromper de la folle confiance qu'ils ont en leurs *Manitous* : mais il n'est pas ordinaire d'y réussir. Un entretien qu'un de nos Pères eut avec un de ces Charlatans, vous fera connaître jusqu'où va leur entêtement à cet égard, et quelle doit être la condescendance d'un Missionnaire, pour en venir jusqu'à réfuter des opinions aussi extravagantes

travagantes que celles dont ils sont prévenus.

Les Français étaient venus établir un fort sur le fleuve *Ouabache* : ils demandèrent un Missionnaire, et le Père Mermet leur fut envoyé. Ce Père crut devoir aussi travailler à la conversion des *Mascoutens*, qui avaient fait un Village sur les bords du même fleuve : c'est une Nation de Sauvages qui entend la langue Illinoise, mais qui, par l'attachement extrême qu'elle a pour les superstitions de ses Charlatans, n'était pas trop disposée à écouter les instructions du Missionnaire.

Le parti que prit le Père Mermet fut de confondre en leur présence un de ces Charlatans, qui adorait le bœuf comme son grand *Manitou*. Après l'avoir conduit insensiblement jusqu'à avouer que ce n'était point le bœuf qu'il adorait, mais un *Manitou* de bœuf qui est sous la terre, qui anime tous les bœufs, et qui rend la vie à ses malades; il lui demanda si les autres bêtes, comme l'ours, par exemple, que ses camarades adoraient, n'étaient pas pareillement animés par un *Manitou* qui est sous la terre : sans doute, répondit le Charlatan; mais si cela est, reprit le Missionnaire, les hommes doivent avoir aussi un *Manitou* qui les anime. Rien de plus certain, dit le Charlatan. Cela me suffit, répliqua le Missionnaire, pour vous convaincre que vous êtes bien peu raisonnable; car, si l'homme, qui est sur la terre est le maître de tous les animaux; s'il les tue, s'il les mange, il faut que le *Mani-*

tou qui anime les hommes soit aussi le maître de tous les autres *Manitous* : où est donc votre esprit de ne pas invoquer celui qui est le maître de tous les autres? Ce raisonnement déconcerta le Charlatan, et c'est tout l'effet qu'il produisit ; car ils n'en furent pas moins attachés à leurs ridicules superstitions qu'ils l'étaient auparavant.

Dans ce temps-là même une maladie contagieuse désolait leur Village, et enlevait chaque jour plusieurs Sauvages : les Charlatans n'étaient pas épargnés, et ils mouraient comme les autres. Le Missionnaire crut pouvoir s'attirer leur confiance en prenant soin de tant de malades : il s'y appliqua sans relâche, et son zèle pensa lui coûter plusieurs fois la vie. Les services qu'il leur rendait n'étaient payés que d'outrages ; il y en eut même qui en vinrent jusqu'à décocher des flèches contre lui, qui tombèrent à ses pieds, soit qu'elles fussent poussées par des mains trop faibles, ou que Dieu, qui destinait le Missionnaire à d'autres travaux, ait voulu le soustraire pour lors à leur fureur. Le Père Mermet ne laissa pas de conférer le Baptême à quelques Sauvages qui le demandèrent avec instance, et qui moururent peu après l'avoir reçu.

Cependant les Charlatans s'éloignèrent un peu du fort, pour faire un grand sacrifice à leur *Manitou*. Ils immolèrent jusqu'à quarante chiens, qu'ils portèrent au haut d'une perche en chantant, en dansant et en fesant mille postures extravagantes. La mortalité

ne cessait pas pour tous ces sacrifices. Le chef des Charlatans s'imagina que leur *Manitou*, plus faible que le *Manitou* des Français, était contraint de lui céder. Dans cette persuasion il fit plusieurs fois le tour du fort, en criant de toutes ses forces : « Nous » sommes morts ; doucement, *Manitou* des » Français, frappe doucement, ne nous tue » pas tous. Puis s'adressant au Missionnaire : » arrête, bon *Manitou*, fais-nous vivre, tu » as la vie et la mort dans ton coffre ; laisse » la mort, donne la vie. » Le Missionnaire l'appaisa, et lui promit de prendre encore plus de soin des malades qu'il n'avait fait jusqu'alors ; mais nonobstant tous les soins qu'il se donna, il périt plus de la moitié du Village.

Pour revenir à nos Illinois, ils sont bien différens de ces Sauvages, et de ce qu'ils étaient eux-mêmes autrefois. Le Christianisme, comme je l'ai déjà dit, a adouci leurs mœurs farouches, et ils se distinguent maintenant par certaines manières douces et honnêtes, qui ont porté les Français à prendre de leurs filles en mariage. De plus, nous trouvons en eux de la docilité et de l'ardeur pour la pratique des vertus chrétiennes. Voici l'ordre que nous observons chaque jour dans cette Mission. Dès le grand matin on appelle les Catéchumènes à l'Eglise, où ils font la prière ; ils écoutent une instruction et chantent quelques Cantiques. Quand ils se sont retirés, on dit la Messe, à laquelle tous les Chrétiens assistent, les hommes

placés d'un côté et les femmes de l'autre : on y fait aussi la prière, qui est suivie d'une instruction ; après quoi chacun va à son travail ; nous nous occupons ensuite à visiter les malades, à leur donner les remèdes nécessaires, à les instruire, et à consoler ceux qui ont quelque sujet d'affliction.

Après midi se fait le Catéchisme, où tout le monde se trouve, Chrétiens et Catéchumènes, hommes et enfans, jeunes gens et vieillards, et où chacun, sans distinction de rang ni d'âge, répond aux questions que lui fait le Missionnaire. Comme ces peuples n'ont aucun livre, et que naturellement ils sont indolens, ils auraient bientôt oublié les principes de la Religion, si on ne leur en rappelait le souvenir par des instructions presque continuelles. La visite des cabanes nous occupe le reste de la journée.

Le soir tout le monde s'assemble encore à l'Eglise pour y entendre une instruction, faire la prière et chanter quelques Cantiques. Les Dimanches et les Fêtes on ajoute aux exercices ordinaires une instruction qui se fait après les Vêpres. La ferveur avec laquelle ces bons Néophytes se rendent à l'Eglise à toutes ces heures est admirable ; ils interrompent leur travail, et accourent de fort loin pour s'y trouver au temps marqué. Ils terminent d'ordinaire la journée par des assemblées particulières qu'ils font dans leur maison, les hommes séparément des femmes, et là ils récitent le Chapelet à deux chœurs, et chantent, bien avant dans la nuit,

des Cantiques. Ces Cantiques sont de véritables instructions, qu'ils retiennent d'autant plus aisément, que les paroles sont sur des airs qu'ils savent et qui leur plaisent.

Ils s'approchent souvent des Sacremens, et l'usage est parmi eux de se confesser et de communier de quinze en quinze jours. Nous avons été obligés de fixer les jours auxquels ils pourraient se confesser, sans quoi ils ne nous laisseraient pas le loisir de vaquer à nos autres fonctions. C'est le Samedi et le Dimanche de chaque semaine que nous les entendons, et ces jours-là nous sommes accablés par la foule des Pénitens. Le soin que nous prenons des malades nous attire toute leur confiance. C'est sur-tout dans ces momens que nous recueillons le fruit de nos travaux; leur docilité est parfaite alors, et nous avons la consolation assez ordinaire de les voir mourir dans une grande paix, et avec une vive espérance d'être bientôt réunis à Dieu dans le Ciel.

Cette Mission doit son établissement au feu Père Gravier. A la vérité, le Père Marquet fut le premier qui découvrit le Mississipi il y a environ trente-neuf ans: mais ne sachant pas la langue du pays, il ne s'y arrêta pas. Quelque temps après il y fit un second voyage, dans le dessein d'y fixer sa demeure, et de travailler à la conversion de ces peuples; la mort qui nous l'enleva lorsqu'il était en chemin, laissa à un autre le soin d'exécuter cette entreprise. Ce fut le Père Daloës qui s'en chargea: il savait la

langue des *Oumiamis*, laquelle approche assez de celle des Illinois : cependant il n'y fit que fort peu de séjour, dans la pensée où il était qu'il ferait de plus grands fruits dans une autre contrée, où effectivement il finit sa vie apostolique.

Ainsi, c'est proprement le Père Gravier qui doit être regardé comme le fondateur de la Mission des Illinois ; c'est lui qui a défriché le premier tous les principes de leur langue, et qui les a réduits selon les règles de la Grammaire : nous n'avons fait que perfectionner ce qu'il a commencé avec succès. Ce Missionnaire eut d'abord beaucoup à souffrir des Charlatans, et sa vie fut exposée à de continuels dangers : mais rien ne le rebutait, et il surmonta tous les obstacles par sa patience et par sa douceur. Etant obligé de partir pour *Michillimakinac*, sa Mission fut confiée au père Bineteau et au Père Pinet. Je travaillai quelque temps avec ces deux Missionnaires, et après leur mort je restai seul chargé de toutes les fatigues de la Mission jusqu'à l'arrivée du Père Mermet. J'étais auparavant dans le grand Village des *Peouarias*, où le Père Gravier, qui y était retourné pour la seconde fois, reçut une blessure qui lui causa la mort.

Nous avons perdu peu de monde cette année ; mais je regrette infiniment un de nos instructeurs, dont la vie et la mort ont été très-édifiantes. Nous appelons ici instructeurs ce que dans d'autres Missions on appelle Catéchistes ; parce que ce n'est pas

dans l'Eglise, mais dans les cabanes, qu'ils instruisent les catéchumènes et les nouveaux fidèles. Il y a pareillement des instructrices pour les femmes et pour les filles. Henri (c'est ainsi que se nommait l'instructeur dont je parle), quoique d'une famille assez basse, s'était rendu respectable à tout le monde par sa grande piété. Il n'y avait que sept à huit ans qu'il demeurait dans notre Village : avant que d'y venir il n'avait jamais vu de Missionnaires, et n'avait pas même la première idée du Christianisme. Sa conversion eut quelque chose d'assez singulier. Il fut attaqué de la petite vérole, lui et toute sa famille : cette maladie lui ravit d'abord sa femme et quelques-uns de ses enfans ; elle rendit les autres aveugles ou extrêmement difformes : il fut lui-même réduit à l'extrémité. Lorsqu'il croyait n'avoir plus que quelques momens à vivre, il lui sembla voir des Missionnaires qui lui rendaient la vie, qui lui ouvraient la porte du Ciel, et qui le pressaient d'y entrer ; et dès ce moment il commença à se mieux porter.

A peine fut-il en état de marcher, qu'il vint nous trouver dans notre Village, et nous pria instamment de lui apprendre les vérités de la Religion : à mesure que nous l'instruisions, il enseignait à ses enfans ce qu'il avait retenu de nos instructions, et toute cette famille fut bientôt disposée à recevoir le Baptême. Un de ses enfans, tout aveugle qu'il était, nous charma par les grands sentimens de piété que nous découvrîmes en lui.

Dans les cruelles maladies dont il fut longtemps affligé, sa prière était continuelle, et il est mort depuis quelques années dans une grande innocence. Henri, son père, a passé pareillement par de rudes épreuves; une longue et fâcheuse maladie acheva de purifier sa vertu, et l'a disposé à une mort qui nous a paru précieuse aux yeux de Dieu.

Il n'y a que peu de temps que je conférai aussi le Baptême à une jeune catéchumène âgée de dix-sept ans, qui a fort édifié nos Chrétiens par sa fermeté et par son attachement inviolable au Christianisme. Les exemples domestiques étaient bien capables de la séduire : fille d'un père et d'une mère idolâtres, elle trouvait dans sa propre famille les plus grands obstacles aux vertus qu'elle pratiquait. Pour l'éprouver encore davantage, il prit fantaisie à un jeune libertin de l'épouser : il mit tout en œuvre pour la faire consentir à ce mariage, jusqu'à promettre qu'il se ferait Chrétien. Le père et la mère de notre catéchumène, qui avaient été gagnés par le jeune homme, la traitèrent avec la dernière inhumanité pour ébranler sa constance. Son frère en vint jusqu'à la menacer qu'il la tuerait si elle s'obstinait à refuser son consentement. Ces menaces et ces mauvais traitemens ne firent nulle impression sur elle : toute sa consolation était de venir à l'Eglise, et souvent elle me disait : « La mort dont on me menace ne m'effraye » point, je la préférerai volontiers au parti » qu'on me propose. C'est un séducteur que

» ce jeune homme qu'on veut que j'épouse ;
» il ne pense nullement à se couvertir. Mais
» quand ses promesses seraient sincères, ni
» lui, ni d'autres, ne changeront point la
» résolution que j'ai prise : non, mon Père,
» je n'aurai jamais d'autre époux que Jésus-
» Christ. »

La persécution qu'on continua de lui faire essuyer dans sa famille, fut poussée si loin, qu'elle fut obligée de se cacher chez un de ses parens qui était Chrétien : là elle fut éprouvée par diverses infirmités, qui ne ralentirent point sa ferveur : ce qui est d'autant plus surprenant, que la moindre adversité est capable de décourager nos Sauvages. Ayant appris quelque temps après que sa mère était en danger de perdre la vue, par deux cataractes qui lui couvraient les yeux, cette généreuse fille, oubliant les indignes traitemens qu'elle en avait reçus, courut aussitôt à son secours : sa tendresse et ses soins assidus attendrirent le cœur de la mère, et la gagnèrent au point, qu'elle accompagne maintenant sa fille à l'Eglise, où elle se fait instruire, pour se disposer à la grâce du Baptême qu'elle demande avec empressement.

Comme nos Sauvages ne vivent guères que de la chair boucannée des animaux qu'ils tuent à la chasse, il y a des temps pendant l'année où tout le monde quitte le village et se disperse dans les forêts pour courir après les bêtes. C'est un temps critique où ils ont plus besoin que jamais de la présence du

Missionnaire, qui est obligé de les accompagner dans toutes ces courses.

Il y a sur-tout deux grandes chasses : celle d'été, qui ne dure guères que trois semaines, et celle qui se fait pendant l'hiver, qui dure quatre à cinq mois. Quoique la chasse d'été soit la plus courte, elle est cependant la plus pénible : elle a coûté la vie au feu Père Bineteau : il suivait les Sauvages durant les plus grandes chaleurs du mois de Juillet ; tantôt il était en danger d'être étouffé au milieu des herbes qui sont extrêmement hautes ; tantôt il souffrait cruellement de la soif, ne trouvant point dans les prairies toutes desséchées une seule goutte d'eau pour l'appaiser. Le jour il était tout trempé de sueurs, et la nuit il lui fallait prendre son repos sur la terre, exposé à la rosée, aux injures de l'air, et à plusieurs autres misères dont je ne vous fais pas le détail. Ces fatigues lui causèrent une violente maladie, qui le fit expirer entre mes bras.

Pendant l'hiver les Sauvages se partagent en plusieurs bandes, et cherchent les endroits où ils présument que la chasse sera plus abondante. C'est alors que nous souhaiterions pouvoir nous multiplier, afin de ne les perdre pas de vue. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de parcourir successivement les divers campemens où ils se trouvent, pour les entretenir dans la piété, et leur administrer les Sacremens. Notre village est le seul où il soit permis à quelques Sauvages de demeurer pendant toutes ces courses : plusieurs y élèvent des poules et des cochons,

à l'exemple des Français qui s'y sont établis ; et ceux-là se dispensent, pour la plupart, de ces sortes de chasses. Le Père Mermet, avec qui j'ai le bonheur d'être depuis plusieurs années, reste au village pour leur instruction : la délicatesse de sa complexion le met entièrement hors d'état de soutenir les fatigues attachées à ces longs voyages : cependant malgré sa faible santé, je puis dire qu'il est l'ame de cette Mission : c'est sa vertu, sa douceur, ses instructions pathétiques, et le talent singulier qu'il a de s'attirer le respect et l'amitié des Sauvages, qui ont mis notre Mission dans l'état florissant où elle se trouve. Pour moi qui suis fait à courir sur la neige, à manier l'aviron dans un canot, et qui ai, grâces à Dieu, les forces nécessaires pour résister à de semblables travaux, je parcours les forêts avec le reste de nos Sauvages, dont le plus grand nombre passe une partie de l'hiver à chasser.

Ces courses qu'il nous faut faire de temps-en-temps, soit à la suite des Sauvages, soit pour d'autres raisons importantes au bien de nos Missions, sont extrêmement pénibles. Vous en jugerez vous-même par le détail de quelques-unes que je fis ces dernières années, lesquelles pourront vous donner une idée de la manière dont nous voyageons en ce pays-ci. Si nos Missions ne sont pas si florissantes que d'autres par le grand nombre de conversions, elles sont du-moins précieuses et salutaires par les travaux et les fatigues qui en sont inséparables.

A vingt-cinq lieues d'ici se trouve le village des *Tamarouas*. C'est une Mission qui d'abord avait été confiée au Père Pinet, dont Dieu bénit tellement le zèle et les travaux, que j'ai été témoin moi-même que son Eglise ne pouvait contenir la multitude des Sauvages qui s'y rendaient en foule. Ce Père eut pour successeur M. Bergier, Prêtre du Séminaire des Missions étrangères. Ayant appris qu'il y était dangereusement malade, je m'y transportai aussitôt pour le secourir. Je demeurai huit jours entiers auprès de ce digne Ecclésiastique : les soins que je pris de lui, et les remèdes que je lui donnai semblèrent le rétablir insensiblement; de telle sorte que, croyant se trouver mieux, et sachant d'ailleurs combien ma présence était nécessaire dans ma Mission, à cause du départ des Sauvages, il me pressa de m'en retourner. Avant que de le quitter, je lui donnai par précaution le saint Viatique; il m'instruisit de l'état de sa Mission, en me la recommandant, au cas que Dieu disposât de lui. Je chargeai le Français qui avait soin du malade, de nous faire avertir aussitôt qu'il serait en danger, et je repris le chemin de ma Mission.

Comme il n'y a que vingt-cinq lieues de l'un à l'autre village, on ne couche qu'une fois dehors, pourvu qu'on marche bien : les repas qu'on prend en chemin, consistent en quelques épis de blé et quelque morceau de bœuf boucanné qu'on porte avec soi : lorsque la faim presse, on allume du feu auprès de quelque ruisseau pour avoir de quoi

boire, on fait griller le blé et la viande, après quoi on se couche auprès du feu, se tournant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, selon qu'on a besoin de se réchauffer.

Lorsque j'arrivai à notre village, presque tous les Sauvages étaient partis : ils s'étaient dispersés le long du Mississipi. Je me mis aussitôt en chemin pour les aller joindre. A peine avais-je fait six lieues, que je trouvai trois cabanes, dans l'une desquelles était un bon vieillard fort malade. Je le confessai, je lui donnai quelques remèdes, et je lui promis de venir le revoir, jugeant bien qu'il avait encore plusieurs jours à vivre.

Cinq ou six lieues plus loin, je trouvai un grand nombre de cabanes qui fesaient une espèce de village : je m'y arrêtai quelques jours pour y faire mes fonctions accoutumées. Dans l'absence du Missionnaire, on ne manque point de s'assembler tous les jours dans une grande cabane; et là on fait la prière, on récite le chapelet, on chante des cantiques, quelquefois bien avant dans la nuit : car c'est principalement durant l'hiver, lorsque les nuits sont longues, qu'on en passe une grande partie à chanter les louanges de Dieu. Nous avons soin de nommer quelqu'un de nos Néophytes des plus fervens et des plus respectés, pour présider à ces sortes d'assemblées.

J'avais déjà demeuré quelque temps avec ces chers Néophytes, lorsqu'on vint m'avertir qu'à dix-huit lieues encore plus loin, en descendant le Mississipi, il y avait des malades

qui avaient besoin d'un prompt secours. Je m'embarquai sur l'heure dans une pirogue : c'est une espèce de bateau fait d'un grand arbre creusé jusqu'à quarante pieds en longueur, et qui est fort massif ; ce qui donne beaucoup de peine, quand il faut remonter la rivière. Heureusement nous n'avions qu'à la descendre ; et comme sa rapidité égale en cet endroit celle du Rhône, nous fîmes ces dix-huit lieues en un seul jour.

Les malades n'étaient pas dans un danger aussi pressant qu'on me l'avait dépeint, et je les eus bientôt soulagés par mes remèdes. Comme il y avait là une Eglise et un grand nombre de cabanes, j'y demeurai quelques jours pour ranimer la ferveur de mes Néophytes par de fréquentes instructions, et par la participation des sacremens. Nos Sauvages ont une telle confiance au Missionnaire qui les gouverne, qu'ils lui découvrent avec une ouverture de cœur admirable tout ce qui s'est passé durant son absence : ainsi quand il est arrivé quelque désordre, ou lorsque quelqu'un a donné quelque occasion de scandale, le Missionnaire en étant informé, est en état de remédier au mal, et de prévenir les suites fâcheuses qu'il pourrait avoir.

Il me fallut séparer de mes Néophytes plutôt que je n'aurais voulu : ce bon vieillard que j'avais laissé assez mal, et la maladie de M. Bergier m'inquiétaient sans cesse, et me pressaient de retourner au village pour en apprendre des nouvelles. Je remontai donc

le Mississipi, mais ce fût avec de grandes fatigues : je n'avais qu'un Sauvage avec moi, et son peu d'habileté m'obligeait à ramer continuellement, ou à me servir de la perche. Enfin, j'arrivai à temps dans la cabane de ce fervent Chrétien qui se mourait : il se confessa pour la dernière fois, et il reçut le saint Viatique avec de grands sentimens de piété, exhortant son fils et tous les assistans à vivre selon les maximes de l'Evangile, et à persévérer jusqu'au dernier soupir dans la Foi qu'ils avaient embrassée.

Aussitôt que je fus arrivé à notre village, je voulus aller voir M. Bergier, mais on s'y opposa, et on m'allégua pour raison que personne n'ayant apporté de ses nouvelles, comme on l'avait promis, supposé qu'il se trouvât plus mal, on ne pouvait douter que sa santé ne fût rétablie. Je me rendis à cette raison ; mais peu de jours après, j'eus un véritable regret de n'avoir pas suivi mon premier dessein. Un jeune esclave vint sur les deux heures après midi nous apprendre sa mort, et nous prier d'aller faire ses obsèques. Je partis à l'heure même. J'avais déjà fait six lieues lorsque la nuit me prit : une grosse pluie qui survint ne me permit pas de prendre quelques heures de repos. Je marchai donc jusqu'à la pointe du jour, que le temps s'étant un peu éclairci, j'allumai du feu pour me sécher, et je continuai ma route. J'arrivai sur le soir au village ; Dieu m'ayant donné la force de faire ces quinze lieues en un jour et une nuit. Le lendemain dès le grand ma-

tin je dis la messe pour le défunt, et je le mis en terre.

La mort de M. Bergier fut presque subite, à ce que me rapporta le Français qui était auprès de lui : il la sentit venir tout-à-coup, et dit qu'il était inutile de me venir chercher, puisqu'il serait mort avant mon arrivée. Il prit seulement le crucifix entre ses mains, qu'il baisa affectueusement, et il expira. C'était un Missionnaire d'un vrai mérite, et d'une vie très-austère. Au commencement de sa Mission il eut à soutenir de rudes assauts de la part des Charlatans, qui, profitant du peu de connaissance qu'il avait de la langue des Sauvages, lui enlevaient tous les jours quelques Chrétiens : mais dans la suite il sut se faire craindre à son tour de ces imposteurs. Sa mort fut pour eux un sujet de triomphe Ils s'assemblèrent autour de la croix qu'il avait plantée ; et là ils invoquèrent leur *Manitou*, en dansant, et s'attribuant chacun la gloire d'avoir tué le Missionnaire ; après quoi ils brisèrent la croix en mille pièces. C'est ce que j'appris quelque temps après avec douleur.

Je crus qu'un pareil attentat ne devait pas être impuni ; c'est pourquoi je priai les Français de ne plus faire de traite avec eux, qu'ils n'eussent réparé l'insulte qu'ils avaient faite à la Religion. Cette punition eut tout l'effet que je souhaitais : les principaux du village vinrent deux fois de suite me témoigner le sensible regret qu'ils avaient de leur faute, et ils m'engagèrent par cet aveu à aller de

temps-en-temps les voir. Mais, il faut l'avouer, un Missionnaire ne fait pas grand bien auprès des Sauvages, à moins qu'il ne demeure avec eux, et qu'il ne veille continuellement à leur conduite. Sans cela, ils oublient bientôt les instructions qui leur ont été faites, et peu-à-peu ils retournent à leurs anciens désordres.

C'est cette connaissance que nous avons de l'inconstance des Sauvages, qui dans la suite nous donna beaucoup d'inquiétude sur l'état de la Mission des *Peouarias* : l'éloignement où nous étions de ce village, le plus grand qui soit dans ces quartiers, nous empêchait d'y faire des excursions fréquentes. D'ailleurs les mauvais traitemens qu'ils avaient faits au feu Père Gravier, avaient obligé Messieurs les Gouverneurs du Canada et de la Mobile de défendre aux Français de faire la traite chez eux. A la vérité, plusieurs Chrétiens de ce village étaient venus se rendre auprès de nous; mais il y en restait beaucoup d'autres qui, n'étant pas soutenus par les instructions ordinaires, pouvaient chanceler dans la Foi.

Enfin, dans le temps que nous pensions aux moyens de rétablir cette Mission, nous apprîmes de quelques Français qui y avaient fait la traite secrètement, que ces Sauvages étaient fort humiliés de l'abandon où on les avait laissés; que, dans plusieurs rencontres, ils avaient été battus par leurs ennemis, faute de poudre dont ils n'étaient plus fournis par les Français; qu'ils paraissaient vivement touchés de la manière indigne dont ils avaient

traité le Père Gravier, et qu'ils demandaient avec instance un Missionnaire.

Ces nouvelles nous firent juger, au Père Mermet, au Père de Ville et à moi, qu'il fallait profiter de la disposition favorable où étaient les *Peouarias*, pour remettre la Mission sur son ancien pied. La Providence nous en fournissait un moyen tout naturel : il était nécessaire que l'un de nous fît un voyage à *Michillimakinac*, c'est-à-dire, à plus de trois cens lieues d'ici, pour conférer avec le Père Joseph Marest, mon frère, sur les affaires de nos Missions dont il est Supérieur. En fesant ce voyage, on ne pouvait se dispenser de passer par le Village des *Peouarias;* et l'on espérait que la présence d'un Missionnaire les déterminerait à renouveler les instances qu'ils avaient déjà faites, et les marques de repentir qu'ils avaient données.

Comme j'étais parfaitement connu de ces Sauvages, le Père Mermet et le Père de Ville me chargèrent de l'entreprise. Je partis donc le vendredi de la semaine de Pâques de l'année 1711. Je n'eus qu'un jour pour me préparer à un si long voyage, parce que j'étais pressé par deux *Peouarias*, qui voulaient s'en retourner, et dont j'étais bien aise d'être accompagné. Quelques autres Sauvages vinrent avec nous jusqu'au Village des *Tamarouas*, où j'arrivai le second jour de mon départ. J'en partis le lendemain, n'ayant sur moi que mon Crucifix et mon Bréviaire, et n'étant accompagné que de

trois Sauvages. Deux de ces Sauvages n'étaient pas Chrétiens, et le troisième n'était encore que Catéchumène.

Je vous avoue, mon Révérend Père, que je fus un peu embarrassé, quand je me vis à la merci de ces trois Sauvages, sur lesquels je ne pouvais guère compter. Je me représentai, d'un côté, la légèreté de ces sortes de gens, que la première fantaisie porterait peut-être à m'abandonner, ou que la crainte des partis ennemis mettrait en fuite à la moindre alarme. D'un autre côté, l'horreur de nos forêts, ces vastes Pays inhabités, où je périrais infailliblement, si j'étais abandonné, se présentaient à mon esprit, et m'ôtaient presque tout courage. Mais enfin, me rassurant sur le témoignage de ma conscience, qui me disait intérieurement que je ne cherchais que Dieu et sa gloire, je m'abandonnai entièrement à la Providence.

Les voyages qu'on fait en ce Pays-ci ne doivent pas se comparer à ceux que vous faites en Europe. Vous trouvez, de temps-en-temps, des Bourgs et des Villages, des maisons pour vous retirer; des ponts ou des bateaux pour passer les rivières, des sentiers battus qui vous conduisent à votre terme, des personnes qui vous mettent dans le droit chemin, si vous vous égarez. Ici, rien de tout cela : nous avons marché pendant douze jours sans rencontrer une seule ame. Tantôt nous nous trouvions dans des prairies à perte de vue, coupées de ruisseaux et de rivières,

sans trouver aucun sentier qui nous guidât : tantôt il fallait nous ouvrir un passage au travers des forêts épaisses, au milieu de broussailles remplies de ronces et d'épines : d'autres fois nous avions à passer des marais pleins de fange, où nous enfoncions quelquefois jusqu'à la ceinture.

Après avoir bien fatigué pendant le jour, il nous fallait prendre le repos de la nuit sur l'herbe ou sur quelques feuillages, exposés au vent, à la pluie et aux injures de l'air ; heureux encore quand on se trouve auprès de quelque ruisseau ; autrement, quelqu'altéré qu'on soit, la nuit se passe sans pouvoir éteindre sa soif. On allume du feu, et quand on a tué quelque bête en chemin fesant, on en fait griller des morceaux, qu'on mange avec quelques épis de blé d'Inde, si l'on en a.

Outre ces incommodités, communes à tous ceux qui voyagent dans ces déserts, nous avons eu celle de bien jeûner pendant tout notre voyage. Ce n'est pas que nous ne trouvassions quantité de chevreuils, de cerfs, et sur-tout de bœufs ; mais nos Sauvages n'en pouvaient tuer aucun. Ce qu'ils avaient ouï dire la veille de notre départ, que le Pays était infesté de partis ennemis, les avait empêché de prendre leurs fusils, de peur d'être découverts par le bruit des coups qu'ils tireraient, ou d'en être embarrassés, s'il leur fallait prendre la fuite ; ainsi, ils ne se servaient que de leurs flèches, et les bœufs qu'ils dardaient, s'enfuyaient avec la

flèche dont ils étaient percés, et allaient mourir fort loin de nous.

Du reste, ces pauvres gens avaient grand soin de moi ; ils me portaient sur leurs épaules, lorsqu'il fallait passer quelque ruisseau ; et quand il y avait de profondes rivières à traverser, ils ramassaient plusieurs morceaux de bois sec qu'ils liaient ensemble, et me fesant asseoir sur cette espèce de bateau, ils se mettaient à la nage et me poussaient devant eux jusqu'à l'autre bord.

Ce n'était pas sans raison qu'ils craignaient quelque parti de guerriers ; il n'y aurait point eu de quartier pour eux ; ou ils auraient eu la tête cassée, ou bien on les aurait faits prisonniers, pour les brûler ensuite à petit feu, ou les jeter dans la chaudière. Rien de plus affreux que les guerres de nos Sauvages. Ce ne sont d'ordinaire que des partis de vingt, de trente ou de quarante hommes. Quelquefois ces partis ne sont que de six ou de sept personnes, et ce sont les plus redoutables. Comme ils font consister toute leur habileté à surprendre l'ennemi, le petit nombre facilite le soin qu'ils ont de se cacher, pour faire plus sûrement le coup qu'ils méditent ; car nos guerriers ne se piquent point d'attaquer l'ennemi de front, et lorsqu'il est sur ses gardes : il faut pour cela qu'ils soient dix contre un ; encore, dans ces occasions-là, chacun se défend-il d'avancer le premier. Leur méthode est de suivre leurs ennemis à la piste, et d'en tuer quelqu'un lorsqu'il est endormi, ou bien de se mettre en embuscade

aux environs des Villages, et de casser la tête au premier qui sort, et de lui enlever la chevelure pour s'en faire un trophée parmi ses compatriotes ; et voici comme la chose se pratique.

Aussitôt qu'un de ces guerriers a tué son ennemi, il tire son couteau, il lui cerne la tête, et il en arrache la peau avec les cheveux, qu'il porte en triomphe dans son Village : il suspend, durant plusieurs jours, cette chevelure au haut de sa cabane, et alors tous ceux du Village viennent le féliciter de sa valeur, et lui apportent des présens pour lui témoigner la part qu'ils prennent à sa victoire. Quelquefois ils se contentent de faire des prisonniers ; mais aussitôt ils leur lient les mains, et ils les font courir devant eux à toutes jambes, dans la crainte qu'ils ont d'être poursuivis, comme il arrive quelquefois, par les compagnons de ceux qu'ils emmènent. Le sort de ces prisonniers est bien triste ; car souvent on les brûle à petit feu, et d'autres fois on les met dans la chaudière, pour en faire un festin à tous les guerriers.

Dès le premier jour de notre départ, nous trouvâmes des traces d'un parti de ces guerriers. J'admirai combien la vue de nos Sauvages est perçante ; ils me montraient sur l'herbe leurs vestiges ; ils distinguaient où ils s'étaient assis, où ils avaient marché, combien ils étaient ; et moi, j'avais beau regarder fixement, je n'y pouvais pas découvrir la plus légère trace. Ce fut un grand

bonheur pour moi que la peur ne les saisit pas à ce moment; ils m'auraient laissé tout seul au milieu des bois. Mais peu après, moi-même je leur donnai, sans y penser, une rude alarme. Une enflure que j'avais aux pieds, me fesait marcher lentement, et ils m'avaient tant soit peu devancé, sans que j'y fisse attention : je m'aperçus tout-à-coup que j'étais seul, et vous pouvez juger quel fut mon embarras. Je me mis aussitôt à les appeler; mais ils ne me firent aucune réponse; je criai plus fort; et eux, ne doutant pas que je ne fusse aux prises avec un parti de guerriers, se déchargeaient déjà de leurs paquets, pour courir plus vîte : je redoublais mes cris, et leur frayeur augmentait de plus en plus; les deux Sauvages idolâtres commençaient déjà à prendre la fuite; mais le Catéchumène, ayant honte de m'abandonner, s'approcha tant soit peu pour examiner de quoi il s'agissait : quand il se fut aperçu qu'il n'y avait rien à craindre, il fit signe à ses camarades; puis, en m'abordant, « vous nous avez bien fait peur, me dit-il » d'une voix tremblante; mes compagnons » s'enfuyaient déjà; mais pour moi, j'étais » résolu à mourir avec vous, plutôt que » de vous abandonner ». Cet incident m'apprit à suivre de près mes compagnons de voyage, et, de leur côté, ils furent plus attentifs à ne pas s'éloigner de moi.

Cependant le mal que j'avais aux pieds devenait plus considérable. Dès le commencement du voyage, je m'y étais fait quelques

ampoules que je négligeai, me persuadant qu'à force de marcher je m'endurcirais à la fatigue. Comme la crainte de trouver des partis ennemis nous fesait faire de longues traites, que nous passions la nuit au milieu des broussailles et des halliers, afin que l'ennemi ne pût approcher de nous sans se faire entendre; que d'ailleurs nous n'osions allumer de feu de peur d'être découverts, ces fatigues me mirent dans un triste état: je ne marchais plus que sur des plaies; ce qui toucha tellement les Sauvages qui m'accompagnaient, qu'ils prirent la résolution de me porter tour-à-tour; ils me rendirent ce service deux jours de suite; mais ayant gagné la rivière des Illinois, et n'étant plus qu'à vingt-cinq lieues des *Peouarias*, j'engageai un de mes Sauvages à prendre les devans, pour donner avis aux Français de mon arrivée, et de la fâcheuse situation où je me trouvais. Je ne laissai pas d'avancer encore un peu pendant deux jours, me traînant comme je pouvais, et étant porté de temps-en-temps par les deux Sauvages qui étaient restés avec moi.

Le troisième jour je vis arriver, sur le midi, plusieurs Français, qui m'amenaient un canot et des rafraîchissemens. Ils furent étonnés de voir combien j'étais languissant; c'était l'effet de la longue abstinence que j'avais faite, et de la douleur que j'avais ressentie en marchant. Ils m'embarquèrent dans leur canot, et comme je n'avais point d'autre incommodité, le repos et les bons traitemens

traitemens qu'ils me firent, m'eurent bientôt rétabli. Je ne laissai pas d'être encore plus de dix jours sans pouvoir me soutenir sur les pieds.

D'un autre côté, je fus fort consolé des démarches que firent les *Peouarias;* tous les Chefs du Village vinrent me saluer, en me témoignant la joie qu'ils avaient de me revoir, et me conjurant d'oublier leurs fautes passées, et de venir demeurer avec eux. Je répondis à ces marques d'amitié par des témoignages réciproques de tendresse, et je leur promis de fixer mon séjour au milieu d'eux, aussitôt que j'aurais terminé les affaires qui m'appelaient à *Michillimakinac.*

Après avoir demeuré quinze jours dans le Village des *Peouarias*, et m'être un peu rétabli par les soins qu'on prit de moi, je songeai à continuer ma route. J'avais espéré que les Français, qui devaient s'en retourner vers ce temps-là, me mèneraient avec eux jusqu'à mon terme; mais, comme il n'était point encore tombé de pluie, il ne leur fut pas possible de sortir de la rivière. Ainsi, je pris le parti d'aller à la rivière de Saint-Joseph, dans la Mission des *Pouteautamis*, qui est gouvernée par le Père Chardon. En neuf jours de temps, je fis ce second voyage, qui est de soixante-dix lieues, et je le fis partie sur la rivière, laquelle est pleine de courans, partie en coupant par les terres. Dieu me conserva d'une façon toute particulière dans ce voyage. Un parti de guerriers ennemis des Illinois, vint fondre sur des

chasseurs, à une portée de fusil du chemin que je tenais : ils tuèrent l'un d'eux, et en emmenèrent un autre dans le Village, qu'ils mirent dans la chaudière, et dont ils firent un festin de guerre.

Comme j'approchais du village des *Pouteautamis*, le Seigneur voulut bien me dédommager de toutes mes peines, par une de ces aventures imprévues, qu'il ménage quelquefois pour la consolation de ses serviteurs. Des Sauvages qui ensemençaient leurs terres, m'ayant aperçu de loin, allèrent avertir le Père Chardon de mon arrivée. Le Père vint aussitôt au-devant de moi, suivi d'un autre Jésuite. Quelle agréable surprise, quand je vis mon frère qui se jetait à mon cou pour m'embrasser! Il y avait quinze ans que nous étions séparés l'un de l'autre, sans espérance de nous revoir jamais. Il est vrai que j'étais parti pour le joindre, mais ce n'était qu'à *Michillimakinac* que devait se faire notre entrevue, et non pas à plus de cent lieues en-deçà. Dieu lui avait inspiré, sans doute, le dessein de faire en ce temps-là sa visite dans la Mission de saint Joseph, afin de me faire oublier en un moment toutes mes fatigues passées. Nous bénîmes l'un et l'autre la divine Miséricorde, qui nous fesait venir de lieux si éloignés, pour nous donner une consolation, qui se sent beaucoup mieux qu'elle ne s'exprime. Le Père Chardon participa à la joie de cette heureuse rencontre, et nous fit tous les bons traitemens que nous pouvions attendre de sa charité.

Après avoir demeuré huit jours dans la Mission de Saint-Joseph, je m'embarquai avec mon frère dans son canot, pour nous rendre ensemble à *Michillimakinac*. Ce voyage me fut fort agréable, non-seulement parce que j'avais le plaisir d'être avec un frère qui m'est extrêmement cher, mais encore parce qu'il me procurait le moyen de profiter plus long-temps de ses entretiens et de ses exemples.

Il y a plus de cent lieues de la Mission de Saint-Joseph à *Michillimakinac*. On va tout le long du lac de *Michigan*, que dans les cartes on nomme, sans aucun fondement, *le lac des Illinois*, puisqu'il n'y a point d'Illinois qui demeurent aux environs. Le mauvais temps nous arrêta dix-sept jours dans ce voyage, qu'on fait quelquefois en moins de huit jours.

Michillimakinac est situé entre deux grands lacs, dans lesquels se déchargent d'autres lacs, et plusieurs rivières. C'est ce qui fait que ce village est l'abord ordinaire des Français, des Sauvages, et de presque toutes les pelleteries du pays. Il s'en faut bien que le terroir y soit aussi bon que chez nos Illinois. On n'y vit que de poissons durant la plus grande partie de l'année. Les eaux qui en font l'agrément pendant l'été, en rendent le séjour bien triste et bien ennuyeux durant l'hiver. La terre y est couverte de neiges depuis la Toussaint jusqu'au mois de Mai.

Le génie de ces Sauvages se sent du climat sous lequel ils vivent : il est âpre et indocile ;

la Religion n'y prend pas d'aussi fortes racines qu'on le souhaiterait, et il n'y a que quelques ames qui se donnent de temps-en-temps véritablement à Dieu, qui consolent le Missionnaire de toutes ses peines. Pour moi, j'admirais la patience avec laquelle mon frère supportait leurs défauts, sa douceur à l'épreuve de leurs caprices et de leur grossiéreté, son assiduité à les voir, à les instruire, à ranimer leur indolence pour les exercices de la Religion, son zèle et sa charité, capables d'embraser leurs cœurs, s'ils eussent été moins durs et plus traitables; et je me disais à moi-même, que le succès n'est pas toujours la récompense des travaux des hommes Apostoliques, ni la mesure de leur mérite.

Ayant terminé toutes nos affaires pendant environ deux mois que je demeurai avec mon frère, il fallut nous séparer. Comme c'était Dieu qui ordonnait cette séparation, il sut en corriger toute l'amertume. J'allai rejoindre le P. Chardon avec qui je demeurai quinze jours. C'est un Missionnaire plein de zèle, et qui a un rare talent pour apprendre les Langues : il sait presque toutes celles des Sauvages qui sont sur les lacs; il a même appris assez d'Illinois pour se faire entendre, quoiqu'il n'ait vu de ces Sauvages qu'en passant, lorsqu'ils viennent dans son village; car les *Pouteautamis* et les Illinois vivent en bonne intelligence, et se rendent visite de temps-en-temps. Leurs mœurs sont pourtant bien différentes; ceux-là sont brutaux

et grossiers ; ceux-ci au contraire sont doux et affables.

Après avoir pris congé du Missionnaire, nous montâmes la rivière de Saint-Joseph pour aller faire un portage à 30 lieues de son embouchure. Voici ce que nous appelons faire portage. Les canots dont on se sert pour naviguer en ce Pays-ci, n'étant que d'écorce, sont fort légers, bien qu'ils portent autant qu'une chaloupe. Quand le canot nous a portés long-temps sur l'eau, nous le portons à notre tour sur la terre pour aller gagner une autre rivière ; et c'est ce que nous fîmes en cet endroit. Nous transportâmes d'abord tout ce qui était dans le canot vers la source de la rivière des Illinois, qu'on appelle *Huakiki* ; ensuite nous y portâmes notre canot, et après l'avoir chargé, nous nous y embarquâmes pour continuer notre route. Nous ne fûmes que deux jours à faire ce portage, qui est long d'une lieue et demie. Des pluies abondantes qui vinrent en cette saison, enflèrent nos petites rivières, et nous délivrèrent des courans que nous appréhendions. Enfin nous aperçumes notre agréable Pays ; les bœufs sauvages et les troupeaux de cerfs se promenaient sur le bord de la rivière ; et du canot on en tirait de temps-en-temps quelques-uns qui servaient à nos repas.

A quelques lieues du village des *Peouarias*, plusieurs de ces Sauvages vinrent au-devant de moi, pour me faire escorte, et pour me défendre des partis de guerriers qui

courent dans les forêts : et quand j'approchai du Village, ils y dépêchèrent l'un d'eux pour donner avis de mon arrivée. La plupart montèrent dans le Fort qui est placé sur un rocher au bord de la rivière. Lorsque j'entrai dans le Village, ils firent une décharge générale de leurs mousquets en signe de réjouissance : la joie était peinte effectivement sur tous les visages, et c'était à qui la ferait éclater en ma présence. Je fus invité avec les Français et les chefs Illinois, à un festin que nous donnèrent les plus distingués des *Peouarias*. Ce fut là qu'un de leurs principaux Chefs, me parlant au nom de la Nation, me témoigna la vive douleur qu'ils ressentaient de la manière indigne avec laquelle ils avaient traité le P. Gravier ; et il me conjura de l'oublier, d'avoir pitié d'eux et de leurs enfans, et de leur ouvrir la porte du Ciel qu'ils s'étaient fermée à eux-mêmes.

Pour moi je rendais grâces à Dieu au fond du cœur, de voir l'accomplissement de ce que je souhaitais avec le plus d'ardeur : je leur répondis en peu de mots, que j'étais touché de leur repentir ; que je les regardais toujours comme mes enfans ; et qu'après avoir fait un tour à ma Mission, je viendrais fixer ma demeure au milieu d'eux, pour les aider par mes instructions à rentrer dans la voie du salut, dont ils s'étaient peut-être écartés. A ces mots il s'éleva un grand cri de joie, et chacun à l'envi me témoigna sa reconnaissance. Pendant deux jours que

je demeurai dans ce Village, je dis la Messe en public, et je fis toutes les fonctions de Missionnaire.

Ce fut vers la fin d'Août que je m'embarquai pour retourner à ma Mission des *Cascaskias*, éloignée de 150 lieues du village des *Peouarias*. Dès le premier jour de notre départ, nous trouvâmes un canot de *Scioux* crevé en quelques endroits, qui allait à la dérive, et nous aperçûmes un campement de guerriers, où nous jugeâmes à l'œil qu'il y avait bien cent personnes. Nous fûmes justement effrayés, et nous étions sur le point de rebrousser chemin vers le Village que nous quittions, dont nous n'étions encore éloignés que de dix lieues.

Ces *Scioux* sont les plus cruels de tous les Sauvages; nous étions perdus, si nous fussions tombés entre leurs mains. Ils sont grands guerriers, mais c'est principalement sur l'eau qu'ils sont redoutables. Ils n'ont que de petits canots d'écorce faits en forme de gondole, et qui ne sont guère plus larges que le corps d'un homme, où ils ne peuvent tenir que deux, ou trois au plus. Ils rament à genoux, maniant l'aviron tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, c'est-à-dire, donnant trois ou quatre coups d'aviron du côté droit, et puis autant du côté gauche, mais avec tant de dextérité et de vitesse, que leurs canots semblent voler sur l'eau. Après avoir examiné toutes choses avec attention, nous jugeâmes que ces Sauvages avaient fait leur coup, et se retiraient: nous nous tînmes cependant

sur nos gardes, et nous marchâmes plus lentement, pour ne point les rencontrer. Mais quand nous eûmes une fois gagné le Mississipi, nous allâmes à force de rames. Enfin le 10 de Septembre j'arrivai à ma chère mission en parfaite santé, après cinq mois d'absence.

Je ne vous dis pas la joie que nous eûmes tous de nous revoir; vous jugez assez combien elle fut grande de part et d'autre. Mais quand il fut question de tenir la parole que j'avais donnée aux *Peouarias*, d'aller demeurer avec eux, les Français et les Sauvages s'y opposèrent, apparemment parce qu'ils étaient accoutumés à mes manières, et qu'ils ne se plaisaient point au changement. Ce fut donc le P. de Ville qui y fut envoyé à ma place. Ce Père qui était depuis peu de temps avec nous, fait voir maintenant par son zèle, par le talent qu'il a de gagner les Sauvages, et par le progrès qu'il fait parmi eux, que Dieu le destinait à cette Mission, ne m'en ayant pas jugé digne.

Quand je fus de retour à ma Mission, je bénis Dieu des faveurs dont il l'avait comblée pendant mon absence. Il y eut cette année-là une récolte abondante de froment et de blé sauvage. Outre la beauté du lieu, nous avons encore des salines dans le voisinage, qui nous sont d'une grande utilité. On vient de nous amener des vaches qui nous rendront les mêmes services pour le labour, que les bœufs rendent en France. On s'est efforcé d'apprivoiser les bœufs sau-

vages, mais on n'a jamais pu y réussir. Les mines de plomb et d'étain ne sont pas loin d'ici : on en trouverait peut-être de plus considérables, comme je l'ai dit plus haut, si quelque personne intelligente s'employait à les découvrir. Nous ne sommes qu'à 30 lieues du *Missouri*, ou *Pekitanoui*. C'est une grande rivière qui se jette dans le Mississipi, et l'on prétend qu'elle vient encore de plus loin que ce fleuve. C'est au haut de cette rivière que sont les meilleures mines des Espagnols. Enfin nous sommes assez près de la rivière *Ouabache*, qui pareillement se décharge au-dessous de nous dans le Mississipi. On peut facilement, par le moyen de cette rivière, commercer avec les *Miamis*, et avec une infinité d'autres Nations plus éloignées; car elle s'étend jusqu'au Pays des Iroquois.

Tous ces avantages favorisent extrêmement le dessein qu'ont quelques Français de s'établir dans notre Village. De vous dire si ces sortes d'établissemens doivent contribuer au bien de la Religion, c'est sur quoi il ne m'est pas facile de m'expliquer. Que les Français qui viendront parmi nous, ressemblent à ceux que j'y ai vus autrefois, qui édifiaient nos Néophytes par leur piété et par la régularité de leurs mœurs; rien ne sera plus consolant pour nous, ni plus utile au progrès de l'Evangile. Mais si par malheur quelques-uns d'eux venaient à faire profession de libertinage, et peut-être d'irréligion, comme il est à craindre, ce serait fait de

notre Mission : leur pernicieux exemple ferait plus d'impression sur l'esprit des Sauvages que tout ce que nous pourrions dire pour les préserver des mêmes dérèglemens : ils ne manqueraient pas de nous reprocher, comme ils l'ont déjà fait en quelqu'endroit, que nous abusons de la facilité qu'ils ont à nous croire ; que les Lois du Christianisme ne sont pas aussi sévères que nous l'enseignons ; qu'il n'est pas croyable que des personnes éclairées, comme sont les Français, et élevées dans le sein de la Religion, voulussent courir à leur perte, et se précipiter dans l'enfer, s'il était vrai que telle et telle action méritât un châtiment si terrible. Tous les raisonnemens que le Missionnaire pourrait opposer à cette impression du mauvais exemple, n'auraient nulle force sur l'esprit d'un Peuple qui n'est guère touché que de ce qui frappe les sens. Ainsi, mon Révérend Père, aidez-moi à prier le Seigneur qu'il rende mes appréhensions vaines et qu'il continue à répandre ses bénédictions sur mes faibles travaux. Je me recommande à vos saints sacrifices, et suis avec respect, etc.

P. GABRIEL MAREST, Missionnaire.

*

LETTRE

Du Père du Poisson, Missionnaire aux Akensas, au Père Patouillet.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Recevez les complimens d'un pauvre *Mississipien* qui vous a toujours estimé, et si vous lui permettez de le dire, qui vous a aimé autant que le meilleur de vos amis. La distance des lieux où la Providence nous a placés tous deux n'affaiblira jamais en moi ces sentimens à votre égard, non plus que la reconnaissance que j'ai de l'amitié que vous avez bien voulu avoir pour moi pendant que nous avons vécu ensemble. La grâce que je vous demande désormais, c'est de penser un peu à moi, de prier Dieu pour moi, et de me donner de temps-en-temps de vos chères nouvelles. Je ne suis pas encore assez au fait du Pays et des mœurs des Sauvages, pour vous en donner des nouvelles; je vous dirai seulement que le Mississipi ne présente au voyageur rien de beau, rien de rare que lui-même : rien ne le dépare que la forêt continuelle qui est à ses deux bords, et la solitude affreuse où l'on est pendant tout le voyage. N'ayant donc rien de curieux à vous mander de ce Pays, permettez-moi de vous entretenir de ce qui m'est arrivé de-

puis que je suis dans le poste auquel la Providence m'a destiné.

Deux jours après mon arrivée, le Village des *Sauthouis* me députa deux Sauvages pour me demander si je trouvais bon qu'ils vinssent me chanter le calumet : ils étaient en habit de cérémonie, bien *mataché*, c'est-à-dire, tout le corps peint de différentes couleurs, ayant des queues de chats sauvages aux endroits où l'on peint des ailes à Mercure, le *calumet* à la main, et sur le corps des grelots qui m'annoncèrent de loin leur arrivée : je leur répondis que je n'étais point comme les Chefs Français qui commandent aux guerriers, et qui viennent avec du *butin* pour leur faire des présens ; que je n'étais venu que pour leur faire connaître le *grand esprit* qu'ils ne connaissent pas, et que je n'avais apporté que les choses nécessaires à ce dessein ; que, cependant, j'acceptais leur *calumet* pour le jour où il serait monté quelque pirogue pour moi : c'était les remettre aux *Calendes* grecques : ils me passèrent le calumet sur le visage et s'en retournèrent porter ma réponse. Deux jours après les Chefs vinrent me faire la même demande, ajoutant que c'était sans dessein qu'ils voulaient danser devant moi le calumet : *sans dessein* signifie parmi eux qu'ils font un présent sans aucune vue de retour : j'étais prévenu sur tout cela ; je savais que l'espérance du butin les rendait fort empressés ; et que quand le Sauvage donne même *sans dessein*, il faut lui rendre au double, ou

bien on le mécontente ; aussi je leur fis la même réponse qu'aux députés. Enfin, ils revinrent encore à la charge pour me demander si je trouvais bon que du-moins leurs jeunes gens vinssent danser chez moi *sans dessein* la danse de la *découverte* (c'est celle qu'ils font lorsqu'ils envoient à la découverte de l'ennemi) : je leur répondis que je ne m'ennuyais point, mais que leurs jeunes gens pouvaient venir danser, que je les verrais avec plaisir. Tout le Village, excepté les femmes, vint le lendemain à la pointe du jour : ce ne fut que danses, que chants, que harangues jusqu'à midi. Leurs danses, comme vous pouvez bien l'imaginer, ont quelque chose de bizarre : l'exactitude avec laquelle ils observent la cadence est aussi surprenante que les contorsions et les efforts qu'ils font. Je vis bien qu'il ne fallait pas les renvoyer sans leur faire *chaudière haute* : j'empruntai d'un Français une chaudière semblable à celles qui sont à la cuisine des Invalides : je leur donnai du maïs à discrétion : tout se passa sans confusion : deux d'entr'eux firent l'office de cuisiniers, firent les parts avec la plus exacte égalité, et les distribuèrent de même : on n'entendait que l'exclamation ordinaire *ho*, que chacun prononçait lorsqu'on lui présentait un morceau. Jamais je n'ai vu manger de si mauvaise grâce et de meilleur appétit. Ils s'en retournèrent fort contens ; mais auparavant un des Chefs me parla encore de recevoir leur calumet : je les amusai comme j'avais

fait jusqu'alors ; au reste, c'est une dépense considérable que de recevoir leur calumet. Dans les commencemens où il fallait les ménager, les Directeurs de la concession de M. *Law* et les Commandans qui recevaient leur calumet, leur fesaient de grands présens : ces Sauvages ont cru que j'allais ramener l'ancienne mode ; mais, quand je pourrais le faire, je m'en garderais bien, parce qu'il y aurait du danger que dans la suite ils ne m'écoutassent parler de Religion que par intérêt, parce que d'ailleurs on sait par expérience que plus on donne aux Sauvages, moins on a sujet d'en être content, et que la reconnaissance est une vertu dont ils n'ont pas la moindre idée.

Je n'ai pas encore eu jusqu'ici le loisir de m'appliquer à leur langue : cependant, comme ils me rendent de fréquentes visites, je les questionne : *talon jajai* ? Comment appelles-tu cela ? J'en sais assez pour me faire entendre dans les choses les plus communes : il n'y a ici aucun Français qui la sache à fond : ils n'en ont appris, encore fort superficiellement, que ce qu'il leur est nécessaire d'en savoir pour le commerce : j'en sais déjà autant qu'eux. Je prévois qu'il me sera très-difficile de l'apprendre autant qu'il faut pour parler de Religion à ces Sauvages. J'ai lieu de croire qu'ils sont persuadés que je sais parfaitement leur langue. Un Français parlant de moi à un d'entr'eux, celui-ci lui dit : je sais qu'il *est un grand esprit*, *qu'il sait tout* : Vous voyez qu'ils me font infini-

ment plus d'honneur que je ne mérite. Un autre me fit une longue harangue : je n'entendais que ces mots : *indatai*, mon père, *wyginguai*, mon fils. Je lui répondis à tout hasard, quand je voyais qu'il m'interrogeait : *ai*, oui, *igalon*, cela est bon. Puis il me passa la main sur le visage et sur les épaules, et ensuite il en fesait autant sur lui-même. Après tous ces *agios* il s'en alla d'un air content. Un autre vint quelques jours après pour la même cérémonie : aussitôt que je m'en aperçus je fis venir un Français, et le priai de m'expliquer ce qu'il me dirait sans qu'il parût qu'il me servit d'interprète : j'étais bien aise de savoir si je m'étais trompé en répondant à l'autre : il me demanda si je trouvais bon que je l'adoptasse pour mon fils ; que quand il reviendrait de la chasse, il jetterait *sans dessein* son gibier à mes pieds ; que je ne lui demanderais pas comme les autres Français, *de quoi as-tu faim ?* (cela veut dire : que veux-tu que je donne pour cela)? mais que je le ferais asseoir, que je lui donnerais à manger comme à mon fils, et que quand il reviendrait une autre fois me voir, je lui dirais : assieds-toi, mon fils ; tiens, voilà du vermillon, de la poudre. Vous voyez le génie des Sauvages ; il veut paraître généreux en donnant *sans dessein*, et ne veut cependant rien perdre. Je répondis à son discours : *igaton thé*, cela est très-bon, je l'approuve, j'y consens : après quoi il me passa la main comme l'autre avait fait. Voici

encore un trait qui marque combien ils sont généreux : je reçus avant hier la visite d'un Chef, je lui présente à fumer : y manquer, ce serait manquer à la politesse : un moment après il va prendre une peau de chevreuil *matachée* qu'il avait laissée dans l'allée de la maison où je suis, et me la met sur les épaules ; c'est leur manière quand ils font ces sortes de présens : je priai un Français de lui demander, sans qu'il parût que ce fût de ma part, ce qu'il voulait que je lui donnasse : *j'ai donné sans dessein*, répondit-il, *est-ce que je traite avec mon père?* (traiter signifie ici rendre). Cependant quelques momens après il dit au même Français que sa femme n'avait point de sel, et son fils de poudre : son but était que ce Français me le redit. Le Sauvage ne donne rien pour rien, et il faut observer la même maxime à leur égard, sans quoi on s'expose à leur mépris. Une peau *matachée* est une peau peinte par les Sauvages de différentes couleurs, et sur laquelle ils peignent des calumets, des oiseaux, des animaux. Celles de chevreuils peuvent servir de tapis de table, et celles de bœufs de couvertures de lit.

L'établissement français des Akensas serait considérable, si M Laws avait encore été en crédit quatre ou cinq ans. Sa concession était ici dans une prairie à perte de vue, dont l'entrée est à deux portées de fusil de la maison où je suis. La Compagnie des Indes lui avait *concédé* seize lieues en carré ;

cela fait bien, je crois, cent lieues de tour. Son dessein était d'y bâtir une Ville, d'y établir des manufactures, d'y avoir quantité de vassaux, des troupes ; d'y fonder un Duché. Il ne commença l'ouvrage qu'un an avant sa chûte. Les effets qu'il envoya alors dans ce pays, montaient à plus de quinze cent mille livres. Il y avait entr'autres choses de quoi armer et équiper superbement deux cens hommes de cavalerie. Il avait aussi acheté trois cens Nègres. Les Français, engagés pour cette concession, étaient gens de toutes sortes de métiers. Les Directeurs et les subalternes, avec cent hommes, montèrent le fleuve sur cinq bateaux, pour venir ici commencer l'établissement : ils devaient d'abord faire des vivres pour être en état de recevoir ceux qu'ils avaient laissés au bas du fleuve. L'Aumônier mourut en chemin, et fut enterré sur une batture du Missisipi. Douze mille Allemands étaient engagés pour cette concession. Ce n'était pas mal s'y prendre pour une première année ; mais M. *Laws* fut disgracié. De trois ou quatre mille Allemands qui avaient déjà quitté leur pays, une grande partie mourut à l'Orient, presque tous en débarquant dans le pays ; les autres furent contremandés : la Compagnie des Indes reprit la concession, et l'abandonna peu après : tout s'en est allé ainsi à la *débandade*. Environ trente Français sont restés ici ; la seule bonté du climat et du terrain les a retenus ; car, du reste, ils n'ont reçu aucun secours. Mon arrivée

leur a fait plaisir, parce qu'ils ont jugé que la Compagnie des Indes n'avait pas dessein d'abandonner ce quartier, comme ils se l'étaient imaginé, puisqu'elle y envoyait un Missionnaire : je ne saurais vous exprimer avec quelle joie ces bonnes gens m'ont reçu. Je les ai trouvés dans une grande disettede toutes choses : cette misère, avec les chaleurs excessives et extraordinaires qu'il a faites cette année, a mis tout le monde sur le grabat. Je les ai soulagés autant que j'ai pu. Le peu de remèdes que j'ai portés avec moi leur est venu fort à propos. L'occupation que m'ont donnée les malades ne m'a point empêché de faire, chaque Dimanche et chaque Fête, une exhortation pendant la Messe, et une instruction après les Vêpres. J'ai eu la consolation de voir que la plupart en ont profité pour s'approcher des Sacremens, et que les autres sont disposés à en profiter. On est bien dédommagé des plus grandes peines quand elles ne seraient suivies que de la conversion d'un seul pécheur.

Les fatigues de la mer et celles du Mississipi, qui sont encore plus grandes, le changement de climat, de nourriture, de tout, n'a nullement altéré ma santé. Je suis le seul des Français qui ait été préservé de maladie depuis que je suis ici ; on me plaignait cependant sur la faiblesse de ma complexion, lorsque je quittai la France; l'on ne plaignait pas, par la raison contraire, le Père Souel, qui a déjà été trois fois malade depuis qu'il est dans le pays.

Priez Dieu qu'il me fasse la grâce de consacrer ce que j'ai de force à la conversion des Sauvages : à en juger humainement, il n'y a pas grand bien à faire parmi eux, du-moins dans les commencemens. J'espère tout de la grâce de Dieu. J'ai l'honneur d'être, avec respect, etc.

LETTRE

Du Père du Poisson, Missionnaire aux Akensas, au Père ***.

Êtes-vous curieux, mon cher ami, d'apprendre la chose du monde la moins curieuse, et qui coûte le plus d'apprendre par expérience; c'est la manière de voyager sur le *Mississipi* : ce que c'est que ce pays si vanté, si décrié tout-à-la-fois en France, et quelle espèce de gens on y trouve? Je n'ai rien autre chose à vous mander à présent : si la relation que je vais vous faire de notre voyage n'est pas intéressante, prenez-vous-en au pays; si elle est trop longue, prenez-vous-en à l'envie que j'ai de m'entretenir avec vous.

Pendant notre séjour à la nouvelle Orléans, nous y avons vu la paix et le bon ordre rétablis par les soins et la sagesse du nouveau Commandant général : il y avait deux partis parmi ceux qui étaient à la tête des affaires;

on appelait l'un la grande bande, et l'autre la petite bande. Cette division est dissipée, et il y a tout lieu d'espérer que la Colonie s'établira plus solidement que jamais. Quoi qu'il en soit, on attendait chaque jour l'arrivée de la pirogue qui portait les Pères Tartarin, Doutreleau, un de nos Frères et les Religieuses : c'est ce qui fit précipiter notre départ pour épargner au Révérend Père de Beaubois un surcroît d'embarras, quoique ce fût la mauvaise saison pour voyager sur le *Mississipi*. D'ailleurs ce Père avait sur les bras le Frère Simon, qui, avec quelques engagés, était descendu des Illinois, et nous attendait depuis trois ou quatre mois. Simon est un *donné* de la Mission des Illinois : on appelle ici engagés des gens qui se louent pour ramer dans une pirogue ou un bateau, et l'on pourrait ajouter, pour faire enrager ceux qu'ils conduisent.

Nous nous embarquâmes donc le 25 Mai 1727, les Pères Souel, Dumas et moi, sous la conduite du bon homme Simon. Les Pères de Guienne et le Petit devaient, dans peu de jours, prendre une autre route. Le premier, comme vous savez, pour les *Alibamons*, et le second pour les *Chasses*. Notre bagage et celui de nos engagés fesaient un volume de plus d'un pied au-dessus des bords de nos deux pirogues ; nous étions perchés sur un tas de coffres et de ballots, sans avoir la liberté de changer de posture. On nous prophétisa que nous n'irions pas loin avec cet équipage. En remontant le *Mississipi* on

va terre-à-terre, parce que le courant est trop fort : à peine avions-nous perdu de vue la nouvelle Orléans, qu'une branche qui s'avançait, et qui ne fut point aperçue par celui qui gouvernait, accroche un coffre, le renverse, fait faire la culbute à un jeune homme qui était auprès, et frappe rudement le Père Souel. Par bonheur elle se rompit dans ce premier effort, sans quoi, et le coffre et le jeune homme étaient dans l'eau. Cet accident nous détermina, lorsque nous fûmes arrivés aux Chapitulas, à trois lieues la nouvelle Orléans, à dépêcher au Père de Beaubois, pour lui demander une plus grande pirogue.

Pendant ce temps-là nous étions en pays de connaissance. Le nom barbare qu'il porte marque qu'il a été autrefois habité par des Sauvages : on appelle à présent de ce nom cinq *concessions* qui sont le long du *Mississipi*. M. Dubreuil, Parisien, nous reçut dans la sienne. Les trois suivantes appartiennent à trois Frères Canadiens qui sont venus dans ce pays, le bâton blanc à la main et le brayer autour des reins, pour s'y établir, et qui ont plus avancé leurs affaires que les *concessionnaires* de France qui ont envoyé des millions pour fonder leurs concessions qui sont *fondues* à présent pour la plupart. La cinquième est à M. de Koli, Suisse de Nation, Seigneur de la Terre de Livry, près de Paris, un des plus honnêtes hommes qu'on puisse voir ; il avait passé dans le même vaisseau que nous, afin de

voir par lui-même l'état de la concession pour laquelle il a équipé des vaisseaux et fait des dépenses infinies. Il y a dans chacune de ces concessions au-moins soixante Nègres : on y cultive le maïs, le riz, l'indigo, le tabac : ce sont celles de la Colonie qui ont le mieux réussi. Je vous parle de concession ; j'aurai encore occasion d'en parler aussi-bien que d'établissement et d'habitation ; vous ne savez peut-être pas ce que c'est que tout cela, ayez donc la patience d'en lire l'explication.

On appelle concession une certaine étendue de terrain *concédée* par la Compagnie des Indes à un particulier ou à plusieurs qui ont fait société ensemble pour défricher et faire valoir ce terrain. C'est ce que l'on appelait, dans le temps de la plus grande vogue du *Mississipi*, les Comtés, les Marquisats du *Mississipi* : ainsi, les concessionnaires sont les gentilshommes de ce pays. La plupart n'étaient point gens à quitter la France : ils ont équipé des vaisseaux remplis de directeurs, d'économes, de garde-magasins, de commis, d'ouvriers de différens métiers, de vivres et d'effets de toutes les sortes. Il s'agissait de s'enfoncer dans les bois, d'y cabaner, d'y choisir un terrain, d'en brûler les cannes et les arbres. Ces commencemens paraissaient bien durs à des gens nullement accoutumés à ces sortes de travaux ; les directeurs et leurs subalternes s'amusèrent pour la plupart dans des endroits où il y avait déjà quelques Français

établis, ils y consommèrent leurs vivres ; à peine l'ouvrage était-il commencé, que la concession était déjà ruinée : l'ouvrier mal payé ou mal nourri refusait de travailler, ou se payait par lui-même ; les magasins étaient au pillage : ne reconnaissez-vous pas là le Français ? C'est en partie ce qui a empêché que ce pays ne s'établisse comme il devrait l'être, après les dépenses prodigieuses que l'on a faites pour cela.

On appelle habitation une moindre portion de terre accordée par la Compagnie. Un homme avec sa femme ou son associé défriche un petit canton, se bâtit une maison sur quatre fourches qu'il couvre d'écorce, sème du maïs et du riz pour sa provision ; une autre année il fait un peu plus de vivres et une plantation de tabac : s'il vient enfin à bout d'avoir trois ou quatre Nègres, le voilà tiré d'affaires ; c'est ce que l'on appelle *habitation, habitant* : mais combien sont aussi gueux que lorsqu'ils ont commencé ?

On appelle établissement un canton où il y a plusieurs habitations peu éloignées les unes des autres, qui font une espèce de Village.

Outre les concessionnaires et les habitans, il y a encore dans ce pays des gens qui ne font d'autre métier que de courir, 1.° femmes ou filles tirées des hôpitaux de Paris, de la salpêtrière ou autres lieux d'aussi bon renom, qui trouvent que les lois du mariage sont trop dures, et la conduite d'un ménage trop gênante : les voyages de quatre

cens lieues ne font point peur à ces héroïnes ; j'en connais déjà deux dont les aventures feraient la matière d'un roman. 2.° Les voyageurs ; ce sont pour la plupart des jeunes gens envoyés pour causes au Mississipi par leurs parens ou par la justice, et qui, trouvant que la terre est trop basse pour la piocher, aiment mieux s'engager pour ramer et courir d'un bord à l'autre. 3.° Les chasseurs ; ceux-ci remontent le Mississipi sur la fin de l'été jusqu'à deux ou trois cens lieues, dans le pays où il y a des bœufs ; ils font des plats côtés, c'est-à-dire, qu'ils font sécher au soleil la chair qui est sur les côtes du bœuf ; ils salent le reste, et font de l'huile d'ours ; ils descendent vers le printemps, et fournissent de viande la Colonie. Le pays, qui est depuis la nouvelle Orléans jusqu'ici, rend ce métier nécessaire, parce qu'il n'est pas assez habité, ni assez défriché pour y élever des bestiaux. A 30 lieues d'ici on commence seulement à trouver les bœufs ; ils sont par troupeaux dans les prairies ou sur les rivières ; un Canadien descendit l'année passée à la nouvelle Orléans quatre cent quatre-vingts langues des bœufs qu'il avait tués pendant son hivernement avec son associé seulement.

Nous quittâmes les *Chapitoulas* le 29. Quoiqu'on nous eût envoyé une plus grande pirogue, et malgré le nouvel arrimage de nos gens, nous avions presque autant d'embarras qu'auparavant. Nous n'avions que deux lieues à faire ce jour-là, pour aller coucher aux

aux *Cannes brulées*, chez M. de Benac, directeur de la concession de M. d'Artagnan; il nous reçut avec amitié, et nous régala d'une carpe du *Mississipi*, qui pesait trente-cinq livres. Les *Cannes brulées* sont deux ou trois concessions le long du *Mississipi* : c'est un endroit à-peu-près comme les *Chapitoulas*; la situation m'en parut même plus belle.

Le lendemain nous fîmes six lieues; on n'en fait guère davantage en remontant ce fleuve, et nous couchâmes, ou plutôt nous cabanâmes *aux Allemands*. C'est le quartier que l'on assigna au reste languissant de cette troupe d'Allemands qui avaient péri de misère, soit à l'Orient, soit en arrivant à la *Louisiane*. C'est une grande pauvreté que leurs habitations. C'est ici proprement où l'on commence d'apprendre ce que c'est que voyager sur le *Mississipi*. Je vais vous en donner une petite idée, pour n'être point obligé de répéter toujours la même chose.

Nous étions partis dans le temps des plus grandes eaux; le fleuve avait monté à son ordinaire plus de quarante pieds : presque tout le pays est terre basse, et par conséquent il était inondé. Ainsi nous étions exposés à ne point trouver de *cabanage*, c'est-à-dire, de terre pour faire chaudière et pour coucher. Quand on en trouve, voici comme on couche. Si la terre est encore vaseuse, ce qui arrive lorsque les eaux commencent à se retirer, on commence par faire une couche de feuillage afin que le matelas n'enfonce point dans la vase; on étend ensuite par terre

une peau, ou un matelas, et des draps si l'on en a ; on plie trois ou quatre cannes en demi-cercle, dont on fiche les deux bouts en terre, et que l'on éloigne les unes des autres selon la longueur de son matelas : sur celles-ci on en attache trois autres en travers ; on étend ensuite sur ce petit édifice son *baire*, c'est-à-dire une grande toile, dont on replie avec soin les extrêmités par-dessous le matelas. C'est sous ces tombeaux, où l'on étouffe de chaleur, que l'on est obligé de se coucher. La première chose que l'on fait en mettant à terre, c'est de faire son baire en diligence : les maringouins ne permettent pas d'en user autrement. Si l'on pouvait coucher à découvert, on goûterait la fraîcheur de la nuit, on serait trop heureux. On est bien plus à plaindre quand on ne trouve point de cabanage : alors on amarre la pirogue à un arbre ; si l'on trouve un embarras d'arbres, on fait chaudière dessus ; si l'on n'en trouve point, on se couche sans souper, ou plutôt on ne soupe point, et l'on ne se couche point, on ne reste dans la même situation que pendant la journée, exposé pendant toute la nuit à la fureur des maringouins. Au reste, on appelle *embarras* un amas d'arbres flottans que le fleuve a déracinés, que son courant entraîne continuellement, et qui se trouvant arrêtés par un arbre qui a la racine en terre, ou par une langue de terre, s'accumulent les uns sur les autres, et forment des piles énormes ; on en trouve qui fourniraient de bois votre bonne ville de Tours pendant trois hivers. Ces en-

droits sont difficiles et dangereux à passer. Il faut raser ces embarras, le courant y est rapide, et s'il pousse la pirogue contre ces arbres flottans, elle disparaît aussitôt, elle est abîmée dans les eaux sous l'embarras.

C'était aussi la saison des plus grandes chaleurs, qui augmentaient chaque jour; pendant tout le voyage, nous n'avons eu qu'un jour entier d'un temps couvert, toujours un soleil brûlant sur nos têtes, sans avoir pu pratiquer sur nos pirogues un petit tendelet qui nous fît un peu d'ombrage; d'ailleurs, la hauteur des arbres et l'épaisseur des bois qui sont dans toute la route aux deux bords du fleuve ne laissent pas goûter le moindre souffle de vent, quoique le fleuve ait une demi-lieue de traverse; l'air ne se fait sentir qu'au milieu du fleuve, lorsqu'il faut le traverser pour prendre le plus court. Nous pompions sans cesse l'eau du *Mississipi* avec des cannes pour nous désaltérer; quoique fort boueuse, elle ne fait aucun mal. Un autre rafraîchissement que nous avions, c'étaient les raisins qui pendent des arbres presque par-tout, et que nous arrachions en passant, ou que nous allions cueillir lorsque nous mettions pied à terre. Il y a dans ce pays, du-moins aux Akensas, deux sortes de raisins, dont l'un mûrit en été, et l'autre en automne. C'est la même espèce; les grains en sont fort petits, et rendent un jus fort épais. Il y en a encore d'une autre espèce, la grappe n'est que de trois grains qui sont gros comme des prunes de damas: nos Sauvages l'appellent *asi, contai*: *raisin, prune.*

Nos provisions de vivres consistaient en biscuit, lard salé et bien rance, riz, maïs, pois, et le biscuit nous manqua un peu au-dessus des Natchez. Nous n'avions déjà plus de lard à dix ou douze lieues de la Nouvelle Orléans; nous vécûmes de pois, ensuite de riz qui ne nous a manqué qu'à notre arrivée ici; l'assaisonnement consistait en sel, huile d'ours, et dans un riche appétit: la nourriture la plus ordinaire de ce pays, presque l'unique pour bien des gens, et sur-tout pour les voyageurs, c'est le *gru*: on pile le maïs pour lui ôter sa première pellicule, on le fait bouillir long-temps dans l'eau, les Français l'assaisonnent quelquefois avec de l'huile; voilà ce que c'est que le gru. Les Sauvages pilant le maïs bien menu le font cuire quelquefois avec du suif, et plus souvent avec de l'eau seulement, c'est de la sagamité. Au reste, le gru tient lieu de pain; une cuillerée de gru et un morceau de viande marchent ensemble.

Mais le plus grand supplice sans lequel tout le reste ne serait qu'un jeu; mais ce qui passe toute croyance, ce que l'on ne s'imaginera jamais en France, à moins qu'on ne l'ait expérimenté, ce sont les maringouins, c'est la cruelle persécution des maringouins. La plaie d'Egypte, je crois, n'était pas plus cruelle; *dimittam in te et in servos tuos et in populum tuum et in domos tuas omne genus muscarum, et implebuntur domus Ægyptiorum diversi generis et universa terra in qua fuerint.* Il y a ici des *frappe-d'abord*; il y a des *brûlots*; ce sont de très-petits mouche-

rons, dont la piqûre est si vive ou plutôt si brûlante, qu'il semble qu'une petite étincelle est tombée sur la partie qu'ils ont piquée. Il y a des *moustiques*; ce sont des brûlots, à cela près qu'ils sont encore plus petits; à peine les voit-on, ils attaquent particulièrement les yeux; il y a des *guêpes*, il y a des *taons*; il y a en un mot *omne genus muscarum*: mais on ne parlerait point des autres sans les maringouins: ce petit animal a plus fait jurer depuis que les Français sont au *Mississipi*, que l'on n'avait juré jusqu'alors dans tout le reste du monde. Quoi qu'il en soit, une bande de maringouins s'embarque le matin avec le voyageur; quand on passe à travers les saules ou près des cannes, comme il arrive presque toujours, une autre bande se jette avec fureur sur la pirogue, et ne la quitte point. Il faut faire continuellement l'exercice du mouchoir, ce qui ne les épouvante guères; ils font un petit vol, et reviennent-sur-le champ à l'attaque; le bras se lasse plutôt qu'eux. Quand on met pied à terre pour dîner depuis dix heures jusqu'à deux ou trois heures, c'est une armée entière que l'on a à combattre: on fait de la boucane, c'est-à-dire, un grand feu, que l'on étouffe ensuite avec des feuilles vertes; il faut se mettre dans le fort de la fumée, si l'on veut éviter la persécution; je ne sais lequel vaut mieux du remède ou du mal. Après dîné, on voudrait faire un petit sommeil au pied d'un arbre, mais cela est absolument impossible; le temps du repos se passe à lutter contre les marin-

gouins. On se rembarque avec les maringouins ; au soleil couchant on se remet à terre; aussitôt il faut courir pour aller couper des cannes, du bois et des feuilles vertes, pour faire son baire, la chaudière et la boucane: chacun y est pour soi; alors ce n'est pas une armée, mais plusieurs armées que l'on a à combattre; c'est le temps des maringouins, on en est mangé, dévoré, ils entrent dans la bouche, dans les narines, dans les oreilles; le visage, les mains, le corps en sont couverts; leur aiguillon pénètre l'habit, et laisse une marque rouge sur la chair qui enfle à ceux qui ne sont pas encore faits à leurs piqûres. *Chicagon*, pour faire comprendre à ceux de la Nation la multitude des Français qu'il avait vus, leur disait qu'il y en avait autant dans le grand village (à Paris) que de feuilles sur les arbres et *de maringouins dans les bois*. Après avoir soupé à la hâte, on est dans l'impatience de s'ensevelir sous son baire, quoique l'on sache qu'on va y étouffer de chaleur: avec quelque adresse, quelque subtilité qu'on se glisse sous ce baire, on trouve toujours qu'il y en est entré quelques-uns, et il n'en faut qu'un ou deux pour passer une mauvaise nuit.

Telles sont les incommodités du voyage Mississipien. Combien de voyageurs les souffrent pour un gain souvent très-modique! Il y avait dans une pirogue qui montait avec nous, une de ces héroïnes dont je vous ai parlé, qui allait rejoindre son héros; elle ne fesait que babiller, que rire, que chanter.

Si pour un petit bien temporel, si pour le crime même on fait un pareil voyage, des hommes destinés à travailler au salut des ames doivent-ils le craindre !

Je reviens à mon journal. Le 31 nous fîmes sept lieues : le soir point de cabanage ; de l'eau, du biscuit pour la collation, couchés dans la pirogue, mangés des maringouins pendant la nuit. *Nota.* C'était la vigile de la Pentecôte, jour de jeûne.

Le 1.er Juin nous arrivâmes aux Oumas à une habitation Française, où nous trouvâmes assez de terrain qui n'était pas inondé pour y cabaner. Nous y séjournâmes le lendemain, pour donner du repos à notre équipage. Le Père Dumas et moi nous nous embarquâmes le soir sur une pirogue qui devait faire pendant la nuit le même chemin que nous devions faire le lendemain ; nous évitions par-là la grande chaleur.

Le 3 nous arrivâmes en effet de bon matin aux *Bayagoulas*, (Nation détruite) chez M. du Buisson, Directeur de la concession de Messieurs Paris. Nous trouvâmes des lits, dont nous avions déjà presque perdu l'habitude ; pendant la matinée nous reprîmes le repos que les maringouins ne nous avaient pas permis de prendre pendant la nuit. M. du Buisson n'oublia rien pour nous soulager ; il nous régala d'un dindon sauvage ; (ils sont en tout semblables aux dindons domestiques, mais d'un meilleur goût.) La concession nous parut bien arrangée et en bon état : elle vaudrait encore mieux si elle avait

toujours eu un pareil Directeur. Nos gens arrivèrent le soir ; et nous quittâmes les *Bayagoulas* le lendemain, charmés des bonnes manières et des gracieusetés de M. du Buisson.

Framboise, chef des *Sitimachas*, qui a été esclave de M. de Bienville, nous y était venu voir et nous avait invités à dîner chez lui, où nous devions passer vers midi : il nous avait déjà fait la même invitation lorsqu'il était descendu avec sa nation à la Nouvelle Orléans pour chanter le calumet au nouveau Commandant. Cela donna occasion à une aventure dont nous nous serions bien passés, et dont vous vous passeriez bien aussi de lire le récit ; mais *n'importe*.

L'inondation avait contraint les *Sitimachas* de s'enfoncer dans les bois ; nous tirâmes un coup de fusil pour annoncer notre arrivée ; un coup de fusil dans les bois du *Mississipi* est un coup de tonnerre, aussitôt voilà un petit Sauvage qui se présente : nous avions un jeune homme avec nous qui savait la langue ; il lui parle, et nous fait réponse que le petit Sauvage était envoyé pour nous conduire, que le village n'était pas éloigné. Il faut observer que ce jeune homme avait bon appétit, et qu'il voyait bien que nous ne pourrions faire chaudière à cause des eaux. Sur sa parole nous nous mettons dans une pirogue sauvage qui était là ; l'enfant nous conduit, nous n'étions guères avancés lorsque l'eau manqua à la pirogue, ce n'était presque plus que de la vase : nos gens qui nous assuraient qu'il n'y avait plus qu'un pas,

poussent la pirogue à force de bras ; l'espérance de faire festin chez Framboise les encourageait ; mais enfin nous ne trouvâmes plus que des arbres renversés, de la vase, et quelques bas-fonds où l'eau croupissait. Ce petit Sauvage nous laisse là et disparaît en un moment. Que faire dans ces bois sans guide? Le Père Souel saute dans l'eau, nous en fîmes autant ; c'était quelque chose de plaisant de nous voir barboter parmi les ronces et les broussailles, et dans l'eau jusqu'aux genoux; notre plus grande peine était d'arracher nos souliers de la vase : enfin bien crottés, bien harrassés, nous arrivâmes au village qui était éloigné du fleuve de plus d'une demi-lieue. Framboise fut surpris de notre arrivée ; il nous dit froidement qu'il n'avait rien : à ce trait nous reconnûmes le Sauvage. Notre Interprète nous avait trompés, car Framboise ne nous avait pas envoyé chercher, il ne nous attendait pas et avait cru qu'il ne risquait rien de nous inviter, persuadé que l'inondation nous empêcherait bien d'aller chez lui : quoi qu'il en soit, nous retournâmes bien vite et sans guide, nous nous égarâmes un peu, nous retrouvâmes la pirogue sauvage, nous nous remîmes dedans et nous regagnâmes les nôtres comme nous pûmes : ceux qui étaient restés se divertirent de notre équipage et de notre aventure ; jamais nous n'avons tant ri, ou plutôt, c'est la seule fois que nous ayons ri. Il n'y avait pas terre pour faire chaudière, comme je l'ai déjà dit, il fallut se contenter d'un morceau de biscuit ;

nous arrivâmes le soir au-dessus de *Munchat;* c'est une branche du *Mississipi*, qui se jette dans le lac *Maurepas* : point de terre, point de chaudière, point de cabanage, des millions de maringouins pendant la nuit : *nota iterum* : c'était un jour de jeûne : les eaux commençaient à baisser, ce qui nous fesait espérer que nous ne coucherions plus dans la pirogue.

Les *Sitimachas* habitaient le bas du fleuve dans les commencemens de la Colonie : ils tuèrent alors M. de Saint-Côme, Missionnaire. M. de Bienville, qui commandait pour le Roi, vengea sa mort. La Carte du Mississipi place mal la nation des Sitimachas; ce n'est pas la seule faute qui s'y trouve. Après ces petits traits d'érudition mississipienne, je reviens à notre voyage.

Le 4 nous couchâmes au *Bâton-Rouge;* ce lieu est ainsi appelé, parce qu'il y a un arbre rougi par les Sauvages, et qui sert de bornes pour la chasse des Nations qui sont au-dessus et au-dessous. Nous y vîmes les restes d'une habitation Française, abandonnée à cause des chevreuils, des lapins, des chats sauvages et des ours qui ravageaient tout. Quatre de nos gens allèrent à la chasse, et revinrent le lendemain sans autre gibier qu'un hibou.

Le 7 nous dînâmes à la concession de M. Mezières : elle a l'air d'une habitation qui commence : nous y vîmes une baraque, des Nègres, et un bon manant qui ne nous fit ni bien ni mal. Nous cabanâmes le soir à la

Pointe-Coupée, devant la maison d'un habitant qui nous reçut fort bien. La pluie nous y arrêta le lendemain, et ne nous permit de faire qu'une lieue ce jour-là, jusques chez un autre habitant : sa maison, posée sur quatre fourches, nous mit, tant bien que mal, à couvert d'un orage affreux. Que ces bonnes gens ont besoin de consolation et spirituelle et temporelle!

Le 9, à peine fûmes-nous embarqués, qu'il sortit hors du bois une odeur exécrable; on nous dit qu'il y avait à terre une bête que l'on appelle *bête puante*, qui répand cette mauvaise odeur par-tout où elle est. Nous cabanâmes le soir aux *petits Tonicas*, dans les cannes : pendant l'hiver on y met le feu; pendant l'été il faut les couper pour y pouvoir cabaner. Le Village sauvage est dans les terres; de là aux *grands Tonicas*, il y a dix ou douze lieues par le Mississipi; par terre il n'y a qu'une pointe ou langue de terre qui sépare les deux Villages : autrefois on fesait un portage en traversant par terre. On appelle encore ce trajet *le portage de la Croix*. Le fleuve a pénétré cette pointe et l'inonde entièrement dans les grandes eaux; c'est ce que nous avions à faire le lendemain, c'est-à-dire, deux lieues, pour éviter les dix lieues qu'il faudrait faire, si on continuait sa route par le *Mississipi*. Nous prîmes un Sauvage aux *petits Tonicas* pour nous servir de guide.

Le 10, nous entrâmes donc dans ce bois, dans cette mer, dans ce torrent; car c'est

tout cela à-la-fois. Notre guide, dont personne n'entendait la langue, nous parlait par signes; l'un les interprétait d'une façon, et l'autre de l'autre; ainsi, nous allions au hasard. Au reste, quand on est engagé dans ce bois, il faut continuer sa route ou périr; car, si on se laissait aller au courant pour reculer, ce courant rapide jetterait immanquablement la pirogue contre un arbre qui la briserait en mille pièces. Sans cela, nous nous serions retirés d'un si mauvais pas aussitôt que nous nous y vîmes engagés. Il fallait sans cesse virer la pirogue en zig-zag, pour n'aller pas donner de la pointe contre les arbres; quelquefois elle se trouvait serrée entre deux arbres, qui ne laissaient pas assez d'espace pour passer, contre l'attente de celui qui gouvernait. Tantôt c'était un torrent dont l'entrée était presque fermée par un *embarras*, ou seulement par deux arbres d'une longueur et d'une grosseur énorme, renversés en travers des deux bords du courant, et qui le rendaient plus impétueux: tantôt l'entrée était entièrement barrée par un arbre; il fallait changer de route au hasard de trouver le même obstacle un moment après, ou de ne trouver que très-peu d'eau, mais de la vase et des broussailles: alors il fallait passer la pirogue à force de bras; souvent un de nos hommes était obligé de se jeter dans l'eau jusqu'au cou, pour aller amarrer la pirogue à un arbre avancé, afin que si le courant l'emportait sur la force des rames, et fît reculer la pirogue, elle n'allât

point se briser contre un arbre. La nôtre risqua le plus ; elle commença à s'emplir dans un courant qui l'avait fait reculer, et nous vîmes le moment où elle allait couler à fond : la force des rames nous sauva, et par bonheur il n'y avait point là ni embarras, ni arbres renversés. Après en avoir passé un autre, qui ne laissait de passage que la largeur de la pirogue, elle demeura un moment immobile entre la force du courant et la force des rames ; nous ne savions si elle reculerait ou si elle avancerait, c'est-à-dire que, dans ce moment, nous étions entre la vie et la mort ; car, si la rame eût cédé à la force du courant, nous allions nous briser contre un gros arbre qui barrait presqu'entièrement le courant. Nos gens de l'autre pirogue, qui avait passé avant nous, nous attendaient dans un morne et triste silence, et jetèrent un grand cri de joie quand ils nous virent hors de danger. Je ne finirais point, si je voulais vous raconter tous les travaux de cette journée. Ce passage est bien nommé *le passage de la Croix* ; un Voyageur qui sait ce que c'est, et ne laisse pas d'y passer, mérite les Petites-Maisons s'il en échappe. On n'abrège le voyage, par ce raccourci, que d'une très-petite journée. Le Seigneur nous sauva la vie, et nous vînmes enfin à bout de faire ces deux lieues fatales.

Nous arrivâmes donc, à quatre ou cinq heures du soir, aux *grands Tonicas*. Le Chef de cette Nation vint au bord de l'eau nous recevoir, nous serra la main, nous

embrassa, fit étendre une natte et des peaux devant la cabane, et nous invita à nous y coucher ; ensuite il nous fit présenter un grand plat de mûres de ronces, et une *manne* (c'est-à-dire une hotte) de fèves vertes : c'était un vrai régal pour nous. Le *passage de la Croix* ne nous avait pas permis de nous arrêter pour dîner.

Ce Chef a été baptisé, aussi-bien que quelques-uns de sa Nation, par M. Davion ; mais depuis le retour de ce Missionnaire en France, où il se retira peu de temps après l'arrivée des Pères Capucins dans le Pays, il n'a guère de Chrétien que le nom, une médaille et un chapelet. Il parle un peu Français ; il nous demanda des nouvelles de M. Davion ; nous lui dîmes qu'il était mort : il en témoigna du regret, et il nous parut souhaiter un Missionnaire. Il nous montra aussi une médaille du Roi, que M. le Commandant-général lui a envoyée au nom de Sa Majesté, avec un écrit qui porte que c'est en considération de l'attachement qu'il a toujours eu pour les Français, que ce présent lui a été fait. Il y a quelques Français *aux Tonicas* ; ils nous firent de grands gémissemens de ce qu'ils n'avaient point de Missionnaire. Le Père Dumas dit la Messe le lendemain, de grand matin, dans la cabane du Chef, et nous fûmes édifiés de l'empressement qu'eurent quelques Français de profiter de cette occasion pour s'approcher des Sacremens.

Le 11, nous passâmes la nuit, pour la

dernière fois, dans la pirogue. Le 12, nous cabanâmes aux *Ecors blancs*, et le 13, aux *Natchez*. Nous rendîmes aussitôt notre visite au Révérend Père Philibert, Capucin, qui en est Curé; c'est un homme de bon sens, qui n'a pas été effarouché de nous voir, comme ses confrères l'avaient été à la Nouvelle Orléans; d'ailleurs, c'est un homme de bien, et très-zélé. Nous descendîmes ensuite au bord de l'eau, pour y faire *nos baires*.

L'établissement Français des Natchez devient considérable. On y fait beaucoup de tabac, qui passe pour le meilleur du Pays. C'est un canton fort élevé; de là on voit serpenter le *Mississipi* comme dans un abîme; ce sont des buttes continuelles et des bas-fonds; le terrain des concessions est plus uni et plus beau. La chaleur excessive nous empêcha d'y aller, aussi-bien qu'au Village sauvage.

Le Village est éloigné d'une lieue des Français: c'est la seule, ou presque la seule Nation où l'on voit une espèce de Gouvernement et de Religion. Ils entretiennent un feu perpétuel, et ils savent par tradition que, s'il venait à s'éteindre, il faudrait l'aller allumer chez les *Tonicas*. Le Chef a beaucoup d'autorité sur ceux de sa Nation, et il s'en fait obéir: il n'en est pas ainsi de la plupart des autres Nations; ils ont des Chefs qui n'en ont que le nom; chacun est maître, et l'on ne voit cependant jamais de sédition parmi eux. Quand le Chef des *Natchez* meurt, un certain nombre d'hommes et de

femmes doit s'immoler pour le servir dans l'autre monde : plusieurs se sont déjà dévoués à la mort pour le temps que celui-ci mourra ; on les étrangle dans ces occasions. Les Français font ce qu'ils peuvent pour empêcher cette barbarie, mais ils ont bien de la peine à en sauver quelqu'un. Ils disent que leurs ancêtres ont passé les mers pour venir dans ce Pays : des personnes qui connaissent leurs mœurs et leurs usages mieux que moi, prétendent qu'ils sont venus de la Chine.

Quoi qu'il en soit, les *Tonicas* et les *Natchez* sont deux Nations considérables, qui devraient avoir chacune un Missionnaire. Le Chef des *Tonicas* est déjà Chrétien, comme je vous l'ai dit; il a beaucoup d'autorité sur les siens, et d'ailleurs tout le monde convient que cette Nation est très-bien disposée pour le Christianisme. Un Missionnaire trouverait le même avantage aux Natchez, s'il avait le bonheur de convertir le Chef ; mais ces deux Nations sont dans le district des Révérends Pères Capucins, qui, jusqu'ici, n'ont appris aucune langue sauvage.

Nous quittâmes les *Natchez* le 17, et nous nous embarquâmes, le Père Dumas et moi, sur une pirogue qui partait pour la chasse. Les nôtres n'avaient pas encore fait leurs vivres, c'est-à-dire acheté et fait piler du maïs.

Les battures commençaient à se découvrir ; nous y trouvions des œufs de tortues ; nou-

veau régal pour nous : ces œufs sont un peu plus gros que ceux de pigeons ; on les trouve dans le sable des battures ; le soleil les fait éclore ; les traces que les tortues ont laissées, font découvrir les endroits où elles ont caché leurs œufs ; on en trouve en quantité, et l'on en fait des omelettes qui sont bonnes pour des gens qui ne mangent que du gru.

On compte de la Nouvelle Orléans aux *Natchez*, près de cent lieues, et des *Natchez* aux *Yatous*, quarante ; nous fîmes cette seconde traversée, sans autre aventure, sinon que nous fûmes surpris pendant une nuit d'un orage violent avec des éclairs et du tonnerre : jugez si on est bien à couvert de la pluie sous une toile. Le lendemain un Sauvage qui remontait avec nous, mit pied à terre pour aller à la chasse ; nous continuâmes notre route ; nous n'eûmes pas fait une demi-lieue, qu'il parut sur le rivage avec un chevreuil sur les épaules ; nous cabanâmes sur la première batture pour faire sécher nos hardes et pour faire *chaudière haute*. Ces repas que l'on fait après une bonne chasse, sont tout-à-fait à la sauvage ; rien n'est plus plaisant ; la bête est en pièces dans un moment ; rien n'est perdu ; nos voyageurs tirent du feu ou de la marmite, chacun selon son gout ; leurs doigts et quelques petits bâtons leur tiennent lieu de toutes sortes d'instrumens de cuisine et de table ; à les voir couverts seulement d'un brayer, plus hâlés, plus boucanés que des Sauvages, étendus sur le sable ou accroupis comme des singes,

dévorer ce qu'ils tiennent en main, on ne sait si c'est une troupe de Bohémiens ou de gens qui font festin au sabbat.

Le 23 nous arrivâmes aux Yatous; c'est un poste Français à deux lieues de l'embouchure de la rivière de ce nom, qui se jette dans le *Mississipi*. Il y a un Officier sous le nom de Commandant, une douzaine de soldats et trois ou quatre habitans. C'était là qu'était la concession de M. le Blanc, qui s'en est allée en décadence comme bien d'autres: le terrain est élevé par buttes; il est peu découvert; l'air y est, dit-on, mal sain. Le Commandant à notre arrivée fit tirer toute l'artillerie du fort, qui consiste en deux pièces de très-petits canons. Ce fort est une baraque où loge le Commandant, entourée d'une palissade, mais bien défendue par la situation du lieu. Le Commandant nous reçut chez lui avec beaucoup d'amitié; nous cabanâmes dans sa cour; nos deux pirogues, dont l'une portait le Père Souel, Missionnaire des Yatous, arrivèrent deux jours après nous; le fort lui fit les mêmes honneurs qu'il nous avait faits. Ce cher Père avait été dangereusement malade pendant la traversée des *Natchez* aux Yatous; il commençait à se rétablir; il m'a écrit depuis mon arrivée ici qu'il était retombé malade, et qu'il était en convalescence lorsqu'il m'écrivait. Pendant notre séjour aux Yatous il acheta une maison, ou plutôt une cabane à la Française, en attendant qu'il prît ses arrangemens pour se placer parmi les Sauvages

qui sont à une lieue du poste Français. Il y a trois Villages qui parlent trois langues différentes et qui composent une Nation peu nombreuse : je ne les connais pas davantage.

Le 26 nous nous rembarquâmes, le Père Dumas et moi ; des Yatous aux Akensas, on compte soixante lieues, nous y arrivâmes le 7 Juillet, sans autre aventure que d'avoir fait une fois *chaudière haute* d'un ours qu'un de nos gens avait tué à la chasse.

Les villages des *Akensas* sont mal placés sur la carte. La rivière à son embouchure fait une fourche ; dans la branche d'en-haut se jette une rivière que les Sauvages appellent *Niska*, *eau blanche*, qui n'est point marquée sur la carte, quoiqu'elle soit considérable ; nous entrâmes par la branche d'en-bas ; de l'embouchure de cette branche à l'endroit où la rivière se sépare en deux, il y a sept lieues ; de là il y a deux lieues au premier Village qui renferme deux Nations, les *Tourimas* et les *Tougingas* ; de ce premier Village au second, il y a deux lieues par eau et une lieue par terre ; on l'appelle le village des *Southouis* ; le troisième Village est un peu plus haut du même bord de la rivière, ce sont les *Kappas* ; de l'autre bord et vis-à-vis de ce dernier Village, sont les habitations Françaises. Les trois Villages sauvages qui renferment quatre Nations qui portent des noms différens, n'en font qu'une sous le nom commun d'Akensas que les Français ont aussi donné à la rivière, quoique les Sauvages l'appellent *ni gitai*,

eau rouge ; ils parlent la même langue, et font en tout environ douze cens ames.

Nous étions peu éloignés de ces Villages, lorsqu'une bande de petits Sauvages nous ayant aperçus, fit un grand cri et courut au Village ; une pirogue Française qui nous avait précédés d'un jour, avait averti de notre arrivée. Nous trouvâmes tout le Village assemblé au débarquement ; aussitôt que nous eûmes mis pied à terre, un Sauvage demanda à un de nos gens qu'il connaissait et qui savait la langue, *combien de lunes le Chef noir* demeurerait parmi eux ; *toujours*, répondit ce Français ; *tu mens*, répartit le Sauvage ; le Français lui répondit que non, qu'il y en aurait toujours parmi eux pour leur apprendre à connaître le *Grand Esprit*, comme il y en a aux Illinois ; le Sauvage le crut et lui dit : *mon cœur rit quand tu dis cela.* Je me fis conduire par ce même Français au village des *Southouis*, par terre ; avant que d'y arriver, nous trouvâmes le Chef sous son *antichon*, (c'est le nom que les Français donnent à une espèce de cabane ouverte de tous côtés, que les Sauvages ont à leur désert (à leur campagne) et où ils vont prendre le frais) il m'invita à me coucher sur sa natte, et me présenta de la sagamité ; il dit un mot à son petit enfant qui était là ; celui-ci fit aussitôt le cri sauvage, et cria de toutes ses forces *panianga sa*, *panianga sa*, le *chef noir*, le *chef noir* ; dans un instant tout le Village entoura l'antichon ; je leur fis dire dans quel

dessein j'étais venu ; je n'entendais de tous côtés que ce mot, *igaton* ; mon interprète me dit qu'il signifiait *cela est bon*. Toute cette troupe me conduisit au bord de l'eau en poussant de grands cris ; un Sauvage nous fit traverser la rivière dans sa pirogue, et après avoir marché un demi-quart de lieue, nous arrivâmes aux habitations Françaises ; je me logeai dans la maison de la Compagnie des Indes qui était celle des Commandans lorsqu'il y en avait ici, et je sentis bien de la joie d'être au bout des deux cens lieues que j'avais à faire ; j'aimerais mieux faire deux fois le voyage que nous avions fait sur mer dans la même saison, que de recommencer celui-ci. Le Père Dumas n'était qu'au milieu de sa route pour se rendre aux Illinois ; il se rembarqua le lendemain de son arrivée ; on ne trouve pas la moindre habitation d'ici aux Illinois, mais on ne manque guères de tuer quelques bœufs qui accommodent bien des gens qui n'ont que du gru pour vivre.

Me voici au bout de ma longue et ennuyeuse relation ; je n'ai écrit que pour vous et pour un ami aussi indulgent que vous, c'est le Père Bernard à qui je vous prie d'adresser cette lettre, il est à Dijon ; je tâcherai de contenter davantage votre curiosité, lorsque je connaîtrai mieux les mœurs des Sauvages de ce quartier. Vous n'avez pas la même excuse que moi ; vous êtes sur le grand théâtre qui change de scène tous les jours et fournit matière aux lettres les plus

longues et les plus curieuses. Je vous ai écrit de la Nouvelle Orléans : avez-vous reçu ma lettre ?

Je vous prie de faire mes honneurs au Révérend Père de Fontenai, et de me recommander à ses saints Sacrifices ; je me recommande aussi aux vôtres ; vous êtes tous deux dans tous mes *memento*. Présentez aussi mes respects au Révérend Père Davaugour et au cher frère Talard ; je prie ce cher frère de m'adresser, dans le premier envoi qu'il fera au Révérend Père de Beaubois, le plus qu'il pourra d'estampes, et sur-tout celles qui représentent les différens mystères de la vie de Notre-Seigneur ; M. Cars lui en donnera, en le saluant de ma part ; il m'en a promis. C'est un des grands moyens que l'on puisse prendre pour donner quelque idée des mystères de notre religion aux Sauvages ; ils sont tous extasiés quand ils voient l'image de saint Régis que j'ai dans ma chambre, qui a été gravée par M. Cars ; ils se mettent la main devant la bouche, c'est un signe d'admiration parmi eux ; *ouakantaqué*, s'écrient-ils, *c'est le Grand Esprit;* je leur dis que non, qu'il a été chef à robe noire comme moi ; qu'il a bien écouté et observé la parole du Grand Esprit pendant sa vie, et qu'après sa mort il est allé au Ciel avec lui. Quelques-uns passent leur main en différentes fois sur le visage du Saint et puis la portent sur leur visage ; c'est une cérémonie qu'ils font quand ils veulent donner une marque de vénération à quelqu'un ;

puis ils se mettent en différens endroits de ma chambre, et disent à chaque fois en riant : *il me regarde*, *il parle presque*, *il ne lui manque que la parole*. Voilà bien des minuties ; il est temps que nous reprenions haleine tous deux.

Adieu, etc.

Aux Akensas, ce 3 *Octobre* 1727.

Fin du sixième Volume.

TABLE

TABLE

Des Lettres contenues dans ce volume.

LETTRE *du Père Gabriel Marest, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père de Lamberville, de la même Compagnie, Procureur de la Mission du Canada.* Page 1

LETTRE *du Père Cholenec, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père Augustin le Blanc, de la même Compagnie, Procureur des Missions du Canada.* 32

LETTRE *du Père Chollenec, Missionnaire de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle France, au Père Jean-Baptiste du Halde, de la même Compagnie.* 79

LETTRE *du Père Sébastien Rasles, Missionnaire de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle France, à Monsieur son neveu.* 101

LETTRE *du Père Sébastien Rasles, Missionnaire de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle France, à Monsieur son frère.* 122.

LETTRE *du Père de la Chasse, Supérieur Général des Missions de la Nouvelle France, au Père *** de la même Compagnie.* 179

LETTRE *du Père ***, Missionnaire chez les Abnakis.* 189

Lettre du Père Gabriel Marest, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père Germon, de la même Compagnie. 254
Lettre du Père du Poisson, Missionnaire aux Akensas, au Père Patouillet. 299
Cette lettre n'avait point encore été imprimée.
*Lettre du Père du Poisson, Missionnaire aux Akensas, au Père ***.* 307
Elle n'avait point encore été imprimée.

Fin de la table du sixième volume.

Mission-
au Père
nie. 254
ionnaire
et. 299
primée.
ionnaire
307
rimée.

lume.